Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9470569
Centre d'intérêt: 775

Bellefeuille, Alain de.

Vie politique : Mondovision, l'état des relations internationales, GSP-156 : guide d'apprentissage individualisé / [rédaction, Alain de Bellefeuille]. -- [Québec] : Direction de la formation générale des adultes, 1992, c1993.
ii, 378 p. : ill., cartes ; 28 cm.

Comprend des résumés. Code: 9394-0532; 38-7587. Bibliogr.: p. 377-378. Glossaire.

ISBN 2-550-23875-3

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction de la formation générale des adultes

Descripteur(s): Politique * Relations internationales * Apprentissage individualisé * Objectifs d'apprentissage * Activité d'apprentissage * Exercice * Guide * Education des adultes

Ce guide, conçu de manière à respecter les caractéristiques de l'apprentissage individualisé, permet à l'étudiant adulte de se familiariser avec les principaux systèmes politiques dans le monde et de mieux saisir la dynamique des relations internationales depuis 1945. Il comprend quatre sections: 1- renseignements généraux; 2- activités d'apprentissage présentées par objectif et comportant des textes théoriques, des exemples, des illustrations, des exercices thématiques et de synthèse; 3- exercices de révision; 4- annexes formées des corrigés de tous les exercices, des suggestions de lecture et d'activités et d'une bibliographie.

Type de document:

VIE POLITIQUE

MONDOVISION, L'ÉTAT DES RELATIONS INTERNATIONALES

GSP-156

GUIDE D'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ

NOVEMBRE 1992

Québec

94-70569

VIE POLITIQUE

MONDOVISION, L'ÉTAT DES RELATIONS INTERNATIONALES

GSP-156

GUIDE D'APPRENTISSAGE INDIVIDUALISÉ

NOVEMBRE 1992

Direction de la formation générale des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1993 – 9394-0532

ISBN 2 – 550 – 23875-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1993

AVANT-PROPOS

La Direction de la formation générale des adultes (DFGA) du ministère de l'Éducation du Québec vous propose le matériel d'apprentissage qui suit pour le cours *Mondovision : l'état des relations internationales*.

Ce cours fait partie du programme de Vie politique du champ des sciences humaines. Il a été réalisé entre novembre 1990 et novembre 1992 grâce à la collaboration des personnes qui suivent:

Rédaction	Alain de Bellefeuille	CECM
Responsable du champ des sciences humaines à la DFGA	Serge Leloup	MEQ
Responsable de la production	Carmen Allison	CECQ CS Charlesbourg
Validation	Annie Ancelot	CSR Chauveau
	Guy Gosselin	CECQ/Université Laval
	Roger Payette	CECM
	Aline Tremblay	CS La Neigette
	Linda Maziade	CECQ
Révision linguistique	Services linguistiques	MEQ
Conception graphique	Brigitte Fortin	CECQ
Montage	Guy Fiset	CECQ
Secrétariat	Nicole Letarte	CECQ
	Claudette Lafrance	CS de Saint-Eustache

Le directeur de la Direction de la formation générale des adultes,

Alain Mercier

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SECTION
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

UTILISATION DU GUIDE XIII

INTRODUCTION GÉNÉRALE XVII

GLOSSAIRE XIX

LISTE DES CARTES XXIII

LES PRÉALABLES XXV

Connaissances géographiques; connaissances historiques;
les principaux sigles.

PRÉSENTATION LI

DEUXIÈME SECTION
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF TERMINAL 1. 3

Décrire les fondements et la nature des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1 5

Décrire les fondements des relations internationales.

- DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES 8
  Définition; caractéristiques.

- LES ACTEURS 13

- LES INSTRUMENTS 19
La diplomatie; l'armement; les échanges commerciaux; l'aide internationale; la culture et l'information.

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1 29

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.1 31

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2 35

Décrire la nature des relations internationales.

- ORIGINE ET ÉVOLUTION 39

- UN SYSTÈME MONDIAL 41
La mondialisation de l'économie; les problèmes mondiaux.

- LES GRANDS COURANTS 45
L'intégration; le nationalisme; l'impérialisme.

- LA STRUCTURE DU POUVOIR MONDIAL 51
La hiérarchie des États; le droit international et les organisations.

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2 57

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.2 59

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL 1. 61

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF TERMINAL 1. 63

FICHE DE PARTICIPATION 71

****

OBJECTIF TERMINAL 2 73

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1 77

Définir les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

- LA POLITIQUE EXTÉRIEURE 80
- LES FACTEURS QUI MODÈLENT LA POLITIQUE EXTÉRIEURE . . . 82
  L'idéologie; la géographie; les ressources naturelles; la technique et la science; le développement économique; la démographie; le leader politique.

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1 97

EXERCICES DE SYNTHÈSE 2.1 99

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2 107

Décrire les grandes idéologies politiques.

- LE LIBÉRALISME POLITIQUE 110
  Les origines du libéralisme; les fondements du libéralisme.
- LE MARXISME 116
  L'origine du marxisme; les fondements du marxisme; l'évolution du marxisme et du socialisme.
- LES IDÉOLOGIES DE L'ORDRE ET DE LA VIOLENCE 124
  L'autorité et la légitimité en politique; l'ordre et la violence comme idéologies.

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2 131

EXERCICES DE SYNTHÈSE 2.2 133

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3 137

Expliquer les principaux systèmes politiques.

- LES SYSTÈMES POLITIQUES DÉMOCRATIQUES 140
Les démocraties libérales; les régimes politiques des démocraties libérales.

- LES SYSTÈMES POLITIQUES AUTORITAIRES 146
Les démocraties populaires; les dictatures militaires.

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3 153

EXERCICES DE SYNTHÈSE 2.3 155

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL 2. 159

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF TERMINAL 2. 161

FICHE DE PARTICIPATION 165

****

OBJECTIF TERMINAL 3. 167

Expliquer l'état des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1 171

Décrire les dominantes des relations internationales depuis 1945 jusqu'au début des années 1990.

- LES RELATIONS ENTRE LES GRANDES PUISSANCES 174
La période de la guerre froide; l'ère de la détente; la détente engagée.

- LES RAPPORTS NORD-SUD 205
Qu'est-ce que le tiers monde; les causes historiques du sous-développement; l'émergence du tiers monde; la naissance du mouvement des non-alignés; le mouvement des non-alignés et le développement économique; le nouvel ordre économique international; le dialogue Nord-Sud; l'aide au développement.

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1 229

EXERCICES DE SYNTHÈSE 3.1 231

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2 235

Décrire les regroupements internationaux.

- LES SYSTÈMES D'ALLIANCE ET LES CLUBS D'ÉTATS 238
- LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES 242
  L'organisation des Nations Unies (ONU); les organisations régionales.

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2 253

EXERCICES DE SYNTHÈSE 3.2 255

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3 257

Expliquer les relations internationales du Canada et du Québec.

- LES RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA 260
  Les facteurs déterminants de la politique internationale du Canada.
- LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA 266
- LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC 270

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3 279

EXERCICES DE SYNTHÈSE 3.3 281

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL 3. 285

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF TERMINAL 3. 287

FICHE DE PARTICIPATION 291

****

TROISIÈME SECTION
EXERCICES DE RÉVISION

EXERCICES DE RÉVISION 295

FICHE DE PARTICIPATION POUR L'ENSEMBLE DU COURS 313

QUATRIÈME SECTION
ANNEXES

CORRIGÉ DES EXERCICES DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES 317

CORRIGÉ DES EXERCICES DES OBJECTIFS TERMINAUX 357

CORRIGÉ DES EXERCICES DE RÉVISION 363

LECTURES ET ACTIVITÉS SUGGÉRÉES 375

BIBLIOGRAPHIE 377

PREMIÈRE SECTION

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

UTILISATION DU GUIDE

Le présent document a été conçu de manière à respecter les caractéristiques de l'apprentissage individualisé et pour faire en sorte que :

- vous participiez le plus possible;
- vous fassiez votre propre cheminement;
- vous respectiez votre rythme;
- vous mettiez à profit vos expériences et vos connaissances.

Les fiches de participation permettent de déterminer votre taux de réussite, d'évaluer votre démarche d'apprentissage objectif par objectif et aussi de prendre des décisions pour progresser dans vos activités d'apprentissage.

Selon vos besoins, vous pourrez consulter votre formatrice ou votre formateur. Si un point vous semble plus difficile, il ne faudra pas hésiter à recourir à son aide pour obtenir :

- des conseils;
- de l'assistance;
- des explications;
- des critiques et des commentaires.

Le guide comporte quatre sections : les renseignements généraux, les activités d'apprentissage, les exercices de révision et les annexes.

Dans la première section, vous trouverez des explications, des conseils, un glossaire et des renseignements pour vous préparer à aborder l'étude du contenu. Le glossaire donne des explications sur certains termes en tenant compte du contexte dans lequel ils sont utilisés. Les termes du glossaire sont en majuscules dans le texte lorsqu'ils y apparaissent pour la première fois. Vous aurez à consulter cette section au cours de la réalisation des activités d'apprentissage.

La deuxième section contient les activités d'apprentissage présentées par objectif. Pour atteindre un objectif terminal, vous devrez avoir vu une série d'objectifs intermédiaires. Chaque objectif comprend un certain nombre de thèmes élaborés par des textes théoriques, des exemples, des illustrations et des exercices thématiques.

En plus des exercices thématiques, il existe des exercices de synthèse des objectifs intermédiaires qui sont représentés par ces signes graphiques :

les exercices de synthèse des objectifs intermédiaires

les exercices de synthèse des objectifs terminaux

Pour réviser le contenu des objectifs, vous trouverez des résumés représentés par ces signes graphiques :

Résumé
de l'objectif
intermédiaire

Résumé
de l'objectif
terminal

La troisième section, intitulée «Exercices de révision» est représentée par le signe graphique suivant :

les exercices de révision vous permettent de faire le point dans votre apprentissage et de vérifier votre compréhension de l'ensemble du contenu. Ces exercices sont conçus pour vous préparer à l'examen officiel du ministère de l'Éducation.

La quatrième section regroupe les corrigés de tous les exercices, des suggestions de lecture et d'activités et une bibliographie.

Les corrigés sont divisés en trois catérogies :

- le corrigé des exercices des objectifs intermédiaires;
- le corrigé des exercices des objectifs terminaux;
- le corrigé des exercices de révision.

Cependant, dans le but de stimuler chez vous la réflexion et le goût de la recherche, il arrive que dans certains cas, les réponses aux questions ne soient pas données dans le texte ou dans les corrigés. Vous êtes alors invités à partager vos réflexions et les résultats de vos recherches avec votre formatrice ou votre formateur et avec les autres élèves. De plus, des lectures complémentaires et des activités additionnelles pour les curieuses et les curieux sont suggérées pour parfaire votre apprentissage. Celles-ci sont toutefois facultatives et ne feront pas l'objet de questions à l'examen.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Tous les jours, la presse écrite et électronique nous inonde d'information sur des événements qui se déroulent aux quatre coins de la planète. Ces événements politiques influent directement ou indirectement sur les systèmes politiques. Devant ce déluge d'information, il est parfois difficile de distinguer les événements qui nous concernent plus particulièrement. Pourtant, en tant que citoyennes et citoyens, nous sommes touchés par les décisions et les actions prises par les gouvernements.

Ainsi, le cours vise à développer une compréhension des forces, des enjeux, des problèmes, des regroupements et des relations qui caractérisent la scène internationale. Il veut aussi cerner la place qu'y occupent le Canada et le Québec.

La démarche utilisée est descriptive et historique. À la fin du cours, vous pourrez répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'on entend par «relations internationales»?
- Quels sont les principaux systèmes politiques dans le monde?
- Quelle est la place du Canada et celle du Québec dans les relations internationales?

Vous serez donc amené à connaître les actrices et les acteurs sur la scène mondiale et à saisir la dynamique des relations internationales depuis 1945. Ainsi, vous pourrez mieux comprendre l'information véhiculée par les médias.

GLOSSAIRE

BLOCUS Représailles ou mesure de guerre qui consiste à bloquer les voies de communication maritimes (ports, côtes) et terrestres entre un État et le monde extérieur. Ex. : le blocus de Berlin en 1948.

BILATÉRAL Qui concerne les rapports entre deux États.

BIPOLAIRE Voir «multipolaire».

BOUGEOISIE Classe dominante en régime capitaliste, qui possède les moyens de production (*Le Petit Robert*).

COLONISATION Mise en valeur d'un territoire après sa conquête (M. GRAWITZ, *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1983).

DÉMOCRATIE PLURALISTE Système politique où la vie démocratique (élections, liberté d'expression et d'association, droit de contestation, etc.) se caractérise par la concurrence politique entre plusieurs organes de direction. Par exemple, la lutte pour le pouvoir est marquée par la présence de plusieurs partis politiques sur la scène électorale.

EMBARGO Mesure de contrainte pacifique que constitue la suspension des exportations d'un ou de plusieurs produits désignés vers un État.

ÉTAT De manière générale, un État est constitué lorsque sont réunis les quatre éléments suivants : 1) une population; 2) un territoire; 3) une organisation politique (le gouvernement); 4) la souveraineté [ce terme est défini dans ce glossaire].

De manière précise, l'État désigne l'ensemble des institutions politiques et des règles par lesquelles un gouvernement (l'organisation politique) exercera son autorité sur l'ensemble d'une population vivant sur un territoire déterminé. L'État possède la capacité d'exercer le pouvoir politique en ayant recours à la force.

GLACIS Zone protectrice qui fut formée par les États satellites de l'URSS (*Le Petit Robert*).

HÉGÉMONIE Suprématie d'un État sur une région du monde ou un ensemble géopolitique. Exemple : l'hégémonie autrefois exercée par l'URSS sur l'Europe de l'Est ou celle des États-Unis sur l'Amérique latine.

IDÉOLOGIE Une idéologie est un système d'idées et de valeurs qui fournit à une communauté, à un groupe ou à des individus une représentation cohérente du monde et de la société dans lesquels ils vivent. L'idéologie est formée d'un ensemble de croyances qui expliquent, justifient et guident les actions d'un groupe ou d'une société.

INTERÉTATIQUE Se dit des relations ou des échanges qu'entretiennent entre eux les États.

LÉGITIMITÉ En politique, désigne la conformité d'un régime aux valeurs et aux règles du jeu politique en vigueur au sein d'une population donnée.

LIBRE-ÉCHANGE Politique économique visant la libre circulation des marchandises entre les pays par l'abolition des droits de douane et l'élimination des réglementations et des contingentements sur les échanges commerciaux.

MULTILATÉRAL Qui concerne les rapports entre États; à quoi adhérent, participent, souscrivent plusieurs États (*Le Petit Robert*).

MULTIPOLAIRE Cette expression est employée pour désigner la multiplicité des zones d'influences tant sur le plan mondial que régional. Une situation multipolaire s'oppose à une situation bipolaire caractérisée par la division du monde en deux systèmes antagonistes, nommément le camp américain (monde capitaliste) et le camp soviétique (monde communiste).

La vie politique internationale devient multipolaire à partir des années 1970, alors qu'on assiste à l'émergence de nouveaux pôles indépendants de l'opposition entre les deux systèmes. Par exemple, l'islam et le monde non aligné, la montée de l'autonomie politique et militaire de l'Europe et celle de la Chine populaire comme puissance régionale se font jour.

PROLÉTARIAT Classe sociale formée des travailleuses et des travailleurs qui ne possèdent que leur force de travail et dont les intérêts politiques et économiques sont opposés à ceux de la bourgeoisie.

RÉVOLUTION Changement brusque et violent qui bouleverse les structures politiques et sociales en place et qui substitue un pouvoir à un autre. Exemple : la révolution bolchévique de 1917 (Russie), la révolution castriste de 1959 (Cuba).

SOUVERAIN/ SOUVERAINETÉ Ces deux termes s'emploient pour qualifier ou désigner l'autorité suprême que possède l'État dans ses relations internationales.

TIERS MONDE Expression qui désigne un ensemble d'États d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui connaissent une situation de sous-développement économique parfois extrêmement grave. Le tiers monde comprend les deux tiers de la population mondiale. Il n'assure que 7 p. 100 de la production industrielle et 35 p. 100 de la production agricole mondiale (1988).

TYPOLOGIE Classification à partir de critères objectifs permettant de faire ressortir les similitudes et les différences d'un sujet particulier par rapport à d'autres sujets.

LISTE DES CARTES

CARTE I -	LE MONDE : LES CONTINENTS	XXVII
CARTE II -	L'AMÉRIQUE DU NORD	XXVIII
CARTE III -	L'AMÉRIQUE CENTRALE, L'AMÉRIQUE DU SUD	XXIX
CARTE IV -	L'EUROPE, 1991	XXX
CARTE V -	L'EUROPE, 1992	XXXI
CARTE VI -	LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS (CEI)	XXXII
CARTE VII -	L'ASIE, 1991	XXXIII
CARTE VIII -	L'ASIE, 1992	XXXIV
CARTE IX -	L'AFRIQUE	XXXV
CARTE X -	L'OCÉANIE, L'ANTARCTIQUE	XXXVI
CARTE XI -	LE CANADA	XXXVII
CARTE XII -	LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)	47
CARTE XIII -	L'ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE	92
CARTE XIV -	L'EUROPE DE L'EST, L'EUROPE DE L'OUEST (1945-1989)	121
CARTE XV -	L'ASIE DANS LA TOURMENTE DE LA GUERRE FROIDE	183
CARTE XVI -	L'OTAN ET LE PACTE DE VARSOVIE	188
CARTE XVII -	LE TIERS MONDE	208
CARTE XVIII -	LES PAYS NON ALIGNÉS	218
CARTE XIX -	LE QUÉBEC DANS LE MONDE	275

Les cartes contenues dans ce cours sont de dimensions réduites. Nous vous invitons à consulter le cahier de cartes accompagnant les cours de sciences humaines offerts à l'Éducation des adultes. Ce cahier contient, en plus des cartes, de l'information pour vous familiariser à la lecture cartographique. Vous pouvez aussi utiliser un globe terrestre. Nous vous suggérons également de consulter les atlas, particulièrement les cartes géopolitiques.

LES PRÉALABLES

La connaissance des relations internationales implique certaines connaissances élémentaires en géographie et en histoire. Avant d'entreprendre ce cours, nous vous invitons à réviser brièvement certaines connaissances liées à ces disciplines.

CONNAISSANCES GÉOGRAPHIQUES

Les cartes présentées ci-après vous permettront de réviser vos connaissances géographiques. Elles vous informent entre autres sur les continents, les océans, les principaux États et les ensembles géopolitiques influents ainsi que sur les niveaux de développement dans le monde. Nous vous invitons à consulter le cahier de cartes des cours de sciences humaines. Informez-vous auprès de votre formatrice ou de votre formateur.

CONNAISSANCES HISTORIQUES

Une chronologie des principaux événements ayant marqué la scène internationale vous est également présentée à la page XXXIX. Prenez connaissance de ces renseignements, ils vous donneront une idée de la vie internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945.

Vous remarquerez que, dans la chronologie des événements historiques, le Canada n'est pas mentionné. Peut-être ce fait suscitera-t-il votre intérêt. Les questions qui vous viennent à l'esprit à ce sujet trouveront peut-être une réponse dans le cours.

LES PRINCIPAUX SIGLES

Vous trouverez également une liste des principaux sigles employés, à la page XLVIII. Utilisez-la quand vous ignorez de quelle organisation internationale il est question.

Ces préalables ont pour but de vous faciliter la tâche. N'hésitez pas à vous y référer durant votre étude afin de bien situer les organismes, les pays et les événements.

CARTE I - LE MONDE : LES CONTINENTS

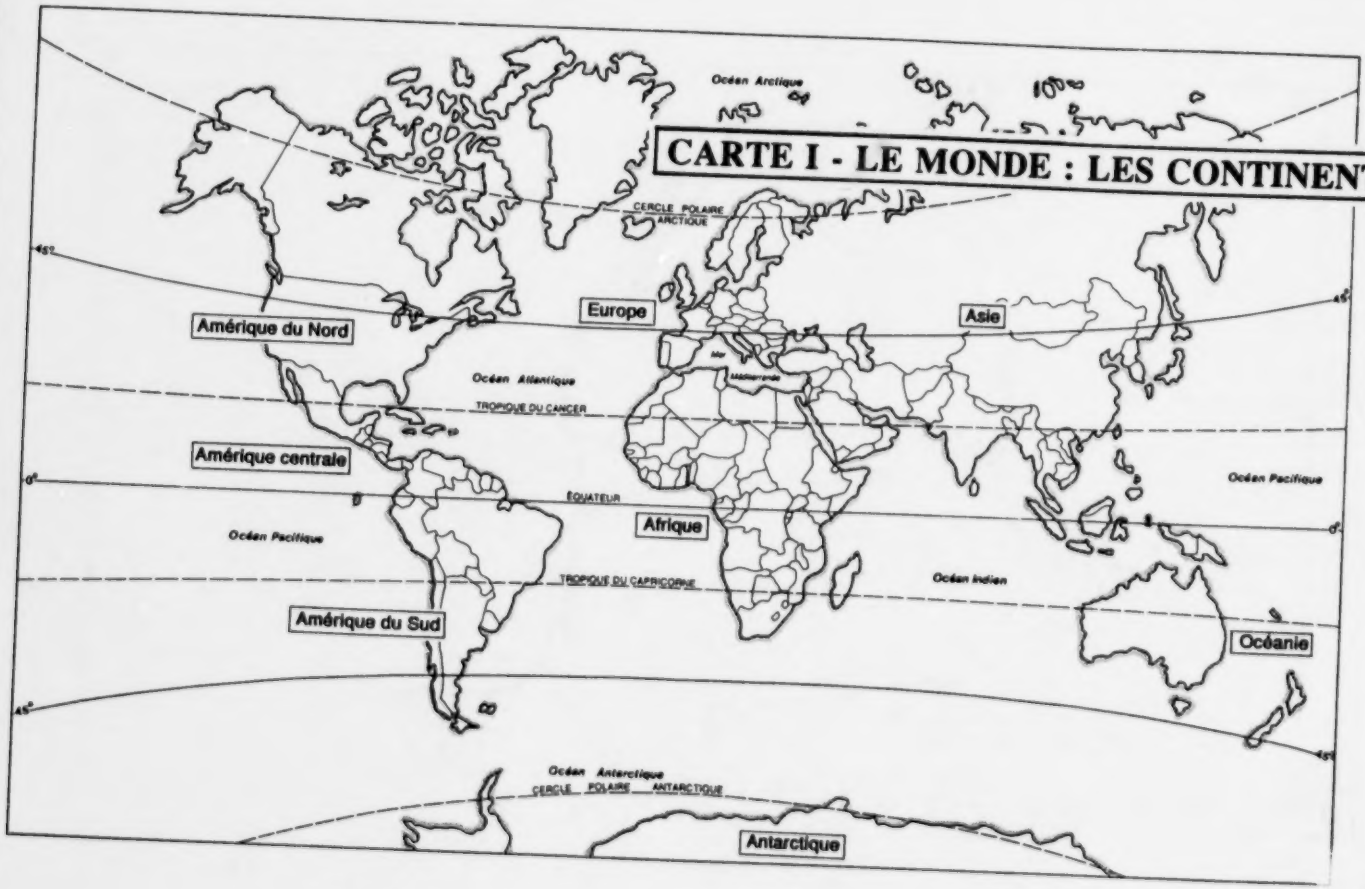

CARTE II- L'AMÉRIQUE DU NORD

CARTE III - L'AMÉRIQUE CENTRALE, L'AMÉRIQUE DU SUD

CARTE IV- L'EUROPE, 1991

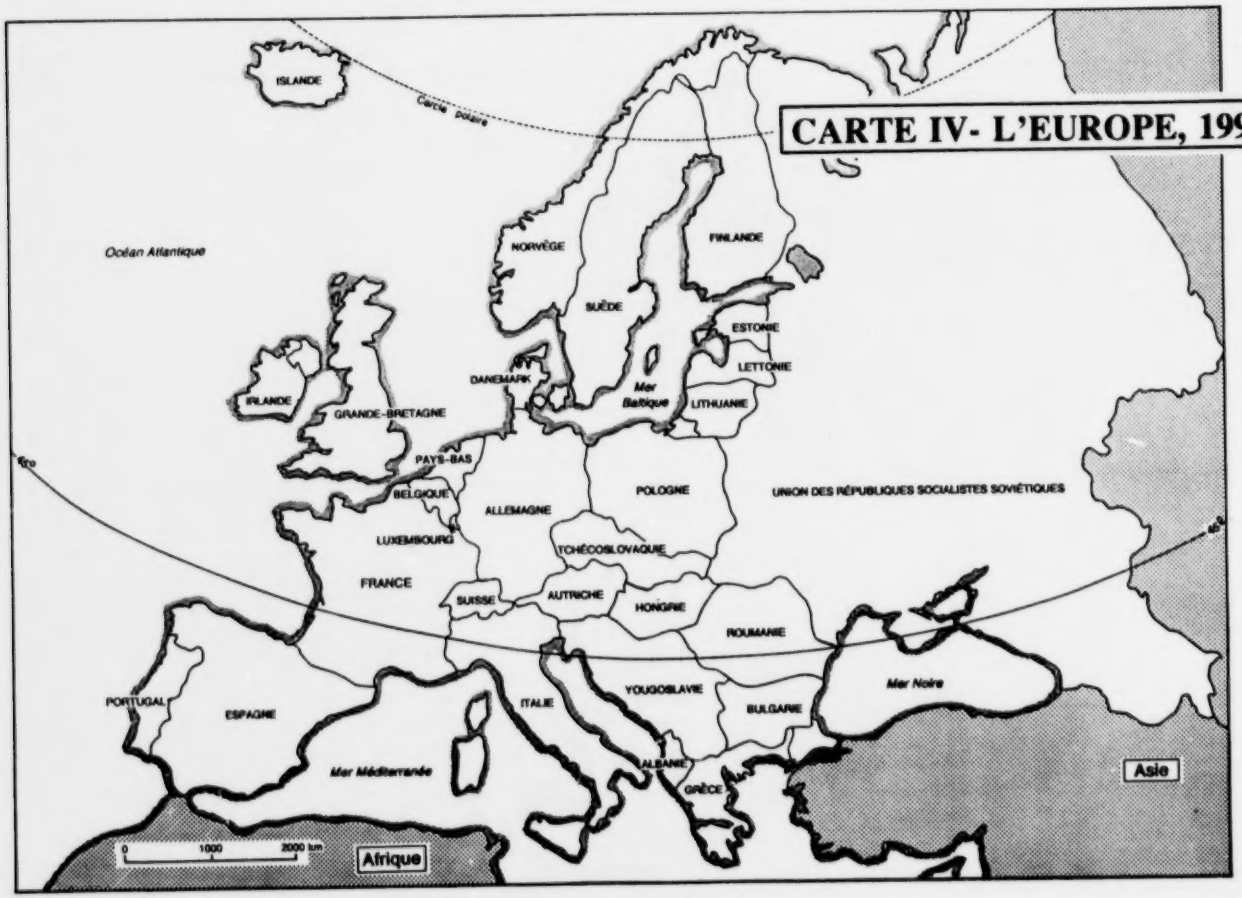

CARTE V- L'EUROPE, 1992
ISLANDE
Cercle polaire
Océan Atlantique
NORVÈGE
FINLANDE
SUÈDE
ESTONIE
FÉDÉRATION DE RUSSIE
LETTONIE
DANEMARK
Mer Baltique
LITHUANIE
IRLANDE
GRANDE-BRETAGNE
BIÉLORUSSIE
PAYS-BAS
POLOGNE
BELGIQUE
ALLEMAGNE
LUXEMBOURG
UKRAINE
FRANCE
SUISSE
AUTRICHE
HONGRIE
MOLDAVIE
ROUMANIE
Mer Noire
ITALIE
BULGARIE
PORTUGAL
ESPAGNE
ALBANIE
GRÈCE
Mer Méditerranée
Asie
Afrique
0
1000
2000 km

CARTE VI- LA COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS (CEI)

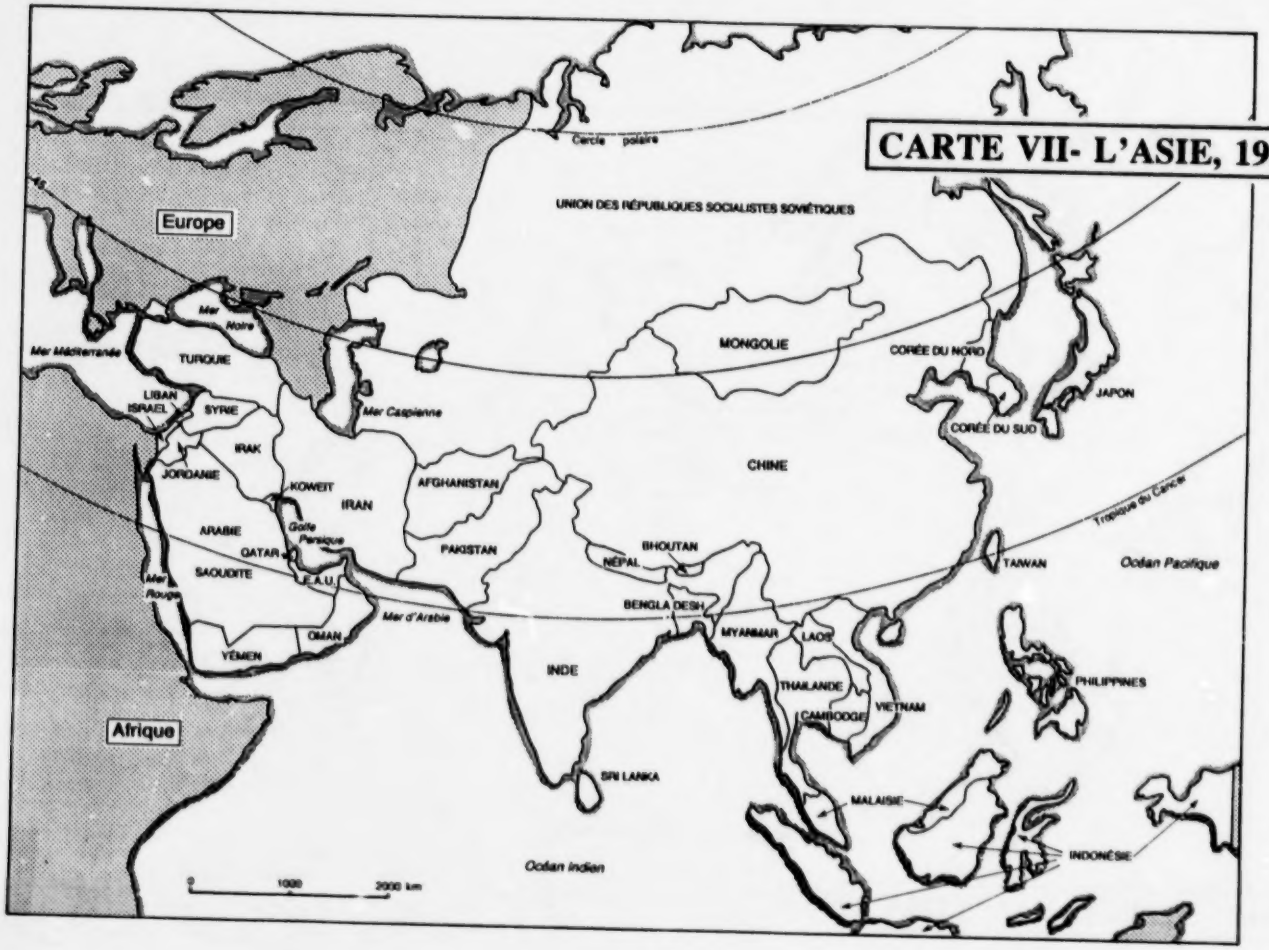
CARTE VII- L'ASIE, 1991
Cercle polaire
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES
Europe
Mer Noire
Mer Méditerranée
TURQUIE
MONGOLIE
CORÉE DU NORD
JAPON
LIBAN
ISRAEL
SYRIE
Mer Caspienne
CORÉE DU SUD
IRAK
CHINE
JORDANIE
KOWEIT
AFGHANISTAN
IRAN
Tropique du Cancer
ARABIE
Golfe Persique
PAKISTAN
BHOUTAN
NÉPAL
QATAR
TAIWAN
Océan Pacifique
SAOUDITE
Mer Rouge
E.A.U.
BENGLA DESH
Mer d'Arabie
MYANMAR
LAOS
OMAN
YÉMEN
INDE
THAILANDE
PHILIPPINES
VIETNAM
CAMBODGE
Afrique
SRI LANKA
MALAISIE
INDONÉSIE
Océan Indien
0
1000
2000 km

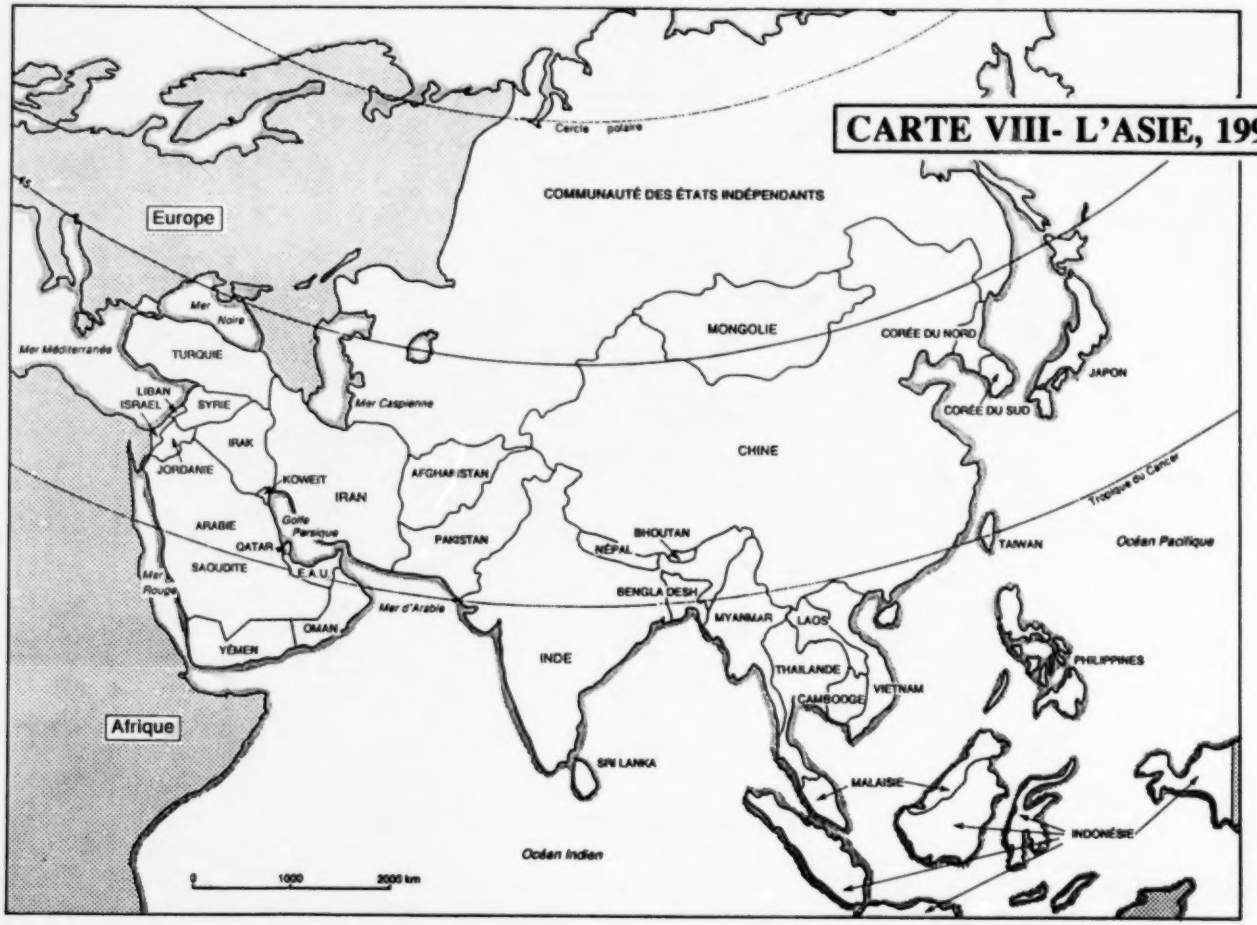
CARTE VIII- L'ASIE, 1992
Cercle polaire
COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS
Europe
Mer Noire
Mer Méditerranée
TURQUIE
MONGOLIE
CORÉE DU NORD
JAPON
LIBAN
ISRAEL
SYRIE
Mer Caspienne
CORÉE DU SUD
IRAK
CHINE
JORDANIE
KOWEIT
AFGHANISTAN
IRAN
Tropique du Cancer
ARABIE
Golfe Persique
BHOUTAN
NEPAL
TAIWAN
Océan Pacifique
QATAR
PAKISTAN
Mer Rouge
SAOUDITE
E.A.U.
BENGLA DESH
Mer d'Arabie
MYANMAR
LAOS
OMAN
YÉMEN
INDE
PHILIPPINES
THAILANDE
VIETNAM
CAMBODGE
Afrique
SRI LANKA
MALAISIE
INDONÉSIE
Océan Indien
0
1000
2000 km

CARTE IX - L'AFRIQUE

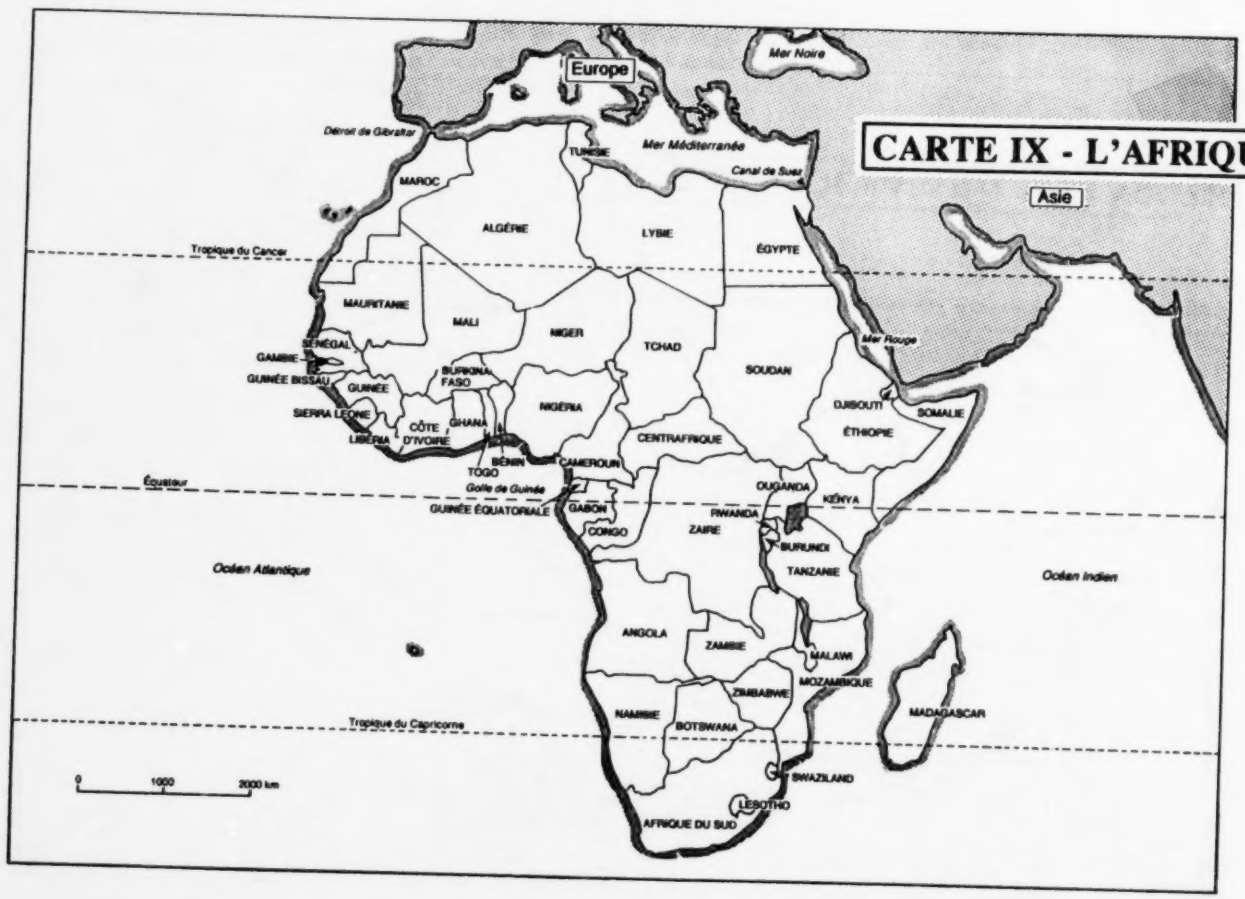

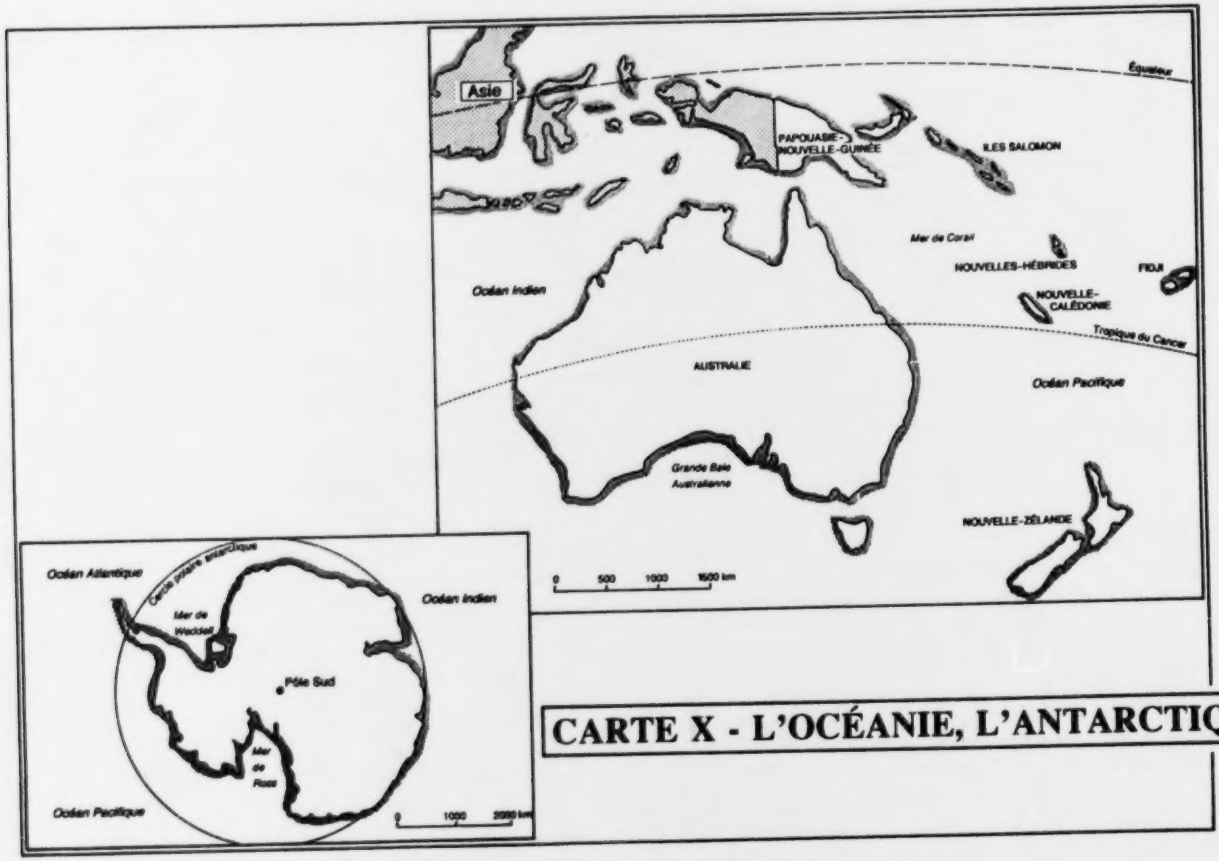

CARTE X - L'OCÉANIE, L'ANTARCTIQUE

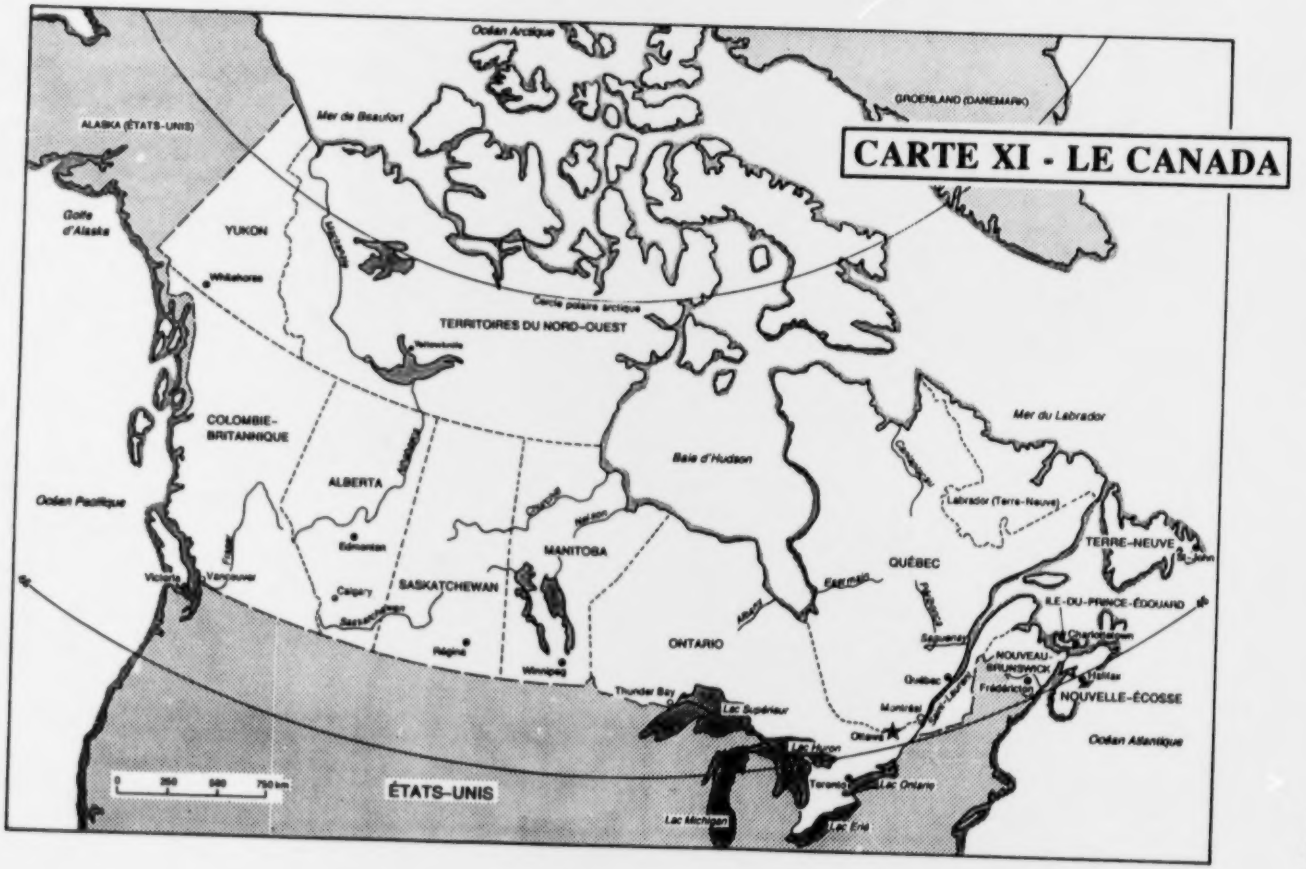
CARTE XI - LE CANADA
Océan Arctique
Mer de Beaufort
GROENLAND (DANEMARK)
ALASKA (ÉTATS-UNIS)
Golfe d'Alaska
YUKON
Whitehorse
Cercle polaire arctique
TERRITOIRES DU NORD-OUEST
Yellowknife
Mer du Labrador
COLOMBIE-BRITANNIQUE
Baie d'Hudson
Océan Pacifique
ALBERTA
Edmonton
Calgary
Victoria
Vancouver
SASKATCHEWAN
Regina
MANITOBA
Winnipeg
Labrador (Terre-Neuve)
TERRE-NEUVE
St. John's
QUÉBEC
ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD
Charlottetown
ONTARIO
Thunder Bay
Lac Supérieur
Sept-Îles
Québec
NOUVEAU-BRUNSWICK
Fredericton
Halifax
NOUVELLE-ÉCOSSE
Montréal
Ottawa
Lac Huron
Océan Atlantique
Toronto
Lac Ontario
Lac Michigan
Lac Érié
ÉTATS-UNIS
0 250 500 750 km

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS AYANT MARQUÉ LA SCÈNE INTERNATIONALE DEPUIS 1945

1945

- Fin de la Deuxième Guerre mondiale (en mai, capitulation de l'Allemagne hitlérienne; en septembre, capitulation du Japon).
- Conférence de Yalta (URSS) du 4 au 11 février, réunissant Churchill (G.-B.), Staline (URSS) et Roosevelt (É.-U.). Les trois Grands s'entendent sur les modalités de l'après-guerre.
- Constitution de la Ligue arabe (22 mars).
- Signature, le 26 juin, à San Francisco, de la charte créant l'Organisation des Nations Unies (ONU).
- Explosion de la première bombe atomique larguée sur Hiroshima, en août, par les États-Unis. La bombe fait plus de 100 000 victimes (chiffre qui ne tient pas compte des personnes décédées par la suite, des effets des radiations) et détruit 67 p. 100 de la ville. Malgré la capitulation du Japon le lendemain, les États-Unis lâchent une deuxième bombe le 9 août sur Nagasaki.

1948

- Signature, le 30 avril, à Bogota (Colombie), de la charte instituant l'Organisation des États américains (OEA).
- Création, le 16 avril, de l'Organisation européenne de coopération économique (OECE).
- Proclamation de l'État d'Israël (14 mai); première guerre du conflit israélo-arabe.
- Adoption à l'ONU de la Déclaration universelle des droits de l'homme (10 décembre).

1949

- Établissement du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) ou de son appellation anglaise, COMECON*, à Moscou (25 janvier).

---

* Nous utiliserons dans le texte l'appellation anglaise COMECON.

- Signature, le 4 avril, à Washington, du traité créant l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

- Création de la République fédérale d'Allemagne (RFA) (8 mai).

- Proclamation de la République populaire de Chine (1er octobre).

- Création de la République démocratique allemande (RDA) (7 octobre).

- Fin du monopole américain de l'arme atomique. L'URSS possède à son tour la bombe A (14 juillet).

1950 - Intervention américaine en Corée (27 juin).

1952 - Envoi, par les États-Unis, de la première bombe à hydrogène (bombe H), le 1er novembre.

1953 - Mort de Joseph Staline (5 mars).

- L'URSS se dote, à l'été, de la bombe H.

1954 - Conférence afro-asiatique à Bandoung (Indonésie), du 18 au 24 avril, devant mener à la formation du mouvement des non-alignés.

- Signature du Pacte de Varsovie (14 mai), l'équivalent de l'OTAN pour l'URSS et les pays de l'Europe de l'Est.

1957 - Signature du Traité de Rome fondant la Communauté économique européenne (CEE) (25 mars).

1958 - Premier satellite lancé en orbite autour de la terre : le Spoutnik 1 (4 octobre).

1959 - Révolution cubaine; prise du pouvoir par Fidel Castro (8 janvier).

1960 - Création de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (14 décembre).

1961 - Invasion de Cuba visant à renverser le régime de Castro (coup de la baie des Cochons, 17 au 20 avril).

- Construction du mur de Berlin dans la nuit du 12 août.

- Conférence à Belgrade (Yougoslavie) des pays non alignés (1er au 6 septembre).

1962 - Crise des missiles à Cuba (22 au 28 octobre).

1963 - Création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba (Éthiopie) (25 mai).

- Signature à Moscou du *Traité sur la limitation des essais nucléaires* (5 août).

- Assassinat de John F. Kennedy, président des États-Unis (22 novembre).

1965 - Début de l'intervention américaine au Viêt-nam (6 février).

1966 - La France se retire du commandement militaire de l'OTAN (31 mars).

1967 - Guerre des Six Jours, troisième affrontement du conflit israélo-arabe (5 au 10 juin).

- Explosion de la première bombe à hydrogène de la Chine (17 juin).

1968 - Début, à Paris, des pourparlers de paix sur la guerre du Viêt-nam (13 mai).

- Adoption, par l'Assemblée générale de l'ONU, du *Traité de non-prolifération des armes nucléaires* (4 juin).

- Printemps de Prague : invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes du Pacte de Varsovie (20 au 21 août).

- Explosion de la première bombe à hydrogène de la France (25 août).

1969 - Début des négociations sur la limitation des armes stratégiques (SALT) entre les États-Unis et l'URSS (17 novembre au 22 décembre).

1971 - Signature, à Londres, du traité interdisant les essais nucléaires sous-marins par les États-Unis, l'URSS et 67 autres pays. La France et la Chine refusent de le ratifier (11 février).

- Admission de la Chine populaire à l'ONU (25 octobre).

- Annonce par le président des États-Unis, Richard Nixon, de la fin de l'offensive américaine au Viêt-nam (12 novembre).

1972 - Signature de l'accord SALT 1 portant sur la limitation des systèmes antimissiles balistiques et des armements offensifs (26 mai).

1973 - Signature des accords de Paris mettant fin à la guerre du Viêt-nam le 27 janvier. Les dernières troupes de l'armée de terre américaine quittent le Viêt-nam le 29 mars.

- Coup d'État conduit par le général Augusto Pinochet au Chili et renversement du gouvernement marxiste élu de Salvador Allende (11 septembre).

- Guerre du Yom Kippour, quatrième affrontement du conflit israélo-arabe (6 au 22 octobre).

- Début de l'embargo pétrolier par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) contre les États-Unis et certains pays occidentaux (17 octobre). Il s'ensuit une grave récession économique dans la plupart des pays industrialisés.

1975 - Signature de la première *Convention de Lomé* (au Togo) entre les neuf pays membres de la Communauté économique européenne (CEE) et les 35 pays de l'ACP (États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) (28 février).

- Conclusion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) à Helsinki, en Finlande (1er août).

1976 - En Chine populaire (Taïwan), mort de Mao Tsê-tung (9 septembre).

1977 - Fin de la Conférence sur la coopération économique internationale pour un dialogue Nord-Sud, dite «Conférence de Paris», le 30 mai.

1978 - Coup d'État communiste en Afghanistan.

1979 - Établissement des relations diplomatiques entre la Chine populaire et les États-Unis (1er janvier).

- En Iran, départ du shah, retour de l'ayatollah Khomeiny et triomphe de la révolution islamique (février).

- Signature, à Washington, du traité de paix (accords de Camp David) entre Israël et l'Égypte (26 mars).

- Victoire de la révolution sandiniste au Nicaragua (17 juillet).

- Début de l'intervention soviétique en Afghanistan (27 décembre).

1980 - Déclenchement de la guerre entre l'Irak et l'Iran qui va durer huit ans (22 septembre).

- Élection de Ronald Reagan à la présidence des États-Unis (4 novembre).

1981 - Proclamation de l'état de guerre en Pologne; imposition de la loi martiale (13 décembre).

1982 - Début de la guerre des Malouines (ou Falkland) entre la Grande-Bretagne et l'Argentine (du 2 avril au 15 juillet).

- Cinquième guerre du conflit israélo-arabe : Israël envahit le Liban; c'est l'opération «Paix en Galilée» (6 juin).

- Abolition de la loi martiale en Pologne (18 décembre).

- Décès du secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, Léonide Brejnev (le 10 novembre), qui est remplacé par Iouri Andropov.

1983 - Intervention militaire des États-Unis à l'île de Grenade (25 octobre).

- Annonce, le 28 décembre, par les États-Unis de leur retrait de l'UNESCO à partir du 1er janvier 1985.

1984 - Décès de Iouri Andropov, auquel succède Constantin Tchernenko (9 février).

- Reprise des négociations sur le contrôle des armements entre les États-Unis et l'URSS (22 novembre).

- Assassinat de la première ministre de l'Inde, Indira Gandhi (31 novembre).

1985 - Décès de Constantin Tchernenko. Mikhaïl Gorbatchev est élu à la tête du Parti communiste soviétique (10 mars).

- Application, par les États-Unis, de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud (5 juin).

- Premier sommet Reagan-Gorbatchev à Genève (19 au 21 novembre).

1986

- Entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE (1er janvier).

- En Haïti, exil du président Jean-Claude Duvalier (7 février).

- Ouverture du premier Sommet de la Francophonie à Paris. Au total, 42 États ou communautés de langue française y participent (17 février).

- Signature de *l'Acte unique européen*, conduisant à la réalisation du grand marché «Europe 92» et au renforcement de la CEE (17 février).

- Aux Philippines, exil du président Ferdinand Marcos et élection de Cory Aquino (25 février).

- Explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl (Ukraine, en URSS) le 25 avril.

- Tenue d'une séance spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur les problèmes de développement de l'Afrique (27 mai).

- Échec de la rencontre Reagan-Gorbatchev à Reykjavik (Islande) tenue les 11 et 12 octobre.

1987

- Clôture de la 7e Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève (3 août).

- Plan de paix pour l'Amérique centrale adopté par les chefs d'État des pays intéressés (7 août).

- Signature du *Traité FNI* (forces nucléaires intermédiaires) entre les États-Unis et l'URSS sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire basées en Europe (8 décembre).

- Début de l'*Intifada* (9 décembre) : violentes manifestations des Palestiniens dans les territoires occupés par Israël depuis 1967 (bande de Gaza et Cisjordanie).

1988

- Réunion, à Londres, des représentants de 148 pays au sujet du SIDA (26 au 28 janvier).

- Annonce par Gorbatchev du retrait prochain des troupes soviétiques postées en Afghanistan (8 février).

- Application, par les États-Unis, de sanctions économiques contre Panama (11 mars).

- Accord, conclu à Genève, entre les gouvernements soviétique, américain, afghan et pakistanais sur le retrait des troupes soviétiques postées en Afghanistan (14 avril).

- Accord de cessez-le-feu au Nicaragua avec la Contra (23 mars).

- Annonce, par le Viêt-nam, du retrait de la moitié de son contingent militaire au Cambodge avant la fin de 1988 (25 mars).

- Quatrième sommet Reagan-Gorbatchev à Moscou (29 mai).

- Fin de la guerre entre l'Irak et l'Iran (20 août). Des négociations de paix commencent à Genève le 25 août.

- Défaite, au Chili, du général Pinochet à la suite d'un plébiscite (54,7 p. 100 de non) (5 octobre).

- Signature, à l'ONU, par l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba, de traités sur le retrait des troupes cubaines postées en Angola et sur l'accession à l'indépendance de la Namibie (22 décembre).

1989

- Les dernières troupes soviétiques quittent l'Afghanistan (15 février).

- Victoire du mouvement Solidarité aux élections législatives en Pologne (4 juin).

- Massacre de la place T'ien an Men, à Pékin, qui marque l'arrêt de la démocratisation de la Chine (4 juin).

- Les dernières troupes vietnamiennes quittent le Cambodge (26 septembre).

- Chute du mur de Berlin (9 novembre).

- Les États-Unis envahissent Panama pour renverser le général Noriega (20 décembre).

1990

- En Afrique du Sud, Nelson Mandela est libéré après 27 ans de détention (11 février).

- La Lituanie, l'Estonie et la Lettonie (républiques d'URSS) proclament leur indépendance (mars à mai).

- En URSS, abrogation du rôle dirigeant du Parti (13 mars) et élection (le 15 mars) de Gorbatchev comme président pour un mandat de cinq ans.

- La Namibie accède à l'indépendance (21 mars).

- Élection de Boris Eltsine à la présidence du Parlement de Russie (29 mai).

- Proclamation de souveraineté de la République de Russie (11 juin).

- L'Irak envahit le Koweit (2 août).

- Réunification politique de l'Allemagne (3 octobre).

- Élection de Jean-Bertrand Aristide à la présidence d'Haïti.

- Les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie mettent officiellement fin à la guerre froide en signant un traité sur la réduction des armes conventionnelles en Europe (19 décembre).

- Le Conseil de sécurité de l'ONU autorise le recours à la force contre l'Irak (29 décembre).

1991

- En Haïti, coup d'État avorté de l'ex-ministre de Jean-Claude Duvalier, Roger Lafontant, contre le président élu Jean-Bertrand Aristide (6 janvier).

- Guerre du golfe Persique (15 janvier au 28 février).

- Inauguration le 15 avril, à Londres, de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) dont les objectifs sont de favoriser la transition des pays d'Europe de l'Est vers l'économie de marché.

- Décision des pays de Pacte Andin (Bolivie, Colombie, Équateur, Pérou, Vénézuela) d'instaurer le libre-échange le 1er janvier 1992 (18 mai).

- En Inde, assassinat de Rajiv Gandhi, premier ministre sortant, pendant la campagne électorale (21 mai).

- Signature d'un accord de cessez-le-feu en Angola entre le président Dos Santos et Jonas Savimbi, chef de L'UNITA (31 mai).

- Proclamation d'indépendance des républiques yougoslaves de Croatie et de Slovénie (25 juin). Début de la guerre civile entre Serbes et Croates.

- Dissolution du COMECON (28 juin).

- Dissolution du Pacte de Varsovie (1er juillet).

- En URSS, putsch contre Michaël Gorbatchev, le 19 août, mené par les conservateurs du PCVS et dont l'effet est d'affaiblir encore davantage le pouvoir central en URSS. Le putsch échoue après trois jours et est suivi de la démission de Gorbatchev, le 24 août, du poste de secrétaire général.

- Coup d'État en Haïti contre le président Jean-Bertrand Aristide le 30 septembre. Dès le 8 octobre, l'OEA décrète un embargo contre Haïti.

- Ouverture de la conférence de Madrid sur la paix au Proche-Orient, réunissant Israël, la Jordanie, la Syrie, l'Égypte (31 octobre).

- Nomination de Boutros Boutros-Ghali au poste de Secrétaire général de l'ONU (29 novembre).

- Déclaration d'indépendance de l'Ukraine (1er décembre).

- Fin de l'URSS, le 31 décembre 1991 et naissance de la Communauté des États indépendants, CEI, le 1er janvier 1992.

Nous vous invitons à consulter la publication *L'État du monde*, annuaire économique et géopolitique mondial, éditions La découverte et éditions du Boréal. Cette publication est disponible annuellement dans les librairies.

LES PRINCIPAUX SIGLES

ABM	:	(Anti-ballistic missile) missile anti-missile balistique
ACCT	:	Agence de coopération culturelle et technique
ACDI	:	Agence canadienne de développement international
ACP	:	États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AID	:	Agence internationale pour le développement
AIEA	:	Agence internationale de l'énergie atomique
ANZUS	:	Pacte entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis
BERD	:	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
CAD	:	Comité d'aide au développement
CEE	:	Communauté économique européenne
CEI	:	Communauté des États indépendants
CENTO	:	(Central Treaty Organization) Organisation du traité central
CIA	:	Central Intelligence Agency
CIJ	:	Cour internationale de Justice
COMECON	:	Conseil d'assistance économique mutuelle
CNUCED	:	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CSCE	:	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
FMI	:	Fonds monétaire international
FNI	:	Forces nucléaires intermédiaires
GATT	:	(General Agreement on Tariffs and Trade) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

ICBM	:	(Intercontinental ballistic missile) Missile balistique intercontinental
IDS	:	Initiative de défense stratégique
MAD	:	(Mutual Assured Destruction) Destruction mutuelle assurée
MPLA	:	Mouvement populaire de libération de l'Angola
NOEI	:	Nouvel ordre économique international
NOMIC	:	Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication
NORAD	:	(North American Aerospace Defence Command) Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord
OACI	:	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	:	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	:	Organisation des États américains
OECE	:	Organisation européenne de coopération économique
OIT	:	Organisation internationale du Travail
OMM	:	Organisation météorologique mondiale
OMPI	:	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	:	Organisation mondiale de la santé
ONG	:	Organisation non gouvernementale
ONU	:	Organisation des Nations Unies
ONUDI	:	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
OPEP	:	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OTAN	:	Organisation du traité de l'Atlantique Nord
OTASE	:	Organisation du traité de défense collective de l'Asie du Sud-Est
OUA	:	Organisation de l'unité africaine

RDA	:	République démocratique allemande
RFA	:	République fédérale d'Allemagne
SALT	:	(Strategic Arms Limitation Talks) Négociations sur la limitation des armes stratégiques
SEE	:	Société pour l'expansion des exportations
SFI	:	Société financière internationale
START	:	(Strategic Arms Reduction Talks) Pourparlers sur la réduction des armements stratégiques
UIT	:	Union internationale des télécommunications
UNESCO	:	Organisation des Nations Unions pour l'éducation, la science et la culture
UNITA	:	Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola
UPU	:	Union postale universelle
URSS	:	Union des Républiques socialistes soviétiques

PRÉSENTATION

Au cours de notre étude sur l'état des relations internationales, nous serons guidés par des spécialistes. Permettez-nous de vous les présenter :

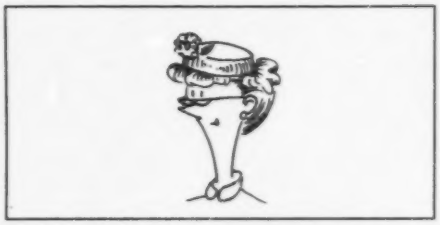

MADAME ROSEMONDE
Spécialiste des organisations internationales

MADAME STRATÉGO
Spécialiste des questions stratégiques

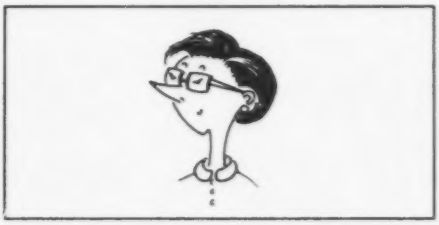

MADAME SYSTÉMIK
Spécialiste des systèmes politiques

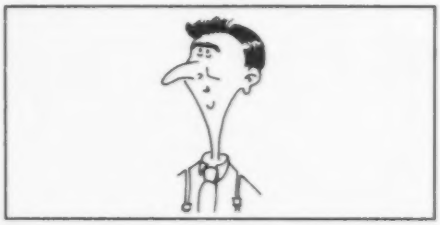

MONSIEUR MÉGRICHON
Spécialiste du sous-développement

MONSIEUR OTTOLENTE
Spécialiste des régimes politiques

MONSIEUR JANUS
Spécialiste des idées politiques

DEUXIÈME SECTION

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF TERMINAL 1. **Décrire les fondements et la nature des relations internationales.**

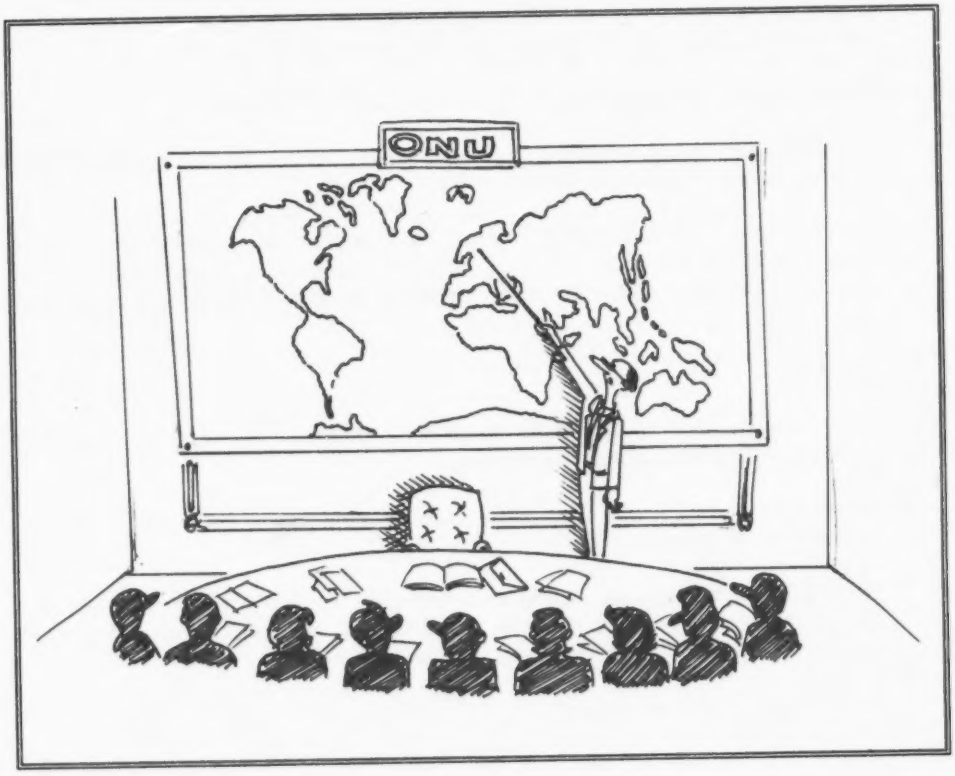

New-York, siège de l'Organisation des Nations Unies. Dans un bureau du Secrétariat général, un haut fonctionnaire s'adresse à un groupe de spécialistes des questions internationales.

— Mesdames, messieurs, vous savez que les changements survenus sur la planète bouleversent nos façons de voir et de faire les relations internationales. C'est pourquoi le Secrétaire général de l'ONU m'a chargé de lui faire parvenir un rapport qui trace un portrait de la situation. Aussi est-ce à cette fin que vous avez été nommés membres de la Commission mondiale sur l'état des relations internationales. En tant que spécialistes, vous devrez donc étudier, chacun dans votre domaine, les nouveaux rapports qui se dessinent dans le monde. Avant que nous nous quittions, messieurs et mesdames les commissaires, avez-vous des questions sur le mandat qui vous est confié?

Une spécialiste des questions stratégiques, M^me^ Stratégo, demande la parole :

— Le mandat que vous nous donnez est très vaste. J'aimerais que vous nous précisiez quels sujets nous devons privilégier dans notre étude.

— Votre question est très pertinente, madame. Le Secrétaire général attend que vous lui produisiez un rapport qui décrive les fondements des relations internationales et qui explique le contexte politique en tenant compte de la diversité des systèmes politiques dans le monde.

— Est-ce tout?

— Non. Nous vous demandons aussi de faire le point, en dernier lieu, sur ce qui caractérise à l'heure actuelle les relations internationales.

— Je vois. Mais comment mes collègues et moi devons-nous aborder ces sujets? Avez-vous un plan d'étude à nous proposer?

— Non, là-dessus le Secrétaire général a été très clair. Il vous appartient, en tant que spécialistes, de déterminer votre plan de travail. À vous de décider du contenu de votre rapport. Est-ce que cela répond à votre question madame?

— Parfaitement, je vous remercie.

— Y a-t-il d'autres questions? Non? Eh bien, dans ce cas, je crois que nous pouvons lever l'assemblée. Avant de vous quitter, je tiens à vous souhaiter mesdames, messieurs, un travail agréable et fructueux. Nous nous reverrons bientôt.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1

Décrire les fondements des relations internationales.

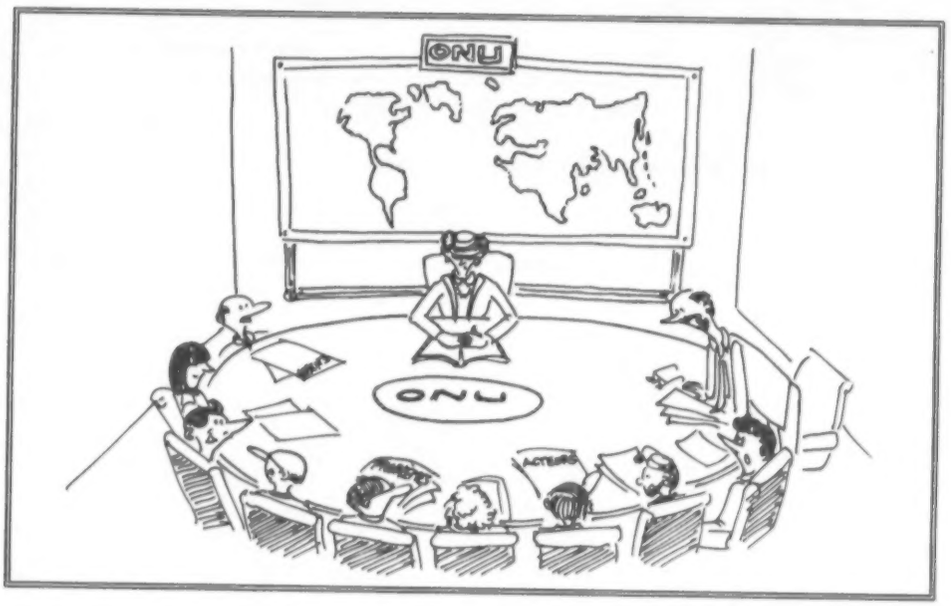

OBJECTIF TERMINAL 1.

Décrire les fondements et la nature des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1

Décrire les fondements des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

Une fois l'assemblée terminée, les membres de la Commission mondiale sur l'état des relations internationales se réunirent pour discuter du plan d'étude à adopter.

— Je crois, dit M^me^ Rosemonde, spécialiste des organisations internationales, que nous devrions, dans un premier temps, présenter ce qui fonde les relations internationales.

— C'est une bonne façon de débuter, dit M^me^ Stratégo, la spécialiste des questions stratégiques. Penchons-nous d'abord sur ce qui définit les relations internationales. Comme cela, nous pourrons déterminer quels sont les principaux acteurs des relations internationales et mieux faire comprendre ensuite les principales caractéristiques de la scène mondiale.

— Je suis d'accord, reprit M. Mégrichon, spécialiste des questions du sous-développement. Aussi, pour faire suite à votre idée, je propose que nous abordions les instruments des relations internationales. Ainsi, nous pourrions répondre à cette question: comment les États conduisent-ils leur politique internationale et par quels moyens établit-on des relations internationales?

— Il me semble que nous sommes tous d'accord sur ce qui devrait faire l'objet immédiat de notre travail. Alors ne tardons plus, chers collègues. Mettons-nous tout de suite au travail. Nous pourrons nous réunir à nouveau une fois que nous aurons terminé cette première partie de notre rapport.

DÉFINITION ET CARACTÉRISTIQUES

DÉFINITION

Vous avez souvent l'occasion d'entendre parler d'événements qui se déroulent un peu partout dans le monde. Que ce soit à la télévision, à la radio ou dans les journaux, l'actualité internationale est omniprésente. Quotidiennement, les médias nous rapportent des nouvelles qui font état d'accords conclus entre pays ou de conflits de toute nature.

On peut avoir l'impression que tous ces événements ne nous touchent guère parce qu'ils se déroulent loin de nous, à l'extérieur du Canada, dans des pays «étrangers». Ils nous semblent en quelque sorte très éloignés de nos propres préoccupations et peu susceptibles de nous toucher dans notre vie quotidienne.

Pourtant, ces événements influencent directement ou indirectement le système politique dans lequel nous vivons et peuvent parfois avoir des répercussions immédiates sur notre mode de vie. Ainsi, il a suffi que des pays producteurs de pétrole décident, en 1973, d'augmenter le prix du baril de pétrole pour provoquer une «crise de l'énergie» qui, chez nous, s'est traduite par une récession économique qui a engendré des milliers de pertes d'emploi. Mais, à bien y penser, une augmentation du prix du pétrole, qu'elle soit décrétée par les pays producteurs ou provoquée par une crise internationale au Moyen-Orient, ne se reflète-t-elle pas aussitôt sur le budget de chacun?

Que dire aussi d'une guerre entre deux ÉTATS avec lesquels le Canada entretient des relations commerciales? Dans tous les cas, le règlement politique du conflit sera la seule garantie d'un retour à la paix et, conséquemment, du rétablissement des échanges commerciaux entre le Canada et ces pays.

Nous pouvons parler également de la question du désarmement, qui nous concerne bien évidemment, puisqu'il en va de la survie de l'humanité. Nous pourrions dire la même chose des problèmes environnementaux, comme les pluies acides, les trous dans la couche d'ozone et le réchauffement de l'atmosphère, qui sont des menaces à la survie de la planète.

Pensons également au problème du sous-développement, qui oblige les pays riches, pour des raisons tant humanitaires qu'économiques, à venir en aide aux pays les plus démunis. Vous avez peut-être déjà participé vous-même à une campagne de financement pour venir en aide à des peuples qui souffrent de la famine.

1.1 EXERCICE 1

En lisant un journal, relevez trois événements ou questions d'actualité qui vous semblent appartenir au domaine des relations internationales.

_____

_____

_____

1.1 EXERCICE 2

Selon vous, est-il possible pour le Canada et le Québec de prendre des décisions politiques et économiques qui touchent leurs populations sans prendre en considération ce qui se passe sur le plan international? Commentez votre réponse.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Vous voyez, les exemples ne manquent pas pour illustrer le fait que des événements qui, de prime abord, peuvent paraître extérieurs ou étrangers à ce qui se passe chez nous, nous concernent tous, à des degrés divers.

L'étude des relations internationales ne peut être limitée à l'étude des faits qui se produisent à l'extérieur du Canada et du Québec. En abordant cette étude, il faut considérer que ces faits ne sont pas isolés et qu'ils ne touchent généralement pas qu'un seul pays. Il faut voir qu'ils amènent les gouvernements à entrer en relation les uns avec les autres afin de trouver des solutions à des problèmes qui, le plus souvent, débordent le cadre national.

En somme, l'étude des relations internationales comprend l'étude des divers rapports qu'entretiennent entre eux les acteurs de la scène internationale. Ces rapports sont surtout d'ordre politique, économique, militaire et culturel. Enfin, selon le contexte international, les acteurs de la scène internationale entretiendront des rapports soit de coopération, soit de confrontation.

Quant à ces acteurs de la scène internationale, ce sont principalement les États, mais aussi les organisations et les forces internationales parmi lesquelles on compte, entre autres, les entreprises multinationales et les organismes privés à vocation internationale.

Nous aborderons un peu plus loin la notion d'acteurs en relations internationales. Pour l'instant, il est nécessaire de se pencher sur les caractéristiques des relations internationales.

1.1 EXERCICE 3

Donnez une définition de l'expression «relations internationales».

_____

_____

_____

_____

_____

_____

CARACTÉRISTIQUES

L'une des premières caractéristiques des relations internationales peut être résumée par l'observation suivante: il ne se trouve pas sur la scène internationale de gouvernement mondial qui, au même titre qu'un gouvernement national, détiendrait le pouvoir de faire régner l'ordre et la justice dans les relations INTERÉTATIQUES.

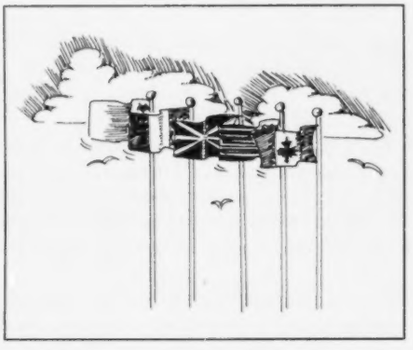

C'est là, en effet, une des caractéristiques les plus importantes des relations internationales. Il importe de bien la saisir.

L'absence de gouvernement mondial signifie en quelque sorte que les États sont libres de mener comme ils l'entendent leurs relations sur la scène internationale. Étant SOUVERAINS, ils ne sont pas soumis au respect des lois comme le sont les citoyennes et les citoyens de n'importe quel État. On entend dire souvent que l'absence d'une autorité politique mondiale est cause de désordre dans les relations internationales. Ce désordre serait même une forme d'anarchie, puisque les États, en raison de leur souveraineté, n'admettent pas l'idée d'un pouvoir politique qui leur serait supérieur.

En fait, cette anarchie dans les relations internationales ne laisserait place qu'à une seule loi, la loi de la jungle, où le plus fort l'emporte sur le plus faible. Les rapports entre les nations ne reposeraient donc que sur la force et dégénéreraient presque toujours en des conflits violents. En somme, l'ordre dans les relations internationales n'existerait que par la domination d'un ou de plusieurs États qui imposeraient leurs lois aux États vaincus et leur dicteraient leur conduite dans les affaires internationales.

Si tel est le cas, doit-on conclure qu'il règne dans les relations internationales un désordre tel que toute forme de coopération entre les États est impossible ou illusoire?

Vous comprendrez qu'il est excessif de prétendre que seule l'anarchie caractérise l'état actuel des relations internationales. En effet, comment expliquer alors l'aide apportée par les États les plus riches aux pays les plus pauvres? Comment expliquer que des États se réunissent au sein d'organisations afin d'harmoniser leurs relations?

Nous pouvons dire que la seconde caractéristique des relations internationales, tout aussi fondamentale que la première, est la volonté de coopération et de collaboration entre les États. On observe en effet que les États cherchent à se regrouper et à unir leurs efforts soit parce qu'ils partagent une idéologie ou des valeurs communes, soit que leurs intérêts immédiats (économiques, politiques ou culturels) se rejoignent.

La réunion d'États au sein d'organisations internationales, la formation d'alliances ou l'aide internationale sont des exemples de l'effort de solidarité et de la reconnaissance d'intérêts communs entre États. Cet aspect nuance donc l'idée de relations internationales avant tout marquées par l'anarchie et la loi du plus fort.

En d'autres mots, l'état des relations internationales actuelles est à la fois constitué de rapports de coopération et de rapports conflictuels. Si les risques de conflit demeurent et que le recours à la force est encore au nombre des moyens dont disposent les États pour défendre leurs intérêts nationaux, il ne faut pas minimiser l'importance de la recherche commune d'instruments qui favorisent le rapprochement des peuples. Une organisation internationale comme les Nations Unies (ONU) est un bel exemple de cette volonté des États de coordonner leurs relations.

Nous dirons donc que l'anarchie est une caractéristique des relations internationales, en ajoutant que la solidarité en est une autre, puisque les relations entre États sont de plus en plus marquées par la complexité et l'interdépendance.

Nous pouvons conclure qu'il existe une communauté internationale, dont les membres, les États, ont des intérêts et des objectifs qui souvent s'opposent. Si cette division est réelle et qu'elle donne lieu à des affrontements violents, il est aussi vrai que les États, de plus en plus, cherchent à coopérer afin de minimiser les risques de conflits.

1.1 EXERCICE 4

Donnez les deux caractéristiques principales des relations internationales.

1.1 EXERCICE 5

Donnez des exemples qui illustrent la coopération entre les États.

LES ACTEURS

Qu'elles soient faites de coopération ou de conflit, les relations internationales mettent en scène différents acteurs. C'est par cette expression que l'on désigne les États, les organisations internationales et les forces internationales. Nous verrons un à un chacun de ces acteurs suivant leur ordre d'importance.

LES ÉTATS

Les quelque 170 États du monde sont, en principe, souverains. En affirmant leur indépendance et leur souveraineté, les États signifient qu'ils n'ont pas à accepter ni à subir l'ingérence d'autres États dans leurs affaires intérieures ou dans leur politique internationale. Cela veut donc dire qu'un État peut décider de sa politique interne et traiter, selon sa volonté, avec des partenaires politiques ou économiques de son choix sans que d'autres États lui imposent une ligne de conduite.

Cela veut dire aussi que les États ont tous les mêmes droits et les mêmes obligations à l'égard de la communauté internationale. Cependant, ces droits et obligations n'existent que grâce au consentement des États.

En posant le principe de la souveraineté des États, on sous-entend que les États sont égaux entre eux. Ainsi, un État, si petit et si faible soit-il, disposera à l'ONU d'une voix, tout comme un État grand et puissant.

Mais dans les faits, nous savons que les États sont moins libres d'agir que ne le suppose le principe de la souveraineté. De fait, l'égalité de principe ne se vérifie que très rarement dans la pratique des relations internationales.

Pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que les États, comme acteurs principaux des relations internationales, ont un poids politique qui varie en fonction, entre autres, de leur puissance militaire, de leur position géographique, de leur développement économique, de leur démographie ou de leurs alliances.

Peut-on soutenir que le Canada est égal, du point de vue économique et militaire, aux États-Unis? Pareillement, que les pays d'Afrique pèsent le même poids dans la balance que les pays européens? Non, bien sûr. Vous constatez donc que les notions de souveraineté et d'égalité des États, même si elles sont respectées sur le plan de la représentation politique, méritent d'être nuancées. Nous aborderons plus loin les facteurs qui font la force ou la faiblesse des États sur la scène mondiale. Vous serez alors en mesure de mieux évaluer les rapports de force tels qu'ils se posent dans les relations internationales.

Ce qui fait que les États sont des acteurs de premier plan dans l'étude des relations internationales, c'est que l'État constitue en fait la seule entité qui soit reconnue juridiquement comme ayant des compétences dans les affaires relevant du droit international. L'État a le droit de faire des lois touchant son territoire et sa population, il a le droit de conclure des traités avec d'autres États, le droit de faire la guerre, etc.

Vous comprendrez enfin qu'il ne faut pas confondre les relations internationales et les relations interétatiques.

1.1 EXERCICE 6

A) Qu'ils soient grands ou petits, faibles ou puissants, les États sont en principe égaux. Expliquez.

_____

_____

_____

_____

B) Quels facteurs viennent nuancer le principe de l'égalité entre les États?

_____

_____

_____

_____

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Devant le besoin de développer des relations plus étroites et de bonne entente, les États ont aussi créé des instruments leur permettant d'être constamment en contact et de régler rapidement leurs différends. Ces instruments, les États les obtiennent en mettant sur pied les structures de coopération que sont les organisations internationales.

Les organisations internationales ne constituent pas un phénomène nouveau. Il existait déjà de telles organisations au début du XIX[e] siècle.

Ce n'est toutefois qu'après 1945 qu'elles se multiplient, au point qu'on les considère aujourd'hui parmi les acteurs importants dans les relations internationales.

Vous avez probablement déjà entendu parler de l'ONU, l'Organisation des Nations unies. L'ONU est une organisation internationale qui rassemble des diplomates et délégués de 175* États. Les États membres sont censés tenir compte des recommandations de l'ONU lorsqu'ils sont en conflit ou lorsqu'ils ne respectent pas les règles adoptées par l'organisation.

Il faut toutefois remarquer que l'ONU est une sorte de force morale plutôt qu'un organe doté d'un pouvoir réel. En effet, les États demeurent souverains et bien souvent l'ONU doit se contenter de condamner l'attitude répréhensible de certains États sans pouvoir intervenir efficacement pour changer des situations (par exemple, lorsqu'il y a violation des droits humains ou agression militaire d'un État contre un autre État). Nous reviendrons, lors de l'objectif terminal 3, sur le rôle de l'ONU.

Cette impuissance de l'ONU à imposer un ordre international à ses États membres n'est pas signe de son incompétence ou de son inefficacité. Cela tient en fait à la nature même des organisations internationales.

En effet, la décision d'un État de se joindre à une organisation internationale découle de son désir de collaborer avec d'autres États à la solution de problèmes internationaux : son adhésion est libre et volontaire. On serait donc tenté de croire qu'en devenant membre d'une organisation internationale, un État consent à se conformer aux décisions qui y seront prises. Ce n'est pourtant pas toujours le cas.

En adhérant à une organisation internationale, un État ne renonce pas pour autant à sa souveraineté. C'est pourquoi, en raison du fait qu'une organisation internationale n'existe que parce que des États ont choisi d'y participer, les décisions prises d'un commun accord par ses membres ne sont obligatoires que dans la mesure où les États acceptent de s'y conformer.

Rappelons que la souveraineté pose le principe qu'aucune autorité n'est supérieure à celle des États. La souveraineté des États membres est donc une limite à la portée des décisions prises dans le domaine pour lequel a été créée l'organisation internationale.

Lorsqu'un ensemble d'États forme une organisation internationale, on parle d'organisations intergouvernementales. Mentionnons qu'en plus de l'ONU, dont la vocation est universelle, il existe des organisations régionales qui regroupent des États qui veulent établir des liens particuliers dans différents domaines : militaire, géographique, économique, culturel ou idéologique.

---

* Le 2 mars 1992, l'ONU comptait 175 États membres.

Sur le plan militaire, les plus connues des organisations régionales sont l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) et le défunt Pacte de Varsovie. L'OTAN comprend le Canada et les États-Unis ainsi que plusieurs pays européens. Le Pacte de Varsovie, qui était sa contrepartie, regroupait l'URSS et les pays européens qui formaient le bloc de l'Est. Sur le plan économique, vous connaissez peut-être la CEE, la Communauté économique européenne. En somme, ces organisations régionales sont, elles aussi, d'importants acteurs sur la scène internationale.

Nous aborderons plus en détail, dans l'objectif terminal 3, les différents types d'organisations internationales ainsi que leur rôle.

1.1 EXERCICE 7

A) À quoi servent, pour les États, les organisations internationales?

_____

_____

B) Quels types de lien les États veulent-ils établir lorsqu'ils forment des organisations internationales?

_____

_____

LES FORCES INTERNATIONALES

Nous avons vu que les relations internationales sont en grande partie modelées par les États, que ce soit par leurs échanges économiques ou politiques ou à travers leur participation à des organisations internationales. Celles-ci d'ailleurs jouent un rôle dans les relations internationales, notamment parce qu'elles introduisent des formes nouvelles de coopération entre les États, qui atténuent le caractère anarchique dont nous parlions plus haut. Cependant, nous avons vu que l'action des organisations internationales gouvernementales demeure limitée par la souveraineté des États.

Mais les relations internationales ne sont pas uniquement le fait des États et des organisations internationales. D'autres acteurs y participent également, ceux qu'on nomme souvent les forces internationales parce que leur influence sur la politique nationale et internationale des États est assez grande pour modifier la conduite de ces derniers sur la scène mondiale. Contrairement à l'action des États et des organisations internationales, l'action des forces internationales sur la scène mondiale est de caractère privé. Les buts qu'elles poursuivent et les intérêts qu'elles défendent n'engagent qu'un nombre limité de personnes (et non une population entière comme c'est le cas, par exemple, quand un État déclare la guerre à un autre État). C'est dans cette perspective que nous étudierons deux de ces acteurs : les entreprises multinationales et les organismes privés à vocation internationale.

Les entreprises multinationales

On compte parmi les acteurs non étatiques les entreprises multinationales. Les multinationales sont de grandes entreprises formées de filiales réparties dans différents pays. Ainsi, plusieurs entreprises qui font des affaires au Canada et au Québec sont des filiales de multinationales dont le siège social, c'est-à-dire le centre de décision, est à l'extérieur du Canada. Vous en avez un exemple dans le secteur de l'automobile : qu'elles soient américaines, japonaises ou coréennes, les voitures au Canada sont construites par des filiales des multinationales de l'automobile.

Ces multinationales sont aussi très présentes dans les pays du TIERS MONDE en raison du très faible coût de la main-d'oeuvre et des ressources naturelles (minerais, pétrole, terres agricoles, etc.) qui s'y trouvent.

Si les multinationales sont des acteurs importants sur la scène internationale, cela est en grande partie dû au fait que leurs investissements financiers ou technologiques sont énormes et qu'elles conditionnent, à divers degrés, le développement économique des pays où elles sont établies. En somme leur poids économique est d'autant plus grand que la croissance économique du pays dépend largement des capitaux qu'elles y investissent.

Cette dépendance économique des États à l'égard des multinationales fait de celles-ci des forces économiques capables d'influencer les grandes politiques des États.

Il faut signaler également qu'il existe des syndicats qui se sont regroupés dans des organisations internationales. Ces syndicats se regroupent pour faire face aux entreprises multinationales afin d'éviter qu'elles n'abusent des travailleuses et travailleurs.

Les organisations privées à vocation internationale

Quand une organisation internationale est composée de membres qui ne sont pas des États, mais qui, comme les États, agissent sur la scène internationale, on parle d'organisations non gouvernementales (ONG). Vous en connaissez certainement quelques-unes. Des organisations comme Greenpeace (qui défend l'environnement) ou Amnistie internationale (qui dénonce les violations des droits de la personne et tente de faire libérer des prisonniers politiques) sont de bons exemples d'ONG.

On appelle ONG un groupement, un mouvement ou une association créé par des particuliers en vue d'agir sur le plan international en influençant les gouvernements dans les décisions qu'ils prennent.

Les ONG travaillent en général à créer des liens de solidarité entre les peuples ou à conscientiser les gens sur des questions qui intéressent l'humanité dans des domaines aussi variés que la paix, l'environnement, les droits de la personne, la recherche scientifique, la médecine, l'aide internationale, etc.

En somme, les organisations privées à vocation internationale tentent de modifier ou d'influencer les pratiques politiques des gouvernements en faisant auprès de ceux-ci des pressions ou encore en sensibilisant l'opinion publique mondiale sur des questions qu'elles jugent importantes pour l'avenir de l'humanité. Leur compétence sur certaines questions est parfois même reconnue par des organisations intergouvernementales, qui n'hésitent pas à les consulter.

1.1 EXERCICE 8

A) Est-ce que les forces internationales agissent sur la scène mondiale au nom des populations qu'elles représentent? Expliquez.

_____

_____

B) Dites ce qu'on entend par organismes privés à vocation internationale.

_____

_____

_____

LES INSTRUMENTS

Pour mener leur politique sur la scène internationale, les États peuvent se servir de moyens allant des plus pacifiques aux plus belliqueux. C'est ainsi qu'un État entretiendra des relations fondées sur la diplomatie, alors qu'un autre pourra recourir à la force que lui confère son armement. Vous comprendrez cependant que ces deux moyens ne sont pas exclusifs, c'est-à-dire qu'ils peuvent être employés par un État l'un à la suite de l'autre ou en même temps, selon la nature de ses relations et de ses alliances avec les autres États.

Il existe d'autres instruments que la diplomatie ou la guerre dans les relations internationales. Nous retiendrons les échanges commerciaux, l'aide internationale, la culture et l'information.

LA DIPLOMATIE

La diplomatie est l'instrument par lequel les États entretiennent entre eux des relations. C'est par la diplomatie que les gouvernements administrent leurs affaires internationales, qu'ils engagent des discussions ou des négociations avec d'autres gouvernements. De tout temps, les diplomates ont été chargés de représenter les intérêts de leur gouvernement à l'étranger*.

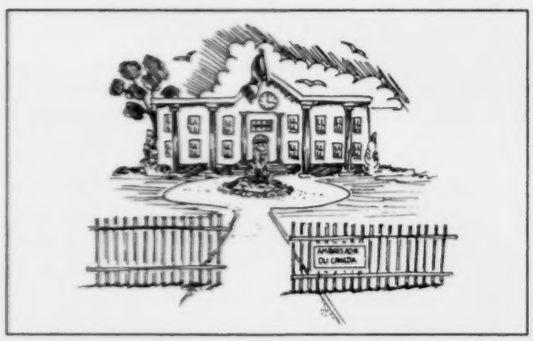

Le rôle des diplomates est de chercher des compromis acceptables pour leur gouvernement sur des questions d'ordre politique, économique ou culturel. Leur mission à l'étranger consiste à promouvoir, à protéger ou à surveiller les intérêts du pays qu'ils représentent. Autrement dit, ils représentent les intérêts de leur pays à l'étranger ou dans les institutions internationales. C'est dans les ambassades, les consulats, les délégations que les diplomates exercent leurs fonctions.

---

* L'ambassadeur a le statut de chef de l'État qu'il représente. L'ambassade (la résidence et les bureaux) est décrétée territoire national du pays représenté. L'immunité diplomatique soustrait les diplomates étrangers, leurs familles, le personne officiel des ambassades aux juridictions du pays où ils résident.

La diplomatie sert donc à former des alliances, à signer des traités, etc. Ce sont les ambassadeurs qui de tout temps ont tenu les gouvernements de leurs pays respectifs au courant des affaires du pays où ils étaient affectés. Jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, ils étaient de véritables négociateurs auprès des gouvernements des pays où ils séjournaient.

Mais depuis que nous sommes entrés dans l'ère des communications, les chefs d'État sont en mesure de se parler entre eux. Ainsi, en 1963, on installe une ligne téléphonique directe entre la Maison Blanche, à Washington, et le Kremlin, à Moscou, c'est le fameux téléphone rouge. Cela signifie donc que le président américain pouvait s'entretenir avec le chef de l'Union soviétique de questions qui les touchaient.

Maintenant qu'il est possible de se déplacer d'un bout à l'autre de la planète en quelques heures, les chefs d'État peuvent se rencontrer pour s'expliquer leurs points de vue sur certaines situations lorsqu'ils jugent important de le faire. Les conférences internationales sont également des lieux de rencontre où les chefs de gouvernement discutent de sujets d'ordre économique, politique ou culturel. Des organismes comme l'Organisation des Nations Unies sont des tribunes où un chef d'État peut exposer ses positions aux autres chefs d'États.

On peut dire qu'au cours du XX^{e} siècle, le rôle des diplomates en ce qui concerne la représentation des intérêts des gouvernements à l'étranger a considérablement diminué : ce sont maintenant les chefs d'État qui mènent la diplomatie. Les rencontres entre les chefs d'État, sans permettre de régler tous les litiges, donnent au moins la possibilité d'en parler et, d'une certaine manière, favorisent une meilleure communication entre les États.

1.1 EXERCICE 9

A) Comment la diplomatie a-t-elle évolué au XX^{e} siècle?

_____

_____

B) Donnez un exemple d'une rencontre récente entre chefs d'État et indiquez le but de cette rencontre.

_____

_____

_____

1.1 EXERCICE 10

Quelle fonction remplissent les diplomates?

_____

_____

_____

_____

L'ARMEMENT

Depuis l'introduction de l'arme atomique dans les relations internationales, avec le bombardement, en 1945, des villes japonaises d'Hiroshima et de Nagasaki, la question de la paix et de la guerre se pose en des termes radicalement différents. En effet, les armements nucléaires ont profondément transformé les rapports politiques et militaires entre les États et notamment le recours à la force dans les relations internationales.

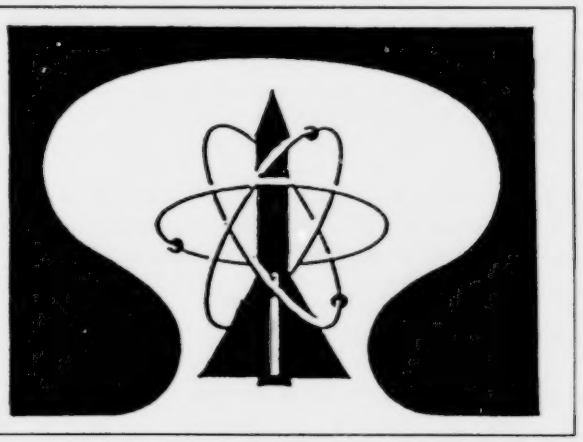

L'arme nucléaire a introduit dans les relations internationales la stratégie de la dissuasion. Rappelons en quoi consiste cette stratégie : la possession de l'arme nucléaire par un État décourage ses éventuels adversaires de recourir contre lui à ce type d'arme, puisque la riposte serait aussi destructrice que l'attaque. C'est ce que l'on nomme «Mutual Assured Destruction (MAD) ou Destruction mutuelle assurée».

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à tout récemment, les rapports de force reposaient sur ce qu'on a appelé l'«équilibre de la terreur», c'est-à-dire sur la capacité des deux grandes puissances, les États-Unis et l'URSS, de recourir à l'arme nucléaire pour riposter à toute agression militaire. Plusieurs analystes estiment que les risques d'une guerre nucléaire étant trop

grands (la destruction quasi totale de la planète), les armements nucléaires auraient dissuadé les deux superpuissances de s'affronter puisqu'il n'y aurait ni gagnant ni perdant. En somme, la paix mondiale aurait été garantie par la menace que représente un conflit nucléaire.

L'«équilibre de la terreur» a jusqu'à maintenant été efficace. Mais on ne peut compter uniquement sur la dissuasion pour assurer la sécurité mondiale. C'est pourquoi les deux blocs, l'Est socialiste et l'Ouest capitaliste, qui se sont constitués au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, en sont arrivés à des pourparlers afin de réduire leurs armements.

Nous verrons au dernier objectif terminal comment le rapport de force entre l'Est et l'Ouest s'est récemment modifié. Pour le moment, il nous suffit de retenir que si l'arme nucléaire a empêché un affrontement direct entre les deux blocs, elle a conduit à la multiplication des conflits régionaux.

Vous avez peut-être remarqué que les guerres se déroulent au Sud et que les grandes puissances n'y interviennent que très rarement. Si elles ne s'engagent pas dans ces conflits, les superpuissances fournissent souvent une aide militaire ou financière aux pays qui s'affrontent. Autrement dit, les grandes puissances se font la guerre par États interposés, en soutenant un régime contre un autre. De plus, elles sont les plus grandes productrices des armes avec lesquelles les belligérants combattent.

Les États du Sud achètent du Nord des armes de plus en plus perfectionnées et de plus en plus coûteuses. L'armement classique continue de se développer et de se perfectionner.

D'autres types d'armes mises au point, comme les armes chimiques ou bactériologiques. Quoique ces armes, selon les ententes internationales, soient interdites, les rapports qui nous parviennent sur certains conflits armés font mention de leur utilisation.

1.1 EXERCICE 11

A) Qu'est-ce que la stratégie de la dissuasion?

_____

_____

_____

_____ _____

_____

_____

B) Hormis l'arme nucléaire, nommez trois types d'armes.

_____

_____

_____

C) Qui sont les plus grands producteurs d'armes et qui sont, généralement, leurs clients?

_____

_____

_____

LES ÉCHANGES COMMERCIAUX

Les échanges commerciaux contribuent au développement des relations internationales, puisque les rapports économiques entre pays rendent les économies nationales de plus en plus interdépendantes. Cela signifie que les liens économiques qui se sont tissés entre les pays au fil des ans les unissent aujourd'hui dans un réseau complexe d'échanges, de sorte qu'aucun d'entre eux ne peut viser l'autosuffisance.

La création de grands ensembles économiques illustre bien l'interdépendance économique des États. La création, par exemple, de la Communauté économique européenne (CEE), en 1957, et son développement vers un marché unique après 1992, ou encore l'accord de LIBRE-ÉCHANGE signé en 1988 entre le Canada et les États-Unis visent l'élimination graduelle des tarifs douaniers au profit d'une association d'intérêts, ce qui se répercute dans les relations politiques entre les États. Autrement dit, l'interdépendance croissante des économies tend vers une intégration politique qui limite la souveraineté des États. C'est pourquoi certains États craignent de perdre au change dans une association qui serait dominée par un ou plusieurs États plus puissants et surtout plus riches.

L'interdépendance des économies n'est pas uniquement génératrice de coopération interétatique. De fait, elle n'exclut pas que des États cherchent à dominer ou à contrôler le marché. Vous connaissez peut-être des conflits qui ont éclaté parce que des États se disputaient un marché ou qu'un État cherchait à annexer un territoire pour ses matières premières. Pensez simplement à l'invasion, en août 1990, du Koweit par l'Irak, qui cherchait alors à s'approprier des champs de pétrole.

L'instrument économique est aussi prétexte à des pressions ou à des représailles. C'est le cas notamment lorsqu'un État cherche à reprendre le contrôle de ses échanges commerciaux ou de voies de communication (par lesquelles sont exportées ses matières premières) qui sont sous la tutelle d'un groupe industriel ou étatique. Il en est de même pour un État qui ne respecterait pas ou qui modifierait l'ordre international dans une région dominée par une puissance. Dans l'un ou l'autre cas, l'État «fautif» peut être l'objet d'un BLOCUS, d'un EMBARGO économique ou d'un boycottage.

Aux zones d'intégration économique s'opposent des zones d'influence à l'intérieur desquelles l'État le plus puissant ne tolérera que très rarement un changement qui nuirait à ses intérêts commerciaux et politiques. Vous constatez donc qu'il existe une interaction entre les intérêts économiques et les intentions politiques des États. Cette interaction économique conduit soit à la coopération, soit à des confrontations interétatiques.

1.1 EXERCICE 12

Dites pourquoi les échanges commerciaux peuvent être un instrument de coopération entre les États et pourquoi ils peuvent parfois être à l'origine d'affrontements.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

L'AIDE INTERNATIONALE

Parler d'aide internationale revient à parler du problème de sous-développement que connaissent les États du Sud. Nous verrons au dernier objectif terminal comment s'établissent les rapports Nord-Sud. Disons tout de suite qu'une des formes que prennent ces rapports est l'aide technique et financière qu'apportent les pays riches aux pays les plus défavorisés, qu'on désigne couramment par l'expression «tiers monde».

Les États du Sud sont aux prises avec des problèmes très particuliers, que nous ne connaissons pas dans nos pays industrialisés : la surpopulation due à l'explosion démographique, l'absence de capitaux nécessaires à leur industrialisation, le manque de main-d'oeuvre qualifiée, la sous-alimentation, les guerres tribales et l'absence de démocratie, pour ne nommer que les problèmes les plus graves du sous-développement.

C'est la raison pour laquelle ces pays réclament des pays riches de l'aide matérielle et technique : aide alimentaire, fourniture d'équipement agricole, formation de spécialistes, ainsi que de l'aide financière comme les prêts, les investissements, etc.

L'aide internationale comprend donc toutes les formes de coopération visant à permettre aux pays de se sortir de l'état de sous-développement dans lequel ils sont. C'est sans doute la forme la plus poussée de coopération internationale.

Cette aide fait l'objet d'ententes négociées entre les pays donateurs et les pays receveurs. Elle peut être attribuée de pays à pays. On parle alors d'ententes BILATÉRALES. De plus, l'aide peut-être consentie par un groupe de pays donateurs, par l'entremise d'une organisation internationale, à un ou plusieurs pays du tiers monde. Dans ce cas, on parle d'ententes MULTILATÉRALES.

Cependant, l'aide consentie ne suffit pas à assurer le développement et n'est pas toujours consacrée à régler les problèmes qui sont prioritaires. Cette aide, accordée sous forme de prêts par les gouvernements et les institutions internationales, augmente la dette nationale de plusieurs pays et entrave leur développement. Devant l'incapacité de plusieurs pays à rembourser, quelquefois les pays prêteurs effacent cette dette en tout ou en partie afin de les soulager et pour leur permettre ainsi de repartir à zéro.

L'aide internationale fournie par le Nord, assujettirait le développement des pays du Sud au mode de vie occidental au détriment des cultures nationales.

Les bouleversements apportés par cette aide sur les structures sociales, sur les rapports de classe, l'émergence d'une bourgeoisie non traditionnelle (militaire, fonctionnaire...) le délaissement de l'agriculture vivrière, le passage d'une économie moyenâgeuse à l'économie du XX^{e} siècle, entraînent un choc que plusieurs pays ne sont pas encore parvenus à surmonter.

Vous constatez donc que l'aide accordée aux pays pauvres ne correspond pas toujours à leurs attentes. En somme, l'aide internationale, comme instrument de coopération entre les pays, ne répondrait pas toujours à son but premier. Mais qu'elle soit jugée insuffisante ou inefficace, l'aide internationale demeure un outil essentiel au développement économique des pays du tiers monde et, surtout, un outil indispensable au renforcement de la coopération internationale.

1.1 EXERCICE 13

Quelles formes prend l'aide aux pays du tiers monde?

_____

_____

_____

1.1 EXERCICE 14

Pourquoi les pays du tiers monde critiquent-ils l'aide qui leur est accordée par les gouvernements des pays riches?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

LA CULTURE ET L'INFORMATION

De nos jours, on peut difficilement séparer la culture et l'information en tant qu'instrument des relations internationales. En fait, les médias constituent le véhicule privilégié des différentes cultures du monde. Même si on ne les considère pas comme acteur sur la scène mondiale, leur influence auprès des gouvernements et des populations est assez grande pour qu'on puisse les considérer comme un instrument important des relations internationales.

Les médias servent de relais pour transmettre à l'opinion publique les derniers développements dans les relations entre les États. C'est ainsi que les grands États comme le Canada, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie disposent d'une radio et d'une télévision nationales et d'organismes de radiodiffusion internationale qui émettent dans plusieurs langues, grâce à des satellites de grande portée.

De plus, les médias diffusent des valeurs culturelles qui tendent à s'imposer uniformément dans les pays qui ont les mêmes fondements idéologiques et politiques. Ce sont en général des multinationales de l'information qui agissent comme principal exportateur des valeurs culturelles dominantes, celles de l'Occident. Leur influence sur le comportement politique des individus n'est pas à négliger.

Des séries de télévision comme *Dallas et Dynastie* ont eu des cotes d'écoute très élevées tant chez nous que dans des pays aussi différents que l'Algérie et l'Italie. Vous savez sans doute que ces émissions véhiculent des valeurs essentiellement américaines, comme la recherche du profit à tout prix, l'importance de posséder d'immenses richesses, etc. Or, ces valeurs modèlent les esprits au détriment de la culture locale. Il y a donc danger de perdre l'identité nationale au profit de valeurs étrangères qui peuvent s'opposer au mode de vie particulier du peuple. On pourrait même caricaturer en posant la question suivante : qui ne connaît pas Mickey Mouse ou l'invincible Superman, redresseur de torts?

Dans les pays du tiers monde, l'accès à l'information est quelquefois limité. Très peu d'habitants de ces pays peuvent en effet se permettre l'achat d'un poste de télévision, qui coûte cher et fonctionne à l'électricité. Dans bien des cas, seule la radio est accessible à l'ensemble de la population.

Cela ne veut pas dire que l'information ne circule pas, mais elle est souvent sous contrôle gouvernemental. L'information s'apparente alors à la propagande. Toutefois, la propagande n'est pas le propre des pays du tiers monde, elle existe aussi dans les États où l'opposition au régime en place n'est pas tolérée. Elle existe aussi chez nous.

Mais comme les frontières ne sont pas imperméables aux ondes, l'information et la culture provenant de l'étranger pénètrent facilement dans ces pays. On pourrait croire que les populations du tiers monde ont ainsi accès à des informations différentes de celles que diffusent leurs gouvernements. Cela est juste en effet, mais comme rien n'est parfait, les informations sur les

événements locaux ne reflètent pas toujours le point de vue des intéressés, mais bien souvent celui des correspondants et correspondantes des grandes agences de presse du Nord.

C'est la raison pour laquelle les pays du tiers monde ont revendiqué à l'ONU un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) visant à rééquilibrer le flot des informations entre le Nord et le Sud. Malgré les quelques progrès réalisés au cours de la décennie 1980, la distorsion dans le traitement et l'échange de l'information entre le Nord et le Sud n'a pas encore été corrigée.

1.1 EXERCICE 15

Pour quelles raisons considère-t-on les médias comme un instrument des relations internationales?

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1

Étudier les relations internationales, c'est étudier un système complexe de liens qu'entretiennent plusieurs acteurs entre eux. Ces acteurs sont principalement les États, les organisations internationales et les forces internationales, comme les entreprises multinationales et les organisations non gouvernementales.

Nous avons vu que les relations internationales se fondent sur des rapports de confrontation et de coopération.

Les États disposent des instruments que sont la diplomatie, l'armement, l'aide internationale, les échanges commerciaux, les médias et la culture. Chacun de ces instruments joue un rôle important dans la résolution des conflits interétatiques comme dans le rapprochement des nations.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.1

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1

Décrire les fondements des relations internationales.

1.1 EXERCICE 16

En vous référant à ce qui a été dit sur les fondements des relations internationales, dites ce qui caractérise les rapports entre les États.

1.1 EXERCICE 17

Pourquoi dit-on que l'anarchie est une caractéristique des relations internationales?

1.1 EXERCICE 18

Quelles sont les principales caractéristiques de l'acteur étatique?

_____

_____

_____

1.1 EXERCICE 19

En quelques mots, dites pourquoi les entreprises multinationales sont des acteurs importants sur la scène internationale?

_____

_____

_____

_____

1.1 EXERCICE 20

Pour favoriser la coopération politique, de quoi les États devraient-ils se départir?

_____

_____

1.1 EXERCICE 21

De quels instruments les États disposent-ils pour mener leurs relations internationales?

_____

_____

1.1 EXERCICE 22

En excluant le recours à la guerre, de quels moyens dispose un État puissant pour forcer un État à rétablir l'ordre régional qu'il aurait modifié?

_____

_____

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

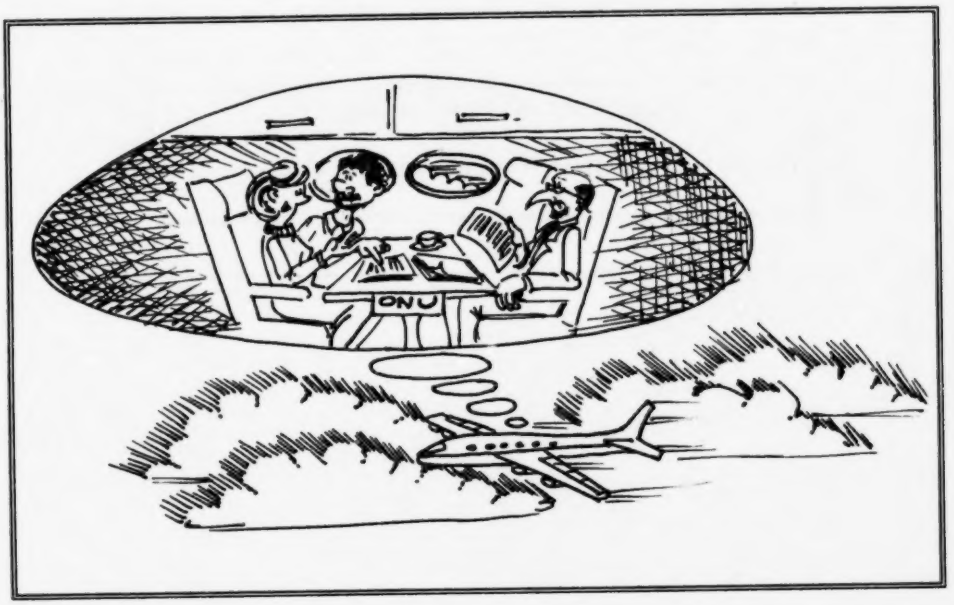

OBJECTIF TERMINAL 1.

Décrire les fondements et la nature des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1

Décrire les fondements des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

Les membres de la Commission mondiale venaient de terminer la première partie de leur enquête sur les fondements des relations internationales. En vol à destination de l'Europe, où ils devaient rencontrer d'autres spécialistes des relations internationales, les membres de la Commission débattaient des éléments à considérer pour qu'en deuxième partie, leur rapport sur la nature des relations internationales soit complet.

– J'estime que nous devrions d'abord nous concentrer sur l'origine et l'évolution des relations internationales. Nos collègues européens sauront nous aider, puisque c'est d'abord sur ce continent que sont nées les premières relations entre les États.

– Comme entrée en matière sur la nature des relations internationales, mon cher Ottolente, ce sujet m'apparaît, à moi aussi, essentiel, renchérit M^me^ Stratégo la spécialiste des questions stratégiques. Nous pourrions faire suite à ce premier point en abordant la notion de système mondial. Qu'en pensez-vous?

– Bonne idée. De cette façon, il nous sera possible de relever les facteurs qui influencent, de nos jours, le cours des relations internationales, mais ne croyez-vous pas que...

La discussion se poursuivit entre les membres de la Commission sur ce qui forme le système mondial. Puis un des membres ajouta:

– Bon, puisque nous sommes maintenant d'accord sur les éléments qui constituent le système mondial, conclut M. Janus, spécialiste des idées politiques, que diriez-vous si nous concluions cette première partie de notre rapport en abordant les grands courants qui ont toujours dominé les relations internationales?

– Qu'entendez-vous par là, mon cher Janus?

– Eh bien, qu'il serait important de considérer certains grands courants d'idées comme l'intégration, le nationalisme et l'impérialisme, puisqu'ils jouent un rôle important dans les relations qu'entretiennent les peuples entre eux.

– Pourquoi pas, dit M^me^ Stratégo, cela nous permettrait par la suite de voir quelle est la structure du pouvoir à l'échelle mondiale, autrement dit ce qui fait les rapports de force entre les États.

– Si je vous comprends bien, madame, cette partie de notre rapport ne se terminerait pas par une étude des grands courants?

– Exactement!

— Que dites-vous alors de terminer par un regard sur le droit international et les organisations? De cette façon, il nous serait possible de nuancer notre étude en montrant qu'il existe aussi des efforts de coopération sur la scène internationale, et non seulement des rapports déterminés par les conflits entre les États.

— Judicieuse idée!, renchérit Janus.

Et pendant que tous se mettaient d'accord sur cette seconde partie de l'étude sur la nature des relations internationales, l'avion se posa à Bruxelles, en Belgique, siège de la Communauté économique européenne. L'étude sur la nature des relations internationales allait débuter.

ORIGINE ET ÉVOLUTION

On ne peut situer avec exactitude dans le temps l'origine des relations internationales. Si l'on remontait par exemple à l'époque de l'Empire romain, on pourrait parler de relations internationales à propos des grandes conquêtes de Jules César en Europe et en Afrique.

Pendant longtemps, les États n'ont entretenu que des rapports commerciaux et militaires peu développés : les relations internationales se résumaient à des rapports guerriers (conquête, invasion) donnant lieu à la soumission de certains peuples par d'autres. La plupart des États étaient alors surtout occupés à développer leur économie, à l'intérieur de leurs frontières.

Les relations internationales, telles qu'elles existent aujourd'hui, apparaissent en Europe vers les XVI[e] et XVII[e] siècles avec la consolidation des premiers États. Tous ces États regroupent des populations distinctes sur des territoires distincts. Cela ne veut pas dire que ces populations sont très différentes les unes des autres, mais plutôt qu'elles relèvent politiquement de leur État respectif.

L'émergence et l'expansion de nouveaux rapports économiques de type capitaliste ont également donné lieu à la recherche et à la création de nouveaux marchés, ce qui multiplia les contacts entre les peuples. Durant cette période, on assista à la découverte de l'Amérique et au développement du commerce entre les premiers États européens et les différentes régions d'Afrique et d'Asie.

À la suite de ces découvertes, il y eut la COLONISATION de l'Amérique, puis de l'Afrique et de l'Asie, c'est-à-dire l'exploitation de ces régions par les États européens, qui s'arrogeaient le droit de dominer politiquement et économiquement de vastes territoires hors de leurs propres frontières. Ainsi, le Canada fut pendant longtemps un territoire relevant politiquement et économiquement de la Grande-Bretagne. La France, la Grande-Bretagne, l'Espagne, le Portugal furent autant de pays européens qui se partagèrent les territoires d'Amérique, d'Afrique et d'Asie.

Puis, avec l'industrialisation, les États ont développé leurs échanges commerciaux et sont devenus de plus en plus interdépendants. Enfin, dès le XIX^{e} siècle, des colonies revendiquèrent leur indépendance et le droit de se constituer en État.

Tout cela a amené les États à régulariser leurs relations, à s'entendre sur différents principes généraux et sur le type de liens qu'ils voulaient établir. Ces principes et ces règles sont parfois officiellement édictés par les États, mais parfois ils résultent simplement de la permanence de certains types de rapports, qui deviennent aussi importants que des règles écrites.

Les règles officielles sont celles, par exemple, qui sont édictées par l'ONU. Les règles non officielles, par ailleurs, sont le respect par les grandes puissances de leurs zones d'influence respectives.

Ainsi, de nos jours, les relations internationales sont caractérisées par la présence de nombreux États, qui sont les acteurs les plus visibles sur la scène internationale. Il faut retenir que si l'on doit situer dans le temps l'origine des relations internationales telles que nous les connaissons aujourd'hui, on doit remonter aux XVI^{e} et XVII^{e} siècles.

1.2 EXERCICE 23

Qu'est-ce qui a amené les États à régulariser leurs relations?

_____

_____

1.2 EXERCICE 24

Avec l'expansion des rapports économiques capitalistes, les États européens cherchèrent de nouveaux débouchés à leur commerce. Comment appelle-t-on la domination et l'exploitation par ces États de vastes territoires en dehors de leurs propres frontières?

_____

UN SYSTÈME MONDIAL

Comme nous le verrons plus loin, un certain ordre mondial structure aujourd'hui les relations internationales. En d'autres mots, cela signifie que pour comprendre le jeu d'influence des puissances dans les relations internationales, il est essentiel de mettre en rapport l'ensemble des problèmes et des enjeux qui se posent aux États sur la scène mondiale. De même, il est important de considérer les facteurs économiques, politiques, technologiques et sociaux qui conditionnent la politique internationale des États.

En somme, il faut voir qu'il s'est constitué, depuis une cinquantaine d'années, un système mondial caractérisé par la présence de nombreux acteurs internationaux qui poursuivent des objectifs, parfois convergents, parfois divergents, et que les moyens qu'ils possèdent pour réaliser ces objectifs varient en fonction de leur capacité à défendre ou à promouvoir leurs intérêts. Ce système est dit mondial parce que les entités économiques et politiques (les États, les organisations internationales, les forces internationales) qu'il réunit forment un réseau où chacune d'elles est en interaction.

L'interaction entre les acteurs internationaux ou, si l'on préfère, leur interrelation constitue la particularité du système mondial. Toute décision prise par un acteur ou un ensemble d'acteurs des relations internationales, qu'elle soit d'ordre politique, économique, militaire, culturel ou autre, est susceptible de toucher la totalité du système. De surcroît, toute action posée sur la scène mondiale par un acteur ou un groupe d'acteurs aura des répercussions sur l'environnement politique et économique international.

Dans le système actuel, le développement technologique et la force économique des grandes puissances leur confèrent une influence politique considérable sur la conduite des affaires internationales. Aussi leurs relations ne se limitent pas à des rapports bilatéraux, mais elles s'étendent à des régions du monde où l'influence de l'une sera prépondérante sur l'influence des autres.

Parce que des puissances dominent des ensembles de pays appartenant à différentes régions du monde, on parle alors de sous-systèmes régionaux. Ainsi, le sous-système régional latino-américain est dominé par les États-Unis; celui de l'Est de l'Europe l'était par l'URSS jusqu'en 1989, celui de l'Asie du Sud-Est par la Chine (qui était en rivalité avec l'URSS).

Ces sous-systèmes régionaux sont le lieu des jeux d'influence des puissances. Autrement dit, l'interaction entre les éléments du système mondial, grandes puissances et puissances alliées, se réalise grâce à des sous-systèmes régionaux. En somme, les sous-systèmes régionaux composent le système mondial dont le centre est dominé par les grandes puissances.

Enfin, il faut signaler que l'interaction entre les éléments (acteurs étatiques et acteurs non étatiques) du système mondial s'effectue aussi bien entre les sous-systèmes régionaux qu'à l'intérieur de ceux-ci. C'est donc dire que les États doivent définir leur politique internationale en tenant compte de facteurs qui modifient leur environnement, aussi bien sur le plan intérieur que sur le plan extérieur. Deux facteurs conditionnent principalement l'interaction entre les composantes du système mondial : la mondialisation de l'économie et les problèmes mondiaux.

1.2 EXERCICE 25

Quelle est la particularité du système mondial?

LA MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE

La mondialisation de l'économie est un facteur déterminant dans les relations entre États. On entend par cette expression la spécialisation des pays dans la fabrication des parties d'un même produit ou d'un groupe de marchandises (par exemple, dans le domaine de l'électronique). L'avantage de diviser ainsi la production industrielle tient évidemment dans la minimisation des coûts de production dont bénéficient les entreprises.

Si elle permet aux entreprises de réduire leurs coûts de production, la mondialisation de la production rend cependant les pays producteurs vulnérables à un déplacement de la production dans laquelle ils sont spécialisés, surtout si cette production représente un volume important de leurs exportations.

En d'autres mots, l'économie de ces pays est à la merci de décisions prises à l'étranger. Aussi, afin de réduire cette dépendance, certains États se sont regroupés de façon à assurer une coordination minimale de leurs politiques économiques.

Le but que visent ainsi les États est non seulement de préserver leur place sur le marché mondial, mais aussi de réduire leur dépendance à l'égard des centres de décisions économiques étrangers. De plus, ils s'assurent contre la concurrence que pourraient leur livrer d'autres États réunis dans un ensemble économique.

Des regroupements économiques de cette sorte demandent donc des États qu'ils sacrifient une partie de leur souveraineté, notamment en ce qui touche les tarifs douaniers, au profit de la cohésion de leurs politiques économiques. Ce sacrifice leur garantit toutefois de conserver la place qu'ils occupent dans l'économie mondiale sinon d'accroître leur part de marché.

C'est ainsi que l'on voit apparaître de grands ensembles économiques. Les pays européens ont accéléré leur union économique et politique en faisant de la Communauté économique européenne (CEE) le principal instrument de leur intégration. En Amérique du Nord, on a créé un marché vers le libre échange continental réunissant le Canada, les États-Unis et le Mexique en un seul grand marché. Il existe également un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Le Japon, quant à lui, cherche à renforcer sa position en Asie du Sud-Est et à pénétrer toujours plus les marchés américains et européens.

LES PROBLÈMES MONDIAUX

Ces problèmes sont qualifiés de mondiaux parce qu'ils concernent l'ensemble de la planète. On peut citer, parmi les plus préoccupants, la pollution de l'air et des océans, l'effet de serre, la détérioration de la couche d'ozone, les maladies contagieuses (malaria, sida, choléra), le trafic de la drogue, l'épuisement des ressources énergétiques et la réglementation du commerce. C'est pourquoi ils débordent la capacité des États à les règler seuls et exigent la mise en commun des ressources humaines et techniques dont disposent tous les États.

Au surplus, la coopération interétatique peut bénéficier des services des organisations internationales déjà existantes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou l'Agence internationale de l'énergie atomique, par exemple, sont appelées à jouer un rôle plus grand à mesure que ces problèmes deviennent complexes. Elles offrent aux États des forums pour décider des mesures à prendre dans des domaines où, laissés à eux-mêmes, ils ne pourraient agir efficacement.

1.2 EXERCICE 26

Quels sont les buts des États lorsqu'ils se regroupent dans des ensembles économiques?

LES GRANDS COURANTS

Nous avons établi que le développement des relations internationales tend à accroître l'interdépendance des États. Sur le plan économique, nous avons vu que la mondialisation de l'économie a provoqué des mouvements d'intégration qui ont conduit à la formation de grands ensembles économiques. Si les États consentent à se regrouper dans ces ensembles, c'est avant tout dans le but de défendre leurs intérêts. L'intégration est donc volontaire.

Malgré cela, le mouvement d'intégration des économies nationales peut donner lieu à des manifestations d'opposition dans les pays qui y participent, car il s'oppose aux nationalismes.

L'INTÉGRATION

L'intégration, à l'échelle internationale, est un processus par lequel des communautés politiques déjà existantes, les États, s'associent dans le but de créer une structure intergouvernementale. Cette structure ne doit son existence qu'à la volonté des États de mettre en commun leurs ressources, mais elle représente une volonté de coopération assez grande. Elle est formée d'institutions au sein desquelles les États peuvent coordonner étroitement leurs politiques sur des sujets aussi variés que l'immigration, la défense, la monnaie, l'énergie, l'agriculture et le commerce.

L'intégration peut se faire dans différents domaines: politique, économique, militaire, social et culturel.

C'est le plus souvent d'abord sur le plan économique que l'intégration se réalise. Il s'agit, pour les États qui désirent se regrouper, d'en arriver, par des ententes ou des traités, à éliminer les obstacles à la libre circulation des biens. Le meilleur exemple, à ce jour, de ce type d'intégration est la Communauté économique européenne (CEE)*. Dans le cas de la CEE, les douze États membres (1991) acceptent non seulement de supprimer les droits de douanes et les quotas à l'importation, mais consentent également à établir des tarifs douaniers communs et à harmoniser leurs législations. L'intégration économique accroît donc l'interdépendance des États.

L'intégration économique appelle l'intégration politique. Celle-ci est toutefois plus difficile à réaliser, car elle exige des États qu'ils renoncent à une partie de leur souveraineté pour la déléguer à un organisme supranational, qui l'exercera à leur place dans certains domaines.

---

* La CEE, fondée en 1957, est aussi appelée «L'Europe des douze» ou le «Marché commun». La CEE joue un rôle beaucoup plus grand que ce qui est mentionné ici. Si vous désirez en savoir plus, discutez en avec votre formatrice ou votre formateur.

Il existe déjà un modèle qui pourrait conduire dans quelques années à l'intégration politique des pays européens. Il s'agit de la CEE. Ses institutions communautaires, c'est-à-dire le Parlement européen, la Commission des communautés européennes et le Conseil des ministres (seul véritable centre de décision), pourraient éventuellement être dotées de pouvoirs plus grands que ceux qu'elles possèdent déjà. À titre d'exemple, le Parlement européen, dont les députés sont élus au suffrage universel, ne dispose pas actuellement d'un véritable pouvoir législatif; il doit se contenter de donner des avis.

En somme, l'intégration des États sur la scène internationale semble être irréversible, car l'interdépendance croissante des économies conduit les États à créer des structures de coopération et de coordination.

CARTE XII - LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE (CEE)

1.2 EXERCICE 27

A) Dans quels domaines l'intégration peut-elle se faire?

_____

B) Quel but est visé par l'intégration des États?

_____

_____

_____

LE NATIONALISME

Le nationalisme est une IDÉOLOGIE qui prône la défense des intérêts nationaux. Cette idéologie a donné naissance aux États modernes et s'est répandue dans plusieurs pays au XX^{e} siècle. Elle a par ailleurs permis à de nombreux peuples de se constituer en État pendant la décolonisation.

Si le nationalisme tend à s'opposer à l'intégration politique et, parfois, à l'intégration économique des États, c'est qu'il y voit une menace à la survie culturelle et linguistique de la collectivité. Cette collectivité qui forme la nation se définit à travers des particularismes hérités de son histoire (traditions, religion, langue, culture, etc.) et qui apparaissent dans un territoire donné.

Aussi, pour que se maintiennent les traits caractéristiques de la nation, les nationalistes défendent la souveraineté et l'indépendance de leur État contre l'intégration économique ou politique, dont ils craignent qu'elle mène, à court ou long terme, à la disparition de l'identité nationale. De plus, dans les pays du tiers monde en particulier, les nationalistes craignent la domination des puissances étrangères.

L'IMPÉRIALISME

Il n'est pas aisé de donner une définition de l'impérialisme. En termes simples, on définit l'impérialisme comme le fait pour un État d'imposer sa domination à d'autres États. Il s'agit en somme d'une politique visant à dominer et à exploiter des États pour leurs ressources et leur main-d'oeuvre. Un État peut aussi avoir des visées impérialistes parce qu'il cherche à étendre son influence politique dans une région donnée ou à conquérir de nouveaux marchés.

L'impérialisme peut prendre des formes autres que politique ou économique : la culture et l'idéologie peuvent également être imposées à un État dépendant et dominé.

On parle d'impérialisme culturel quand un État réussit à supplanter la culture d'un autre État par sa propre culture : littérature, musique, etc. Quant à l'impérialisme idéologique, il se manifeste lorsqu'un État entreprend d'imposer «à la pointe de l'épée» ses propres croyances et ses propres valeurs au nom d'une religion (le christianisme, l'islam), de la défense de la «civilisation» (le «monde libre» capitaliste), de la pureté de la race (le nazisme, l'apartheid) ou d'un système économique (communisme).

L'impérialisme est la forme moderne du colonialisme par lequel certains États se partageaient des régions du monde et en exploitaient les ressources et les populations. Les nationalistes combattent l'impérialisme parce qu'il menace l'intégrité politique et économique de leur pays. Ils dénoncent la volonté des grandes puissances d'étendre de par le monde leur idéologie et leur influence.

1.2 EXERCICE 28

Comment définissez-vous l'impérialisme?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

CURIEUSES ET CURIEUX

Faites appel à vos connaissances historiques ou rendez-vous à la bibliothèque pour consulter des livres d'Histoire, des encyclopédies et nommez des événements qui au cours de l'histoire ont eu une portée impérialiste en Europe, en Afrique et en Amérique.

LA STRUCTURE DU POUVOIR MONDIAL

Nous venons de voir que l'impérialisme est une forme de politique extérieure que les États les plus puissants adoptent afin d'imposer à une région du monde ou à un ensemble d'États leur HÉGÉMONIE. Nous pouvons donc penser que l'évolution des relations internationales a aussi donné naissance à une structure du pouvoir à l'échelle internationale. L'évolution des rapports militaires, politiques, idéologiques et économiques a créé une certaine hiérarchie entre les États.

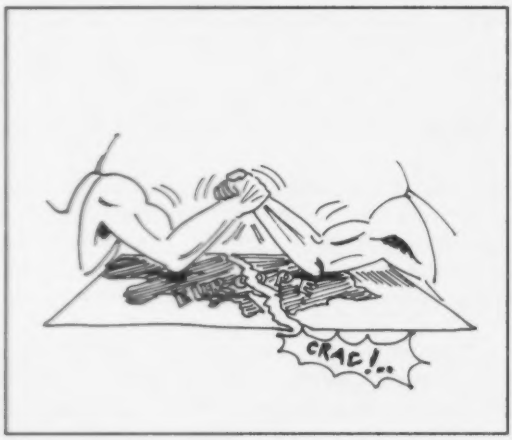

LA HIÉRARCHIE DES ÉTATS

Vous vous rappellerez que les relations internationales se caractérisent, entre autres, par une certaine forme d'anarchie, étant donné l'absence de règles auxquelles les États seraient tenus d'obéir. L'ordre international résulte en somme de la domination de certaines puissances sur un ensemble d'États.

De la fin de la Seconde Guerre mondiale à la fin des années 1950, le monde était dominé militairement et économiquement par les États-Unis. De la fin des années 1950 jusqu'à la fin des années 1980, l'Union soviétique a été une puissance militaire comparable aux États-Unis. De même, le Japon et la Communauté économique européenne sont devenus de nouvelles puissances économiques. La Chine, alliée idéologique de l'ex-URSS jusqu'en 1960 s'en est détachée depuis pour adopter son propre modèle de développement. Enfin, plusieurs États se disent non alignés, c'est-à-dire sans lien particulier avec les grandes puissances.

Quoi qu'il en soit, le monde est aujourd'hui caractérisé par une structure du pouvoir MULTIPOLAIRE, c'est-à-dire qu'il est dominé, tant militairement qu'économiquement, par plus de deux grandes puissances.

La hiérarchie du pouvoir à l'échelle mondiale signifie que les États se divisent entre grandes, moyennes et petites puissances. Pour déterminer ce qui fonde la puissance des États, on tient principalement compte de leur potentiel militaire et économique. Toutefois ces facteurs doivent être mis en rapport avec le contexte international de l'époque. C'est donc dire que les rapports de forces entre les États ne sont pas permanents, mais qu'ils changent selon les enjeux politiques.

L'exemple de l'ex-URSS est éloquent à cet égard. Jusqu'à tout récemment, ce pays était considérée comme une grande puissance militaire comparable aux États-Unis. Mais les changements survenus au cours de l'année 1989 ont considérablement réduit son influence sur les pays de l'Europe de l'Est. Ceux-ci ont amorcé un virage politique et idéologique qui a mis fin à 45 années de tutelle soviétique. La liquidation du modèle communiste dans les pays d'Europe de l'Est est le signe évident de la fin de l'hégémonie soviétique sur ce qui fondait autrefois une grande partie de sa puissance. Malgré la fin de cette hégémonie, les pays de la Communauté des États indépendants (CEI) conservent une puissance militaire imposante; cependant, sa capacité à l'utiliser est réduite par ses problèmes internes.

Autrement dit, la puissance d'un État à un moment de l'histoire se mesure à son influence dans les relations internationales et à l'importance de ses alliances. Certains États règlent parfois leur politique sur celle d'une grande puissance à laquelle ils sont alliés. Ils servent en quelque sorte de piliers à la supériorité militaire et économique de cette grande puissance. En revanche, celle-ci doit veiller à maintenir l'équilibre entre ses alliés de façon à se garantir leur appui.

Ces États alliés sont des moyennes et petites puissances qui jouent le rôle de relais des grandes puissances dans les régions où elles exercent leur hégémonie. Pour illustrer ce jeu des alliances, prenons l'exemple du Proche-Orient : les États-Unis accordent une aide militaire et financière considérable à Israël et à l'Égypte. L'ex-URSS, pour sa part, appuyait encore, mais de façon de moins en moins soutenue, des pays arabes socialistes comme la Syrie, la Lybie, l'Irak.

Nous reviendrons sur les rapports de pouvoir entre les puissances au dernier objectif terminal. Entretemps, il est important de noter que la structure du pouvoir à l'échelle mondiale est mouvante, changeante.

Aussi, les transformations dans la structure du pouvoir sur le plan mondial résultent principalement du caractère anarchique des rapports entre les États. La violence et la domination sont encore des moyens dont se servent les États pour asseoir leur domination. Comme aucune autorité ne peut imposer de règle aux États dans leur conduite sur la scène internationale, l'ordre mondial résulte le plus souvent de la recherche d'un équilibre entre les grandes puissances et leurs alliés.

Néanmoins, cet équilibre, parce qu'il est fragile, repose de plus en plus sur la création d'institutions destinées à faire régner un ordre international fondé sur le consensus et la coopération.

Cette tâche entreprise par les États est cependant loin d'être achevée.

1.2 EXERCICE 29

Comment appelle-t-on la structure de pouvoir qui caractérise le système international actuel?

_____

_____

1.2 EXERCICE 30

Pour quelle raison les grandes puissances concluent-elles des alliances avec d'autres États?

_____

_____

_____

1.2 EXERCICE 31

Si aucune autorité ne peut imposer de règles aux États dans leur conduite sur la scène internationale, sur quoi l'ordre mondial repose-t-il?

_____

_____

LE DROIT INTERNATIONAL ET LES ORGANISATIONS

Le caractère anarchique des relations internationales ne doit pas laisser croire que les États se sentent libres d'agir sans observer un minimum de règles. Partant du principe qu'ils sont tous souverains et égaux et qu'il n'existe pas d'autorités supérieures auxquelles ils doivent se soumettre, les États en sont venus à élaborer des formes juridiques qui définissent leurs rapports. Autrement dit, en reconnaissant l'idée que leurs relations seraient plus pacifiques s'ils étaient tenus de se conformer à des règles, les États ont créé le droit international.

Ce droit est constitué de deux éléments: des traités et des coutumes.

Un traité est le résultat de négociations entre des États, membres ou non d'organisations internationales, qui concluent un accord écrit sur une question donnée. Les États signataires observent les principes et les règles qu'ils ont définis dans le traité.

Le traité n'engage toutefois les États que s'il a été approuvé par leur parlement respectif. Un traité consacre ainsi officiellement la volonté des États de régir leur conduite sur des questions d'intérêt commun.

Il s'agit en somme d'un accord entre deux ou plusieurs États, qui déterminent des règles et parfois aussi des sanctions, dans le cas où l'une des parties ne respecterait pas les termes du traité. Le traité est donc une sorte de contrat et il repose sur la confiance et la crédibilité des contractants. C'est le cas par exemple du traité de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et de tous les traités de paix qui mettent fin à une guerre entre États.

Les comportements des États finissent aussi par devenir des sortes de règles. Une coutume se crée en effet par la pratique uniforme des États dans une situation donnée. Ainsi, la coutume voulant qu'une personne qui commet un crime dans un pays étranger soit jugée par les tribunaux de ce pays est devenue une règle de droit.

Sur la scène internationale, le seul instrument qui puisse sanctionner les actes d'États qui ne respecteraient pas le droit international est la Cour internationale de justice (CIJ) situé à La Haye, aux Pays Bas.

La CIJ est un organe de l'ONU chargé d'entendre les différends qui opposent des États et que lui soumettent ces États eux-mêmes. Comme tribunal international, la CIJ a en théorie compétence sur tous les États membres de l'Organisation des Nations Unies. Mais il en va autrement dans la réalité, puisque les États ne sont pas obligés de régler leur désaccord devant la CIJ, à moins qu'ils ne se soient engagés à le faire par un traité. Mais là encore, les États demeurent libres d'accepter ou non le jugement qui sera rendu par la Cour.

Pour conclure, le droit international n'existe que dans la mesure où les États consentent à se soumettre à l'application de ses règles, qu'ils ont eux-mêmes édictées. Les instruments grâce auxquels on pourra peut-être construire un ordre mondial reposant sur le droit international sont les organisations internationales comme l'ONU.

1.2 EXERCICE 32

Nommez les deux éléments qui constituent le droit international.

_____

1.2 EXERCICE 33

Quel tribunal est habilité à entendre les différends entre les États?

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Les premières relations internationales remontent au XVI^e^ siècle, alors qu'on assiste en Europe à la consolidation des premiers États. Depuis, les relations internationales ont été définies par des règles écrites et non écrites, qui ont consacré la permanence des liens entre les États.

De nos jours, les relations internationales forment un système mondial qui met en interaction les acteurs étatiques et non étatiques. Aussi, les États doivent non seulement tenir compte dans leurs relations des liens qui les unissent, mais également de facteurs extérieurs qui influencent leur politique sur la scène internationale.

De l'évolution des relations internationales, trois grands courants sont apparus : l'intégration qui est le regroupement d'États dans un même ensemble politique ou économique, le nationalisme dont le but est de protéger les particularismes des États, et l'impérialisme qui est un aspect de la politique extérieure de certains États visant à accroître leur puissance et leur domination sur d'autres États.

La nature des relations internationales est aussi caractérisée par une structure de pouvoir qui divise hiérarchiquement les États en grandes, moyennes et petites puissances. Cette structure de pouvoir sur la scène internationale est aujourd'hui multipolaire.

Enfin, l'évolution des relations internationales a conduit à la formation d'un droit international qui est fondé avant tout sur le consentement des États à l'observer. Ce droit international est fait de traités et de coutumes. Un tribunal international, la Cour internationale de justice, a été institué afin d'entendre les différends entre les États.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.2

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

1.2 EXERCICE 34

Quelles sont les formes que peut prendre la politique impérialiste d'un État?

1.2 EXERCICE 35

Pourquoi dit-on que la structure de pouvoir mondial n'est pas permanente, mais qu'elle évolue selon les rapports de forces qui se dessinent entre les puissances à différentes époques?

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.2

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

1.2 EXERCICE 34

Quelles sont les formes que peut prendre la politique impérialiste d'un État?

1.2 EXERCICE 35

Pourquoi dit-on que la structure de pouvoir mondial n'est pas permanente, mais qu'elle évolue selon les rapports de forces qui se dessinent entre les puissances à différentes époques?

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.2

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

1.2 EXERCICE 34

Quelles sont les formes que peut prendre la politique impérialiste d'un État?

1.2 EXERCICE 35

Pourquoi dit-on que la structure de pouvoir mondial n'est pas permanente, mais qu'elle évolue selon les rapports de forces qui se dessinent entre les puissances à différentes époques?

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.2

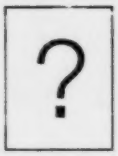

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

1.2 EXERCICE 34

Quelles sont les formes que peut prendre la politique impérialiste d'un État?

1.2 EXERCICE 35

Pourquoi dit-on que la structure de pouvoir mondial n'est pas permanente, mais qu'elle évolue selon les rapports de forces qui se dessinent entre les puissances à différentes époques?

EXERCICES DE SYNTHÈSE 1.2

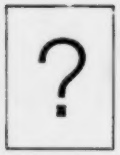

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

1.2 EXERCICE 34

Quelles sont les formes que peut prendre la politique impérialiste d'un État?

1.2 EXERCICE 35

Pourquoi dit-on que la structure de pouvoir mondial n'est pas permanente, mais qu'elle évolue selon les rapports de forces qui se dessinent entre les puissances à différentes époques?

1.2 EXERCICE 36

Nommez deux puissances économiques autres que les États-Unis.

_____

1.2 EXERCICE 37

Qu'est-ce qui rend difficile le respect et l'application du droit international?

_____

_____

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL 1.

Pour comprendre en quoi consiste la vie politique sur la scène internationale, nous nous sommes penchés sur deux points : les fondements et la nature des relations internationales.

En ce qui a trait aux fondements, nous avons cherché dans un premier temps à définir ce que sont les relations internationales et à décrire leurs principales caractéristiques. Nous avons vu ensuite les différents acteurs qui déterminent les relations internationales. Nous avons noté également qu'un de ces acteurs, l'État, dispose d'instruments au moyen desquels il lui est possible d'établir des relations, pacifiques ou belliqueuses.

Puis, nous avons abordé la nature des relations internationales. Pour ce faire, nous avons retracé leur origine et leur évolution. Notre étude nous a aussi permis de saisir que l'interaction entre les entités politiques et économiques a conduit à la formation d'un système mondial.

La nature des relations internationales nous aura dévoilé trois grands courants qui découlent de l'interdépendance des États sur la scène internationale: l'intégration, le nationalisme et l'impérialisme. Si certains États subissent la domination d'États plus puissants ou si certains cherchent à se regrouper dans des ensembles économiques ou politiques, c'est qu'il existe une structure de pouvoir à l'échelle internationale.

Cette structure révèle des rapports de forces entre les États, rapports qui instaurent une hiérarchie entre les États, qui sont répartis en grandes, moyennes et petites puissances. C'est ainsi que s'est créé un certain ordre mondial.

Enfin, malgré le caractère anarchique des relations internationales, nous savons maintenant que l'ordre mondial ne repose pas uniquement sur la force, mais qu'il se fonde aussi sur des règles de droit. Ces règles, les traités et les coutumes, forment le droit international, dont la sanction revient à la Cour internationale de justice.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF TERMINAL 1.

OBJECTIF TERMINAL 1.

Décrire les fondements et la nature des relations internationales.

1. Répondez par **VRAI ou FAUX** :

   A) L'anarchie est une des principales composantes des relations internationales. ____

   B) La souveraineté des États signifie que ces derniers ne sont soumis à aucune autorité qui leur est supérieure. ____

   C) L'étude des relations internationales désigne l'étude des rapports qu'entretiennent les acteurs de la scène nationale. ____

   D) L'une des caractéristiques de l'établissement de relations internationales est la volonté des États de coopérer. ____

   E) General Motors et Greenpeace sont deux exemples de force internationale. ____

   F) Les rapports entre pays pauvres et pays riches ne constituent pas le principal problème d'ordre économique dans les relations internationales. ____

   G) Lorsqu'on parle de mondialisation de l'économie, on peut affirmer qu'il s'agit d'une manifestation liée au courant d'intégration. ____

2. Qui suis-je? Que suis-je?

A) Principaux acteurs de la scène internationale, nous sommes tous égaux en principe, car nous sommes souverains.

_____

B) Contrairement aux organisations internationales qui sont issues des gouvernements, nos activités sur la scène mondiale sont d'origine privée et découlent de l'initiative de particuliers.

_____

C) Instrument dans les relations internationales, je permets aux divers gouvernements d'administrer leurs affaires internationales par des discussions ou des négociations.

_____

D) Phénomène économique d'importance, je favorise les regroupements de marchés nationaux et la formation de grands ensembles économiques.

_____

E) Idéologie, j'ai donné naissance aux États modernes et permis à de nombreux peuples de se constituer en État pendant la décolonisation.

_____

3. Comment définissez-vous les relations internationales?

4. Donnez les deux caractéristiques fondamentales des relations internationales.

5. Donnez deux exemples qui illustrent la formation d'un système mondial.

6. A) Donnez le nom du continent qui est représenté sur la carte qui suit.

B) À l'aide de la carte, situez et nommez cinq des douze pays membres de la Communauté économique européenne.

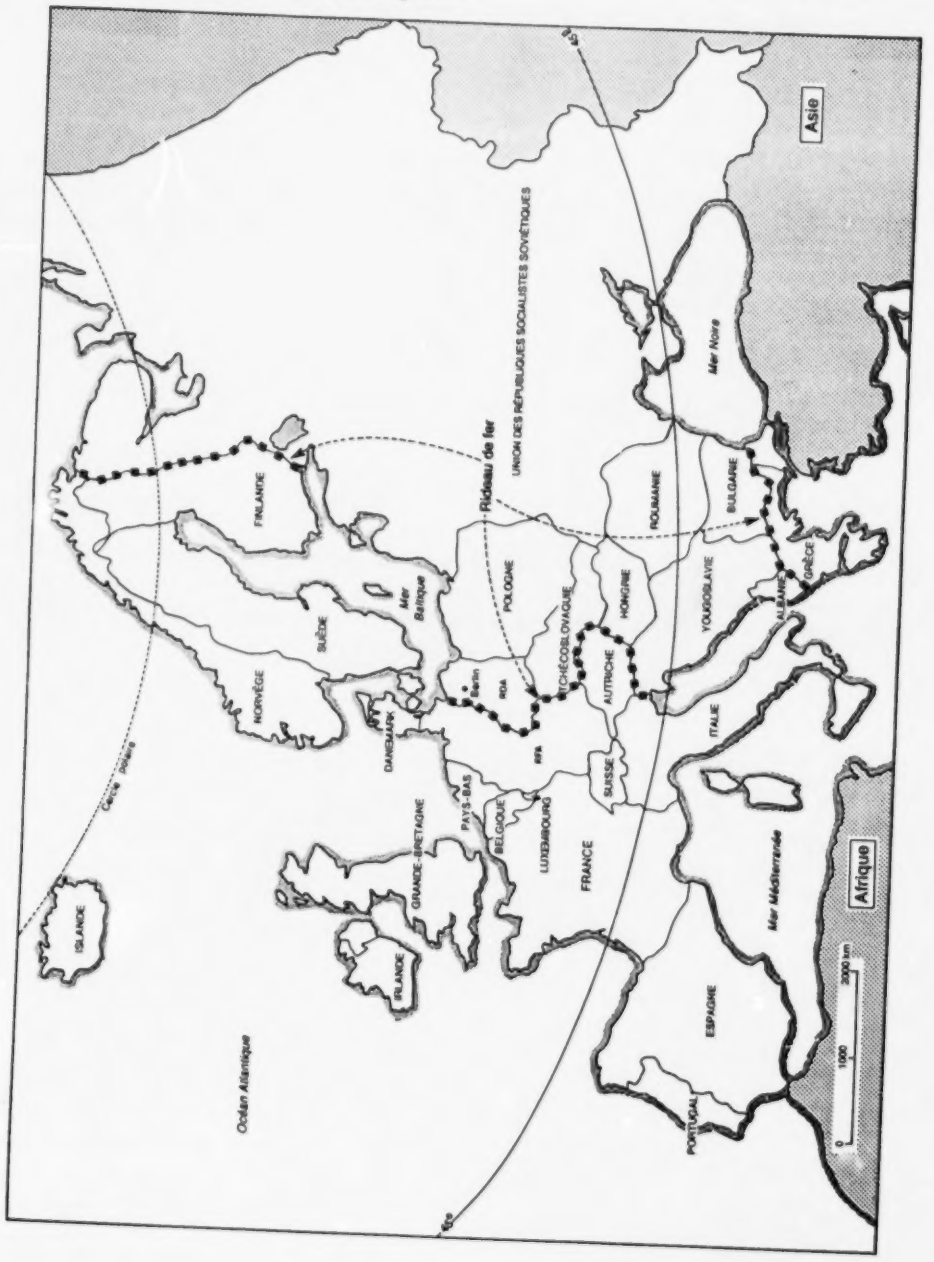

7. Quel instrument des relations internationales est le plus susceptible d'améliorer la coopération entre les nations riches et les nations pauvres? Justifiez votre réponse.

8. L'aide internationale est un instrument important que les États se sont donné pour établir leurs relations internationales. Mais cette aide qu'apportent les pays riches aux pays pauvres essuie une critique sévère. Décrivez cette critique que formulent les pays pauvres au sujet de l'aide que leur accordent les pays riches.

RÉFLEXION

Les peuples sont libres et égaux et ont le droit de disposer d'eux-mêmes. Pourrait-on dire qu'ils sont comme les individus, condammés à vivre ensemble pour le meilleur et pour le pire, et que les rapports qu'ils entretiennent sont des rapports de forces, basés sur la puissance et la soumission : que le riche l'emporte sur le pauvre et le fort sur le faible?

Votre opinion...

FICHE DE PARTICIPATION COURS GSP-156

OBJECTIF TERMINAL 1.

Décrire les fondements et la nature des relations internationales.

ÉVALUATION

J'ai répondu correctement à_____exercices sur l'ensemble des exercices de synthèse de l'objectif terminal. Selon moi, j'ai réussi cet objectif à _____p. 100.

EFFORTS

	Cochez
J'ai fait tous les efforts nécessaires pour réussir.	_____
J'ai fait plus ou moins d'efforts pour réussir.	_____
J'ai fait peu d'efforts pour réussir.	_____

PRISE EN CHARGE

J'ai eu peu recours à la formatrice ou au formateur.	_____
J'ai eu régulièrement recours à la formatrice ou au formateur.	_____
J'ai eu très souvent recours à la formatrice ou au formateur.	_____

DÉMARCHES ENTREPRISES	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES
_____	_____
_____	_____
_____	_____
_____	_____

SUITES

Je peux poursuivre mon apprentissage. _____

Avant de poursuivre, je dois revoir les parties suivantes de l'objectif terminal :

_____

_____

_____

OBJECTIF TERMINAL 2.

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

Les membres de la Commission mondiale sur l'état actuel des relations internationales étaient de retour à New York. Ils venaient de déposer au Secrétariat général de l'ONU la première partie de leur rapport. Réunis à nouveau pour discuter de la prochaine étape de leur travail, ils prenaient un petit goûter que le Secrétariat de l'ONU leur avait offert.

Lorsque que le goûter fut terminé, M^me^ Systémik, spécialiste des systèmes politiques, prit la parole :

— Chers collègues, nous avons pu livrer notre premier rapport. Mais je crois qu'il nous faut maintenant songer à la suite de notre enquête. J'ai préparé à votre intention un plan sommaire de notre prochaine étape. Je vous le soumets.

— Ma chère M^me^ Systémik, j'ai, moi aussi, préparé un plan. Peut-être serait-il possible de le considérer?

— Bien évidemment, M^me^ Rosemonde. Que nous proposez-vous?

— Pour commencer, je me suis demandé s'il n'était pas pertinent de traiter de la politique extérieure des États et des facteurs qui modèlent cette politique.

— Très intéressant, fit M^me^ Systémik. Mais puis-je revenir au plan que j'avais préparé pour notre groupe? Alors, dans ce plan, je croyais utile que nous enquêtions sur les systèmes politiques en présence dans le monde. Qu'en dites-vous, M^me^ Stratégo?

— C'est en effet des plus pertinents. J'ai pensé, de mon côté, qu'il nous faudrait aussi aborder les grandes idéologies de la scène internationale.

— Vous avez raison, approuva M. Janus, le spécialiste des idées politiques. Que diriez-vous alors d'étudier le libéralisme dans ses fondements et de voir quels régimes politiques en sont issus. Nous pourrions faire de même pour les systèmes qui se fondent sur le marxisme et sur l'ordre et la violence, autrement dit les systèmes autoritaires. De cette façon, il nous sera plus facile de comprendre comment les régimes politiques ont adapté les idéologies qui les animent.

— D'accord avec votre proposition M. Janus. Avons-nous fait le tour, mesdames, messieurs?

— Je le pense bien, dit M^me^ Systémik. Alors résumons. D'abord, nous nous penchons sur les facteurs qui conditionnent la politique extérieure des États. Puis nous aborderons, les grandes idéologies : le libéralisme, le marxisme et les idées autoritaires, ce que vous avez nommé les idéologies fondées sur l'ordre et la violence.

— Puis-je poursuivre, M^me^ Systémik?

— Oui, oui, faites donc, M^me^ Stratégo!

— Alors, à la suite de l'étude des principales idéologies politiques, nous conclurons la deuxième partie de notre enquête par l'étude des systèmes politiques. Logiquement, si je m'en remets à vos propositions, nous nous attarderons à l'étude des démocraties libérales et de leurs régimes, puis nous aborderons les systèmes politiques autoritaires.

— Voilà! dit M^me^ Systémik. Alors, maintenant que nous avons convenu de notre plan de travail, qu'attendons-nous pour débuter?

— Mais, chère M^me^ Systémik, que vous nous indiquiez les sources documentaires!

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

Définir les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

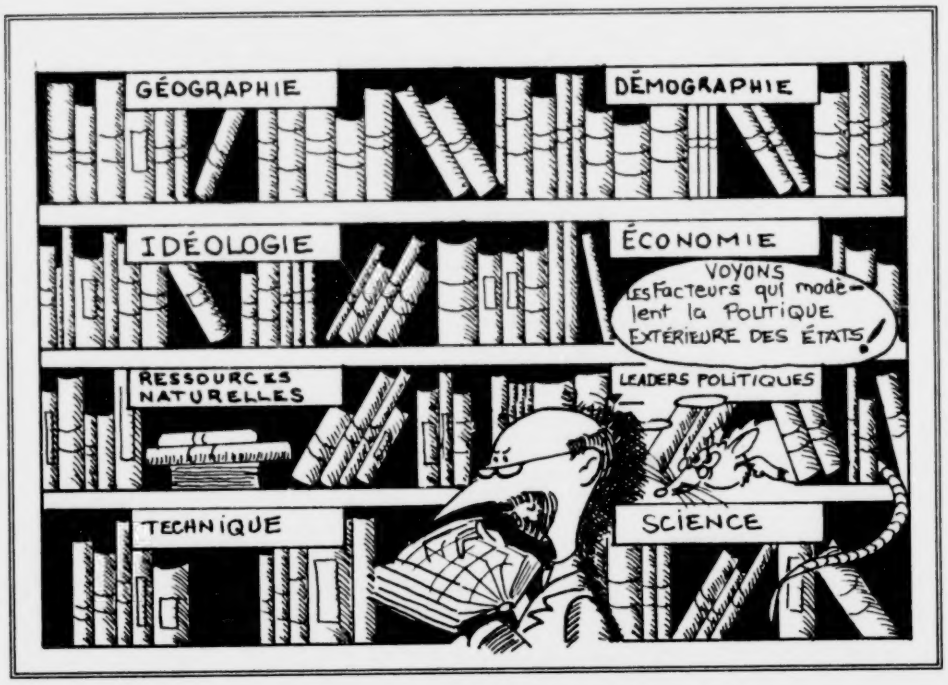

OBJECTIF TERMINAL 2.

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

Définir les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

Décrire les grandes idéologies politiques.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

Expliquer les principaux systèmes politiques.

Poursuivant leur travail, les membres de la Commission mondiale sur l'état des relations internationales entreprennent la seconde partie de leur enquête. M. Janus ayant fait d'importantes recherches sur les facteurs qui détermine la politique extérieure des États leur sera assurément d'une aide précieuse.

— D'après notre plan de travail, dit M^me^ Rosemonde, nous devons aborder la politique extérieure des États.

— Mais aussi les facteurs qui modèlent la politique extérieure, ajoute M. Janus. À ce propos, avez-vous une idée des facteurs qui peuvent influer sur la conduite des États sur la scène internationale?

— Ah! si je peux me permettre de répondre à votre place, M^me^ Rosemonde, je pourrais en énumérer quelques-uns à M. Janus.

— Allez-y, M^me^ Systémik.

— Alors, je crois qu'il nous faudrait considérer des facteurs comme l'idéologie, la géographie, les ressources naturelles, la technique et la science, le développement économique et la démographie.

— En effet, acquiesce M^me^ Rosemonde. J'ajouterais un autre facteur à votre énumération: la personnalité des leaders politiques. Elle peut aussi être considérée comme un des facteurs qui modèlent la politique extérieure des États, ne croyez-vous pas, M. Janus?

— Cela me semble justifié. L'histoire nous enseigne que de grands chefs politiques ont joué des rôles importants au moment de crises politiques ou de conflits qui compromettaient l'avenir de leur nation.

— En somme, si nous nous comprenons bien, reprend M^me^ Rosemonde, nous définissons, dans un premier temps, ce qu'est la politique extérieure des États puis, dans un deuxième temps, nous décrivons les facteurs qui modèlent leur politique extérieure.

— Voilà! répondent en choeur M^me^ Systémik et M. Janus.

Et sur cette joyeuse manifestation d'unanimité, nos spécialistes entreprennent l'étude des facteurs qui influent sur la politique extérieure des États, en posant d'abord, en bons politicologues qu'ils sont, la définition de la politique extérieure. Joignons-nous à eux.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

La politique intérieure d'un État touche aux affaires nationales, tandis que la politique extérieure concerne les relations que cet État entretient avec les autres États.

Si la distinction entre politique intérieure et politique extérieure demeure, les faits démontrent une évolution de plus en plus marquée vers une vision plus globale de la politique des États. En effet, les décisions prises par un État pour régler une question interne sont souvent influencées par le contexte international. À l'inverse, les actes posés par un État sur la scène internationale sont souvent commandés par des objectifs internes.

Prenons l'exemple de l'accord de libre-échange signé en 1988 par les gouvernements canadien et américain. La signature de cet accord s'inscrit dans un contexte de mondialisation des échanges internationaux et correspond à la volonté du gouvernement canadien d'élargir l'accès des produits canadiens au marché américain. De plus, cet accord suit en ligne droite l'esprit des accords du GATT sur la libéralisation de l'économie mondiale.

Par ailleurs, la politique extérieure repose sur les mêmes valeurs que celles qui soutiennent le régime politique de l'État, et elle est fonction d'un certain nombre de facteurs comme la géographie, les ressources naturelles, la technique et la science, le développement économique, la démographie et le leadership politique. En conséquence, la politique extérieure est la projection, à l'échelle internationale, des caractéristiques et des problèmes internes d'un État.

C'est pourquoi sur ce plan, les États qui partagent un même système économique ou idéologique ont tendance à se regrouper en alliances militaires (par exemple l'OTAN, qui réunit les pays capitalistes), politiques et économiques (par exemple, la Communauté économique européenne).

Même si des ententes de cette nature existent, il n'en demeure pas moins que les États élaborent leur politique internationale en tenant compte d'abord de leur propre intérêt. Ils veillent à préserver leur identité nationale, à assurer la sécurité militaire et à tirer divers avantages des échanges avec les autres États (par exemple, le commerce).

2.1 EXERCICE 38

Quelle influence la politique intérieure a-t-elle sur la politique extérieure d'un État?

LES FACTEURS QUI MODÈLENT LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Depuis le début nous avons vu que les États, en tant qu'acteurs principaux des relations internationales, entretiennent des rapports faits tantôt de collaboration, tantôt de confrontation. Vous vous souviendrez également que les problèmes et les enjeux qui se font jour sur la scène internationale favorisent certains États plus que d'autres. Rappelons que l'une des caractéristiques des relations internationales est que les États sont inégaux les uns par rapport aux autres. Nous devons maintenant nous demander quels sont les facteurs internes qui avantagent certains États plus que d'autres.

Au nombre des facteurs internes, on compte l'idéologie, la géographie, les ressources naturelles, la technique et la science, le développement économique, la démographie et le leadership politique. Nous les étudierons dans les pages qui suivent.

Mais, avant de débuter cette étude, notons que l'État qui se sent désavantagé par rapport à ces facteurs va tenter de compenser son handicap en s'alliant avec d'autres États ou en sollicitant l'assistance des organisations internationales. Ces alliances et d'autres caractéristiques du système international deviennent à leur tour des facteurs modelant la politique extérieure des États. Nous discuterons de ces facteurs à l'objectif terminal 3.

L'IDÉOLOGIE

Les idéologies sont des systèmes de pensée qui fournissent une explication du monde, proposent des valeurs et un mode d'organisation sociale et politique. C'est dire qu'il existe autant d'idéologies qu'il y a de façons de concevoir les rapports qu'entretiennent les gens avec le monde dans lequel ils vivent.

À l'intérieur d'une société organisée politiquement, les idéologies coexistent, parfois pacifiquement, parfois violemment. Mais inévitablement, une idéologie finit par s'imposer. Cette idéologie, qu'on dit dominante, assure une certaine cohésion sociale en ce qu'elle fournit à la communauté politique une explication et une orientation à son existence. L'idéologie soutient aussi le régime politique d'un pays. Nous verrons tout cela de façon plus détaillée aux objectifs intermédiaires 2.2 et 2.3.

Sur le plan international, les idéologies politiques se reflètent dans les intérêts des États ou des groupes d'États dans le système mondial. Souvent, la position d'un État en présence de problèmes ou d'enjeux sera la transposition à l'échelle internationale de l'idéologie à laquelle il adhère sur le plan interne. En ce sens, les idéologies inspirent la formulation de la politique étrangère

des États. Autrement dit, elles s'expriment dans les comportements qu'adoptent les États dans leurs relations avec les autres membres de la communauté internationale.

L'antagonisme Est-Ouest (camp soviétique contre camp américain) illustre bien la lutte idéolo-gique sur le plan international. L'anticommunisme et l'anticapitalisme, tous deux issus des idéologies libérales et socialistes, ont joué un rôle mobilisateur dans la conduite de la politique étrangère des États-Unis et de l'URSS de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au milieu des années 1980. Ces deux puissances menaient des campagnes de propagande pour rallier d'autres États ou intervenaient, directement ou indirectement, dans les affaires intérieures d'États plus faibles au nom de la défense d'idéaux que leur commandait leur idéologie respective.

Mais il n'y a pas que les idéologies libérales ou socialistes qui ont une influence sur le cours des relations internationales. D'autres idéologies, comme le nationalisme, le tiers-mondisme, l'écologisme ou le pacifisme sont également susceptibles d'avoir une incidence sur les rapports entre les États puisqu'elles ne s'inscrivent pas particulièrement à l'intérieur du libéralisme ou du socialisme, mais qu'elles leur sont concurrentes.

Enfin, les grandes religions proposent également des valeurs et des explications du monde. C'est notamment le cas du catholicisme qui a joué, en Pologne, un rôle important dans le mouvement syndical Solidarité, à l'époque où celui-ci exigeait du gouvernement polonais qu'il s'affranchisse du modèle socialiste imposé par Moscou. Il en va de même de l'islam, et particulièrement du mouvement intégriste musulman. Ce mouvement, aussi appelé «fondamentalisme», connaît, depuis quelques années, de grands succès auprès des masses arabes musulmanes qui n'attendent plus de leurs dirigeants, élevés à l'école du socialisme occidental, le réveil de la nation arabe. L'islam redonne en quelque sorte espoir à des populations qui ont le sentiment d'avoir été humiliées par le monde occidental. L'invocation de l'islam dans la guerre du golfe Persique en 1991 peut être vue comme l'expression la plus marquée du rôle idéologique de l'islam dans le conflit qui oppose, au Moyen-Orient, le Nord et le Sud.

Retenons que, quelles qu'elles soient, les idéologies procurent aux États qui les mettent de l'avant des raisons pour défendre leurs intérêts sur la scène internationale. S'il choisit d'intervenir sur une question qui exige un effort à l'échelle nationale, un gouvernement doit pouvoir compter sur le soutien d'une majorité de sa population, sans quoi sa position internationale en sera d'autant affaiblie. Les idéologies confèrent donc une LÉGITIMITÉ aux actions des États aux yeux de leur population et orientent leur intervention sur la scène mondiale.

2.1 EXERCICE 39

Dans un journal, trouvez un conflit qui oppose soit deux groupes ethniques, soit deux religions ou deux idéologies.

LA GÉOGRAPHIE

La surface terrestre n'est pas uniforme; elle est couverte d'accidents de terrain (chaînes de montagnes, plateaux, plaines, fleuves, failles, mers, etc.) qui lui donnent un relief. Les pays occupent des territoires qui n'ont pas tous la même configuration géographique. Certains sont des îles, d'autres de vastes plaines ou des vallées entourées de montagnes.

Longtemps, les accidents de terrain ont servi de frontières naturelles entre les États[1]. En plus de tracer, de manière simple, les frontières des États, certains éléments de la configuration, comme les montagnes ou les îles, assuraient aux habitants de ces régions une sécurité contre leurs ennemis. Il va sans dire que la configuration géographique n'offre plus aux peuples la sécurité physique qu'elle leur donnait autrefois. Les avions survolent les montagnes et les îles ne sont plus isolées. En cas de guerre, les missiles à longue portée peuvent franchir la moitié du monde et toucher leur cible où qu'elle soit.

Il faut voir également que les frontières naturelles des États ont changé au cours des années. La COLONISATION par les Européens de l'Asie et de l'Afrique, par exemple, a découpé ces continents en fonction des intérêts militaires et économiques des puissances coloniales, souvent sans tenir compte des frontières naturelles ou des peuples qui habitaient ces régions[2]. La planète est donc divisée en territoires dont les frontières résultent davantage des guerres et des ententes que de la configuration géographique.

L'étendue d'un territoire est un autre aspect géographique dont il faut tenir compte. Il existe des pays très vastes, comme le Canada, les États-Unis, le Brésil et la Chine, et d'autres qui ne sont pas plus grands qu'une ville, comme Singapour (Asie du Sud-Est).

En raison de l'étendue de leurs frontières, les pays très vastes doivent mettre au point des dispositifs particuliers de sécurité (systèmes de radar, surveillance aérienne, etc.). Par exemple, en supposant que les États-Unis soient des ennemis du Canada, vous pouvez facilement imaginer l'ampleur des ressources humaines et matérielles qu'il faudrait affecter à la surveillance des frontières canado-américaines. Des pays comme ceux de la CEI et la Chine, qui ont quelque 8 000 kilomètres de frontières communes, doivent déployer des effectifs militaires qui ne sont pas sans influer sur leurs relations politiques.

C'est sans doute la situation géographique qui a le plus d'incidence sur les relations entre États. Pensons à l'importance de posséder des points stratégiques tels le détroit de Gibraltar, le canal de Suez. De plus, le fait d'être voisin d'un pays puissant et étendu revêt aussi de l'importance.

---

1 Les frontières étaient souvent tracées en fonction de l'eau potable, des surfaces cultivables, des voies de communication maritimes et terrestres.

2 Notons qu'avec la décolonisation, des États ont été annexés à d'autres au prix de guerres sanglantes; l'Éthiopie (Afrique) en est un exemple.

Souvent, le pays le plus faible va tenter de nouer, avec le pays limitrophe et puissant, des relations d'amitié en signant, par exemple, des traités d'alliance économique et militaire[1].

Par ailleurs, le fait pour un pays d'avoir une ouverture sur la mer ou d'être enclavé dans un continent importe également. L'Empire britannique, par exemple, s'est bâti parce que les Anglais, insulaires, avaient acquis une puissance maritime qui sillonnait et maîtrisait les mers du globe.

L'ouverture sur la mer facilite les communications maritimes et le commerce international. Les pays qui possèdent un littoral disposent également de la zone maritime de 200 milles marins[2] pour exploiter des bancs de poissons ainsi que des ressources minérales et pétrolières.

L'espace géographique demeure donc un facteur important dans les relations internationales. C'est ainsi qu'un pays peut représenter un enjeu économique pour un État qui désirerait avoir accès à des voies de communication ou encore contrôler des ressources naturelles. De même, un État peut convoiter, pour des raisons stratégiques, l'espace territorial d'un État voisin s'il considère qu'il en va de sa sécurité. On verra alors un État envahir le territoire d'un autre ou conclure une alliance pour y installer des bases militaires.

Dans un cas comme dans l'autre, et selon les enjeux de l'heure, un État peut soit négocier (rapports de coopération), soit forcer (rapports conflictuels) l'accès à un territoire extérieur.

2.1 EXERCICE 40

A) Trois points sont à considérer quand on parle de facteurs géographiques. Quels sont-ils?

_____

_____

B) Qu'appelle-t-on «frontières naturelles»?

_____

_____

1 Dans certains cas ce geste peut être interprété comme une forme de soumission.

2 1 mille marin = 1 852 mètres, donc 200 X 1 852 m = 370 400 m, soit un peu plus de 370 km.

C) Quel aspect de la géographie d'un pays a, en général, le plus d'incidence sur ses relations internationales?

LES RESSOURCES NATURELLES

Les États ne disposent pas tous, de façon égale, des ressources naturelles dont ils ont besoin pour leur développement et leur croissance économiques.

Il est certain que les pays qui disposent de ressources naturelles nombreuses et abondantes comme le Canada et les États-Unis sont avantagés. Ces pays peuvent satisfaire une partie de leurs besoins intérieurs et, en même temps, tirer des revenus de l'exportation de leurs ressources.

Les pays dont les revenus dépendent essentiellement de l'exportation d'une seule matière première (par exemple, le café, le cuivre, les arachides ou même le pétrole) sont à la merci des fluctuations des cours mondiaux. Les revenus de ces pays dépendent de la spéculation faite sur le prix des matières premières sur les marchés internationaux.

En ce sens, on peut affirmer que les ressources naturelles disponibles sur un territoire ne garantissent pas nécessairement la prospérité à ceux qui les détiennent. Autrement dit, la richesse d'un État n'équivaut pas à la quantité de ressources naturelles qu'il possède.

Prenons, à titre d'exemple, les pays du tiers monde. Bien que leurs territoires recèlent des matières premières comme le phosphate, la bauxite, le caoutchouc, le cuivre, le plomb ou le zinc qu'ils exportent vers les pays industrialisés, ils n'en retirent pas, pour la plupart, tout le profit qu'ils pourraient espérer. Car encore leur faut-il pouvoir les exploiter. Cela demande donc la maîtrise de techniques et une capacité financière sans lesquelles il est difficile d'extraire ces ressources naturelles et de les transformer à des fins de consommation*.

Ces pays voient leur développement économique en quelque sorte retardé faute de financement et de techniques nécessaires à la transformation sur place des matières premières. Cet état de dépendance accentue la tension entre le tiers monde et les pays industrialisés. En somme, les ressources naturelles contribuent de manière non négligeable, mais tout de même relative, à la puissance et à la richesse des États.

---

* C'était, il n'y a pas si longtemps, le cas du Canada et surtout du Québec.

2.1 EXERCICE 41

Un pays qui dispose de richesses naturelles est-il assuré d'une prospérité économique?

_____

_____

LA TECHNIQUE ET LA SCIENCE

La technique a plus évolué pendant les cinquante dernières années que durant toute l'histoire de l'humanité.

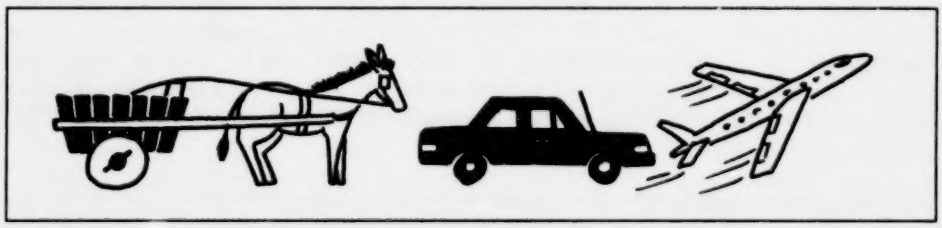

2.1 EXERCICE 42

Nommez deux nouvelles techniques mises au point depuis les années 1950.

_____

_____

Nous venons de voir que la technologie est une condition de la transformation des matières premières. De la technologie dépend la capacité de production de biens. Sans techniques appropriées, les ressources naturelles ne peuvent être exploitées efficacement. L'exemple du pétrole provenant des sables bitumineux de l'Ouest canadien illustre cette affirmation.

Les pays du tiers monde, comme vous l'avez vu précédemment, disposent de richesses naturelles importantes, mais ils n'ont pas la technologie nécessaire pour les exploiter. Ils exportent donc leurs matières premières vers les pays du Nord, où elles sont transformées.

C'est dire combien la technologie conditionne la capacité industrielle des États. Celle-ci, en retour, ne peut s'accroître sans l'apport de nouvelles méthodes de production. En somme, l'essor économique des nations repose pour une grande part sur la mise au point et sur le transfert (ou l'échange) des nouvelles techniques.

Si le développement technologique a contribué à l'industrialisation des États du Nord, il est également responsable de la dégradation de l'environnement à l'échelle mondiale. Comme les problèmes de pollution sont étroitement liés au développement, lequel dépend des innovations apportées aux techniques de production, il importe aujourd'hui aux États de s'entendre sur des mesures communes pour réduire les risques que représentent ces techniques. Si les technologies ont engendré la pollution, c'est encore sur elles que l'on compte pour résoudre ce problème.

La pollution qui touche un pays a une incidence dans d'autres pays. Contrairement aux États, la pollution ne connaît pas de frontières. Le problème des pluies acides comme le risque d'accident nucléaire en sont des exemples. En 1986, la catastrophe nucléaire de Tchernobyl (URSS), cette centrale nucléaire qui a en quelque sorte fondu, a fait courir à toute l'humanité des dangers contre lesquels des États veulent maintenant se prémunir par des ententes et des vérifications à l'échelle internationale.

Le facteur technologique ne détermine pas seulement le degré de développement des États. Le progrès accompli dans le domaine de la science et de la technologie a aussi radicalement modifié le cours des relations internationales.

Notons, en premier lieu, l'extraordinaire développement des communications qui est venu bouleverser les échanges diplomatiques entre les chefs d'État. Nous sommes loin de l'époque où des messagers prenaient des semaines pour apporter au roi des nouvelles sur ses relations avec un autre royaume. Grâce aux télécommunications par satellite, les chefs d'État peuvent communiquer au besoin.

Il vous est possible de connaître, par la télévision ou la radio, les dernières nouvelles concernant les relations du Canada ou du Québec avec les États-Unis ou l'Europe, ou tout au moins ce que l'on veut bien nous en dire. L'information nous parvient de toutes les régions du globe. Aucune frontière n'est aujourd'hui imperméable à l'information qui circule dans l'extraordinaire réseau mondial de communication. On dit aujourd'hui qu'il existe une opinion publique mondiale. L'incidence en est donc grande sur les relations qu'entretiennent les États.

Dans le domaine militaire, l'arsenal gigantesque dont disposent aujourd'hui les grandes puissances est également un produit du développement scientifique et technologique. Vous avez sans doute entendu parler de la «guerre des étoiles»; c'est un projet américain qui consiste à installer,

dans l'espace, un «parapluie» contre les missiles ennemis. Peut-être connaissez-vous aussi ces avions américains dits «furtifs» (les F-117) parce qu'aucun radar ne réussit à les repérer. D'où l'importance accordée de nos jours par les chefs d'État aux questions de sécurité.

De plus en plus de problèmes nés de la technologie devront être résolus à l'échelle internationale ou interétatique : c'est ainsi qu'un accord visant la réduction de moitié des CFC (chloro-fluoro-carbures) qui s'attaquent à la couche d'ozone a été signé à Montréal en 1987 par les 84 pays que produisent 80 p. 100 de tous les CFC. Mais il faut souligner que les ententes de la sorte sont récentes, et qu'il reste beaucoup à faire avant que n'arrive le jour où tous les États s'entendront pour lutter contre la pollution.

Ces nouvelles préoccupations viennent s'ajouter à celles dont on discute déjà, dont entre autres le désarmement, le transfert des techniques vers les pays en voie de développement, la défense des droits de la personne et l'aide internationale.

2.1 EXERCICE 43

A) La richesse d'un pays ne repose pas seulement sur ses ressources naturelles. Nous avons vu que des pays possédant d'immenses richesses naturelles sont sous-développés et pauvres. Que manque-t-il souvent à ces pays pour atteindre un degré de développement se rapprochant de celui de presque tous les États du Nord?

_____

_____

B) Le développement des communications a entraîné un changement important en diplomatie. Quel est-il?

_____

_____

C) Pourquoi l'utilisation, même pacifique, de l'énergie nucléaire peut-elle engendrer des problèmes sur le plan international?

_____

_____

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le monde semble divisé en deux, les pays développés et les autres... bien qu'à cet égard, il existe des degrés dans le sous-développement comme dans le développement des pays. Certains sont considérés comme en voie de développement, tandis que d'autres sont sous-développés.

Pour qu'un pays puisse croître, il doit, comme nous l'avons vu, disposer de ressources naturelles, de techniques et de capitaux. Il faut aussi une volonté politique de développement. Il importe également qu'il ait une main-d'oeuvre qualifiée, capable d'utiliser les techniques. L'industrialisation d'un pays résulte en quelque sorte de la combinaison de ces facteurs. Mais il peut arriver que certains facteurs fassent défaut. Dans ce cas, ces pays doivent aller chercher à l'étranger les ressources financières, humaines, techniques ou naturelles qui leur permettront de développer leur économie.

C'est le cas, par exemple, du Japon. Bien qu'il ne possède pas de ressources naturelles importantes, le Japon, à l'instar d'autres pays industrialisés, réussit à se procurer sur les marchés internationaux des matières premières qu'il transforme en produits finis, destinés à la consommation intérieure mais surtout à l'exportation. La situation est à l'opposé dans les pays du tiers monde: s'ils possèdent des matières premières, il leur manque souvent les techniques, les capitaux et la main-d'oeuvre qualifiée pour assurer leur développement.

Aussi doit-on observer que le développement économique ne s'étend pas également sur la surface de la terre. Certains pays, qui pourtant ne manquent pas de ressources exploitables, sont aux prises avec de graves problèmes de sous-développement.

En relations internationales, le degré de développement économique atteint par un pays est un facteur qui permet de mesurer sa puissance sur la scène mondiale ou son degré d'influence sur le cours des événements internationaux. De plus, une forte industrialisation réduit, sans pour autant l'éliminer, la dépendance technologique et financière de même que la vulnérabilité des États aux changements brusques de l'économie mondiale. Par exemple, les grandes puissances militaires sont en général des États dont la forte structure industrielle leur permet de mettre au point des types d'armes très perfectionnées et de se maintenir ainsi dans le peloton de tête de la course aux armements.

Il faut dire par ailleurs que la capacité d'un État à supporter les frais d'une politique de défense ne signifie pas pour autant qu'il possède une structure industrielle développée. C'est le cas de certains pays du tiers monde dont les dépenses militaires grèvent une grande partie du budget national qui, autrement, pourrait être consacré au développement économique et social.

Voilà en quoi le développement économique confère à certains États plus qu'à d'autres une influence déterminante sur le cours des relations internationales.

Enfin, il est important de noter que le facteur économique est en interaction constante avec toutes les questions d'ordre politique et autres, soulevées par les relations internationales : l'environnement, la santé, la paix et la guerre, le développement. Il faut également tenir compte des objectifs économiques poursuivis par les États et aussi par des organismes privés, comme les multinationales. En somme, la politique menée par un État sur la scène internationale reflète souvent la vitalité de son développement économique.

2.1 EXERCICE 44

Selon vous, que manque-t-il aux pays du tiers monde pour assurer leur développement? Donnez deux éléments.

_____

_____

CARTE XIII - L'ÉTAT DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DANS LE MONDE

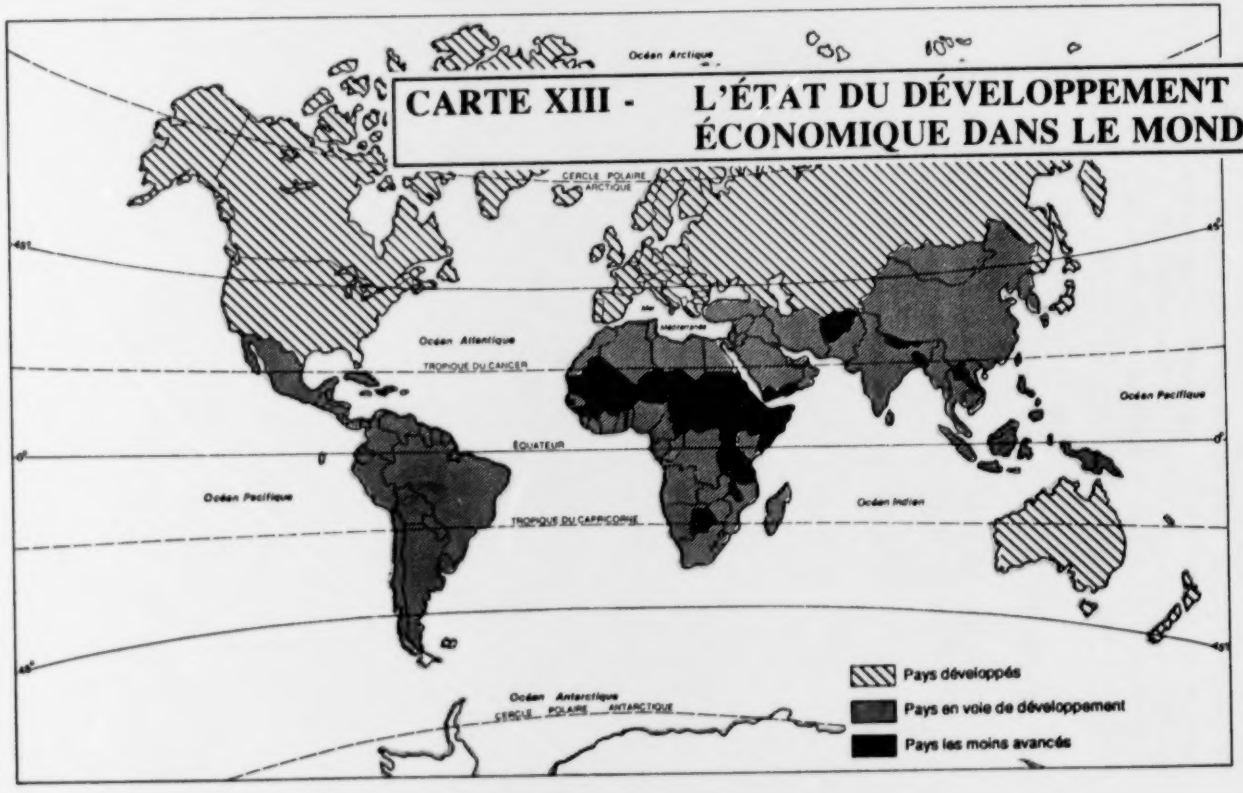

LA DÉMOGRAPHIE

Les facteurs démographiques sont sans doute ceux sur lesquels les États exercent le moins d'influence. Ils sont pourtant d'une importance primordiale pour l'avenir de la planète.

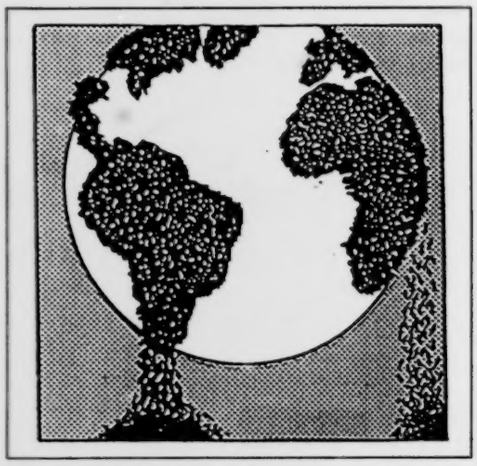

Depuis 1950, la population mondiale double tous les trente ans, ce qui permet au démographes de projeter qu'en l'an 2050, la population du globe atteindra environ dix milliards.

La croissance de la population mondiale est due principalement à la reproduction, mais également aux énormes progrès accomplis dans l'alimentation et dans la salubrité publique. Une meilleure hygiène et le contrôle des épidémies ne sont que des illustrations d'un phénomène beaucoup plus général.

En fait, deux facteurs principaux soutiennent la croissance de la population mondiale, soit la diminution de la mortalité et le taux de natalité. À cet égard, il est nécessaire de préciser un point important : dans les pays industrialisés, la population est vieillissante et le taux de natalité y est très bas, alors que dans les pays du tiers monde, on assiste à une explosion démographique.

Ce sont les pays les plus pauvres et les moins industrialisés qui ont les taux de croissance démographique les plus élevés. Cette situation constitue un frein supplémentaire à leur développement économique. Peu équipés, mal organisés, ces pays ont du mal à nourrir une population qui ne cesse de croître. La répartition des ressources alimentaires est loin d'être équitable. Cela amène plusieurs auteurs à dire que cette croissance démographique peut éventuellement mener l'humanité à une phase critique.

Dans les pays industrialisés, les États encouragent la natalité sans beaucoup de succès. Dans les pays déjà très peuplés, comme l'Inde ou la Chine, l'État intervient pour freiner la natalité, sans obtenir vraiment les résultats qu'il désire. Par exemple, en Chine, un impôt supplémentaire est prélevé lorsqu'un couple a plus d'un enfant.

Ce qu'il faut bien voir ici, c'est que les facteurs démographiques ont des répercussions à long terme. Même si, aujourd'hui, on pratiquait la limitation des naissances sur toute la terre, la

population continuerait quand même d'augmenter à cause du grand nombre de femmes en âge de procréer.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les facteurs démographiques auront des conséquences à long terme sur les relations internationales. Étant donné que le pôle de croissance démographique se situe dans des pays qui ne peuvent soutenir économiquement cet essor, les relations entre les États du Nord et ceux du Sud devront se modifier.

2.1 EXERCICE 45

A) Dans quelles régions du monde la population augmente-t-elle le plus rapidement?

_____

B) Quel phénomène démographique se passe-t-il dans les pays industrialisés?

_____

LE LEADER POLITIQUE*

Les chefs d'État peuvent-ils être considérés comme des facteurs des relations internationales? Autrement dit, doit-on tenir compte de leur personnalité, au même titre que nous avons retenu les facteurs démographiques ou géographiques, pour expliquer ce qui conditionne la politique extérieure des États?

Ces questions, banales en apparence, nous nous permettons de les poser sachant que les leaders politiques détiennent l'autorité pour décider, au nom de l'État et de la nation qu'ils représentent, des rapports avec le monde extérieur. Mais alors, comment évaluer leur influence sur le cours des relations internationales?

Plusieurs spécialistes — psychologues, politicologues, historiennes et historiens — se sont penchés sur la question. D'aucuns divergent sur l'importance à accorder à la personnalité des responsables politiques comme facteur explicatif de la politique extérieure des États. Mais tous s'entendent pour affirmer que les décisions des chefs d'État s'expliquent par leurs traits psychologiques de même que par le contexte historique et social dans lequel ils vivent.

---

* Le texte qui suit, propose la thèse de Daniel COLARD présentée dans *Les relations internationales de 1945 à nos jours*.

On a tenté d'établir une classification des types de personnalité des leaders politiques qui ont joué des rôles dans l'histoire. Cette classification a été élaborée en fonction des décisions prises par des chefs d'État dans la conduite normale des affaires internationales de leur gouvernement ou lorsqu'ils ont dû faire face à des situations de crise.

Si l'on classe Hitler et Lénine comme «doctrinaires» et, à l'opposé, De Gaulle et Kissinger comme «opportunistes», c'est parce que les premiers ont élaboré des théories politiques qu'ils ont appliquées une fois parvenus au pouvoir, alors que les seconds ont adapté leur conduite politique aux événements du moment.

D'autres appartiendront au type «lutteur» ou «conciliateur», ils seront «idéalistes» ou «cyniques», ou encore «rigides» ou «imaginatifs», «joueurs» ou «prudents», «réformistes» ou «révolutionnaires». Certains combineront plusieurs de ces types de personnalité. Par exemple, Hitler est non seulement du type «doctrinaire», mais également du type «joueur», «imaginatif» et «cynique», comme l'ont démontré son goût du risque, sa souplesse dans l'exécution de ses projets politiques et son recours à la «raison d'État» pour justifier l'expansionnisme allemand.

L'intérêt d'une classification de cette nature ne réside évidemment pas dans la possibilité de prévoir le cours des événements mondiaux, à partir du type de personnalité retenu. Il ne s'agit pas en somme de dresser une sorte de carte des personnalités permettant de prédire l'avenir des relations internationales, ni de réduire les dimensions de la vie politique internationale au caractère des leaders de l'heure. Ce serait tomber dans une sorte de fatalisme qui convient mal à une analyse rigoureuse des relations internationales.

Plutôt, nous devons comprendre que l'intérêt d'une TYPOLOGIE des personnalités est d'un autre ordre. Cette typologie permet en effet d'introduire un facteur subjectif, le facteur humain, le seul à pouvoir agir sur les autres facteurs, ceux-là objectifs, qui modèlent la politique extérieure des États. Par exemple, la politique internationale des États-Unis des dernières années a été marquée par les personnalités de Jimmy Carter (droits de la personne), de Ronald Reagan et de George Bush (politique de la puissance).

L'ouverture de l'URSS, à la fin des années 1950, est liée à Khroutchev et, depuis 1985, à Gorbatchev. Son durcissement correspond, lui, à l'époque de Brejnev (de 1964 à 1982). Bref, le facteur humain (subjectif) doit être ajouté aux autres facteurs plus objectifs dont nous avons tenu compte dans notre étude.

En somme, cette typologie nous fait comprendre que si l'action des responsables nationaux est limitée par les facteurs géographiques, démographiques, économiques, techniques et idéologiques, il reste qu'eux seuls peuvent intervenir pour modifier le cours des événements ou les utiliser dans la poursuite des objectifs internationaux qu'ils ont fixés pour leur pays.

2.1 EXERCICE 46

Expliquez pour quelle raison la personnalité des chefs politiques est considérée comme un facteur des relations internationales.

_____

_____

_____

_____

CURIEUSES ET CURIEUX

Nommez dix personnalités politiques marquantes qui d'après vous ont modifié l'histoire du monde, ou tout au moins, de leur pays, pendant le présent siècle.

_____

_____

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

La politique extérieure des États résulte des objectifs qu'ils poursuivent sur le plan interne et est influencée par le contexte politique international. Elle repose aussi sur les valeurs qui servent de base aux régimes politiques.

Par ailleurs, plusieurs facteurs déterminent les relations entre les États. Nous avons relevé d'abord que le facteur idéologique produit son effet sur les relations internationales. L'idéologie inspire souvent la formulation de la politique étrangère des États. Chaque pays a tendance à vouloir protéger sa culture et à imposer aux autres États ses propres vues, tant dans le domaine économique que politique. De surcroît, les idéologies secondaires (le pacifisme, l'écologisme) ainsi que les grandes idéologies, comme le libéralisme et le marxisme, sont aussi susceptibles de modeler les rapports entre les États. On a pu également constater que la configuration et la situation géographiques influent sur la politique internationale et nationale des États.

Nous avons vu par la suite que les ressources naturelles ne sont pas distribuées également entre les pays. Certains pays se trouvent dans une position de fournisseurs de matières premières alors que d'autres, qui disposent de capitaux et de la technologie, les transforment et les revendent. Bien que la possession de richesses naturelles contribue au développement économique, nous savons désormais qu'elle ne suffit pas pour l'assurer.

Pour que les ressources naturelles favorisent à longue échéance le développement économique d'un État, il faut qu'elles soient combinées avec des progrès techniques et scientifiques. Les États qui possèdent les capitaux et les techniques de transformation appartiennent au monde dit développé (ou industrialisé). Le développement s'étend donc inégalement sur la terre. En ce sens, la science et la technique sont des facteurs importants qui conditionnent le développement des États.

(SUITE)

Cependant, le facteur sur lequel les États exercent le moins d'influence est d'ordre démographique. On assiste, dans les pays développés, à une baisse du taux de natalité qui entraîne le vieillissement de la population. La situation est inversée dans les pays sous-développés, où l'explosion démographique et la surpopulation des villes ralentissent le développement économique.

Il a été aussi question de la personnalité des leaders politiques comme facteur humain des relations internationales. Nous avons vu qu'il revient en fin de compte aux chefs d'État de prendre les décisions qui concernent la résolution des problèmes qui se posent sur la scène internationale.

Au prochain objectif intermédiaire, nous allons nous attarder à décrire les grandes idéologies sur lesquelles sont fondés les régimes politiques. Vous serez ainsi amené à étudier un élément fondamental des relations internationales. Comme vous le savez maintenant, les idéologies politiques sont un des facteurs qui orientent la politique internationale des États. Voilà pourquoi il est important que vous connaissiez les alliances économiques, politiques et militaires qui sont fondées sur la reconnaissance et le partage de valeurs et de conceptions du monde.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 2.1

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

Définir les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

2.1 EXERCICE 47

A) Pendant très longtemps, la configuration géographique d'un pays a rempli deux fonctions. Nommez-les.

_____

_____

B) Pourquoi n'en est-il plus ainsi aujourd'hui?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2.1 EXERCICE 48

On dit que la situation géographique est sans doute le facteur le plus déterminant pour les relations entre les États. Donnez une raison soutenant cette proposition.

2.1 EXERCICE 49

Pourquoi des pays qui disposent d'abondantes ressources naturelles ne connaissent pas nécessairement la prospérité malgré ces richesses?

2.1 EXERCICE 50

Le progrès technologique vous a été présenté sous trois aspects principaux ayant chacun ses conséquences propres. Pouvez-vous donner quelques répercussions du développement technologique sur l'environnement en général.

2.1 EXERCICE 51

A) La démographie engendre des préoccupations tout à fait opposées selon que l'on parle du tiers monde où des pays industrialisés du Nord. Commentez.

B) Pourquoi dit-on que le facteur démographique a des conséquences à long terme?

C) Deux éléments maintiennent la croissance démographique sur la terre. Nommez-les.

2.1 EXERCICE 52

A) En plus des capitaux et des ressources, nommez deux autres facteurs nécessaires au développement économique.

_____

B) Dans quelle région du globe sont situés les pays économiquement développés?

_____

2.1 EXERCICE 53

Qu'est-ce qu'une idéologie?

_____

_____

_____

_____

2.1 EXERCICE 54

A) Donnez un exemple de la transposition sur la scène internationale des idéologies.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

B) Une religion peut-elle jouer un rôle idéologique dans les relations internationales? Expliquez.

_____

_____

_____

2.1 EXERCICE 55

Voici des mots qui se rapportent à des facteurs influant sur les relations entre les États. Indiquez à quel facteur (idéologique, technologique, économique, démographique, géographique ou humain) le ou les mots correspondent.

A) Joueur, cynique et imaginatif

_____

B) Pétrole

_____

C) Taux de natalité

_____

D) Eaux territoriales

_____

E) Capitaux et main-d'oeuvre qualifiée

_____

F) Communications directes entre chefs d'État

_____

G) Capitalisme et socialisme

_____

H) Musulmans et chrétiens

_____

2.1 EXERCICE 56

Les énoncés qui suivent font allusion à deux ou plusieurs facteurs tels: les ressources naturelles, le développement économique, la climographie, le facteur idéologique. Nommez-les.

A) Le pétrole influe sur l'économie des pays qui le détiennent.

_____

_____

B) Les pays où le taux de natalité est élevé disposent souvent de matières premières, mais leur économie ne peut soutenir les répercussions démographiques.

_____

_____

C) La tension internationale résulte en partie des différences entre des économies fortes et faibles ou encore de la volonté des États de conserver leur identité et d'assurer leur sécurité.

_____

_____

_____

_____

2.1 EXERCICE 57

Comment distinguer la politique intérieure de la politique extérieure d'un État?

2.1 EXERCICE 58

Quelle tendance peut-on observer actuellement dans l'évolution de la politique extérieure des États?

2.1 EXERCICE 59

Selon quels critères les États ont-ils l'habitude de se regrouper en alliances militaires?

2.1 EXERCICE 60

Quel est l'intérêt, pour l'étude des relations internationales, de chercher à comprendre la personnalité des grands chefs politiques?

2.1 EXERCICE 61

Est-il suffisant, pour un État, d'être bien pourvu en ressources naturelles pour se développer et prospérer? Justifiez votre réponse.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

Décrire les grandes idéologies politiques.

OBJECTIF TERMINAL 2.

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

Définir les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

Décrire les grandes idéologies politiques.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

Expliquer les principaux systèmes politiques.

L'étude des facteurs qui modèlent la politique extérieure des États avait démontré que les relations internationales reposaient sur des facteurs objectifs et subjectifs. De plus, cette étude avait permis de reconnaître un de ces facteurs comme élément déterminant dans les relations internationales. Rejoignons M. Janus, M^me^ Rosemonde et M. Ottolente alors qu'ils s'apprêtent à tracer le plan de la deuxième étape de leur étude sur l'état des relations internationales.

— M. Janus, dit M^me^ Rosemonde, je crois que nous pouvons nous féliciter du travail que nous venons d'accomplir. En tant que spécialiste des idées politiques, vous nous avez indiqué avec beaucoup de finesse que l'idéologie méritait d'être abordée plus en profondeur. Pouvez-vous maintenant nous préciser votre pensée?

— J'ai longuement réfléchi à cette étude, qui doit nous faire découvrir les idéologies qui prévalent actuellement dans le monde. Aussi, à tout seigneur tout honneur, je crois qu'il nous serait très profitable de débuter par une idéologie des plus controversées, mais aussi des plus anciennes, le libéralisme. Puis nous verrons l'idéologie marxiste. Vous savez comme moi que cette idéologie a marqué le cours du XX^e^ siècle. C'est pourquoi j'estime nécessaire, là encore, de cerner les principales caractéristiques du marxisme et de saisir l'évolution de cette idéologie.

— Cela rejoint les propositions que nous avions faites, dit M. Ottolente, mais il ne faudrait pas oublier les idéologies de l'ordre et de la violence.

M. Ottolente, se retroussant les manches, sort des documents de sa serviette pendant que M^me^ Rosemonde met en marche les systèmes informatiques. De son côté, M. Janus téléphone à la cuisine du Secrétariat de l'ONU pour qu'on lui apporte une grande cafetière. Le travail peut maintenant commencer.

LE LIBÉRALISME POLITIQUE

LES ORIGINES DU LIBÉRALISME

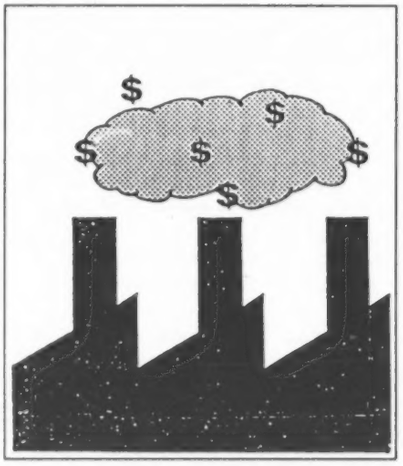

Pour situer l'origine du libéralisme et comprendre le développement des régimes politiques qui s'en inspirent, il est nécessaire de remonter le cours de l'histoire pour mettre en lumière les contextes politique et économique qui lui ont donné naissance. Précisons d'abord que le libéralisme est une idéologie politique qui voit le jour en Europe au cours des XVII[e] et XVIII[e] siècles. Il découle de plusieurs facteurs qui, conjugués, vont conduire à la formulation d'idées politiques qui contestent le pouvoir absolu des monarchies. Il faut comprendre que le libéralisme, comme idéologie, émerge à une époque où les sociétés européennes sont dirigées par la noblesse (les seigneurs). Celle-ci affirme que son pouvoir de gouverner lui vient de Dieu : c'est un pouvoir de droit divin. L'exercice de ce pouvoir s'appuie sur des droits et privilèges exclusifs à la classe des nobles (l'aristocratie). Ce pouvoir est héréditaire, c'est-à-dire qu'il est acquis à la naissance. Nous sommes à une époque où la démocratie, entendue comme l'exercice du pouvoir par des représentants élus du peuple, n'existe tout simplement pas.

En d'autres mots, toutes les classes sociales composant la population des royaumes ne peuvent compter sur une représentation politique qui leur permettraient de faire valoir leurs revendications dans une assemblée politique. L'autorité politique se conçoit dans un rapport inégalitaire. Pour désigner ce type de régime politique où les gouvernants ne sont pas élus, on parle alors de «régime autocratique».

Le pouvoir n'est donc pas l'affaire de tous, car il revient à un seul, le monarque (d'où le sens du mot monarchie, le «gouvernement d'un seul»). Même pour l'aristocratie, cela signifie qu'aucune liberté n'existe en dehors de celles qui sont consenties par le monarque.

De même, aucun droit politique n'est reconnu à ceux qui n'appartiennent pas à la classe des nobles : les paysans, les artisans et les commerçants en sont des exclus. C'est le règne du servage et de l'arbitraire.

L'organisation économique de la société est aussi dominée par les seigneurs. Propriétaires de vastes domaines, ils ont la terre comme richesse. L'agriculture constitue alors la principale activité économique. Les paysans qui vivent sur les terres du seigneur doivent la cultiver pour ensuite lui remettre, en partie, les fruits de leur culture. Ils ne conservent que ce qui assure leur subsistance. S'ils n'habitent pas sur les terres seigneuriales, les paysans pratiquent alors des métiers d'artisan comme celui de forgeron, de cordonnier, etc. L'économie est primaire, c'est-à-dire qu'elle ne suffit qu'aux besoins des gens. Alors que les rapports sociaux sont marqués par le servage, les rapports marchands se caractérisent par le troc, même si la monnaie existe.

Cette situation demeure jusqu'au début du XVI[e] siècle, lorsque des événements viennent modifier le cours de l'histoire. La découverte de l'Amérique (1492) et son exploitation, l'exploration des côtes de l'Afrique qui permet l'établissement de liaisons maritimes et de rapports commerciaux avec l'Inde, la Chine et le Japon, bouleversent complètement la vie économique en Europe occidentale. C'est la révolution commerciale. Cette expansion mondiale du commerce transforme les bases de l'activité économique, qui modifie, à son tour, tout l'édifice social européen. Le transfert de techniques aux XV[e] et XVI[e] siècles (telles l'imprimerie, la boussole et la poudre à canon venues de Chine) et des inventions à la fin du XVIII[e] siècle (le métier à tisser et la machine à vapeur) viendront appuyer et accélérer le processus.

Le travail libre et de nouvelles formes de propriété paysanne apparaissent. L'expansion du commerce favorise la formation d'une BOURGEOISIE commerçante. Au milieu du XVIII[e] siècle, les ateliers se transforment en manufactures. L'artisan devient ouvrier. Avec l'arrivée de la manufacture, l'économie primaire cède la place à l'économie de marché. L'Europe entre dans l'ère du capitalisme.

C'est donc au cours de cette époque que s'est affirmée une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie. De fait, le capitalisme est à la bourgeoisie ce que le servage était à la noblesse. Enrichie par le commerce et les activités bancaires, la bourgeoisie a accumulé des richesses qui la placent, au XVIII[e] siècle, aux côtés des grandes familles de la noblesse. Cependant, son importance sociale et son pouvoir économique ne lui confèrent pas un pouvoir politique équivalent, essentiel à son essor. Même si elle aspire à remplir des fonctions politiques, la bourgeoisie est écartée des affaires de l'État par la noblesse qui s'accroche à ses rangs et à ses privilèges.

Aussi la bourgeoisie va-t-elle s'employer à conquérir ce pouvoir qui lui échappe. En Angleterre, elle renverse le régime absolutiste en 1688. Le roi doit désormais compter sur le Parlement pour gouverner. De fait, il ne peut rien sans le consentement des parlementaires. Aux États-Unis, la révolution de 1776 marque la rupture de la colonie américaine avec la métropole anglaise. Les Américains vont édifier un système politique qui s'appuie sur les idées du libéralisme politique. En France, la révolution de 1789 met un terme brutal au pouvoir de la monarchie.

Ces révolutions symbolisent l'avènement du libéralisme comme système politique dominant en Occident. Lorsque le libéralisme est associé à un fonctionnement démocratique des sociétés, on désigne les régimes politiques qui s'en inspirent par l'expression «démocraties libérales». Nous verrons au prochain objectif intermédiaire les principaux systèmes politiques issus du libéralisme.

Pour l'instant, nous étudions les idées sur lesquelles se fonde le libéralisme.

2.2 EXERCICE 62

A) Comment appelle-t-on le phénomène qui, au début du XVI[e] siècle, vient complètement bouleverser la vie économique de l'Europe occidentale?

_____

B) Quelle transformation connaît l'économie européenne vers le XVIII[e] siècle?

_____

_____

_____

_____

C) Outre la Grande-Bretagne, pouvez-vous nommer d'autres pays où l'on assiste au XVIII[e] siècle, à l'apparition de sociétés libérales?

_____

Pour l'instant, nous étudions les idées sur lesquelles se fonde le libéralisme.

2.2 EXERCICE 62

A) Comment appelle-t-on le phénomène qui, au début du XVI[e] siècle, vient complètement bouleverser la vie économique de l'Europe occidentale?

_____

B) Quelle transformation connaît l'économie européenne vers le XVIII[e] siècle?

_____

_____

_____

_____

C) Outre la Grande-Bretagne, pouvez-vous nommer d'autres pays où l'on assiste au XVIII[e] siècle, à l'apparition de sociétés libérales?

_____

LES FONDEMENTS DU LIBÉRALISME

L'idéologie libérale

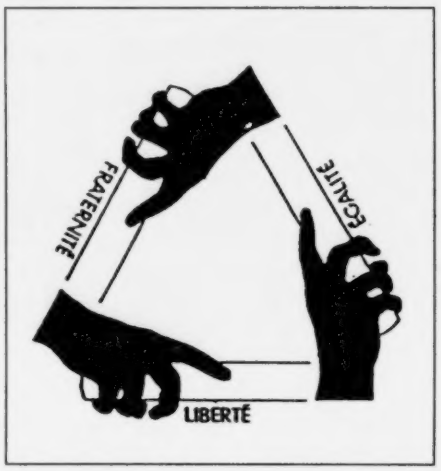

Comme toute idéologie, le libéralisme est constitué d'un ensemble d'idées et de croyances qui prétendent exprimer des valeurs communes à l'humanité entière.

L'idéologie libérale présente les êtres humains comme fondamentalement libres et égaux. La liberté et l'égalité permettent à chaque personne de se réaliser individuellement. On dit alors que le libéralisme est une idéologie fondée sur l'individualisme.

La liberté et l'égalité des individus constituent une réalité qui se présente sous deux facettes: le libéralisme politique et le libéralisme économique.

Le libéralisme politique

Le libéralisme politique s'exprime par la phrase suivante : «Les êtres humains naissent libres et égaux. Les mots liberté et égalité sont, cette fois encore, fondamentaux.

L'égalité signifie que toutes les personnes sont égales devant la loi, qu'elles possèdent toutes les mêmes droits. L'individu est au centre de la société. Cela a pour conséquence, sur le plan politique, qu'aucune personne ne peut gouverner sans le consentement des autres membres de la société, c'est-à-dire le peuple. Concrètement, c'est par l'élection que le peuple délègue à d'autres personnes, les députés, le pouvoir de gouverner la société. La liberté implique que le pouvoir politique, incarné par l'État, ne doit pas entraver l'expression des individus. Au contraire, l'État est le garant des libertés individuelles.

La liberté signifie que chaque être humain peut penser, agir et s'exprimer comme il l'entend, avec comme seule limite la liberté des autres. Cela se traduit, sur le plan politique, par la liberté d'expression et d'opinion, la liberté d'association, de réunion, de manifestation, etc. Les lois encadrent et protègent ces libertés et les restreignent aussi*.

---

* Cet esprit a donné lieu à la constitution américaine découlant de la révolution de 1776 et à la constitution française découlant de la révolution de 1789. De plus, ces libertés demeurèrent longtemps que des théories puisque le droit de vote était restreint à des classes ou des catégories sociales. Seuls ceux qui payaient des impôts détenaient le droit de vote. De même, les femmes ont dû attendre encore presque 150 ans pour que ces déclarations s'appliquent à elles.

Autrement dit, le libéralisme conçoit la liberté comme étant l'affirmation de l'indépendance de l'individu par rapport à l'autorité politique. Ce ne sont pas les individus qui doivent se soumettre au pouvoir politique, mais bien celui-ci qui doit dépendre de la volonté des individus.

2.2 EXERCICE 63

A) Comment le libéralisme conçoit-il la liberté et l'égalité?

_____

_____

_____

_____

B) Quelle conséquence entraîne le libéralisme sur le plan politique?

_____

_____

Le libéralisme économique

Avec le libéralisme économique, la propriété privée est érigée en droit. Trois principes découlent du droit à la propriété privée : ce sont la libre entreprise, le libre échange et la libre concurrence. Ils reconnaissent à chaque individu le droit de posséder, d'acquérir des biens et d'en disposer en toute liberté.

Suivant ces principes, les propriétaires d'entreprise ont le droit de décider du type d'activités économiques qu'ils mèneront en fonction de leurs intérêts personnels. Par exemple, la liberté d'entreprise implique que n'importe quel individu peut fonder librement une entreprise de son choix. La liberté des échanges suppose, quant à elle, que la libre concurrence s'exerce entre les individus, et que les consommatrices et les consommateurs sont libres d'acheter les produits de leur choix.

Ajoutons que, si le pouvoir politique tel que le conçoit le libéralisme n'est plus transmissible par hérédité, le pouvoir économique, lui, conserve cette caractéristique. Un propriétaire d'entreprise peut décider, selon sa volonté, qui héritera de ses possessions de même qu'il peut désigner qui le remplacera à la direction de l'entreprise.

Ces trois principes ne valent que si le système économique se fonde sur l'économie de marché, c'est-à-dire une économie où les quantités de biens produits et les prix sont fixés par le jeu de l'offre et de la demande. En ce sens, l'État ne doit intervenir que pour faire respecter les règles de la concurrence et assurer la protection des biens et des personnes. La politique (l'État) doit être séparée de l'économie. C'est la politique économique du «laissez-faire».

En résumé, parce que les individus sont libres et égaux, il leur revient, sur le plan politique, de choisir celles et ceux qui gouverneront. Sur le plan économique, tous et chacun se voient reconnaître le droit à la propriété privée.

2.2 EXERCICE 64

A) À quels principes économiques le droit à la propriété privée donne-t-il naissance?

B) **VRAI ou FAUX?** Commentez votre réponse.

Si le pouvoir politique, tel que le conçoit le libéralisme, n'est pas transmissible par hérédité, le pouvoir économique, lui, conserve cette caractéristique.

LE MARXISME

L'ORIGINE DU MARXISME

Vous devez déjà savoir que le marxisme s'oppose en tous points au libéralisme. On appelle marxisme l'ensemble des propositions théoriques élaborées par Karl Marx (1818-1883). Il faut toutefois préciser que le marxisme ne se résume pas à l'oeuvre de Marx, mais qu'il comprend également les études et les analyses de tous ceux qui ont succédé à Marx et qui se réclament de sa pensée (Lénine, Mao Tsê-tung, Trotski et Castro par exemple). Par ailleurs, le marxisme n'est pas seulement une théorie, mais il inclut également tous les mouvements sociaux qui s'inspirent de l'oeuvre de Marx.

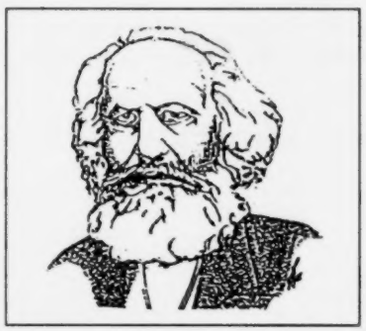

KARL MARX

Le marxisme appartient au mouvement socialiste qui est apparu en Europe au début du XIX[e] siècle. Le socialisme n'est pas toujours d'inspiration marxiste, mais le marxisme, lui, s'inspire de la pensée socialiste. Le socialisme dénonce les inégalités sociales et propose des moyens pour y mettre fin.

Le marxisme a été élaboré à une époque où l'idéologie libérale était triomphante. C'est en plein coeur de la Révolution industrielle que Marx, aidé de son collaborateur Friedrich Engels (1820-1895), fait paraître ses premiers textes (le *Manifeste du Parti communiste*, publié en 1848, demeure le plus célèbre de ses ouvrages).

À cette époque, les ouvrières et les ouvriers, qui forment le PROLÉTARIAT, deviennent de plus en plus nombreux. Leurs conditions de vie et de travail sont particulièrement pénibles. Hommes, femmes et enfants doivent travailler de douze à quatorze heures par jour, presque sans moments de repos, six jours par semaine, et pour des salaires dérisoires. Aucune loi ne les protège contre les abus des patrons par exemple: l'assurance-chômage, le salaire minimum, le régime de retraite, l'assurance-maladie n'existaient pas. C'est ce que l'on a nommé la période du «capitalisme sauvage».

Si le marxisme est devenu une idéologie populaire, c'est qu'il explique comment et pourquoi le capitalisme (ou libéralisme économique) engendre la misère et l'exploitation de la masse des travailleuses et des travailleurs. De son interprétation de la situation des travailleuses et des travailleurs, il propose des moyens pour que le prolétariat en arrive un jour à se libérer des chaînes de la classe qui les exploite, la bourgeoisie.

Le marxisme est l'idéologie sur laquelle plusieurs régimes socialistes se fondent. Il est à l'origine des démocraties populaires.

2.2 EXERCICE 65

A) À quelle époque le marxisme apparaît-il?

_____

_____

B) Qu'est-ce que le prolétariat?

_____

_____

C) Le marxisme a été une idéologie populaire au XIX[e] siècle. Pouvez-vous dire pourquoi?

_____

_____

_____

LES FONDEMENTS DU MARXISME

Le marxisme est une idéologie révolutionnaire, en ce qu'il vise à renverser par la force la société capitaliste pour la remplacer par une société où la propriété privée des moyens de production* serait abolie. C'est un socialisme révolutionnaire.

---

* On entend par moyens de production tous les objets, les outils et toutes les matières qui sont nécessaires à la fabrication d'un produit. Cela comprend donc les usines, les manufactures, les machines et les matières premières.

Mais pourquoi supprimer la propriété privée des moyens de production? Parce que, selon la doctrine marxiste, les inégalités sociales et économiques reposent sur la propriété privée des moyens de production. Si certains sont propriétaires des moyens de production (la bourgeoisie), d'autres, les travailleuses et les travailleurs, n'ont que leur capacité de travailler, ce que les marxistes nomment la force de travail. Les premiers forment une minorité alors que les seconds constituent la majorité. C'est ce que les marxistes nomment la division de la société en classes. Cette division oppose deux classes fondamentales: la bourgeoisie et le prolétariat.

Or, le marxisme entend mettre fin à ces inégalités en remplaçant la propriété privée par la propriété collective des moyens de production. En somme, le marxisme est une idéologie collectiviste puisqu'il privilégie le bien-être de la collectivité au lieu du bien-être individuel. À ce titre, le marxisme prend le parti de la majorité exploitée, les travailleuses et les travailleurs, et dit parler en leur nom.

Selon l'idéologie marxiste, l'oppression de la classe ouvrière est avant tout économique, mais également politique. Aussi les tenants de cette idéologie croient-ils que c'est en renversant par la force l'État bourgeois (ou libéral) qu'une société socialiste pourra naître. Il convient de préciser que, selon le marxisme, l'État est un instrument de domination entre les mains d'une classe, la bourgeoisie. Ainsi, la bourgeoisie peut maintenir ses privilèges et opprimer la classe ouvrière avec l'aide de l'État.

Voilà la raison qui justifie la RÉVOLUTION. Jamais la bourgeoisie n'acceptera, selon les marxistes, d'être dépossédée de son pouvoir économique et politique mais, au contraire, elle résistera jusqu'au bout contre ceux qui voudront la renverser. De plus, parce que la bourgeoisie se trouve à la tête de l'État, elle a à sa disposition tous les instruments de la répression politique (la police, l'armée et les tribunaux) pour lutter contre la révolution ouvrière.

Dans l'hypothèse de la victoire de la révolution socialiste, le programme politique marxiste prévoit que le prolétariat s'emparera de l'État et instaurera sa dictature. Celle-ci permettra d'abolir la propriété privée, de socialiser l'économie et d'éliminer tout ce qui se rapporte au capitalisme. Théoriquement, la dictature du prolétariat est une phase temporaire au cours de laquelle la classe ouvrière instaurera un gouvernement autoritaire dans le but de contrer les oppositions des anciens propriétaires des moyens de production et d'éliminer les possibilités de retour au capitalisme.

La dictature du prolétariat est aussi une étape qui vise à mettre en place tous les éléments économiques, sociaux et politiques pour construire le communisme. Le communisme est vu par le marxisme comme le but ultime de la révolution socialiste (ou prolétarienne). Il est au centre de l'idéologie marxiste.

Une société communiste ne signifie pas seulement la suppression de la propriété privée et la socialisation des moyens de production. Cette étape est supposée avoir été achevée pendant la dictature du prolétariat. Le communisme constitue en fait l'étape finale de la révolution qui a commencé par le renversement de la bourgeoisie.

À cette étape, l'exploitation d'une classe par une autre ayant cessé, les classes sociales qui divisent la société disparaîtront. Cela signifie donc que l'État et le gouvernement disparaîtront aussi, n'ayant plus de raison d'être. C'est ce que Marx a nommé le «dépérissement de l'État».

Vous pouvez constater qu'aucune société n'est encore parvenue au communisme puisque les États ne sont pas disparus et qu'ils demeurent les acteurs principaux dans les relations internationales. Les pays qu'on dit «communistes» en seraient encore à construire le socialisme, si l'on se réfère à la théorie marxiste.

2.2 EXERCICE 66

Le marxisme classique prévoit trois grandes étapes dans la construction d'une société communiste. Énumérez ces trois étapes.

_____

_____

2.2 EXERCICE 67

A) Qu'est-ce que les marxistes entendent par «révolution»?

_____

_____

_____

B) Que vise à réaliser la dictature du prolétariat?

_____

_____

_____

_____

_____

C) Quelles seraient les deux grandes caractéristiques d'une société communiste?

_____

_____

L'ÉVOLUTION DU MARXISME ET DU SOCIALISME

Après les révolutions libérales du XVII[e] au XIX[e] siècle, les révolutions ayant instauré des régimes politiques socialistes d'inspiration marxiste sont un fait politique marquant du XX[e] siècle. Ajoutons cependant que, si le marxisme est le dénominateur commun des révolutions socialistes, il s'est profondément transformé sur le plan théorique. Sous la poussée des mouvements révolutionnaires s'en réclamant, le marxisme classique a inspiré des courants de pensée comme le castrisme[1] (Cuba) ou le maoïsme[2] (Chine).

La révolution d'octobre 1917 (ou révolution bolchevique) est la première révolution socialiste du XX[e] siècle. Elle donne naissance à la Russie soviétique qui deviendra, en 1922, l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). L'arrivée au pouvoir, en 1917, des bolcheviks (communistes russes) dirigés par Lénine, inaugure une série de révolutions qui se réclameront toutes du marxisme.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, à la suite du partage de l'Europe en zones d'influence convenu en 1945 entre les Soviétiques, les Américains et les Britanniques, l'URSS étend son emprise sur l'Europe de l'Est. C'est ainsi que des régimes socialistes, calqués sur le modèle soviétique, voient le jour en 1945 en Allemagne (la République démocratique allemande, ou RDA), en Pologne, en Roumanie, en Hongrie puis, en 1946, en Bulgarie et enfin, en 1948, en Tchécoslovaquie. C'est aussi à cette époque que la Yougoslavie (en 1945) et l'Albanie (en 1946) deviennent des États socialistes.

---

1 De Fidel Castro.

2 De Mao Tsê-tung.

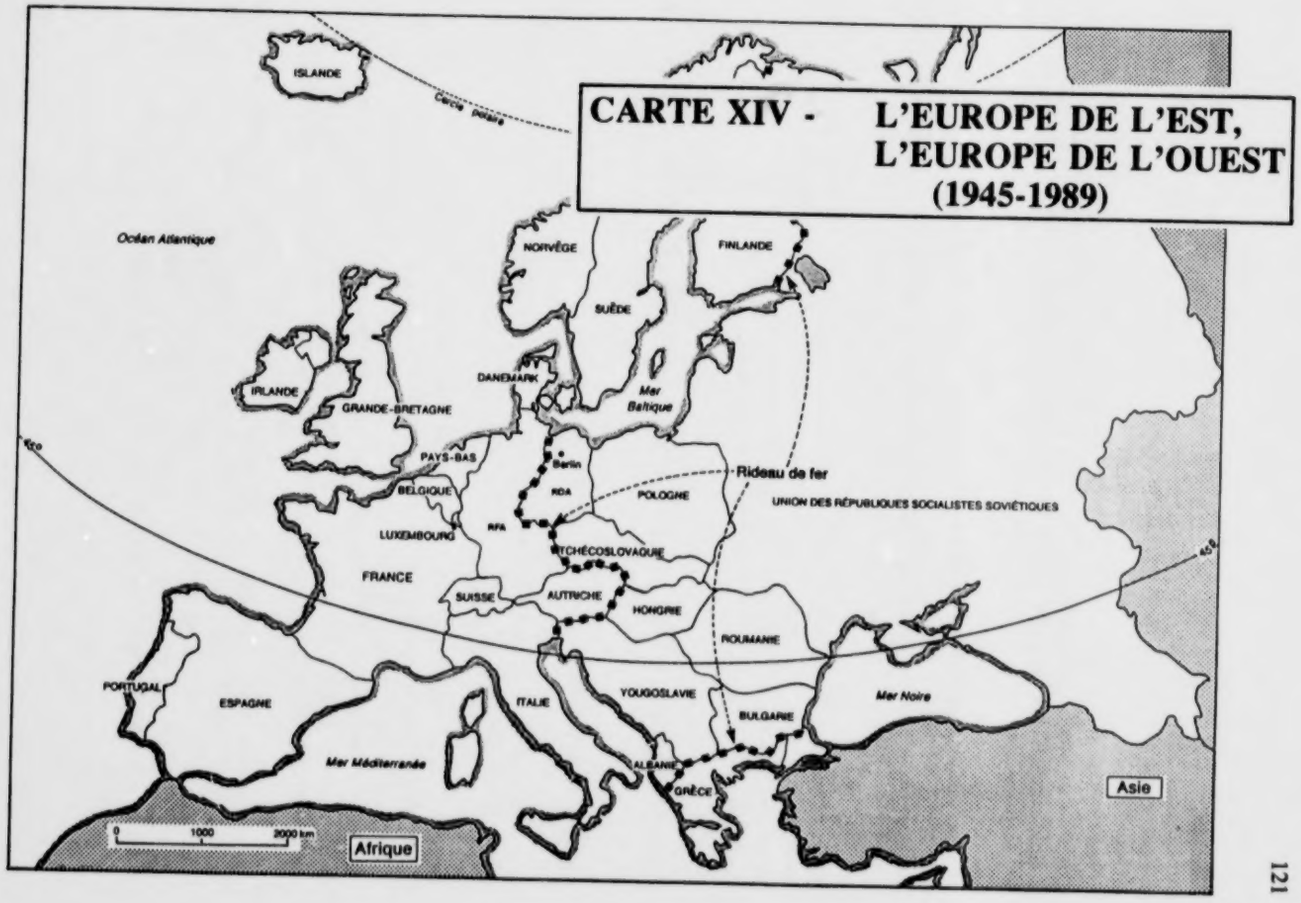
CARTE XIV - L'EUROPE DE L'EST, L'EUROPE DE L'OUEST (1945-1989)
ISLANDE
Cercle polaire
Océan Atlantique
NORVÈGE
FINLANDE
SUÈDE
DANEMARK
IRLANDE
GRANDE-BRETAGNE
Mer Baltique
PAYS-BAS
Berlin
BELGIQUE
RDA
POLOGNE
Rideau de fer
UNION DES RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES
LUXEMBOURG
RFA
TCHÉCOSLOVAQUIE
FRANCE
SUISSE
AUTRICHE
HONGRIE
ROUMANIE
PORTUGAL
ESPAGNE
ITALIE
YOUGOSLAVIE
BULGARIE
Mer Noire
Mer Méditerranée
ALBANIE
GRÈCE
Asie
0 1000 2000 km
Afrique

Il faut cependant comprendre que ces régimes ont été imposés par l'URSS, et qu'en cela, ils ne résultent pas de révolutions. On doit donc faire la distinction entre ces pays et ceux où le socialisme s'est implanté à la suite de révolutions populaires.

Après l'Europe, c'est en Asie que se déroule la seconde vague de révolutions socialistes. La Chine est le premier État asiatique à instaurer un régime d'obédience communiste, libre de l'influence soviétique (la Corée du Nord avait rejoint le camp soviétique en 1948). C'est en 1949 que Mao Tsê-tung proclame la République populaire de Chine. À cette date, la moitié du monde vit sous un régime socialiste. C'est dire l'importance du socialisme et du marxisme en cette partie du siècle, à la fois comme idéologies et comme systèmes politiques.

Toujours en Asie, mentionnons, en plus des États socialistes chinois et nord-coréen, le Viêt-nam qui se proclama, en 1975, république socialiste après plus de trente ans de guerre.

Ailleurs dans le monde, d'autres États connaîtront des régimes socialistes à la suite de révolutions ou de guerres d'indépendance. Il en est ainsi de Cuba et du Nicaragua (de 1979 à 1989), en Amérique centrale; de l'Éthiopie, de l'Angola et du Mozambique, en Afrique noire; du Yémen, de la Libye, de l'Égypte (de 1954 à 1970), de la Syrie et de l'Irak dans le monde arabe.

Si ces pays ont en commun le socialisme comme fondement de leur régime politique, chacun d'eux l'a adapté à ses réalités nationales. Certains de ces régimes se disent marxistes, d'autres tendent à instaurer un socialisme non marxiste. C'est notamment le cas des pays arabes.

Enfin, il est important de noter que l'on trouve également dans les pays occidentaux des partis socialistes et communistes. À l'exception de groupuscules, tous ont abandonné les principes de la révolution et de la dictature du prolétariat. Ils admettent le processus électoral comme moyen d'accéder au pouvoir.

Signalons en terminant que si le socialisme demeure actuel, l'idéologie marxiste, elle, est en déclin partout dans le monde. Depuis 1989, les gouvernements d'Europe de l'Est ont rompu tour à tour avec le marxisme-léninisme comme doctrine officielle d'État. De système à parti unique, ces pays se sont dirigés vers le multipartisme. Les partis communistes, qui avaient jusqu'alors le monopole de la scène politique, se voient supplantés par des partis politiques plutôt favorables à des formes de propriété autres que la propriété collective des moyens de production.

En somme, ces pays s'orientent vers l'économie de marché. Le Parti communiste soviétique renonçait en mars 1990 au maintien du régime à parti unique. De surcroît, il introduisait des éléments de l'économie de marché. Pour ainsi dire, seuls Cuba, la Chine, le Viêt-nam et la Corée du Nord semblaient résolus à maintenir le modèle marxiste-léniniste. Nous aurons l'occasion de revenir, au dernier objectif terminal, sur les changements survenus dans le monde communiste.

2.2 EXERCICE 68

Quels sont les signes les plus évidents du déclin de l'idéologie marxiste en Europe de l'Est et en URSS?

LES IDÉOLOGIES DE L'ORDRE ET DE LA VIOLENCE

L'ordre et la violence sont des valeurs idéologiques sur lesquelles de nombreux régimes politiques se fondent. De la dictature militaire au régime totalitaire, tous ces systèmes proposent des façons de voir et de concevoir le monde qui viennent justifier les actes de répression. Les chefs de ces régimes se présentent souvent comme les seuls à détenir la vérité (ils savent ce qui est bon ou mauvais pour le peuple) et conséquemment, les seuls habilités à exercer l'autorité politique.

Aussi, avant d'aborder de front les idéologies qui reposent sur l'ordre et la violence, il nous faut faire un détour pour comprendre quelques principes qui s'apparentent à la notion d'autorité politique. Nous serons de cette façon plus en mesure de comprendre les fondements idéologiques des régimes qu'on dit dictatoriaux ou autoritaires.

L'AUTORITÉ ET LA LÉGITIMITÉ EN POLITIQUE

L'autorité en politique est une notion qu'on assimile généralement à celle de pouvoir. L'autorité politique désigne à la fois le droit de commander et les organes par lesquels s'exerce le pouvoir. Cependant, la notion d'autorité implique aussi que les personnes soumises au pouvoir politique peuvent accepter ou refuser d'y obéir, soit parce qu'elles reconnaissent le bien-fondé de l'ordre qui leur est adressé, soit parce qu'elles jugent inacceptable de se conformer à la demande qui leur est faite.

Dans l'un ou l'autre cas, la question de l'obéissance au pouvoir politique repose sur la notion de légitimité du pouvoir. Celle-ci est généralement définie par rapport aux valeurs et aux croyances dominantes dans une société donnée. Ce qui revient à dire que les citoyennes et citoyens d'un État consentiront à se soumettre à leur gouvernement si celui-ci exerce son autorité conformément aux règles du jeu politique admises par l'ensemble de la population. La légitimité d'un gouvernement tient au respect de ces règles.

Un gouvernement est légitime lorsque les citoyennes et citoyens acceptent de lui obéir sans qu'il ait à utiliser des moyens de contrainte physique. On lui reconnaît alors le droit de commander la société. Il devient illégitime s'il ne se conforme plus à ce qui est jugé acceptable et en accord avec ces principes et les règles politiques en vigueur dans le pays.

Ce serait le cas, par exemple, d'un gouvernement qui s'imposerait à la suite d'un coup d'État, violant ainsi les règles sur le mode d'accession au pouvoir, soit les élections, prévu dans la constitution du pays. Il y a alors crise de légitimité parce que le consensus social sur les règles

du jeu politique n'existe plus. Concrètement, cela signifie qu'une partie importante de la population adhère à un autre système de valeurs et préfère un autre modèle de gouvernement. Le pouvoir politique peut alors difficilement s'exercer sans qu'on ait recours à la force, ce qui favorise l'intervention de l'armée. À moins qu'on ne propose une idéologie qui la masque, une dictature est donc, par définition, illégitime.

2.2 EXERCICE 69

A) Comment définit-on la notion de légitimité?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

B) Quand y a-t-il crise de légitimité?

_____

_____

L'ORDRE ET LA VIOLENCE COMME IDÉOLOGIES

Venons-en au thème qui nous préoccupe. Plusieurs politicologues se sont penchés sur la question de l'ordre et de la violence comme fondements idéologiques de certains systèmes politiques. Dans leurs recherches, ils ont tenté de montrer sur quelles valeurs et quelles croyances s'appuyaient ces régimes, puisqu'en tout état de cause, qui souhaiterait vivre dans un régime qui use de répression pour gouverner? Ne faut-il pas, après tout, une certaine légitimité pour gouverner?

Parmi les idéologies valorisant l'ordre et la violence, on peut nommer le fascisme, le national-socialisme (ou nazisme), l'autoritarisme, le totalitarisme.

Tous les régimes politiques se fondant sur ces idéologies ont en commun une caractéristique : ils ne tolèrent pas de partis d'opposition, ils suppriment les institutions politiques où ceux-ci pourraient s'exprimer (comme le Parlement), ils concentrent le pouvoir entre les mains d'un seul homme ou d'un petit groupe et abolissent les libertés publiques fondamentales, comme les libertés d'expression, d'opinion, de réunion, de circulation, etc. Les régimes politiques de ces sociétés sont donc avant tout répressifs.

Si l'ensemble de ces régimes politiques nie l'idée de la démocratie, les formes que prend l'idéologie varient suivant les contextes économique, politique et social propres à chacune des sociétés qui connaissent la répression politique. Il serait trop long d'analyser dans le détail toutes les idéologies que nous avons déjà énumérées. Nous nous bornerons plutôt à en faire ressortir les grands traits.

2.2 EXERCICE 70

Quelles sont les caractéristiques communes des régimes fondés sur les idéologies de l'ordre et de la violence?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Pour l'essentiel, les idéologies de l'ordre et de la violence s'opposent à tout changement politique qui pourrait remettre en cause l'ordre social existant. Ces idéologies sont d'abord et avant tout conservatrices. Elles partent du principe qu'on ne peut faire confiance au peuple. Aussi, visent-elles à valoriser des idées qui incarneront une vérité absolue.

Cette vérité, c'est d'abord le Chef qui la détient. Celui-ci se présente comme le guide qui doit montrer à tous le chemin à emprunter pour parvenir à un ordre supérieur [il se nommait ***Führer*** en Allemagne (Hitler), *Duce* en Italie (Mussolini), *Lider Maximo* à Cuba (Castro), *Petit Père des peuples* en ex-URSS (Staline), *Grand Timonier* en Chine (Mao Tsê-tung), *Papa Doc* en Haïti (François Duvalier)].

La pensée politique véhiculée par ces idéologies étant construite autour du Chef, on justifie du même coup l'importance de lui confier entièrement la gouverne de l'État. Il est en ce sens l'autorité suprême, seul apte à décider de ce qui est bon ou mauvais pour le peuple.

Dans cette logique, tout individu ou tout groupe qui s'oppose à la volonté du Chef ne peut qu'être dans l'erreur. Les opposants et opposantes au régime représentent une menace pour la société, une sorte de corps étranger qui risque de contaminer le système politique. Leur élimination est donc la seule solution susceptible de rétablir l'ordre politique. Le recours à la force et à la violence se trouve de cette façon justifié, légitimé.

En plus de mettre l'accent sur l'autorité absolue du Chef, les idéologies de l'ordre et de la violence utilisent les notions de Nation et d'État. La Nation constitue souvent le noyau idéologique de ces régimes politiques. L'importance accordée à la Nation place celle-ci au-dessus des individus et des classes sociales. La Nation leur est supérieure, et tous ont l'obligation de s'y identifier. L'identité des individus ou des groupes disparaît au profit de la Nation. Les membres de la communauté n'ont par conséquent d'autre identité que celle de la Nation.

C'est pourquoi la Nation commande la discipline et l'obéissance pour défendre ses intérêts. Cette conception de la Nation et du nationalisme revient à légitimer la lutte contre ses ennemis, intérieurs (races, ethnies, groupes ou partis qui ne répondent pas à l'idéologie officielle) ou extérieurs (autres États qui menacent l'intégrité du territoire de la Nation). De ce fait, la répression ou la guerre trouvent à leur tour la légitimité qui leur manquait.

La Nation exige enfin un cadre juridique qui l'incarne : c'est l'État. L'État a la mission d'accomplir le destin de la Nation. Aussi, doit-il disposer d'un pouvoir fort dirigé par une main de fer, celle du Chef.

La revendication d'un pouvoir fort par les tenants de l'idéologie de l'ordre et de la violence est, là encore, légitimée par la lutte à mener contre les ennemis de la Nation. De fait, la Nation et l'État se confondent en un tout. Cette conception donne lieu à un système politique où l'État a toute l'autorité voulue pour étendre son emprise non seulement sur la vie politique, mais aussi sur la vie économique, sociale et culturelle des individus.

Enfin, la direction politique de l'État s'appuie sur le règne de la terreur. Une terreur physique (la torture, les arrestations et les détentions arbitraires ainsi que les camps de concentration) mais aussi une terreur psychologique, alimentée par une propagande massive qui dénonce les ennemis et les traîtres au régime.

La propagande confère au Chef une légitimité qui lui manquerait si sa direction politique ne reposait que sur la répression. En somme, la propagande est le moyen idéal pour présenter le Chef comme un héros ou un surhomme. C'est ce qu'on nomme le culte de la personnalité.

Le régime fondé sur l'idéologie de la violence est populiste et militariste. La violence à laquelle il a recours est à la fois verbale (propagande) et physique (répression). Il joue sur l'intimidation. Il est soutenu par l'armée et la police mais aussi par des formations paramilitaires et une police secrète. Ces appareils militaires se chargent de faire régner la terreur dans la population. De surcroît, comme les libertés publiques sont supprimées et que l'opposition est réduite à la clandestinité, la propagande jouit d'une efficacité encore plus grande pour diffuser l'idéologie officielle, glorifier le Chef et la Nation et ainsi convaincre la population de la légitimité du régime.

2.2 EXERCICE 71

Sur quels éléments idéologiques les régimes de l'ordre et de la violence se fondent-ils pour se donner une légitimité?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2.2 EXERCICE 72

Quels sont les moyens utilisés par les régimes politiques de l'ordre et de la violence pour gouverner?

_____

_____

CURIEUSES ET CURIEUX

Il est possible de distribuer, dans un schéma, les idéologies politiques que nous venons de voir à partir des éléments qui les composent. Ce schéma rassemble les positions des grandes idéologies sur différentes valeurs et conception du monde, en partant des extrêmes jusqu'au centre.

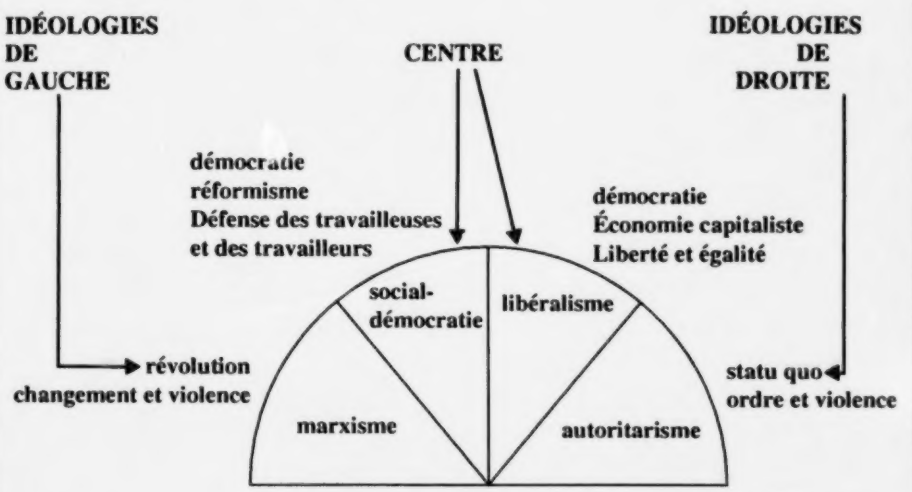

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

Le libéralisme est une idéologie née au XVII^e^ siècle qui a donné naissance aux démocraties libérales.

Le capitalisme et le libéralisme se sont développés en harmonie, au moment où la recherche du profit est devenue le moteur de l'économie et que la bourgeoisie s'est opposée à la monarchie et à l'aristocratie.

Les fondements idéologiques des démocraties libérales reposent sur les principes de l'égalité et de la liberté des individus. Sur le plan économique, le libéralisme présente la propriété privée comme un droit. La libre entreprise, la libre concurrence et le libre échange sont les trois principes qui découlent de la reconnaissance du droit à la propriété privée. Ils commandent une économie de marché.

Nous avons vu également qu'au libéralisme s'oppose le marxisme. Le marxisme est un socialisme révolutionnaire qui vise à renverser le capitalisme pour mettre en place une économie fondée sur la propriété collective des moyens de production.

Selon la théorie marxiste, les inégalités sociales sont dues à la propriété privée des moyens de production. Ce sont les capitalistes, propriétaires des moyens de production, qui exploitent le prolétariat. C'est pourquoi le marxisme propose, dans une première étape, de renverser par la révolution l'État capitaliste qui ne sert que les intérêts de la bourgeoisie. La révolution est suivie, dans une deuxième étape, de la dictature du prolétariat qui permet de socialiser l'économie et d'éliminer les possibilités de retour au capitalisme. La dictature du prolétariat prépare l'avènement du communisme, troisième et dernière étape, où l'on devait, selon Marx, assister à la disparition des classes sociales et au dépérissement de l'État.

(SUITE)

Enfin, nous nous sommes penchés sur les idéologies de l'ordre et de la violence. Ces idéologies nient la démocratie et s'opposent à tout changement politique de l'ordre social existant. Ce sont des idéologies avant tout conservatrices.

Ces idéologies valorisent des concepts qui incarnent une vérité absolue : Nation et État jouent un rôle idéologique d'importance. De même, le Chef est présenté comme celui qui détient cette vérité. Dans la logique des idéologies de l'ordre et de la violence, toute opposition au régime est présentée comme une menace à la société. C'est ainsi que ces idéologies justifient la répression politique. La revendication d'un pouvoir fort est légitimée par la lutte à mener contre les ennemis de la Nation.

Pour parvenir à gagner une certaine légitimité, les régimes fondés sur l'ordre et la violence utilisent des moyens comme la propagande et la terreur psychologique. En bâillonnant l'opposition, la propagande jouit d'une plus grande efficacité pour diffuser l'idéologie officielle.

Les idéologies politiques que nous venons d'étudier, comme vous le savez maintenant, sont à la base des régimes politiques qui forment le système mondial. Au prochain objectif intermédiaire, nous verrons donc les principaux systèmes politiques sur la scène internationale.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 2.2

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

Décrire les grandes idéologies politiques.

2.2 EXERCICE 73

Avec l'avènement du libéralisme, l'ordre politique et l'ordre économique changent. Quelle classe sociale devient la plus importante et remplace l'aristocratie?

_____

2.2 EXERCICE 74

Les capitalistes interviennent dans l'économie sur le plan de la production et de la vente de biens. Dites en un mot ce que recherchent les capitalistes?

_____

2.2 EXERCICE 75

L'idéologie libérale repose sur l'individualisme. Quels sont les deux termes importants qui décrivent la situation des personnes selon cette idéologie?

_____

2.2 EXERCICE 76

Dites en quoi consiste
A) le libéralisme économique;
B) le libéralisme politique.

A) _____

_____

_____

B) _____

_____

_____

2.2 EXERCICE 77

Avec le temps, on a constaté que le libéralisme n'avait pas que de bons côtés. Quels problèmes y sont liés?

_____

_____

2.2 EXERCICE 78

Selon l'idéologie marxiste :

A) Comment appelle-t-on la classe sociale qui possède les moyens de production?

_____

B) Comment appelle-t-on la classe qui loue sa force de travail en échange d'un salaire?

_____

2.2 EXERCICE 79

Pourquoi faut-il, selon l'idéologie marxiste, abolir la propriété privée?

2.2 EXERCICE 80

Par quel moyen le prolétariat peut-il imposer sa dictature?

2.2 EXERCICE 81

A) Quelles sont les idéologies qui valorisent l'ordre et la violence?

B) Donnez des exemples de gouvernements qui, à votre avis, semblent correspondre à cette définition dans les années 1990.

2.2 EXERCICE 82

Quelle conséquence la valorisation de l'idée de la Nation a-t-elle pour les régimes fondés sur l'ordre et la violence?

2.2 EXERCICE 83

A) La répression politique, le règne de la terreur et le recours à la torture sont au nombre des moyens utilisés par les régimes de l'ordre et de la violence pour gouverner. Comment ces régimes peuvent-ils avoir une légitimité?

B) Connaissez-vous des mouvements qui, au Canada et aux États-Unis, s'inspirent de l'idéologie de l'ordre et de la violence?

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

Expliquer les principaux systèmes politiques.

OBJECTIF TERMINAL 2.

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

Définir les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

Décrire les grandes idéologies politiques.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

Expliquer les principaux systèmes politiques.

En tant que spécialiste des systèmes politiques, M^me^ Systémik a jugé utile de consulter ses collègues, M. Mégrichon, spécialiste du sous-développement et M^me^ Stratégo, spécialiste des questions stratégiques. L'un et l'autre sauraient apporter un point de vue qui l'éclairerait sur les débats dans chacun de leur domaine. De cette façon, l'étude que la Commission devait produire sur les systèmes politiques s'en trouverait enrichie. M^me^ Systémik en est à leur expliquer ce qui l'a amenée à les consulter, alors que M. Mégrichon se parle à voix haute.

– Mon expérience dans le domaine du sous-développement pourrait nous être utile lorsque viendra le moment de décrire les régimes politiques autoritaires. Après tout, ces régimes sont le lot des pays du tiers monde...

– Je m'excuse de vous interrompre, M. Mégrichon, mais j'aimerais que nous donnions une structure à notre plan de travail, dit M^me^ Systémik. Vous nous parlez de dictature, mais je crois qu'avant d'aborder ce type de régime politique, nous pourrions étudier avant tout les régimes politiques démocratiques, comme le régime parlementaire britannique et le régime présidentiel américain.

– Ah, je vois, M^me^ Systémik. Vous voulez que nous nous penchions sur leurs caractéristiques.

– C'est cela. Puis nous pourrons aborder les régimes autoritaires dont vous parliez à l'instant.

– C'est bon, dit M. Mégrichon. Notre plan de travail pourrait en somme se diviser en deux grandes parties : une première où nous traiterions des systèmes politiques démocratiques, avec comme objet d'étude le parlementarisme britannique et le régime présidentiel américain, et une seconde partie, où il serait question des systèmes politiques autoritaires dans lesquels nous verrions les dictatures militaires et les démocraties populaires.

– Allons-y alors sans tarder!, dit avec enthousiame M^me^ Stratégo.

LES SYSTÈMES POLITIQUES DÉMOCRATIQUES

Fonctionner en démocratie signifie accorder une grande importance aux droits, aux libertés et aux opinions des citoyennes et des citoyens. La démocratie s'appuie sur le principe que seule la population est apte à décider de la représentation et de l'organisation politique de la société. Pour reprendre les termes d'Abraham Lincoln, la démocratie se définit comme le «gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple». C'est là, bien sûr, viser un idéal politique.

La démocratie peut prendre plusieurs formes; elle peut être directe (le peuple se réunit pour se gouverner lui-même) ou indirecte (le peuple élit des représentants qui exercent le pouvoir en son nom). C'est cette dernière forme qui est aujourd'hui largement adoptée par les États.

Les systèmes politiques démocratiques, tels que nous les connaissons aujourd'hui dans le monde, présentent plusieurs variantes. De celles-ci, la démocratie libérale apparaît comme celle dont le succès et l'avenir sont les plus prometteurs.

Voilà, dans les grandes lignes, pourquoi nous traiterons sous ce titre de la démocratie libérale. Non pas qu'elle représente la seule forme possible de démocratie, mais bien parce que c'est la seule qui ait réussi, tant bien que mal, à garantir aux citoyennes et aux citoyens des droits et des libertés. Il ne faudrait toutefois pas que vous concluiez que la démocratie libérale est exempte de défauts. Elle est certes perfectible, notamment en ce qui touche les décisions qui se prennent dans le domaine économique et sur lesquelles les citoyennes et citoyens sont rarement appelés à se prononcer. Après avoir formulé ces réserves, abordons maintenant notre sujet.

LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES

Nous avons vu, à l'objectif intermédiaire précédent, les fondements idéologiques du libéralisme politique et économique. Vous vous rappellerez que la pensée libérale insiste avec force pour que le pouvoir politique (la puissance publique), comme l'a écrit le politicologue français Maurice Duverger, «ne soit pas trop fort, afin de préserver les libertés des citoyennes et des citoyens*».

---

* Maurice DUVERGER. *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Thémis, 1971, p. 97.

Mais comment alors s'assurer de l'application de ce principe politique? En prévoyant en premier lieu, des institutions politiques où le pouvoir n'est pas extérieur à la population (c'est-à-dire complètement coupé d'elle) et en s'assurant, en deuxième lieu, que ce dernier ne se concentre pas entre les mains d'une seule personne ou d'un petit groupe.

Reprenons dans l'ordre ces deux conditions. La première nous dit que le pouvoir ne doit pas être extérieur à la population. Qu'entend-on au juste par là?

On veut dire, en d'autres mots, qu'il faut prévoir un mode de désignation des chefs politiques qui donne au pouvoir sa légitimité. Or, vous le savez maintenant, la légitimité d'un pouvoir repose sur le consentement des personnes à s'y soumettre.

C'est donc en permettant au peuple, par des élections libres, de choisir ses représentantes ou représentants que l'on obtiendra ce consentement. Par les élections, le peuple choisit qui exercera en son nom le pouvoir politique pendant une période donnée, déterminée par la loi. C'est une délégation de pouvoir rendue possible par le droit de vote au suffrage universel.

CURIEUSES ET CURIEUX

Précisons que le suffrage universel peut être limité le plus souvent en fonction de l'âge, du sexe, de la religion ou de la race. La limitation du droit de vote basée sur l'âge est courante. Elle est généralement prévue dans les lois électorales des pays. Au Canada et au Québec, l'âge minimal pour voter est de 18 ans. Il est par ailleurs utile de noter que la limitation du droit de vote fondée sur le sexe vise à exclure les femmes d'une participation à la vie politique. Au Québec, les femmes n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1940 alors qu'elles pouvaient voter, depuis 1918, aux élections fédérales. Quant à la limitation du droit de vote fondée sur la religion ou sur la race, elle consiste à interdire à certaines catégories de la population de participer au processus politique; ce fut vrai des Juifs dans l'Allemagne hitlérienne (ou nazie), et c'est encore vrai en Afrique du Sud où la population noire, majoritaire, n'a pas le droit de vote aux élections nationales.

Une autre règle vient s'ajouter à celle des élections libres : la concurrence entre les candidates et les candidats. Il faut en quelque sorte que les électrices et les électeurs aient le droit de choisir entre plusieurs candidates et candidats d'allégeance politique différente, sinon la question de la représentation politique est faussée. C'est ce que la science politique nomme le pluralisme politique.

La seconde condition posée par la démocratie libérale veut que les institutions politiques ne soient pas aux mains d'une seule personne ou d'un petit groupe. Mais comment alors respecter cette condition?

Afin d'éviter que le pouvoir ne soit monopolisé, les théoriciens du libéralisme ont proposé de diviser en trois fonctions distinctes l'exercice du pouvoir. Dans la théorie de la séparation des pouvoirs, les fonctions de l'État sont divisées en trois branches : la fonction législative, la fonction exécutive et la fonction judiciaire. Chacune de ces fonctions est exercée de façon autonome par des institutions différentes.

Le Parlement dispose du pouvoir législatif, qui consiste à faire des lois et à les adopter. Ce sont les députées et les députés qui exercent cette fonction. La responsabilité de rendre les lois applicables, qui correspond à la fonction exécutive, revient au gouvernement. Il doit pour cela mettre sur pied des ministères et des organismes qui se chargeront d'administrer les lois votées par le Parlement.

Enfin, la fonction judiciaire est assumée par les tribunaux. Il revient aux juges d'interpréter les lois, ce qui consiste à donner aux lois un sens juridique à partir des jugements déjà rendus sur des questions similaires à celles qui sont soumises devant un tribunal saisi d'une cause. En exerçant cette fonction, les juges tranchent les litiges, c'est-à-dire qu'ils règlent les différends entre les parties qui se présentent devant eux.

2.3 EXERCICE 84

Que veut dire, en science politique, l'expression «pluralisme politique»?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2.3 EXERCICE 85

Expliquez brièvement ce que l'on entend, en démocratie libérale, par «séparation des pouvoirs».

2.3 EXERCICE 86

VRAI ou FAUX?

C'est par le pluralisme politique et la séparation des pouvoirs que les démocraties libérales parviennent à empêcher un pouvoir politique trop fort et à préserver les libertés individuelles. Expliquez.

LES RÉGIMES POLITIQUES DES DÉMOCRATIES LIBÉRALES

Deux types de régime politique retiendront notre attention : soit le parlementarisme britannique et le régime présidentiel américain. Ces deux régimes politiques reprennent chacun, mais dans des formes différentes, les principes de la séparation des pouvoirs.

Le parlementarisme britannique

Les pays ayant adopté ce type de régime sont nombreux. Outre la Grande-Bretagne, des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde et le Canada connaissent un régime parlementaire qui imite le modèle britannique. Prenons donc l'exemple du régime canadien, plus près de nous, puisqu'il reprend fidèlement les caractéristiques du parlementarisme britannique.

Au Canada, les députées et députés élus au Parlement (pouvoir législatif) appartiennent la plupart du temps à un parti politique. Le parti politique qui remporte les élections forme le gouvernement. Normalement, c'est la règle de la majorité simple* qui s'applique. De plus, le chef du parti qui fait élire le plus de députés devient le premier ministre et le chef du gouvernement jusqu'au terme de son mandat.

Dans un régime parlementaire, le chef du gouvernement n'est cependant par le chef de l'État. Au Canada, la reine d'Angleterre est le chef de l'État. Elle est représentée par le gouverneur général. La reine (ou le gouverneur général) n'exerce pas de pouvoirs réels. Ses fonctions sont avant tout symboliques. On dit que la «reine règne mais ne gouverne pas».

Le pouvoir exécutif (le gouvernement) est principalement formé du premier ministre (chef du gouvernement) et des ministres, qui composent le Cabinet. Ces derniers sont choisis par le premier ministre parmi les députées et députés de son parti. La séparation des pouvoirs est en ce sens observée, mais comme l'exécutif (le gouvernement) est issu du législatif (le Parlement), on parle plus d'une collaboration que d'une séparation stricte des pouvoirs.

Dans le parlementarisme, le gouvernement est responsable politiquement devant le Parlement. Cela signifie que le Parlement peut obliger le gouvernement à démissionner si celui-ci n'a plus la confiance (la majorité) de la Chambre. C'est par un vote de non-confiance qu'un gouvernement peut être défait. Des élections doivent alors être tenues. Par ailleurs, le chef du gouvernement peut dissoudre le Parlement, ce qui, là encore, provoque la tenue d'élections.

Le régime présidentiel américain

Les États-Unis sont le seul pays a avoir un régime présidentiel. Plusieurs pays d'Amérique latine ont adopté des régimes politiques inspirés du type présidentiel américain. Citons, à titre d'exemples, le Mexique, le Pérou, l'Argentine et la Colombie.

Aux États-Unis, le président est à la fois le chef de l'État et le chef du gouvernement. Le président américain est élu au suffrage universel pour un mandat de quatre années, renouvelable une seule fois.

---

* Majorité simple : on parle de majorité simple lorsque la personne qui a obtenu le plus de vote est élue.

Les femmes et les hommes élus par la population sont réunis au Congrès (l'équivalent du Parlement dans le régime britannique). Le Congrès, contrairement au Parlement dans le régime britannique, ne peut pas obliger le président à démissionner. Le président ne peut pas non plus dissoudre le Congrès. La division des pouvoirs entre l'exécutif (le président) et le législatif (le Congrès) est donc observée de façon stricte.

Il est à remarquer que le gouvernement (le président) et le Parlement (le Congrès) sont élus séparément par la population. Cette procédure confère donc aux pouvoirs législatif et exécutif une plus grande autorité, puisqu'ils ne dépendent pas l'un de l'autre pour gouverner. Il existe néanmoins une coopération entre les deux pouvoirs.

De plus, en ce qui concerne le pouvoir exécutif, les ministres (appelés «secrétaires») ne viennent pas de la députation (du Congrès), mais ils sont recrutés par le président parmi des collaborateurs ou des gens proches du parti. Comme les ministres ne sont pas élus, leur autorité se limite à conseiller le président sur les affaires de l'État. Le président peut donc ne pas tenir compte de leur avis. Les décisions lui reviennent en dernier ressort.

2.3 EXERCICE 87

À l'aide des données qui vous ont été fournies précédemment, remplissez le tableau suivant qui vous permettra de comparer le parlementarisme britannique et le régime présidentiel américain.

	RÉGIME PARLEMENTAIRE	RÉGIME PRÉSIDENTIEL
Qui est le chef de l'État?		
Qui est le chef du gouvernement?		
Comment est choisi le chef du gouvernement?		
Caractéristique des liens entre le gouvernement et le Parlement ou le Congrès		

LES SYSTÈMES POLITIQUES AUTORITAIRES

Les systèmes politiques autoritaires sont fondés sur ce que nous avons nommé les idéologies de l'ordre et de la violence.

On inclut, dans les systèmes politiques autoritaires, les dictatures militaires et les démocraties populaires. On trouve en général les dictatures militaires dans les pays en voie de développement. Si elles subissent l'influence des grandes puissances occidentales, les États-Unis en tête, ces dictatures militaires sont dites conservatrices. Si elles sont soutenues par des régimes socialistes elles sont dites révolutionnaires.

RÉFLEXION

Croyez-vous qu'avec le temps ces deux conceptions ont perdu leur sens strict?
- puissances occidentales / dictatures militaires conservatrices;
- régimes socialistes / dictatures militaires révolutionnaires.

Les démocraties populaires, de leur côté, sont des régimes politiques dont les fondements idéologiques s'inspirent du socialisme marxiste et qui ont adopté une économie fondée sur la propriété collective des moyens de production. Elles se concentraient, encore tout récemment, en Europe de l'Est. Soulignons enfin que même l'URSS, mère patrie des régimes socialistes, a connu dès l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, en 1985, une profonde remise en question des fondements idéologiques et économiques de son régime.

LES DÉMOCRATIES POPULAIRES

Aujourd'hui, les démocraties populaires sont une espèce politique en voie de disparition, comme nous le verrons au prochain objectif terminal. Néanmoins, leur étude demeure importante pour quiconque cherche à comprendre comment s'est édifié le socialisme au XX^{e} siècle.

Sur le continent européen, les démocraties populaires ont été érigées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale alors que l'URSS réussissait à étendre son hégémonie sur l'Europe de l'Est (Allemagne de l'Est, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie). On retrouve

également quelques régimes politiques s'apparentant aux démocraties populaires européennes dans certains pays du tiers monde. La Chine est bien évidemment la principale démocratie populaire d'Asie.

Deux modèles de démocratie populaire se sont imposés depuis 1918 : le modèle soviétique et le modèle chinois. Le modèle soviétique fut sans contredit le plus influent des deux. Sans les étudier chacun dans le détail (puisque le modèle chinois ne diffère pas tellement, dans les principes qu'il met en oeuvre, du modèle soviétique), rappelons d'abord les critères que nous avons retenus dans notre étude de la démocratie libérale (c'est-à-dire le droit de vote, le pluralisme politique, les libertés publiques, les droits fondamentaux ainsi que la séparation des pouvoirs). Nous verrons ensuite en quoi ces régimes qui se disent démocratiques et populaires diffèrent des régimes libéraux.

Conformément à l'idéologie marxiste, les démocraties populaires, issues ou non de révolutions, ont instauré la dictature du prolétariat. Vous vous souviendrez que la dictature du prolétariat n'est censée être que provisoire. Elle correspond à une phase transitoire qui doit, après la sortie du système capitaliste et avant l'entrée dans la société communiste, construire le socialisme. Or, cette construction d'un nouvel ordre politique n'est possible qu'à la condition que personne ne dévie de l'objectif ultime fixé par la révolution, soit l'instauration d'une société sans classes, le communisme.

Dans les faits, cela s'est traduit par la mise en place d'un système politique qui vise d'abord à transformer les bases économiques de la société. Comme vous le savez maintenant, le passage d'une économie de type capitaliste à une économie de type socialiste exige la suppression de la propriété privée des moyens de production.

Cette transformation du mode de production* ne peut se réaliser, selon la théorie marxiste, que si l'on a recours à des moyens coercitifs, c'est-à-dire contraindre les gens, principalement la classe bourgeoise, à suivre la direction politique et économique imposée par le parti communiste.

Le parti communiste joue, dans les démocraties populaires, un rôle clef. Il incarne non seulement l'idée de la révolution, mais il lui sert aussi de guide. C'est le parti qui dirige la dictature du prolétariat. C'est le parti qui décide également des grandes orientations politiques et économiques de l'État.

De fait, parti et État en viennent à se confondre. Cette situation conduit à un renforcement de l'État, subordonné au parti. L'État est donc l'appareil qui doit servir les intérêts de la majorité (le prolétariat réuni dans le parti) contre les «ennemis de classe» que sont les capitalistes et les déviationnistes. En cela, il est légitime, pour le pouvoir, d'employer tous les moyens pour vaincre les résistances qu'il rencontre dans l'édification de la société socialiste.

---

* L'expression «mode de production» désigne la façon dont est organisée la propriété dans une société et les rapports de propriété qu'entretiennent les personnes. Le mode de production peut être fondé sur la propriété privée (capitalisme) ou collective (économie socialiste) des moyens de production.

La suppression des libertés publiques et l'interdiction de toute opposition au régime comptent parmi les moyens utilisés pour arriver au socialisme. Ces mesures, dites provisoires, ne visent en somme qu'à protéger la population contre les influences extérieures et intérieures pouvant retarder la concrétisation du socialisme. De plus, la répression qui s'abat sur tous ceux qui sont soupçonnés d'aller à l'encontre de la révolution en marche se trouve aussi justifiée. Il en va de même de la dictature.

Pourrait-on soutenir qu'une révolution qui renverse le capitalisme puisse endosser les principes mêmes de son économie? Les libertés économiques du libéralisme ne sont, aux yeux des révolutionnaires, que le soutien idéologique qui permet de maintenir la propriété privée des moyens de production.

L'interdiction de toute opposition au régime se transpose sur le plan institutionnel dans le système à parti unique. Tout comme les partis des démocraties libérales, le parti communiste recrute des membres et regroupe les citoyennes et citoyens qui partagent l'idéologie socialiste marxiste. Mais à la différence des démocraties libérales, les élections qui caractérisent les démocraties populaires n'opposent pas des candidates ou des candidats de plusieurs partis politiques, mais uniquement du parti communiste.

On ne peut donc véritablement parler de pluralisme politique, comme dans le cas des démocraties libérales. La concurrence entre les candidates et les candidats du parti ne se déroule pas sur la scène électorale. Elle a lieu avant les élections, au sein du parti, qui élit les candidates et les candidats qui se présenteront devant l'électorat. Les élections ne servent donc qu'à approuver les nominations des personnes choisies par le parti. Le politicologue Maurice Duverger qualifie ce mode de scrutin d'«élection-ratification*».

Enfin, la théorie de la séparation des pouvoirs n'est pas retenue par les démocraties populaires. On lui préfère plutôt le principe de l'unité du pouvoir d'État. Les pouvoirs de l'État dans les démocraties populaires, contrairement aux démocraties libérales, ne sont donc pas divisés entre des organes jouissant d'une autonomie dans leurs fonctions respectives. Suivant le principe de l'unité du pouvoir d'État, les pouvoirs sont ordonnés à la verticale, c'est-à-dire qu'ils sont superposés en partant de la base jusqu'au sommet de la hiérarchie. C'est ce que les communistes nomment le centralisme démocratique.

Le centralisme démocratique permet de lier les instances locales et régionales du parti à l'instance nationale. De cette façon, les décisions prises à la direction centrale du parti (l'instance nationale) sont respectées par les instances à tous les paliers. Ne cherchons donc pas une séparation horizontale des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire dans l'organisation des institutions des démocraties populaires. Comprenons plutôt que le fonctionnement des démocraties populaires repose sur une concentration des pouvoirs qui avantage le gouvernement, le Parlement ne jouant alors qu'un rôle restreint.

---

* Maurice DUVERGER. *Institutions politiques et droit constitutionnel*, Paris, Presses universitaires de France, coll. Thémis, 1971, p. 389.

C'est, encore une fois, le parti qui dicte les décisions à l'État, les organes gouvernementaux se chargeant de l'administration des lois (c'est-à-dire de leur application). Les lois sont votées par le Parlement, qui ne joue qu'un rôle de ratification des décisions prises, sur avis du parti, par le pouvoir d'État. En d'autres mots, le principe de l'unité du pouvoir d'État englobe le pouvoir législatif et le pouvoir gouvernemental. Nous concluons donc que les démocraties populaires correspondent dans les faits à des dictatures de parti.

2.3 EXERCICE 88

VRAI ou FAUX?

A) On trouve, dans les démocraties populaires, plusieurs partis politiques. Commentez.

_____

_____

B) Dans les démocraties populaires, la théorie de la séparation des pouvoirs est appliquée. Commentez.

_____

_____

LES DICTATURES MILITAIRES

Les chefs militaires sont habituellement subordonnés aux personnes qui détiennent le pouvoir politique civil. Ainsi, au Canada, l'armée n'a pas de volonté politique qui lui est propre et doit répondre aux directives du pouvoir civil, c'est-à-dire le gouvernement fédéral. Mais il n'en va pas de même partout.

Les dictatures militaires sont, l'expression le dit, des régimes autoritaires où l'armée intervient directement dans la vie politique. Cette intervention peut se faire par un coup d'État. Le gouvernement est alors renversé par un petit groupe de militaires qui prennent la direction du pays. Ceux-ci gouvernent le pays en fonction de leurs intérêts qui, souvent, correspondent aux intérêts économiques de certaines couches de la population. C'est ce qu'on nomme un «putsch» ou un «coup d'État».

L'intervention de l'armée peut aussi prendre une autre forme : sans viser à s'installer à la tête de l'État, l'armée peut intervenir pour favoriser l'élection d'un parti politique, c'est-à-dire qu'elle fournit un «soutien tactique» au parti qu'elle veut voir au pouvoir. Dans un autre cas, les militaires délogent du pouvoir le parti qui formait le gouvernement. Après son intervention, l'armée se retire et laisse gouverner le parti qu'elle soutenait jusqu'à ce qu'elle juge nécessaire de se prononcer à nouveau. On nomme cette action de l'armée un *pronunciamiento* (mot espagnol dérivé du verbe «se prononcer»).

Vous comprendrez que, sans être au pouvoir, l'armée a une influence très grande sur la vie politique. Le gouvernement, favorisé par l'armée au moment du *pronunciamiento*, est, ni plus, ni moins, sous surveillance militaire. On dit alors que le pays est sous tutelle militaire.

Toutes les dictatures militaires ont en commun l'utilisation de la force pour conserver le pouvoir. Étant privés de légitimité, les régimes dictatoriaux ont recours à la violence et à la répression pour contrer toute opposition.

Les dictatures militaires présentent aussi d'autres traits communs. Dans ces régimes autoritaires, les élections (s'il y en a) ne sont pas libres. Les dirigeants (des généraux ou des colonels) ou les partis portés au pouvoir par l'armée ne peuvent en être délogés autrement que par un nouveau coup d'État ou un nouveau *pronunciamiento*. Les droits sont bafoués, l'opposition n'est pas tolérée et le pluralisme politique, factice ou inexistant.

Les dictatures militaires ont de plus comme caractéristique l'instabilité. En effet, lorsque le général, le colonel ou le groupe d'officiers s'empare du pouvoir, il doit s'assurer de maintenir l'unité dans l'armée. Dans le cas contraire, il y a risque de nouveaux coups d'État puisqu'une faction de l'armée, avec à sa tête un autre général ou un autre colonel, peut à son tour tenter de renverser le gouvernement déjà constitué. On dit souvent qu'un coup d'État entraîne un autre coup d'État. Certains pays d'Amérique latine connaissent ainsi une cascade de coups d'État à cause des rivalités au sein de l'armée.

Les dictatures militaires sont aujourd'hui les régimes politiques les plus répandus dans le monde. Une majorité de pays en voie de développement connaissent ce genre de régime. Deux types de dictature militaire peuvent y être observés : les dictatures militaires conservatrices et les dictatures militaires révolutionnaires.

La dictature militaire conservatrice est instaurée lorsque l'ordre existant est menacé. Elle se fonde sur le maintien ou le retour de l'ordre établi. Elle est qualifiée d'extrême droite parce qu'au service de la bourgeoisie ou d'une élite. Parfois, l'ordre n'est pas réellement menacé, mais les classes dirigeantes le croient et favorisent l'arrivée d'une dictature militaire. Ce fut le cas du Chili qui, en 1973, a vu le général Pinochet prendre le pouvoir contre le gouvernement socialiste élu de Salvador Allende. Le gouvernement d'Allende envisageait des réformes importantes devant favoriser les classes ouvrières et paysannes.

La bourgeoisie chilienne considérait alors ce gouvernement comme illégitime et lui préférait un autre modèle de gouvernement qui encourageait le développement du capitalisme. Le coup d'État de Pinochet a permis de rétablir l'ordre capitaliste.

Ce type de dictature persiste notamment dans des pays comme le Soudan, le Nigeria, le Libéria (en Afrique); la Birmanie, la Thaïlande, l'Indonésie (en Asie) et le Paraguay (en Amérique du Sud). Mais depuis les années 1980, bon nombre de pays, autrefois gouvernés par des militaires, ont entrepris de restaurer la démocratie. Bien que la route vers la démocratie soit, dans la plupart des cas, semée d'obstacles, des pays comme l'Argentine, le Honduras, le Guatemala, le Nicaragua, le Chili et Haïti, pour ne nommer que ceux-là, ont néanmoins réussi à tenir des élections libres.

La dictature révolutionnaire survient pour instaurer un ordre nouveau. Elle se fonde sur des changements radicaux à mettre en oeuvre. Par exemple, plusieurs pays africains connaissent des dictatures militaires dont l'objectif officiel est de développer la conscience nationale (au détriment de l'appartenance à la tribu qui divise la nation et génère des conflits) et de favoriser l'essor économique du pays. Le Mozambique, l'Angola et l'Éthiopie étaient encore récemment au nombre de ces dictatures militaires révolutionnaires.

2.3 EXERCICE 89

Quelles formes peuvent prendre les interventions militaires dans la vie politique d'un pays?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2.3 EXERCICE 90

A) Nommez et distinguez les deux types de dictature militaire.

B) Pouvez-vous nommer des dictateurs militaires qui ont marqué l'histoire au cours des siècles?

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

La démocratie s'appuie sur le principe que seule la population est apte à décider de la représentation et de l'organisation politique de la société.

Sur le plan institutionnel, les démocraties libérales se caractérisent par l'élection du gouvernement au suffrage universel et la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Chacun de ces pouvoirs jouit d'une autonomie décisionnelle.

Les régimes politiques fondés sur les démocraties libérales sont de deux types : le régime parlementaire britannique et le régime présidentiel américain.

Les systèmes politiques autoritaires comprennent les démocraties populaires et les dictatures militaires.

Dans les démocraties populaires, le pluralisme politique n'existe pas. Il y a des élections, mais tous les candidates et les candidats qui se présentent appartiennent au même parti, le parti communiste. Ce sont des «élections-ratifications».

Le pouvoir est organisé à la verticale, c'est-à-dire suivant le principe de l'unité du pouvoir d'État. Ce principe fait appel au centralisme démocratique, lequel permet de lier les instances locales et régionales du parti à l'instance nationale. C'est une concentration des pouvoirs qui avantage le gouvernement au détriment du Parlement.

Les dictatures militaires, pour leur part, sont des régimes à l'intérieur desquels l'armée intervient directement dans la vie politique. Les militaires peuvent soit prendre le pouvoir à la suite d'un coup d'État, soit se prononcer en faveur d'un parti politique au moment des élections ou pendant le mandat d'un gouvernement élu. Dans un cas, on parle d'un *putsch*, dans l'autre de *pronunciamiento*.

(SUITE)

Les dictatures militaires sont conservatrices ou révolutionnaires. Les premières veulent maintenir l'ordre établi ou effectuer un retour à l'ancien ordre politique. Les secondes veulent instaurer un ordre nouveau. Elles se fondent sur des changements radicaux.

Illégitimes, les dictatures militaires demeurent en place par l'usage de la force. Elles sont aujourd'hui les régimes politiques les plus répandus dans le monde.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 2.3

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

Expliquer les principaux systèmes politiques.

2.3 EXERCICE 91

Pourquoi l'idéologie libérale insiste-t-elle pour que les pouvoirs de l'État soient séparés?

_____

_____

2.3 EXERCICE 92

À quelle condition le pouvoir politique est-il légitime dans les démocraties libérales?

_____

_____

2.3 EXERCICE 93

Dans le régime parlementaire britannique, qui assure la fonction de chef du gouvernement?

_____

2.3 EXERCICE 94

Outre le parlementarisme, quelle autre forme de régime peut prendre la démocratie libérale?

_____

2.3 EXERCICE 95

Quel est le rôle du parti communiste dans les démocraties populaires?

_____

_____

_____

_____

2.3 EXERCICE 96

Le système à parti unique, dans les démocraties populaires, signifie-t-il qu'il n'y a aucune élection? Expliquez.

_____

_____

_____

_____

2.3 EXERCICE 97

Quel rôle joue le parlement dans les démocraties populaires?

_____

_____

2.3 EXERCICE 98

Dans un *pronunciamiento*, les militaires prennent-ils la direction de l'État? Expliquez.

2.3 EXERCICE 99

Quelles caractéristiques présentent, dans l'ensemble, les dictatures militaires?

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL 2.

L'étude de cet objectif terminal nous a permis de constater que les facteurs qui modèient les relations internationales sont multiples.

La configuration et la situation géographiques des États conduisent à signer des ententes de façon à assurer leur sécurité militaire et à accroître la coopération économique. Le développement économique n'est rendu possible que si les progrès techniques et scientifiques permettent aux États d'exploiter chez eux ou à l'étranger les ressources naturelles disponibles. Nous avons noté qu'en l'absence de capitaux et de techniques, les richesses naturelles ne peuvent garantir aux États la prospérité. L'inégalité entre les États repose en partie sur ces facteurs.

La démographie est, d'une autre manière, un facteur qui modèle également les relations internationales. Au Sud comme au Nord, l'explosion démographique ou la chute du taux de natalité pose aux gouvernements des difficultés d'ordre alimentaire et économique.

Les idéologies politiques, comme nous l'avons vu, sont un facteur important des relations internationales. Le libéralisme, le marxisme et les idéologies de l'ordre et de la violence ont donné naissance à des systèmes politiques concurrents. Ces idéologies présentent chacune à leur façon une vision du monde qui est à la base des régimes politiques actuels.

Deux grands systèmes politiques ont été étudiés. Le système des démocraties libérales et les systèmes politiques autoritaires.

(SUITE)

Dans le système des démocraties libérales, deux types de régime politique existent, soit le régime parlementaire britannique et le régime présidentiel américain. Dans ces deux types de régime, les élections libres et le pluralisme politique permettent aux citoyennes et aux citoyens de choisir qui les gouvernera. Ces régimes se fondent sur la théorie de la séparation des pouvoirs, qui vise à mettre en échec la concentration des fonctions de l'État entre les mains d'une personne ou d'un petit groupe.

Dans les systèmes politiques autoritaires, les valeurs des démocraties libérales sont absentes. Il n'y existe ni élections libres, ni séparation des pouvoirs, ni pluralisme politique, ni libertés individuelles garanties.

Ces régimes politiques relèvent soit des démocraties populaires, soit des dictatures militaires. Dans les premières, on trouve un parti qui domine seul la vie politique alors que dans les secondes, l'armée joue un rôle politique de premier plan. Les démocraties populaires sont gouvernées par des partis politiques qui se réclament du socialisme marxiste. Les dictatures militaires sont, quant à elles, dirigées par l'armée ou sous sa tutelle.

Ces systèmes politiques autoritaires ont en commun l'usage de la force et de la répression pour assurer le maintien du pouvoir.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF TERMINAL 2.

OBJECTIF TERMINAL 2.

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

1. En vous référant à l'objectif intermédiaire 2.1, énumérez cinq facteurs qui influençe la politique extérieure.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2. Expliquez brièvement les facteurs qui concourent à l'émergence du libéralisme.

_____

_____

_____

_____

3. Dans le libéralisme, les principes de l'égalité et de la liberté se trouvent au coeur du système politique. Expliquez les conséquences de ces principes pour le fonctionnement des démocraties libérales.

4. Quel rôle est assigné à l'État par le libéralisme classique en matière économique? Expliquez.

5. En quoi le marxisme est-il un socialisme révolutionnaire?

6. Qu'est-ce qui distingue le socialisme du communisme dans la théorie marxiste?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

7. Associez le régime politique à l'idéologie :

1. Démocratie libérale	A)	Parti unique et propriété collective des moyens de production
2. Démocratie populaire	B)	Armée et usage de la violence
3. Dictature militaire	C)	Égalité et libertés individuelles

_____

_____

_____

_____

8. Quel type de régime politique est le plus répandu sur la planète?

_____

9. A) Vous vivez dans un pays où existe la propriété privée, où l'État intervient peu et où l'on trouve plusieurs partis politiques. Dans quel système politique êtes-vous?

_____

B) Vous vivez dans un pays où existe la propriété privée, où l'État est soumis aux volontés de l'armée et où l'opposition au régime est bannie. À quel système politique et à quel type de régime votre pays appartient-il?

_____

_____

10. À quel type de propriété associez-vous :

A) la démocratie libérale : _____

_____

B) la démocratie populaire : _____

_____

FICHE DE PARTICIPATION COURS GSP-156

OBJECTIF TERMINAL 2.

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

ÉVALUATION

J'ai répondu correctement à_____exercices sur l'ensemble des exercices de synthèse de l'objectif terminal. Selon moi, j'ai réussi cet objectif à _____p. 100.

EFFORTS

	Cochez
J'ai fait tous les efforts nécessaires pour réussir.	_____
J'ai fait plus ou moins d'efforts pour réussir.	_____
J'ai fait peu d'efforts pour réussir.	_____

PRISE EN CHARGE

J'ai eu peu recours à la formatrice ou au formateur.	_____
J'ai eu régulièrement recours à la formatrice ou au formateur.	_____
J'ai eu très souvent recours à la formatrice ou au formateur.	_____

DÉMARCHES ENTREPRISES **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

_____ _____
_____ _____
_____ _____
_____ _____

SUITES

Je peux poursuivre mon apprentissage. _____

Avant de poursuivre, je dois revoir les parties suivantes de l'objectif terminal :

_____
_____
_____

OBJECTIF TERMINAL 3. | **Expliquer l'état des relations internationales.**

— Ah! M^me^ Stratégo, nous vous cherchions, dit, essouflé, M. Ottolente. Figurez-vous que nous nous sommes perdus dans les rues de Genève. Fort heureusement, nous sommes tombés sur M. Janus qui connaît bien la ville.

— J'y ai en effet fait mes études de 3^e^ cycle, dit pompeusement le spécialiste des idées politiques.

— Eh bien messieurs, je suis ravie de savoir que vous avez quand même réussi à être à l'heure. Votre ponctualité vous honore et honore la Suisse! Vous savez sans doute que nous sommes maintenant rendus à l'étape finale de notre étude sur l'état des relations internationales, et nous avons du pain sur la planche, dit M^me^ Stratégo. En tant que spécialiste des questions stratégiques, j'estime que notre travail va nécessiter une collaboration accrue. Nous avons à nous pencher entre autres sur les relations entre les grandes puissances de même que sur les rapports Nord-Sud. Il va sans dire que mon expertise sur les négociations Est-Ouest depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale sera mise à profit. Mais je compte aussi sur chacun de vous pour que nous arrivions à cerner les dominantes des relations internationales.

— Comptez sur moi, dit M. Mégrichon, se joignant au groupe. Foi de Mégrichon, je vous épaulerai de mon mieux, surtout lorsque nous aurons à traiter des relations du tiers monde avec les pays industrialisés. Après tout, c'est mon domaine.

— Bon, si nous allions droit à l'essentiel, dit M^me^ Systémik, excédée par la vantardise de ses collègues. Traçons-nous un plan, comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. Cela nous aidera à mettre un peu d'ordre dans tous ces événements qui ont marqué les relations internationales depuis 45 ans. Commençons d'abord par les relations entre les grandes puissances. Pouvez-vous nous éclairer là-dessus M^me^ Stratégo?

— Bien volontiers! Les relations entre les grandes puissances ont été dominées, depuis 1945, par les deux superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique. Celles-ci ont d'abord entretenu, jusqu'à l'aube des années 1960, des relations très tendues, puis un certain dégel s'est manifesté à partir des années 1970. Aussi, je vous propose de voir d'abord en quoi la guerre froide a conditionné les relations Est-Ouest, puis nous pourrons aborder la période de la détente jusqu'à nos jours et M. Mégrichon pourra nous guider par la suite, sur les rapports Nord-Sud.

— Tout à fait! Nous aurons ici à nous pencher sur l'émergence du tiers monde. Ce qui veut dire que nous aurons à décortiquer les revendications du tiers monde qui cherche à se sortir de l'état de sous-développement dans lequel il est plongé depuis plus de quarante ans.

— À la suite de cette première étape, dit M. Janus, nous ferons appel à M^me^ Rosemonde. Comme spécialiste des organisations internationales, M^me^ Rosemonde m'a chargé de vous transmettre quelques idées à ce sujet. Elle vous demande d'ailleurs de l'excuser, un important congrès l'ayant retenue à New York.

— Et que nous propose M^me^ Rosemonde?, demande M^me^ Systémik.

— Pour l'essentiel, elle nous suggère d'étudier les regroupements et les clubs d'États qui se sont formés depuis 1945 et finalement de saisir le jeu des puissances entre elles. Elle croit également qu'il serait important de consacrer un thème à l'Organisation des Nations Unies.

— En effet, cela est des plus pertinents, dit M. Ottolente. Pour terminer cette dernière partie de notre travail, nous pourrions étudier les relations internationales du Canada. De même, nous pourrions nous pencher sur celles du Québec. Il serait intéressant de voir comment cet État francophone d'Amérique du Nord, membre de la fédération canadienne, a su tisser des liens avec le reste du monde.

— Bon! s'exclame M. Janus, je crois, mesdames, messieurs, que nous pouvons nous mettre à la tâche.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

Décrire les dominantes des relations internationales depuis 1945 jusqu'au début des années 1990.

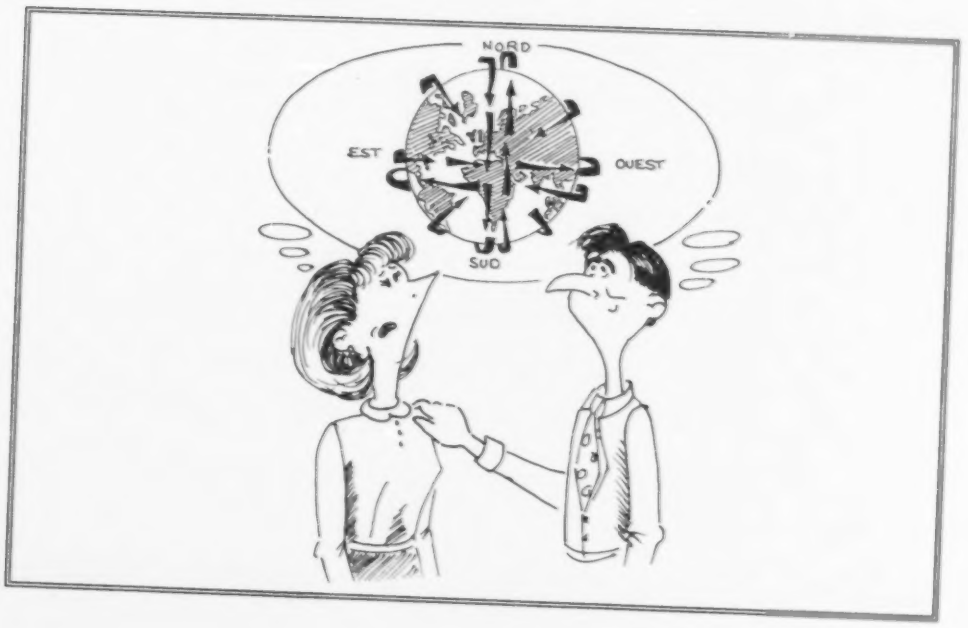

OBJECTIF TERMINAL 3.

Expliquer l'état des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

Décrire les dominantes des relations internationales depuis 1945 jusqu'au début des années 1990.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

Décrire les regroupements internationaux.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

Expliquer les relations internationales du Canada et du Québec.

M^me^ Stratégo est épouvantée par l'ampleur du travail à livrer. Elle en discute avec M. Mégrichon, qui tente de la rassurer.

— Voyons M^me^ Stratégo, il est impensable de pouvoir tracer en quelques pages un portrait complet des dominantes des relations internationales depuis 1945. Vous savez mieux que moi que cette partie exige que nous relations les crises et les conflits qui ont opposé les États-Unis et l'Union soviétique.

— Je sais, je sais. Mais mon problème est de savoir si je dois concentrer ma recherche sur les éléments des doctrines stratégiques formulées au cours de ces années ou bien si je dois avant tout montrer que l'ordre mondial de l'après-guerre a d'abord reposé sur la consolidation des sphères d'influence puis sur la recherche mutuelle d'un équilibre entre les puissances.

— Je crois en effet que c'est là-dessus que vous devriez vous concentrer. De cette façon vous pourrez montrer l'évolution des relations entre l'Est et l'Ouest tout en privilégiant les moments forts de la guerre froide et de la détente.

— Bon, je suis de votre avis. C'est d'ailleurs ce que je me disais. Je débuterai mon rapport en restituant le contexte international de l'après-guerre, puis je montrerai comment s'est effectué le passage de la guerre froide à la détente. Pour cela, je vais rappeler les moments forts de ces deux périodes. Je traiterai aussi des transformations survenues ces dernières années en Europe de l'Est. Et vous, comment aborderez-vous les rapports Nord-Sud?

— Eh bien, je définirai ce que l'on entend par l'expression tiers monde puis je rappellerai les causes historiques du sous-développement. Ensuite, je montrerai l'émergence du Sud en tant qu'acteur des relations internationales, ce qui me permettra d'exposer par la suite les revendications du tiers monde et les problèmes auxquels il doit faire face.

— Voilà un sujet bien cerné. Il ne nous reste plus qu'à colliger les données et à rédiger notre rapport!

LES RELATIONS ENTRE LES GRANDES PUISSANCES

Pour bien saisir les relations entre les grandes puissances depuis 1945, il est nécessaire de procéder à un découpage de l'histoire politique de manière à retracer les événements importants qui ont jalonné les relations Est-Ouest, c'est-à-dire les rapports entre les États-Unis, l'URSS et leurs alliés respectifs (essentiellement les États de l'Europe de l'Ouest et de l'Est). Deux grandes périodes marquent les relations entre les grandes puissances : celle de la guerre froide et celle de la détente.

Dans cet objectif intermédiaire, nous aborderons donc les aspects les plus marquants des relations internationales depuis l'introduction de l'arme nucléaire. Vous serez ainsi amené à étudier les dominantes des relations internationales, c'est-à-dire les facteurs et les événements qui les caractérisent et qui s'articulent autour des thèmes de la guerre et de la paix.

LA PÉRIODE DE LA GUERRE FROIDE

La guerre froide débute au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et va durer dix-sept ans, soit de 1945 à 1962. Durant cette période, les États-Unis et l'Union soviétique entretiendront des rapports fondés sur la rivalité et la concurrence en ce qui a trait à la domination du monde. Afin de bien cerner en quoi les rivalités opposant les deux superpuissances ont amené la guerre froide, nous nous pencherons ici sur les événements les plus importants de leurs relations.

Qu'est-ce que la guerre froide?

L'expression «guerre froide» a été employée pour la première fois en 1947. On peut mieux en saisir le sens si l'on substitue aux termes «guerre» et «froide» leur antonyme. La guerre froide serait en d'autres mots une période de «paix chaude», c'est-à-dire une période où les conflits

entre l'Est et l'Ouest n'éclatent jamais ouvertement. Ces conflits entre l'Union soviétique et les États-Unis de même que leurs alliés se manifestent par des crises violentes qui révèlent l'impossibilité, depuis l'introduction de l'arme atomique dans les relations internationales, d'un affrontement direct entre les deux superpuissances.

L'enjeu pour les deux Grands est alors double : conserver à l'intérieur de leur sphère d'influence les États qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes institutions politiques et étendre leurs zones d'influence par l'annexion territoriale ou par le jeu des systèmes d'alliance.

Marquée par l'instabilité politique, la guerre froide peut se définir comme une opposition entre deux blocs d'États ou, si l'on préfère, entre deux systèmes politiques dont les fondements économiques et idéologiques sont antagonistes, c'est-à-dire irréconciliables de prime abord. Cette rivalité qui oppose les blocs a conduit à la formation d'un monde bipolaire. Cette rivalité s'exprime d'abord en Europe.

3.1 EXERCICE 100

Qu'est-ce que la guerre froide?

_____

_____

_____

_____

_____

L'amorce de la guerre froide

Profitant de l'avancée de l'Armée rouge en Europe orientale, entre septembre 1944 et janvier 1945, l'URSS s'est employé à y instaurer des gouvernements prosoviétiques. Ainsi, les pays libérés par l'Union soviétique de la domination allemande (soit la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Tchécoslovaquie) et italienne (la Yougoslavie et l'Albanie) ont vu les occupants nazis et fascistes céder la place aux Soviétiques.

Aux yeux des puissances occidentales, il apparaissait clairement que le but de Staline était de satelliser* ces pays de façon à les inclure à l'intérieur de la sphère d'influence soviétique au lendemain de la guerre. Dans un télégramme envoyé au président américain Truman, en mai 1945, le premier ministre britannique Churchill employa l'expression «rideau de fer» pour désigner l'emprise soviétique sur l'Europe de l'Est et la division de cette dernière en deux camps antagonistes.

---

* Rendre politiquement et économiquement dépendant.

La poussée soviétique sur l'Europe de l'Est suscitait donc une vive inquiétude au sein du camp occidental puisque la satellisation des pays est-européens venait s'ajouter aux gains territoriaux de l'URSS depuis le début de la guerre.

Staline avait réussi en effet à faire reconnaître que les positions acquises par l'URSS entre 1939 et 1941 deviendraient, après la guerre, parties intégrantes du territoire soviétique. Cela signifiait que l'URSS conserverait les pays Baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie), conquis en 1939, de même que l'est de la Pologne et la Bessarabie, alors partie de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie, annexées en 1940. Par l'annexion de ces territoires, l'URSS gagnait en superficie 600 000 km^2. Forte des 900 000 km^2 supplémentaires que représentaient les pays libérés par l'Armée rouge, l'URSS réussissait à étendre son hégémonie sur plus de 70 millions de personnes vivant désormais à l'intérieur du GLACIS soviétique.

Aussi, lorsqu'en 1946, viendra le temps d'appliquer en Allemagne les accords conclus par les Alliés (Grande-Bretagne, États-Unis et URSS) à Potsdam (banlieue de Berlin) entre le 17 juillet et le 2 août 1945 (dénazification, démilitarisation, réparations des dommages de guerre, démantèlement de l'industrie lourde et réalisation de l'unité économique), les Américains et les Anglais saisiront l'occasion de mettre fin très rapidement, à l'intérieur de leurs zones d'occupation, à la mise en oeuvre des mesures prévues. Ils entendaient de cette façon ne pas accentuer l'appauvrissement de la population. Dans l'esprit des occidentaux, il valait mieux faire bénéficier l'Allemagne d'une aide pour reconstruire son économie plutôt que de la voir basculer dans le camp soviétique.

Mais pour les Soviétiques, ce renversement de stratégie indiquait l'intention du camp occidental d'utiliser l'Allemagne comme fer de lance de l'impérialisme américain contre l'URSS. Les Soviétiques interprétaient la décision des occidentaux de reconstruire l'Allemagne comme une menace à leur sécurité, car une Allemagne forte signifiait une Allemagne réarmée en mesure d'affronter l'URSS.

Les divergences de vues sur l'organisation de l'Europe, dans l'après-guerre, vont donc conduire à la formation des deux blocs.

3.1 EXERCICE 101

Énumérez les cinq objectifs visés par les accords de Potsdam.

_____

_____

_____

_____

L'entrée dans la guerre froide

Le climat politique international va continuer à se détériorer à partir de ce moment. La guerre froide qui s'annonçait au sortir de la guerre devient, à partir de 1947, une réalité incontournable. La rupture entre les deux anciennes puissances alliées est consommée lorsque les Américains, devant la soviétisation des pays d'Europe de l'Est, annoncent leur intention de freiner l'expansion soviétique ailleurs dans le monde par des moyens tant militaires qu'économiques.

C'est en mars 1947 que les États-Unis décident d'appliquer la «doctrine Truman[1]», nom donné à la politique «d'endiguement» (en anglais, *containment*) du communisme à l'échelle internationale. L'objectif visé par cette doctrine consiste à empêcher que d'autres pays ne glissent dans le camp soviétique, comme cela s'était produit pour la Pologne, la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Yougoslavie et l'Albanie.

La doctrine Truman comporte deux volets : un volet militaire et un volet économique.

Le volet militaire consiste à contenir la progression du communisme soviétique dans les pays menacés par les forces communistes. Pour cela, il faut assurer les pays en lutte contre les communistes d'une aide financière et militaire.

Le volet économique est pour sa part destiné à l'ensemble de l'Europe. Dans un discours prononcé le 5 juin 1947, le général Marshall, devenu secrétaire d'État, présente un plan d'assistance américain pour la reconstruction économique de l'Europe (Programme de reconstruction européenne (ERP - *European Recovery Program*) qui prévoit l'octroi d'une aide financière massive (de 1948 à 1952, 13 milliards de dollars seront ainsi versés aux pays européens). Seize pays européens[2] adhèrent à la proposition faite par les États-Unis.

Le plan Marshall obtient un succès considérable. Les seize pays qui y ont adhéré constituent l'Organisation européenne de coopération économique (OECE), à laquelle succédera, en 1961, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Seuls les pays déjà sous influence soviétique, à qui avait été offerte l'aide économique, doivent renoncer à l'offre américaine. Moscou ne pouvait tolérer que ces pays en voie de satellisation participent à ce qu'elle considérait comme une manipulation américaine pour les attirer dans le camp occidental.

---

1 Harry S. Truman fut président des États-Unis de 1945 à 1952.

2 Ce sont la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, le Portugal, l'Irlande, la Grèce, les Pays-Bas, l'Islande, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, la Turquie, l'Autriche, le Danemark, la Suède et la Norvège.

3.1 EXERCICE 102

Quel objectif poursuivaient les États-Unis en énonçant ce que l'on a appelé la doctrine Truman?

_____

_____

_____

3.1 EXERCICE 103

Quels étaient les deux volets de la doctrine Truman?

_____

_____

_____

_____

L'Union soviétique ne tarde pas à riposter contre l'initiative américaine. L'année même de la formulation de la doctrine Truman, l'URSS crée, en octobre 1947, le Kominform (Bureau d'information des partis communistes et ouvriers), chargé de coordonner l'action des partis communistes. C'est d'ailleurs à l'occasion de la première réunion du Kominform que le représentant soviétique Jdanov expose la position officielle de Moscou.

Dans ce qui sera connu comme la version soviétique de la doctrine Truman, la «doctrine Jdanov» reconnaît d'abord la division du monde en deux camps, l'un impérialiste et capitaliste, dirigé par les États-Unis, l'autre anti-impérialiste et anticapitaliste, conduit par l'URSS. Puis, il proclame que l'URSS est à la tête du camp de la «paix» et de la «démocratie» et, enfin, que le devoir des partis communistes est de prendre le pouvoir partout où ils le peuvent.

C'est ainsi qu'en février 1948, le gouvernement soviétique institue de force un régime communiste en Tchécoslovaquie. Ce que l'on a nommé le «coup de Prague» met fin au processus de satellisation de l'Europe de l'Est, amorcé trois années plus tôt.

Puis en 1949, l'URSS crée le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) en réplique à la formation de l'OECE, de façon à intégrer économiquement les pays satellites d'Europe de l'Est à l'espace soviétique.

3.1 EXERCICE 104

Quels sont les trois principaux énoncés de la doctrine Jdanov?

3.1 EXERCICE 105

VRAI ou FAUX

La doctrine Jdanov est la contrepartie soviétique de la doctrine Truman. Commentez.

3.1 EXERCICE 106

Quel est le nom de l'association économique que crée l'URSS en réplique au plan Marshall et à la constitution de l'OECE?

Comme vous le voyez, les tensions entre les blocs de l'Est et de l'Ouest s'amplifient. L'adoption des doctrines Truman et Jdanov aura peut-être eu le mérite de préciser les rapports entre les deux superpuissances, mais elle sera aussi en partie responsable de la fixation de leurs relations dans une logique des blocs. À partir de ce moment, l'antagonisme entre Moscou et Washington va se traduire par des crises qui accentueront plus encore les rivalités entre les deux superpuissances.

Il faut retenir parmi ces crises le blocus de Berlin-Ouest (Allemagne), en 1948, qui va aiguiller la dynamique des relations Est-Ouest pour de nombreuses années. Sans entrer dans le détail de cette crise, il faut néanmoins voir comment elle ancre l'hégémonie des deux superpuissances en Europe.

Géographiquement, il faut bien voir que Berlin, comme nous le montre la carte de l'Europe, est enclavée dans la partie est de l'Allemagne sous occupation soviétique. La crise éclate lorsque les Alliés occidentaux (la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis) décident de fusionner leurs zones d'occupation afin de reconstituer un État allemand politiquement et économiquement allié au camp occidental. À cette fin, ils entendent réaliser l'unité économique de l'Allemagne selon, rappelons-le, ce qui avait été convenu à Potsdam. S'ensuit alors la réforme monétaire introduite par la création d'une nouvelle monnaie allemande, le «deutsche mark».

Mais l'URSS n'entend pas se laisser damer le pion ainsi; aussi décide-t-elle d'interdire tout échange entre Berlin-Ouest, sous administration américaine, britannique et française, et les zones d'occupation occidentale de l'Allemagne. Le blocus est déclenché.

En isolant ainsi les Berlinois de l'Ouest, Moscou cherche à chasser les puissances occidentales de leurs secteurs d'occupation. Devant le défi lancé par les Soviétiques, les Occidentaux répliquent en organisant un gigantesque pont aérien qui servira au ravitaillement, pendant près d'un an, du secteur ouest de Berlin. C'est ainsi que, d'avril 1948 à mai 1949, plus de 200 000 voyages, assurés par l'aviation américaine, permettront d'apporter plus de 2 300 000 tonnes de vivres et de charbon aux Berlinois de l'Ouest. Renonçant à abattre les avions qui approvisionnent Berlin-Ouest, au risque de devoir s'engager dans un affrontement direct avec les Américains, l'URSS lève le blocus en mai 1949.

La poursuite de l'endiguement soviétique

La création de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), le 4 avril 1949, s'inscrit dans le processus de cristallisation des rapports entre les deux superpuissances. Vu l'absence d'un état de paix et l'improbabilité d'une guerre entre les deux blocs désormais constitués, la recherche d'un équilibre militaire entre l'Est et l'Ouest devient, au lendemain de la crise de Berlin, la principale préoccupation du bloc de l'Ouest.

Aussi sera-t-il convenu de doter l'Europe d'un système de défense qui puisse garantir la coordination des actions militaires en cas d'affrontement avec le bloc de l'Est.

Le *Traité de l'Atlantique Nord* qui donne naissance à l'OTAN (ou l'Alliance atlantique) devient à ce moment l'instrument politique et militaire du bloc de l'Ouest. Conçue comme pacte de défense régionale, l'OTAN comprend à l'origine douze pays (les États-Unis, le Canada, la France, la Grande-Bretagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Norvège, l'Islande, le Danemark, le Portugal et l'Italie). Ces pays s'engagent à prêter assistance à un membre de l'organisation en cas d'agression militaire contre son territoire. En somme, l'OTAN est formée pour contrer la menace d'une expansion territoriale de l'Union soviétique en Europe.

Pour les Américains, la création d'un système de sécurité militaire qui intègre collectivement l'Europe de l'Ouest à leur stratégie anticommuniste rejoint la politique de l'endiguement. Par la création de l'OTAN, la doctrine du *containment* se voit ainsi élargie à l'échelle internationale.

La création de l'OTAN arrive à point nommé puisque l'URSS va, à partir du 14 juillet 1949, disposer à son tour de la bombe atomique. En d'autres mots, l'URSS brise le monopole atomique détenu par les États-Unis depuis la fin de la guerre. Cela modife donc radicalement le rapport de forces jusqu'alors favorable aux Américains.

On peut retenir que les rivalités entre les deux superpuissances avaient atteint en Europe leur point de non-retour. Chacun des camps avait pu y consolider ses sphères d'influence. À la suite du coup de Prague et du blocus de Berlin, le rapport de forces Est-Ouest en Europe entre alors dans une phase de stagnation.

À l'été 1949, la guerre froide est devenue un phénomène historique dont les dimensions vont rapidement déborder du cadre européen. Le théâtre des affrontements se déplace alors vers le continent asiatique.

3.1 EXERCICE 107

VRAI ou FAUX

L'OTAN est une organisation économique créée dans le but d'ouvrir le marché américain à la production européenne. Commentez.

_____

_____

_____

_____

_____

La guerre froide en Asie

Au Viêt-nam[1], le gouvernement communiste dirigé par Hô Chi Minh est en guerre contre la France depuis la rupture des accords de Fontainebleau en septembre 1946[2]. En Chine, les troupes communistes de Mao Tsê-tung prennent le pouvoir en octobre 1949. Mais c'est en Corée, en 1950, qu'un nouveau conflit Est-Ouest se déclare. La guerre de Corée (1950-1953) représente le point culminant de la guerre froide depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

La Corée, sous domination japonaise depuis 1910, avait été, tout comme l'Allemagne, divisée en deux à la suite de l'évacuation des Japonais, en 1945. Le Nord était alors occupé par les Soviétiques, le Sud par les Américains. Une ligne de démarcation délimitait, le long du 38e parallèle, le territoire des deux Corées. En 1948, des régimes avaient été instaurés de part et d'autre : au Sud, une dictature soutenue par les États-Unis, au Nord, un gouvernement communiste appuyé par l'URSS.

En juin 1950, l'armée nord-coréenne, encouragée par l'Union soviétique, franchit le 38e parallèle. La guerre de Corée débute. Une année après le déclenchement des hostilités, en 1951, des négociations d'armistice s'engagent. Elles n'aboutiront que trois années plus tard par la signature, en juillet 1954, des accords de Genève qui entérineront la coupure en deux de la Corée.

Comme dans le cas de l'Allemagne, la péninsule coréenne devient un enjeu pour l'URSS qui recherche depuis longtemps une «fenêtre» sur le Pacifique. L'invasion nord-coréenne lui permet d'espérer étendre son influence au-delà du 38e parallèle et ainsi d'atteindre un double objectif : menacer la présence américaine au Japon et contenir l'influence de la Chine révolutionnaire dont elle se méfie (principalement parce que les États-Unis et la Chine recherchent une forme d'entente).

Mais c'est sous-estimer la réaction des Américains. Profitant de l'absence du délégué soviétique au Conseil de sécurité de l'ONU, en juin 1950, le président Truman réussit à faire adopter une résolution condamnant l'invasion nord-coréenne. C'est donc avec la sanction de l'ONU que les États-Unis interviendront militairement en Corée.

---

1 Nommé à cette époque Cochinchine, alors partie de l'Indochine, colonie française qui comprenait aussi le Laos et le Cambodge.

2 Après avoir reconnu la République du Viêt-nam comme État libre, partie de l'Union française et de la Fédération indochinoise, la France réinstalle, en mars 1946, ses troupes dans la ville d'Hanoi, capitale du Viêt-nam. Cette décision est mal vue du Viêt-minh. Puis, en juin 1946, la décision du gouvernement français de constituer à Saigon un «gouvernement provisoire de la Cochinchine» entraîne de vives protestations de la part du gouvernement dirigé par Hô Chi Minh. Perçue comme une provocation, elle engendre des attentats perpétrés par le Viêt-minh, dès septembre 1946, ce qui conduit la France à riposter par le bombardement, en novembre, de la ville d'Haiphong (port du Viêt-nam). Ces événements allaient précipiter le déclenchement de la guerre d'Indochine en décembre 1946 (guerre du Tonkin, protectorat français).

CARTE XV - L'ASIE DANS LA TOURMENTE DE LA GUERRE FROIDE

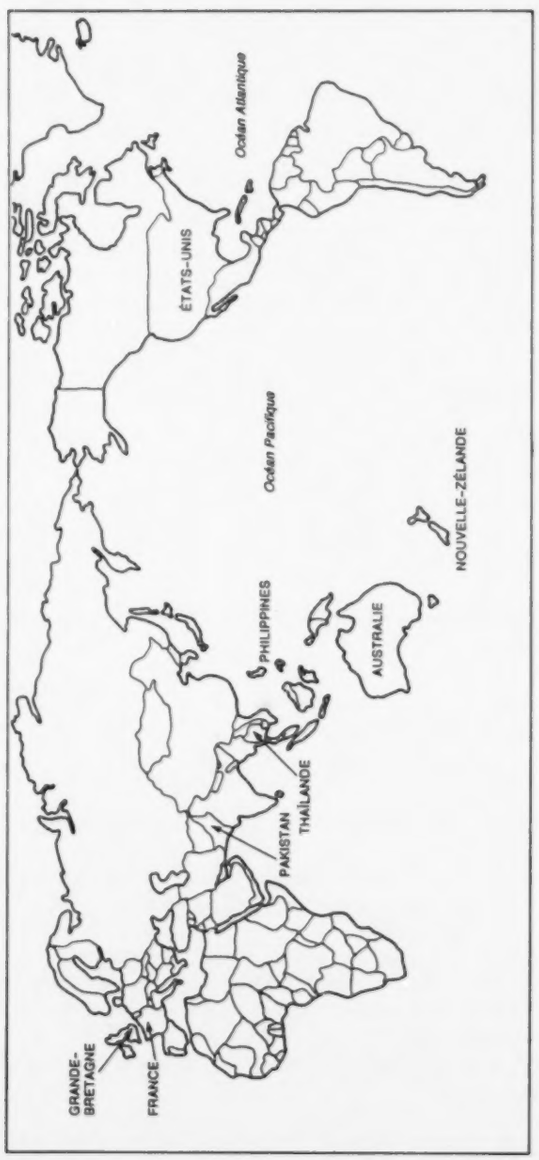

Le dispositif de défense américain (OTASE / ANZUS) déployé contre l'expansionnisme soviétique. Les pays indiqués sur la carte font partie de ce dispositif.

Devant l'intervention de la Chine communiste dans le conflit coréen, Truman étend sa doctrine du *containment* à tous les pays qui s'estiment menacés par le communisme.

Le système de sécurité est donc élargi pour englober l'Asie et le Pacifique. Des traités d'alliance sont signés avec les Philippines le 30 août 1951 puis, le 1er septembre 1951, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui forment, avec les États-Unis, l'ANZUS. L'ANZUS deviendra, le 8 septembre 1954, c'est-à-dire l'année suivant la fin de la guerre de Corée, l'OTASE (Organisation du traité de défense collective de l'Asie du Sud-Est, dissoute en 1977), qui regroupe alors, en plus de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, la France, la Grande Bretagne, les Philippines, la Thaïlande et le Pakistan.

Comme nous pouvons le constater, la politique étrangère américaine marquait des points à l'échelle mondiale. La doctrine Truman avait réussi à freiner l'expansionnisme soviétique partout où il s'était manifesté. À l'ouest comme à l'est de l'Union soviétique, les États-Unis avaient déployé en quelques années des dispositifs de défense qui prenaient en étau la superpuissance communiste.

3.1 EXERCICE 108

Quel événement historique survenu en Asie a provoqué la création de l'alliance militaire connue sous le sigle OTASE?

Le *new look* diplomatique

Successeur de Truman à la présidence des États-Unis, qu'il assurera de 1952 à 1960, Eisenhower va poursuivre la politique d'endiguement instaurée en 1947 par le président Truman. Sous l'impulsion du secrétaire d'État Dulles, la politique du *containment* sera renforcée par l'adoption de la politique du refoulement du communisme (*roll back*).

Les États-Unis démontreront leur volonté ferme d'empêcher toute modification de l'ordre international en appliquant au Moyen-Orient et en Amérique latine la politique du refoulement. Ainsi, cette politique les amènera à intervenir indirectement (par l'intermédiaire de la CIA) d'abord en Iran, en 1953, pour faire tomber le régime de Mossadegh, puis au Guatemala, en 1954, pour renverser le lieutenant-colonel Arbenz Guzmán, tous deux jugés trop inspirés par des mesures politiques socialistes.

Le président Eisenhower justifie la nouvelle diplomatie américaine en formulant, en 1954, sa propre doctrine, appelée la «théorie des dominos», qu'il présente en ces termes : «Vous avez ce que vous appelleriez le principe du "domino qui tombe": vous avez une rangée de dominos

debout, vous renversez le premier, et tout ce qui arrivera au dernier est la certitude qu'il tombera très rapidement.» Dans cette perspective, il s'agit qu'un État devienne communiste pour que la «contagion» s'étende aux États voisins.

On peut interpréter la doctrine d'Eisenhower comme un ajustement de la politique américaine devant les changements survenus dans le monde depuis le début de son mandat.

De fait, la mort de Staline en 1953, l'arrivée de Khroutchev au pouvoir, la fin de la guerre de Corée et de la guerre d'Indochine en 1954 sont autant d'indices qui peuvent laisser présager un possible apaisement des rivalités Est-Ouest. Mais parallèlement, l'explosion de la première bombe H des Soviétiques en 1953 (une année seulement après celle des États-Unis) de même que la montée du mouvement de décolonisation en Afrique et en Asie représentent des facteurs de déstabilisation de l'ordre mondial établi depuis à peine une dizaine d'années*.

Aussi les États-Unis vont-ils encourager l'initiative de l'Irak qui, avec la Turquie, et sous l'égide de la Grande-Bretagne, songe à créer un système de sécurité pour contrer la menace soviétique au Moyen-Orient. Ainsi sera créé, en 1955, le Pacte de Bagdad qui deviendra en 1958 le CENTO (Organisation du traité central), après le retrait de l'Irak de l'organisation. Premiers signataires du pacte de défense mutuelle, l'Irak et la Turquie vont inviter d'autres nations à se joindre à l'organisation. Adhéreront au pacte successivement la même année, la Grande-Bretagne, le Pakistan et l'Iran.

Avec le Pacte de Bagdad, l'encerclement de l'Union soviétique par le Sud est complété. En effet, en 1951, la Grèce et la Turquie avaient adhéré à l'OTAN, fermant ainsi aux Soviétiques le passage du détroit du Bosphore et des Dardanelles, leur seule porte d'accès à la Méditerranée par la mer Noire.

Mais la politique du *containment* n'est pas morte. Elle se poursuit en Europe avec l'entrée, en 1955, de la RFA au sein de l'Alliance atlantique. L'adhésion de l'Allemagne fédérale à l'OTAN provoque la création, à l'Est, du Pacte de Varsovie. Nous reviendrons un peu plus loin sur cette affaire. Poursuivons pour l'instant notre tour d'horizon de la politique de l'endiguement.

L'encerclement de l'Union soviétique est achevé en 1957 par la création du NORAD (Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord), organisme étroitement lié à l'OTAN. La création du NORAD permettra de faire face à une éventuelle agression de l'URSS par l'Arctique. Ses membres, les États-Unis et le Canada, s'entendent alors pour mettre sur pied un système d'alerte capable de détecter toute présence soviétique dans la région polaire. Des moyens d'interception (radars, chasseurs et sous-marins) sont aussi déployés le long de la frontière canadienne.

---

* Nous vous invitons à consulter un atlas pour situer les pays dont nous parlerons dans le texte qui suit.

Nous pouvons donc constater que malgré l'introduction de la politique du refoulement du communisme dans les années 1950, c'est avant tout la politique de l'endiguement qui, dans les faits, a été poursuivie.

Notons également une caractéristique de cette période de la guerre froide : en dépit de toutes les crises survenues depuis la constitution, en Europe, des deux blocs, les deux Grands n'entreprennent aucun pourparler pour régler leurs différends. L'incommunicabilité et l'incompréhension résument en quelque sorte les relations entre les superpuissances soviétiques et américaines à cette époque.

3.1 EXERCICE 109

Quel nom a-t-on donné à la théorie du président américain Eisenhower selon laquelle si un pays devenait communiste, ses voisins risquaient fort de le devenir à leur tour par contagion?

La coexistence pacifique

Si nous essayons maintenant de comprendre comment s'est réalisé, à cette époque de la guerre froide, un certain dégel des relations internationales, nous devons considérer la période qui débute en 1953, alors que Khroutchev, successeur de Staline, travaille à l'élaboration de la doctrine de la «coexistence pacifique».

Cette doctrine se fonde sur la reconnaissance de la détention de l'arme nucléaire par les deux Grands. La capacité de destruction de cette arme les force à opter pour une politique de dissuasion. Obligés de renoncer à l'affrontement direct, ils ne peuvent désormais appuyer leurs relations que sur l'équilibre de la terreur.* Le recours éventuel à l'intimidation et aux menaces n'est donc pas pour autant exclu.

Dans cette optique, les crises politiques entre les deux blocs ne peuvent être résolues que par l'établissement de la communication entre les deux adversaires.

Khroutchev fait preuve de bonne foi en s'engageant à ne pas exporter la révolution socialiste en dehors des pays appartenant à sa sphère d'influence (les révolutions, disait-il en substance, ne se font pas sur commande). Mais d'un même souffle, il met en garde contre toute exportation de contre-révolution, laissant bien entendre que l'URSS ne tolèrera aucune intervention visant à mettre un frein à l'action de mouvements révolutionnaires.

---

* Équilibre de la terreur - Constatation qu'en cas de conflit, il n'y aura pas de vainqueurs mais plutôt destruction des deux puissances et de leurs alliés, voire de l'humanité toute entière.

Sans se montrer angéliques à outrance, les États-Unis répondent positivement à la nouvelle doctrine de l'URSS. Mais il demeure que les relations entre les deux superpuissances ne peuvent se détendre au point que toutes deux en arrivent à se soustraire à l'obligation et au devoir de défendre leurs intérêts.

La création du Pacte de Varsovie, le 14 mai 1955, à la suite de la décision des Américains d'accueillir l'Allemagne fédérale au sein du Pacte atlantique nous en donne la preuve. Cette décision avait suscité de violentes protestations de la part de l'URSS qui dénonçait l'intégration de l'Allemagne de l'Ouest au dispositif de défense occidental.

L'adhésion de la RFA à l'Alliance atlantique signifiait en effet sa remilitarisation et contrevenait en cela aux accords de Potsdam. S'ils se montrent outrés du réarmement de l'Allemagne, les Soviétiques saisiront l'occasion pour intégrer la RDA et les autres pays d'Europe de l'Est à leur système de défense, lequel reposait jusqu'alors sur des traités bilatéraux (à l'exception de l'Allemagne) signés avec chacun d'eux.

Riposte tardive à la création de l'OTAN, la création du Pacte de Varsovie, à laquelle l'entrée de l'Allemagne fédérale à l'OTAN sert de prétexte, ne fait en somme qu'entériner un état de choses tout en permettant aux Soviétiques de rétablir à leur avantage l'équilibre politico-militaire sur le continent européen.

Ainsi en dépit des rivalités qui demeurent vives, la guerre froide connaît un relatif répit entre 1953 et 1961. L'accalmie des dernières années se volatilise quand le problème allemand refait surface, provoquant un retour à la guerre froide.

3.1 EXERCICE 110

Que cherche à obtenir l'URSS en énonçant la doctrine de la coexistence pacifique?

_____

_____

_____

_____

_____

CARTE XVI - L'OTAN ET LE PACTE DE VARSOVIE

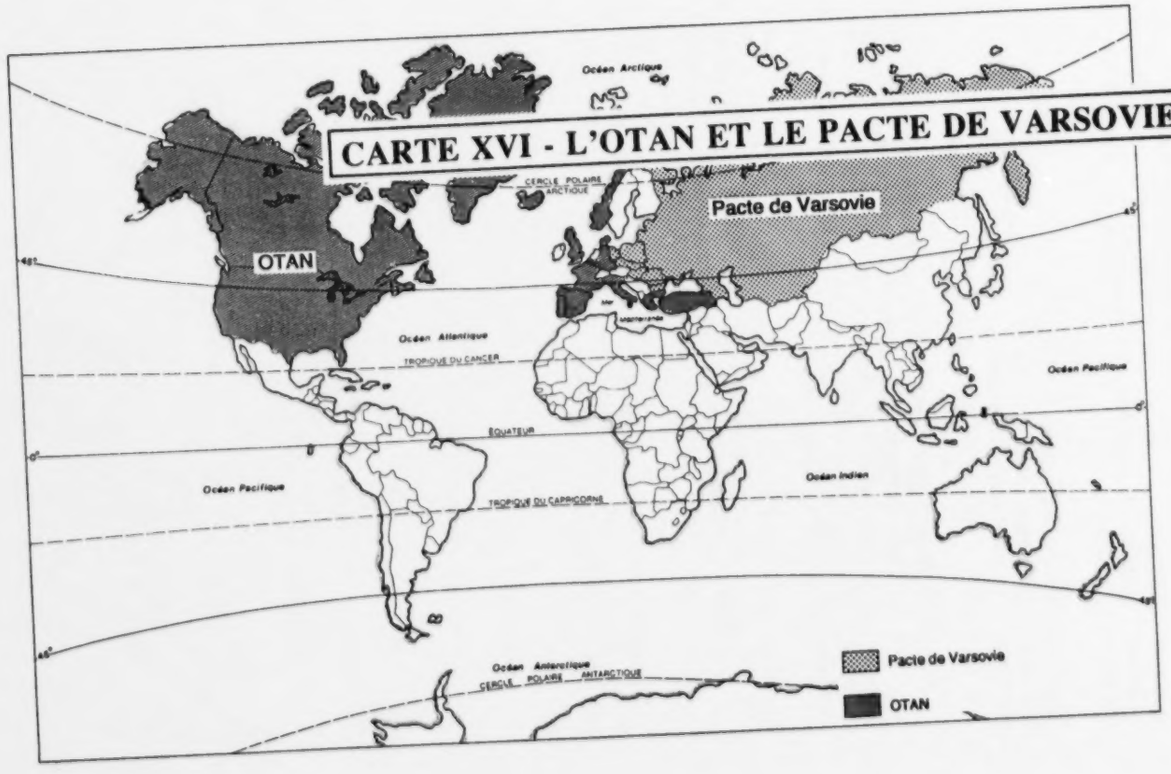

Les derniers sursauts de la guerre froide

La ville de Berlin, située en plein coeur de la RDA, est une passoire pour la population allemande qui cherche à se réfugier à l'Ouest. Aussi, l'exode de milliers d'Allemands de l'Est à partir de 1952 pose à l'URSS un grave problème (entre 1952 et 1961, près de deux millions et demi d'Allemands de l'Est passeront à l'Ouest). C'est pourquoi Khroutchev entreprend en 1958 des négociations avec les puissances occidentales afin de revoir le statut politique de Berlin.

Khroutchev propose essentiellement de mettre fin au régime d'occupation et de restituer la ville à l'Allemagne de l'Est. Mais il se heurte à une fin de non-recevoir de la part des puissances occidentales. Devant leur refus, Khroutchev entreprend de régler lui-même le problème.

Sur son ordre, un mur est édifié dans la nuit du 12 au 13 août 1961 entre les zones d'occupation des deux camps. En construisant le Mur, Moscou met donc fin à cette hémorragie qui privait l'économie est-allemande de ses travailleuses et travailleurs. La construction du Mur consacre en quelque sorte l'irréductibilité de l'opposition entre l'Est et l'Ouest et prendra, avec les ans, valeur de symbole de la division idéologique du monde.

La tension entre l'Est et l'Ouest connaît un dernier regain à l'automne 1962 lorsque éclate la crise des missiles de Cuba. Vous avez certainement entendu parler de cette affaire qui conduisit le monde au bord de la guerre nucléaire. Rappelons quand même certains faits.

En 1959, à Cuba, Fidel Castro prend le pouvoir, renversant le régime dictatorial de Batista soumis aux États-Unis. Soulignons que les États-Unis, au début, ne voient pas d'un mauvais oeil la révolution castriste, qui n'est somme toute qu'une révolution pour restaurer l'indépendance nationale de Cuba.

Mais les relations des États-Unis avec Cuba ne tardent pas à se détériorer lorsque Castro autorise le Parti communiste cubain et réprime violemment les partisans de Batista. Les rapports s'enveniment encore plus le jour où Castro annonce des réformes, notamment, dans le domaine agricole et le partage des terres dont celles qui appartiennent à la United Fruit Company (les bananes Chiquita). Ces réformes visent à dégager Cuba de l'emprise économique américaine. Enfin, la rupture des relations diplomatiques survient à l'été 1959 lorsque Castro accuse les États-Unis d'organiser des attaques contre son régime à partir des côtes de la Floride où l'on entraîne des anciens partisans de Batista.

Puis en 1960, les États-Unis établissent contre Cuba un embargo sur les importations de sucre (principale source de revenus pour Cuba) et sur l'exportation de produits américains. Cuba se rapproche alors de l'URSS en signant un premier accord commercial. Ses relations commerciales avec les États-Unis sont dès lors pratiquement au point mort. Castro riposte contre la décision de Washington par la nationalisation des entreprises américaines. Cet embargo aura donc eu pour effet de précipiter davantage le régime cubain dans l'orbite soviétique.

L'invasion de Cuba a finalement lieu le 15 avril 1961. Il s'agit d'un débarquement de troupes d'exilés cubains entraînés par la CIA. C'est le coup de la baie des Cochons, qui se traduit par un échec lamentable. À la suite de cette invasion soutenue par les Américains, Castro annonce que Cuba est désormais un pays socialiste et qu'il se rallie au camp soviétique.

Cette annonce est intolérable pour les États-Unis qui, fidèles à la doctrine de Monroe (1823), ont toujours soutenu que le continent sud-américain était leur chasse gardée. Prudente, l'URSS attendra une année, soit en 1962, avant de reconnaître Cuba, comme État socialiste. Elle y installera alors secrètement des missiles afin d'assurer la défense de Cuba contre toute agression américaine.

3.1 EXERCICE 111

Donnez deux décisions prises par Castro qui ont conduit à la détérioration des relations entre Cuba et les États-Unis.

_____

_____

_____

3.1 EXERCICE 112

En avril 1961, les Américains soutiennent l'invasion de Cuba par des troupes d'exilés cubains opposés au régime castriste et entraînés par la CIA. Quel nom donne-t-on à cette invasion?

_____

3.1 EXERCICE 113

Selon une doctrine politique énoncée en 1823, les États-Unis ont toujours soutenu que le continent américain était dans leur zone d'influence exclusive. Comment appelle-t-on cette doctrine?

_____

Les États-Unis renoncent à une nouvelle invasion et à la transformation en blocus de l'embargo qu'ils appliquaient contre Cuba. Le problème cubain leur semble dès lors sans issue. Toutefois, en août 1962, un avion espion américain U2 détecte des installations de missiles sol-air et de bombardiers soviétiques en territoire cubain, puis en octobre, la mise en chantier de bases de missiles sol-sol. Les États-Unis apprennent aussi que des navires soviétiques font route vers Cuba, transportant à leur bord des porteurs de fusées offensives et des bombardiers.

Le 22 octobre, le président Kennedy annonce à la nation américaine (et au monde entier) que des dispositifs militaires soviétiques sont déployés à Cuba et qu'ils menacent les côtes américaines (les côtes de Floride sont à 150 km de Cuba). Même s'il s'agit d'une modification du *statu quo*, Kennedy, écartant le bombardement des installations, adopte néanmoins une politique de fermeté visant à forcer l'Union soviétique à entreprendre des négociations.

Le président américain va alors opter pour l'application d'un blocus de l'île. De plus, Kennedy exige des Soviétiques le démantèlement des dispositifs militaires, sous le contrôle des Nations Unies. Il avertit aussi les Soviétiques que les Américains sont prêts à la guerre et qu'ils sont déterminés à contrer l'engagement soviétique à Cuba. Débute alors la politique «du bord du gouffre» puisque, jusqu'à la toute dernière minute, rien ne laissait supposer que l'URSS se rendrait aux demandes des Américains.

Nous arrivons donc à ce qui a permis le dénouement de la crise des missiles. Khroutchev accepte dans un premier temps de respecter le blocus. Les navires soviétiques feront demi-tour. De même, il consent à retirer ses missiles et ses bombardiers de Cuba. Mais en contrepartie, il demande aux Américains la levée du blocus et la promesse qu'ils ne s'engageront pas à nouveau dans une intervention armée contre Cuba. Dans un deuxième temps, il exige des États-Unis le démantèlement de leurs missiles nucléaires installés en Turquie, leur garantissant, en échange, que l'URSS n'envahirait pas la Turquie. Si Kennedy assure Khroutchev que les États-Unis lèveront le blocus et qu'ils ne chercheront plus à renverser le régime castriste, il ne tiendra toutefois pas compte de sa demande concernant le démantèlement des missiles américains basés en Turquie.

Enfin, il ressort de la crise cubaine un élément non négligeable pour l'avenir des relations Est-Ouest, soit la nécessité pour les deux dirigeants non seulement d'établir des rapports directs, mais aussi de s'entendre sur la politique de l'équilibre de la terreur. Si l'on considère qu'un affrontement nucléaire aurait pu se produire, les superpuissances ont compris que l'engagement de négociations sur le désarmement était la seule voie réaliste pour éviter une catastrophe nucléaire.

La crise des missiles aura en somme été le dernier sursaut de la guerre froide. Elle annonçait en quelque sorte l'ère de la détente qui allait débuter en 1962. N'en déduisons pas cependant que les deux superpuissances ne connaîtront plus de rivalités. Au contraire, leurs relations seront constamment secouées de soubresauts qui rappelleront les crises de la guerre froide. Mais dans tous les cas, les deux Grands prouveront que leur volonté d'entourer leurs relations d'un climat de détente est solidement ancrée.

3.1 EXERCICE 114

Cuba a été au coeur d'un litige important entre les deux Grands, au point où l'humanité a failli vivre une guerre nucléaire en 1962. Quelle en était la raison?

_____

_____

L'ÈRE DE LA DÉTENTE

La détente est un prolongement et un approfondissement de la coexistence pacifique. Elle débute en 1963 par l'installation toute symbolique d'un téléphone rouge (en réalité un téléscripteur) entre la Maison-Blanche à Washington et le Kremlin, à Moscou. L'ère de la détente est celle qui fait passer les superpuissances de la confrontation à la coopération.

Il faut bien saisir le sens du terme «détente». Le mot le dit bien, il s'agit d'un apaisement des tensions qui ont marqué les relations Est-Ouest pendant dix-sept années. Il ne s'agit donc pas d'une période où les rivalités entre les deux Grands se sont enfin tues. Parler de détente, c'est, comme nous venons de le dire, parler d'une coopération qui tend avant tout à réduire les points de friction entre l'Est et l'Ouest.

Ces points de friction touchent principalement la question de l'armement ou, de façon plus précise, de la maîtrise des armements. On ne peut véritablement parler de désarmement, car cette notion implique, pour les États, la suppression de tous leurs effectifs, leur matériel et leurs installations militaires. Le désarmement signifierait en d'autres mots que les États consentent à ne conserver que les forces nécessaires au maintien de la sécurité publique.

L'ère de la détente, qui débute en 1963, comporte deux phases. La première est celle que certains auteurs ont appelée la «détente mécanique». Elle correspond à la période qui va de la fin de la crise de Cuba au début des années 1970. La seconde phase débute là où la première se termine et se prolonge de façon plus ou moins soutenue jusqu'au début des années 1990. Cette deuxième phase est appelée la «détente engagée».

3.1 EXERCICE 115

Quel sujet est principalement au coeur des frictions que vivent les deux superpuissances?

_____

3.1 EXERCICE 116

Comment se traduit la détente qui caractérise les relations entre les deux Grands à compter de 1963?

_____

_____

La détente mécanique

On qualifie cette phase de détente de mécanique parce que le dialogue entre les deux Grands se limite à des questions qui concernent la prolifération et la maîtrise de l'armement nucléaire.

Vous savez peut-être que l'URSS a été le premier pays à mettre en orbite autour de la terre un satellite artificiel, le Spoutnik (1957). Cette percée technologique donne à l'Union soviétique une longueur d'avance en matière d'armement. Afin de combler l'écart, les États-Unis vont alors consacrer tous leurs efforts à la mise au point de nouvelles techniques de guerre pour rétablir l'équilibre de la terreur. Ainsi commence la course aux armements.

Cette course aux armements ne sera toutefois pas laissée à la dérive, les États-Unis et l'URSS prenant bien soin d'en baliser le parcours. D'où l'expression «détente mécanique» parce qu'elle s'est traduite par la signature de traités qui visaient à encadrer la possession de l'arme nucléaire à l'intérieur de limites juridiques reconnues par tous. Ces traités constituent la mise en pratique de la théorie de la maîtrise des armements (en anglais, *Arms Control*).

Ainsi, la première entente conclue entre les deux superpuissances et la Grande-Bretagne sera le Traité de Moscou (1963), plus connu sous le nom *Traité sur la limitation des essais nucléaires*. Par ce traité, les signataires convenaient d'interdire les essais nucléaires dans l'atmosphère, sous l'eau et dans l'espace extra-atmosphérique.

Un autre traité sera signé en 1967 par les États-Unis, l'URSS et soixante autres pays. Le *Traité sur l'espace extra-atmosphérique* régit l'exploration et l'utilisation de l'espace. L'interdiction porte cette fois sur la mise en orbite d'armes nucléaires.

La même année suivra la signature du *Traité de Tlatelolco* qui fait de l'Amérique latine une zone dénucléarisée. Le souvenir de la crise de Cuba, il faut le souligner, n'est pas très lointain!

Enfin, le dernier traité de la décennie 1960, le *Traité de non-prolifération des armes nucléaires*, est signé le 1er juillet 1968 et demeure sans aucun doute le plus important de tous.

Dans les faits, les traités signés entre 1962 et 1968 ont surtout contribué à maintenir et à légaliser le duopole nucléaire des États-Unis et de l'URSS. Autrement dit, ces traités visaient à fermer ou, tout au moins, à restreindre l'accès au «club des puissances nucléaires» (ou «Club atomique») aux États qui ne détenaient pas déjà l'arme nucléaire. Dans cette perspective, on peut comprendre pourquoi la France et la Chine ne tenaient pas à ratifier ces traités : elles pouvaient ainsi mettre au point à leur tour l'arme atomique et accéder au rang de puissance nucléaire importante.

La mise en place d'éléments de contrôle des armements garantit par ailleurs aux deux grandes puissances un minimum de stabilité stratégique. En effet, la limitation à quelques pays de la possession de l'arme nucléaire consacre, d'une part, leur statut de superpuissance et leur assure, d'autre part, une certaine parité stratégique, c'est-à-dire une égalité relative. On dira, en somme, que les superpuissances ont trouvé un terrain d'entente pour la stabilisation de l'équilibre de la terreur. Elles sont devenues, selon l'expression du politicologue français Raymond Aron, des adversaires-partenaires.

3.1 EXERCICE 117

Durant la période de la détente mécanique, le dialogue s'installe entre les deux Grands mais ne concerne qu'un seul sujet. Quel est-il?

_____

_____

La «paix chaude»

Il est important de comprendre que le partenariat entre l'URSS et les États-Unis ne touche que la question de la maîtrise des armements. Les tensions demeurent vives entre les deux Grands, et leur rivalité pour l'hégémonie mondiale s'étale au grand jour à l'extérieur de leurs zones d'influence respectives. Le théâtre de la confrontation Est-Ouest, au cours des années 1960 et 1970, se déplace au sud au moment où les pays du tiers monde cherchent à s'émanciper de la tutelle coloniale.

Profitant de l'instabilité politique provoquée par le mouvement de décolonisation, les États-Unis et l'URSS vont intervenir indirectement dans les conflits internes qui secouent les nations du tiers monde nouvellement indépendantes. L'Afrique, l'Asie et le Moyen-Orient paieront donc le prix de la rivalité entre l'Est et l'Ouest.

L'intervention des superpuissances dans des conflits régionaux se réalise alors par l'intermédiaire d'alliés qui servent en quelque sorte de relais à la lutte qu'elles se livrent pour l'hégémonie mondiale. Les guerres de libération nationale permettront aux États-Unis et à l'Union soviétique

de démontrer leur volonté ferme de ne pas laisser l'autre occuper impunément le vide politique laissé par le retrait des puissances coloniales européennes. Ce faisant, l'appui financier et militaire offert aux forces nationales en lutte pour le pouvoir laissait espérer à chacune des deux superpuissances qu'elle parviendrait à attirer dans son orbite les pays en guerre, une fois les conflits réglés.

Mentionnons, à titre d'exemple, le soutien de l'Union soviétique au gouvernement du Nigeria pendant la guerre du Biafra (1967-1970) ou encore son appui décisif au MPLA, dans la guerre de libération de l'Angola (ex-colonie portugaise), contre les forces de l'UNITA appuyées par les États-Unis. Au Moyen-Orient, ces derniers soutiennent financièrement et militairement Israël contre le monde arabe (guerres de 1967 et de 1973). De même, les Américains appuient le shah en Iran contre les révolutionnaires marxistes du Yémen et assurent, en Afrique, la transition (1978) de la Rhodésie pratiquant la politique de l'apartheid vers la constitution de l'État indépendant du Zimbabwe, où le gouvernement, à majorité noire, est associé à la minorité blanche modérée.

Partout où des conflits régionaux se sont déclarés, le jeu d'influence des superpuissances aura été déterminant. L'exemple du Viêt-nam peut, à ce titre, nous faire apprécier la nouvelle tournure qu'a pris l'affrontement Est-Ouest au début des années 1960.

Dans le cas du Viêt-nam, l'engagement américain se fait progressivement, passant de l'appui au Sud-Viêt-nam à l'intervention directe contre le Nord-Viêt-nam. Dès le milieu des années 1950, les États-Unis envoyaient conseillers et matériel militaires au gouvernement sud-vietnamien en guerre contre le Nord-Viêt-nam communiste. Mais c'est en 1964 que le président Johnson, après avoir obtenu l'autorisation du Congrès, ordonne le bombardement du Nord-Viêt-nam communiste puis le débarquement de troupes (jusqu'à 500 000 soldats américains en 1968). C'est ainsi que de 1965 à 1973, les Américains vont, pour une seconde fois, entrer ouvertement en guerre contre un régime communiste.

Or, au moment même où l'intervention américaine se réalise, le gouvernement communiste du Nord-Viêt-nam reçoit de Moscou la promesse d'une aide diplomatique et stratégique (fourniture d'armes, de munitions et d'équipement militaire). Cette aide demeurera tout le temps que durera le conflit vietnamien. Toutefois, il est important de souligner que jamais les Soviétiques n'interviendront directement dans le conflit, démonstration éloquente qu'un affrontement nucléaire est impossible. Mais plus révélateur encore de la teneur des relations Est-Ouest est le maintien des discussions sur le contrôle des armements entre Moscou et Washington, même au plus fort de la guerre. Ainsi, la détente se poursuit au Nord pendant qu'au Sud, les impérialismes américains et soviétiques se livrent bataille.

Nous pouvons en somme retenir que le règlement des conflits internationaux, à l'heure de la détente, est subordonné aux intérêts des deux superpuissances et à leur volonté de mener leur guerre froide par alliés interposés.

3.1 EXERCICE 118

Au moment de la «paix chaude», les deux grandes puissances poursuivent leur lutte pour l'hégémonie mondiale, mais par l'intermédiaire de leurs alliés. Pouvez-vous expliquer?

LA DÉTENTE ENGAGÉE

À partir des années 1970, la détente entre l'Est et l'Ouest va progresser de façon dynamique. Des bonds énormes sont réalisés en moins de trois ans. Le partenariat stratégique entre l'URSS et les États-Unis franchit une nouvelle étape.

Les accords SALT

C'est en 1969, lorsque sont lancées les négociations sur la limitation des armements stratégiques, connues sous l'acronyme SALT (*Strategic Arms Limitation Talks*), que le processus de la détente entre dans une phase nouvelle. Précisons qu'on définit comme «armements stratégiques» les missiles susceptibles de frapper le territoire soviétique à partir du territoire américain, et inversement. Ces missiles sont capables de franchir une distance de 10 000 km. Ils voyagent à 1 200 km d'altitude et transportent des charges nucléaires. Ce sont des missiles intercontinentaux que l'on désigne sous l'acronyme d'ICBM (*Inter Continental Balistic Missile* ou missile balistique intercontinental).

L'initiative d'engager des négociations avec l'URSS sur la limitation des armements revient au tandem Nixon-Kissinger. L'objectif de ces pourparlers était de fixer un plafond à l'augmentation des arsenaux nucléaires. La course aux armements avait en effet entraîné les deux superpuissances dans une compétition ruineuse sur le plan économique. De plus, les progrès réalisés en matière d'armements rendaient irréaliste la recherche d'une quelconque supériorité sur l'adversaire. Cela était particulièrement vrai en ce qui concerne la mise au point du système ABM (*Anti Balistic Missile* ou missile anti-missile balistique), un système de défense capable d'intercepter des missiles lancés par l'une ou l'autre des deux superpuissances*.

En somme, si l'on n'envisageait pas le désarmement, il demeurait possible de s'entendre sur le nombre et le type d'armes nucléaires dont chacune des superpuissances disposerait. Trois années après le début des négociations, les États-Unis et l'URSS signent à Moscou, le 26 mai 1972, le Traité SALT I sur la limitation des systèmes ABM.

Quoi que nous puissions penser de l'évolution de la pensée stratégique américaine, il demeure que le Traité SALT est un pas en direction d'une détente qui minimise les risques d'un conflit armé Est-Ouest. Politiquement, le Traité SALT est la reconnaissance, par les deux superpuissances, de leur responsabilité mutuelle pour prévenir le déclenchement d'une guerre nucléaire et, à un degré moindre, pour éviter que ne ressurgissent des tensions qui pourraient dégénérer en crises menant le monde au bord du gouffre.

Ce traité aura eu comme effet d'entretenir la dynamique de la détente. Il serait ici trop long de relater comment les relations des deux Grands vont évoluer tout au cours des années 1970. Mais il importe de montrer de quelle façon la détente servira d'instrument de coopération et de rapprochement entre les superpuissances.

Vous aurez remarqué que la détente, jusqu'en 1972, se limite à des pourparlers bilatéraux entre les États-Unis et l'URSS. Quelques mois après la signature du Traité SALT, de nouveaux événements viennent marquer la détente lorsque les États-Unis acceptent de participer à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qui s'ouvre à Helsinki, en Finlande, le 22 novembre 1972. Cette conférence prendra des dimensions beaucoup plus grandes que prévu.

---

* Ce type de système a été utilisé par les États-Unis pendant la guerre du Golfe, en 1990-1991, lorsqu'ils ont déployé des batteries de missiles Patriot pour intercepter les missiles Scud lancés par l'Irak sur Israël et l'Arabie Saoudite.

3.1 EXERCICE 119

Pour quelles raisons les Américains, représentés par Nixon et Kissinger, engagèrent-ils des négociations avec les Soviétiques en 1969 pour la limitation des armements stratégiques?

_____

_____

_____

_____

_____

Les accords d'Helsinki

La CSCE réunissait 35 pays[1], soit tous les États d'Europe de l'Est (à l'exception de l'Albanie) et de l'Ouest, plus les États-Unis et le Canada. Le but de la CSCE était de trouver une solution, comme le nom de la conférence l'indique, aux problèmes de sécurité et de coopération économique qui ont découlé de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre froide.

Rappelez-vous que de la Seconde Guerre mondiale naît le partage de l'Europe en deux blocs antagonistes et que le guerre froide va conduire à la formation d'un monde bipolaire.

Or, les négociations proposées dans le cadre de la CSCE vont réformer considérablement les relations Est-Ouest. Il est en effet convenu par les participants à la Conférence que les négociations sur la situation géopolitique de l'Europe[2] ne seront pas abordées de bloc à bloc (pays de l'OTAN contre pays du Pacte de Varsovie), mais plutôt de pays à pays.

Après trois années de rencontres, sortira des négociations, en 1975, un document connu sous le nom de l'*Acte final d'Helsinki*. Cet acte, qui n'est pas un traité, consacre, trente ans après les accords de Yalta, la division de l'Europe en deux blocs. Autrement dit, l'URSS obtenait la reconnaissance des réalités politiques de l'après-guerre.

---

1 La CSCE comprend encore aujourd'hui 35 États, malgré la fusion des deux Allemagnes en 1990, car l'Albanie en est devenue membre en 1991.

2 Les négociations portaient sur la garantie de la sécurité européenne et le non-usage de la force ou de la menace dans les relations entre États européens de même que l'établissement de relations économiques, commerciales et culturelles conduisant vers une coopération politique entre les États.

Cette reconnaissance lui confère une certaine stabilité politique à l'intérieur de sa sphère d'influence et un équilibre sur le continent européen. Mais dans le même temps, les pays participants font inscrire dans l'*Acte final d'Helsinki* que les frontières européennes ne peuvent être modifiées qu'à la suite de négociations, conformément au droit international. Cette disposition concerne principalement le problème de la réunification des deux Allemagnes, laquelle ne se réalisera que quinze années plus tard, en 1990. Elle ouvre aussi la voie au desserrement de l'emprise soviétique sur l'Europe de l'Est, comme le confirmeront les événements de 1989.

Enfin, il faut retenir de l'*Acte final d'Helsinki* qu'il est le résultat de négociations conclues entre États et non entre blocs. En ce sens, il a fait sauter, pour la première fois depuis 1945, le carcan de la bipolarité pour faire place à la multipolarité.

La détente va par la suite connaître un déclin. La cogestion des affaires internationales qui a marqué la première moitié de la décennie cède le pas à une période d'interrogation sur la valeur d'une concertation entre les Grands.

3.1 EXERCICE 120

Quel but poursuivait-on à la CSCE, ouverte en 1972?

_____

_____

_____

_____

_____

Le retour de la guerre froide

De nombreux heurts se produiront entre les deux superpuissances à partir de 1975. Pour bien mesurer la détérioration du climat politique entre les deux superpuissances, il suffit de mentionner quelques exemples. D'abord, on note l'intervention directe de l'URSS et de son allié cubain au Mozambique et en Angola en 1975, puis, en 1977, en Éthiopie (Afrique). Vient ensuite le déploiement des euromissiles en Allemagne de l'Est par l'Union soviétique, auquel riposte l'OTAN en 1979 en pointant, à son tour, des vecteurs nucléaires* sur l'Europe de l'Est. On note également l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979 et, sur un plan plus symbolique, le

* Véhicules capables de transporter une charge nucléaire.

boycott par les États-Unis, en 1980, des Jeux olympiques de Moscou. On peut finalement mentionner l'intervention indirecte des États-Unis au Nicaragua par l'intermédiaire de la Contra, le débarquement américain dans l'île de Grenade en 1983, l'absence de rencontres directes au sommet entre 1979 (Carter - Brejnev) et 1985 (Reagan - Gorbatchev).

On pourrait donc dire de cette période (1975-1985) qu'elle est moins celle de la détente que celle d'une «paix froide», sinon tiède.

Que s'est-il alors passé pour qu'en 1985 le dialogue reprenne. Le facteur humain peut nous fournir une explication (rappelez-vous les notions apprises à l'objectif intermédiaire 2.1).

D'abord, aux États-Unis, l'usure du pouvoir commence à peser sur le président Reagan. Sur la scène politique nationale, l'effort de réarmement entrepris par Reagan en 1981 en quatre ans, 1 000 milliards de dollars ont été consacrés à la défense (sape l'économie nationale), le déficit budgétaire s'étant accru considérablement. De plus, le président n'obtient pas du Congrès toute la latitude qu'il voudrait pour mener en Amérique centrale sa politique de soutien à la Contra contre le régime sandiniste du Nicaragua. Enfin, la réalisation de l'Initiative de défense stratégique (IDS), plus connue sous le nom de «guerre des étoiles» est fortement remise en question dans les milieux scientifiques. Tout cela contribue à assouplir la position de Reagan sur le plan international.

Du côté soviétique, l'arrivée au pouvoir, en 1985, de Mikhaïl Gorbatchev contraste avec le style de direction imposé durant les années Brejnev (1964-1982). Par sa politique dite de transparence, la *glasnost*, Gorbatchev donne le coup d'envoi à la démocratisation du système soviétique par la levée des interdictions sur la circulation de l'information. C'est ainsi qu'il va infléchir l'orientation de la politique internationale de l'Union soviétique en adoptant des programmes visant à assainir la situation économique de son pays. C'est ce qu'on a appelé la *perestroïka* qui signifie en russe restructuration. Ces programmes prévoient une diminution des dépenses militaires et des engagements extérieurs de l'URSS (Angola, Mozambique, Éthiopie et Afghanistan). En somme, les conditions propices à la reprise du dialogue entre les deux superpuissances étaient réunies.

3.1 EXERCICE 121

VRAI ou FAUX?

Le dialogue entre les deux superpuissances reprend en 1985, principalement à cause des problèmes économiques qu'engendre le financement de leurs efforts d'armement. Commentez.

_____

_____

La reprise de la détente

L'initiative de la reprise du dialogue revient cette fois à Gorbatchev. En effet, en 1985, à l'occasion du premier sommet entre les deux chefs d'État depuis 1979, Gorbatchev se montre favorable à une reprise des pourparlers pour la réduction des armements stratégiques, laissés en plan depuis 1983.

L'annonce faite par Gorbatchev, dès son arrivée au pouvoir, selon laquelle l'URSS renonçait unilatéralement à procéder à des essais nucléaires, venait renforcer la vraisemblance de la relance des discussions.

L'année suivante, en 1986, Gorbatchev propose un plan de désarmement visant à «libérer la terre des armes nucléaires d'ici la fin du siècle».

Dans ce contexte de détente retrouvé, un sommet Reagan - Gorbatchev se tient en 1986 à Reykjavik, en Islande. Cette rencontre se solde par un échec, Reagan refusant le plan de réduction des armements nucléaires qui aurait compromis son projet de guerre des étoiles.

Il faut bien comprendre que l'URSS ne tient nullement à voir se poursuivre l'IDS, car ce projet la forcerait à un effort considérable de recherche pour la mise au point de nouvelles armes que son économie, très mal en point, ne pourrait soutenir. Il faut aussi voir que les États-Unis, qui connaissent la précarité de l'économie soviétique, cherchent à épuiser l'URSS de manière à la déclasser sur le plan militaire. De cette façon, l'équilibre de la terreur serait rompu en leur faveur.

Devant la résistance des États-Unis à ne pas emboîter le pas de son initiative de paix, l'URSS réplique en 1987 en levant la suspension décrétée en 1986 sur les essais nucléaires, levée justifiée par deux explosions déclenchées par les Américains cette année-là.

Ce regain de tension entre l'Est et l'Ouest sera toutefois de courte durée et sans conséquence néfaste pour la poursuite de la détente, comme va le démontrer le sommet américano-soviétique tenu en décembre 1987. Le sujet de discussion, pendant cette rencontre, est l'élimination de tous les missiles à portée intermédiaire (de 500 km à 5 000 km) basés en Europe et en Asie. C'est ce que l'on a nommé «l'option double zéro».

Cette rencontre prend une tournure historique quand, à la fin de leurs travaux, Reagan et Gorbatchev annoncent qu'ils en sont venus à une entente sur la destruction d'armes nucléaires en Europe. Le traité portant sur les forces nucléaires intermédiaires, dit Traité FNI, est signé le 8 décembre 1987 par les deux chefs d'État.

Même s'il ne prévoit que l'élimination de 3 à 4 p. 100 du total de l'armement nucléaire des deux superpuissances et qu'il laisse entier le problème des forces conventionnelles en Europe (c'est-à-dire les armes non nucléaires), le Traité FNI donne le ton aux relations Est-Ouest en cette fin de décennie.

En effet, pour en arriver à la destruction des armes nucléaires à portée intermédiaire, il a fallu que les deux superpuissances consentent à ce que des mesures d'inspection et de vérification soient mises en place. Cela indique donc que la confiance et la crédibilité jusqu'alors absentes des relations Est-Ouest sont désormais acquises.

Aussi peut-on voir dans la ratification du Traité FNI en mai 1988 l'annonce de la fin de la guerre froide et le passage de l'ère de la détente à l'ère de l'entente. La course aux armements va bientôt se transformer en course au désarmement. Et en quelques années, les deux superpuissances vont mettre les bouchées doubles pour arriver à éliminer toute source de tension entre elles.

C'est ainsi que sous l'impulsion du Traité FNI, les discussions sur la question de la maîtrise des armements entre les deux superpuissances vont s'accélérer.

3.1 EXERCICE 122

VRAI ou FAUX?

L'initiative de la reprise de la détente revient à Gorbatchev parce que l'économie de son pays est très mal en point. Commentez.

_____

_____

_____

L'effacement du conflit Est-Ouest

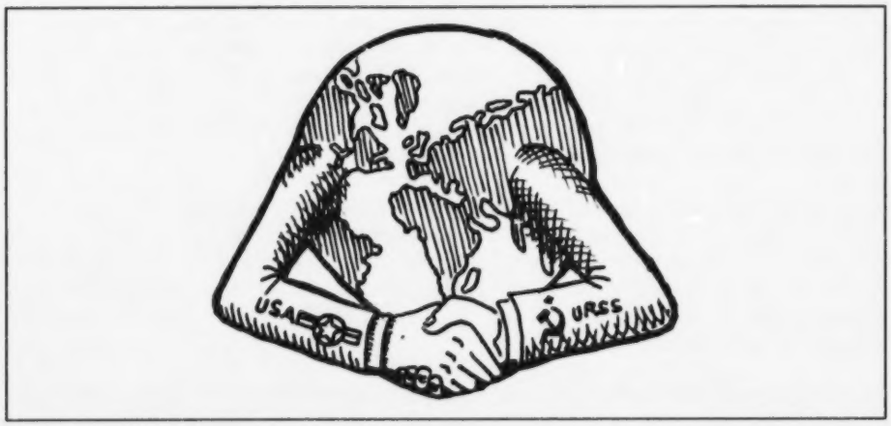

Avec la révolution démocratique qui voit le jour dans les pays d'Europe de l'Est au cours de 1989, le conflit Est-Ouest semble de plus en plus voué à l'effacement. La fragmentation du bloc soviétique, dont les premières fissures apparaissent en Pologne pour s'étendre rapidement à l'ensemble des pays de l'Est, s'achève finalement avec la chute du mur de Berlin, le 7 novembre 1989, symbole par excellence de la division de l'Europe en deux camps adverses. L'Allemagne est engagée sur la voie de la réunification, prévue pour octobre 1990. Trois mois suffiront pour mettre fin à 45 années de séparation.

Dans le même sens, l'Union soviétique conclut en avril 1988, avec le Pakistan et les États-Unis, un accord sur le retrait de ses troupes basées en Afghanistan. Une année plus tard, le dernier soldat soviétique quitte le territoire afghan. De même, le conflit angolais se règle quand Américains et Soviétiques s'entendent en décembre 1988 pour ne plus apporter d'aide militaire aux organisations qu'ils soutenaient. L'expansionnisme soviétique est une menace que les États-Unis pourront dès lors difficilement invoquer pour relancer la course à la supériorité militaire.

Puis l'annonce faite par Gorbatchev le 7 décembre 1988, soit une année jour pour jour après la signature du Traité FNI, concernant le retrait unilatéral de 500 000 militaires soviétiques cantonnés en Europe de l'Est et de 10 000 chars, confirme que l'URSS n'entend plus s'opposer au processus démocratique qui balaie l'Europe de l'Est. La désagrégation du Pacte de Varsovie est amorcée.

Enfin, l'ouverture à Vienne, au début de 1989, de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles en Europe (FCE) débouche sur l'annonce par les Soviétiques du démantèlement de 500 ogives nucléaires tactiques. Cette annonce vient encore illustrer, si besoin en est, l'intention de l'URSS de faire de la guerre froide une époque révolue des relations Est-Ouest. De leur côté, les Américains, prêts aussi à jouer la carte de la coopération, enterrent définitivement la doctrine MAD* quand ils enjoignent l'OTAN d'abandonner la stratégie de la «riposte graduée». Pilier de la défense américaine en Europe, l'OTAN devient le centre de réforme de la nouvelle coopération américano-soviétique.

La dynamique de l'entente a supplanté celle de la détente. La prodigieuse avancée réalisée en l'espace de cinq ans dans le domaine de la coopération militaire, politique et stratégique trouve son point culminant, en décembre 1989, au moment de la rencontre du président Bush, élu en janvier, et du secrétaire Gorbatchev dans l'île de Malte. Il est convenu par les deux Grands que le désarmement sera poursuivi dans le cadre des négociations START, ce qui se réalisera à l'été 1991, par la signature d'un traité.

En somme, les relations Est-Ouest en cette fin de siècle auront été marquées par la «désidéologisation» des rapports internationaux, la réduction des arsenaux, le recentrage de l'Europe dans les relations entre les super-Grands, la dislocation du glacis soviétique en Europe de l'Est, la fin des affrontements par pays du tiers monde interposés, bref par une entente sur des questions qui, autrefois, semblaient impossibles à résoudre.

La guerre froide morte et enterrée, plus rien ne fait obstacle à une coopération américano-soviétique. Tout semble maintenant concourir à l'effacement du conflit Est-Ouest au profit des relations Nord-Sud. Voilà le nouveau défi que devront relever, au seuil du XXI^{e} siècle, les deux Grands et leurs partenaires.

3.1 EXERCICE 123

Quelle signification peut-on donner à la chute du mur de Berlin, le 7 novembre 1989?

_____

_____

_____

_____

* Doctrine adoptée en 1960 par l'Administration Kennedy et qui se fondait sur la certitude d'une destruction mutuelle des deux camps par la mise au point de missiles permettant d'infliger des pertes sur plusieurs plans.

LES RAPPORTS NORD-SUD

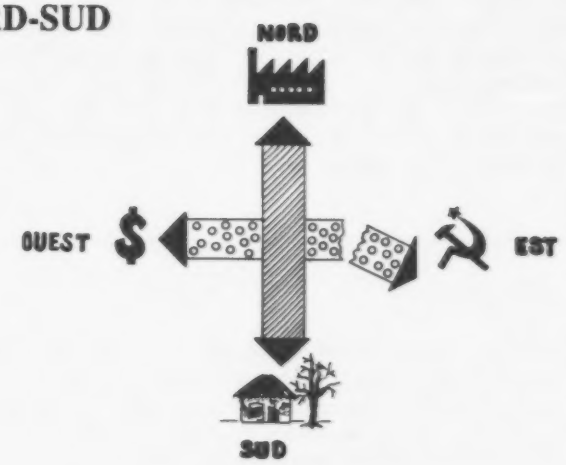

Nous venons de consacrer plusieurs pages à décrire les relations entre les grandes puissances depuis 1945. Cette description était nécessaire pour que l'on puisse bien saisir toutes les dimensions de la dynamique des relations Est-Ouest. Rappelons-nous que de la guerre froide à la détente puis à la post-détente, le tiers monde a souvent servi de relais aux rapports entre les superpuissances dans des situations de crise ou de conflit ouvert.

En abordant maintenant les rapports Nord-Sud, nous devons nous pencher sur les liens qu'entretient le tiers monde avec les pays industrialisés du Nord. En ce sens, il est important de comprendre qu'il ne sera pas question de traiter des relations que les pays du Sud entretiennent entre eux. En fait, notre étude nous amènera à voir comment les pays du tiers monde en tant qu'ensemble s'insèrent dans les relations internationales. Les rapports Nord-Sud mettent donc en cause deux grands ensembles politiques et économiques, soit la totalité du monde industrialisé (sans distinction idéologique) et le monde en voie de développement.

QU'EST-CE QUE LE TIERS MONDE?

C'est Alfred Sauvy qui utilisa pour la première fois l'expression «tiers monde» dans un article paru en 1952 dans le journal *L'Observateur* (devenu *Le Nouvel Observateur*). Comme le sous-entend l'expression, le tiers monde serait le troisième monde en importance après le premier monde, formé des pays industrialisés à économie capitaliste, et le deuxième monde, composé des pays à économie dirigée (pays socialistes d'alors).

On désigne comme pays appartenant au tiers monde les États dont l'économie est peu développée. De ceux-là, certains émergent ou ont émergé (c'est le cas de la Corée du Sud, de Taïwan, de Singapour et du Brésil, dits «nouveaux pays industrialisés» ou NPI) alors que d'autres (comme l'Éthiopie, le Mali, le Bangladesh et le Tchad) régressent pour rejoindre ce que l'on nomme le quart monde. Ce qui caractérise la majorité des pays du tiers monde, comme ensemble géopolitique, est le problème du sous-développement auquel sont liés les problèmes de la dépendance et du surendettement.

RÉFLEXIONS

Quelles raisons peuvent expliquer le sous-développement? Ce problème découle d'un ensemble de causes : le manque d'eau, les sols peu fertiles, une agriculture à faible rendement, ou un manque de disponibilité en ressources ouvrières, la démographie à la hausse, l'analphabétisme, le niveau de démocratie, l'état de santé de la population et d'autres causes économiques et politiques.
Quelles sont-elles?

_____

_____

_____

Nous pourrions développer le thème du sous-développement et du tiers monde de façon plus large et complète en répondant à des questions de ce genre : le sous-développement par rapport à qui? par rapport à quoi? par rapport à nous?... Le mal est-il nourri autant de l'intérieur que de l'extérieur?

Dans ce cours, nous étudierons particulièrement les causes et les conséquences politiques et économiques.

Il faut bien comprendre que le tiers monde n'est pas apparu subitement sur la scène internationale, puisque les pays qui le composent existaient bien avant 1945. Mais son rôle d'acteur dans les relations internationales remonte aux années 1940, pendant que s'amorce le mouvement de décolonisation.

Politiquement, le tiers monde émerge sur la scène internationale en 1955, c'est-à-dire en pleine guerre froide. À partir de cette date, les pays du Sud, qui étaient sans voix politique, vont prendre la parole et revendiquer des changements dans l'ordre mondial bipolaire. Leur objectif est à la fois simple à énoncer et complexe à réaliser : atteindre l'indépendance politique et économique et devenir des partenaires égaux des pays développés. Cela signifie qu'ils auront à surmonter les inégalités et les disparités économiques qui les placent en marge du monde industrialisé et à persuader celui-ci de les aider à vaincre leur sous-développement. C'est là tout un programme en perspective!

Avant d'aborder l'émergence du tiers monde sur la scène internationale, voyons d'abord quelles sont les causes historiques de son sous-développement. Nous serons ainsi plus en mesure de saisir les problèmes auxquels doivent faire face les pays du tiers monde.

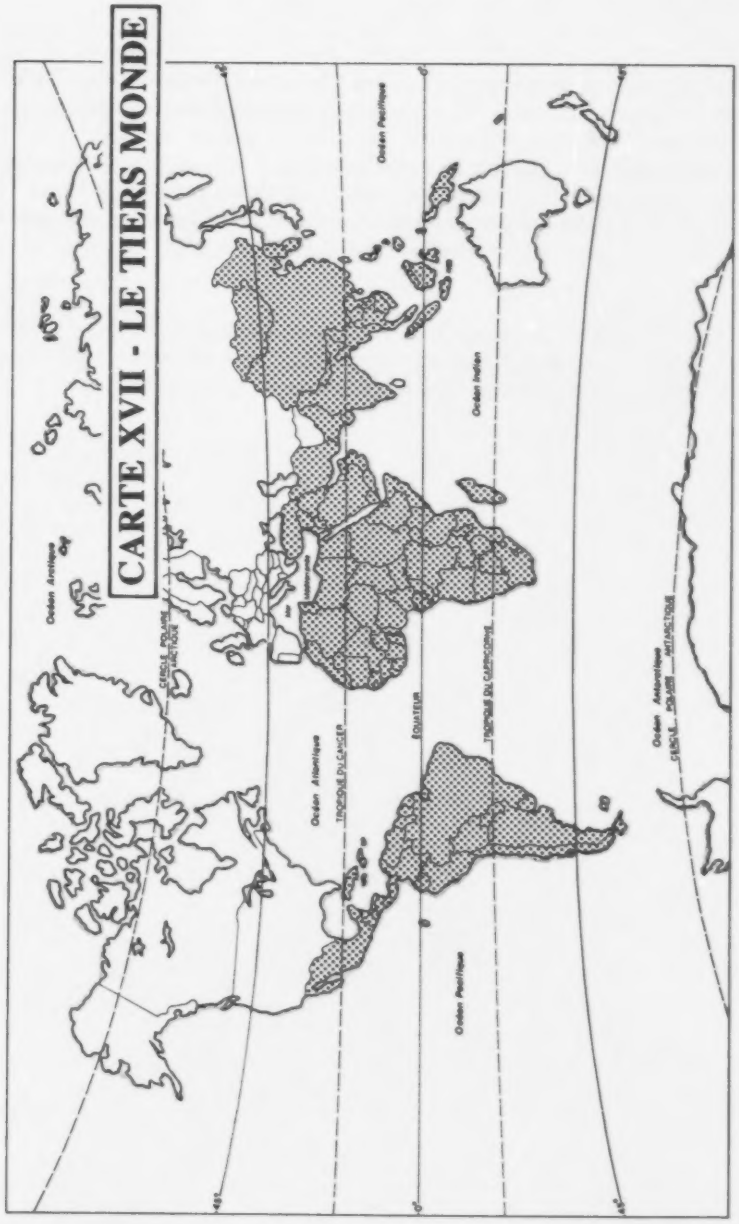

La majorité des pays du tiers monde se retrouvent en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique, en Asie et en Océanie.

3.1 EXERCICE 124

Que désigne-t-on lorsqu'on emploie l'expression tiers monde?

_____

_____

_____

_____

LES CAUSES HISTORIQUES DU SOUS-DÉVELOPPEMENT

Les causes du sous-développement sont d'ordre historique et liées au développement du capitalisme. Elles remontent à l'époque coloniale, plus particulièrement au XIX[e] siècle, au moment où les pays européens se partageaient les territoires d'Afrique et d'Asie. Le système colonial a bouleversé les équilibres économiques et sociaux des sociétés traditionnelles qui forment aujourd'hui le tiers monde.

Le colonialisme a favorisé le développement de secteurs économiques spécialisés dans la fourniture de produits agricoles et miniers qui répondaient avant tout aux besoins des puissances européennes. L'économie de type colonial a ainsi profondément structuré le développement des pays du tiers monde en fonction d'intérêts extérieurs qui ont créé des liens de dépendance très serrés entre le Nord et le Sud.

De plus, cette dépendance économique s'est accentuée lorsque les pays du tiers monde ont accédé à leur indépendance politique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. En effet, la spécialisation des marchés du Sud n'avait pas rendu possible la mise en place d'une structure industrielle susceptible de permettre la concurrence avec les puissances économiques du Nord. Le Sud devait donc s'en remettre au Nord pour s'approvisionner en produits de consommation courante; l'échange Nord-Sud se fondait donc, et il se fonde encore, sur l'exportation des matières premières et l'importation de produits finis.

De nos jours, deux causes découlant de cette situation historique semblent identifiables. La première est le manque de capitaux. Elle se traduit par l'absence d'élites dont les intérêts économiques seraient tournés vers le développement des pays du tiers monde. Si cette explication est donnée par l'ensemble des observateurs, tous ne s'entendent pas sur les raisons premières de cette situation.

Certains considèrent que le sous-développement du tiers monde est d'abord attribuable à des facteurs internes, alors que d'autres l'expliquent en mettant davantage l'accent sur des facteurs externes.

Les premiers estiment que le facteur interne responsable du sous-développement est le processus de décomposition des structures sociales des pays du tiers monde depuis leur accession à l'indépendance. Pour une grande partie de ces pays, l'indépendance s'est en effet accompagnée de guerres fratricides menées au nom d'une politique d'unification nationale, c'est-à-dire au nom d'une politique voulant imposer une conscience nationale et devant lutter, par conséquent, contre la résurgence de la conscience tribale ou ethnique. Ce fut le cas du Nigéria (Afrique noire) qui rassemble plusieurs ethnies (les Haouassas, les Peuls, les Ibos, les Yorubas) et qui a connu une guerre de sécession lorsque la province du Biafra, majoritairement peuplée par l'ethnie Ibo, proclama en 1967 son indépendance.

Pour un certain nombre de pays où cohabitent plusieurs ethnies, l'armée est l'instrument qui permet à une ethnie d'imposer sa direction politique au détriment des autres ethnies. En exerçant une emprise sur l'armée, une ethnie pouvait ainsi favoriser son développement, ce qui générait des tensions, sinon des conflits internes, avec les autres ethnies laissées pour compte. On comprend alors pourquoi les budgets consacrés à l'armée dans certains pays du tiers monde sont énormes, puisque celle-ci sert à maintenir au pouvoir les dirigeants politiques. L'armée est donc, dans les faits, une forme de «super-police» visant à étouffer l'opposition.

Une telle situation n'est pas sans engendrer une instabilité politique qui, liée à l'absence de démocratie, décourage les investisseurs étrangers. De l'avis de ces observateurs, d'autres causes seraient également responsables de l'état de sous-développement: génocides des ethnies, dictatures féroces et corruption expliqueraient que certains pays se retrouvent ruinés par leurs dirigeants qui se livrent à un véritable pillage de l'économie nationale (Bokassa en République centre africaine, Noriega, à Panama, Marcos aux Philippines, Saddam Hussein en Irak, Duvalier en Haïti et beaucoup d'autres encore). Dans les meilleurs cas, faut-il l'ajouter, l'incompétence des militaires dans la gestion de l'État a suffi à mener le pays à la catastrophe.

Pour d'autres, le sous-développement s'expliquerait davantage par des causes externes. Sans nier que l'instabilité politique et la gestion désordonnée des pays du tiers monde sont des causes importantes de l'état de sous-développement, ces observateurs mettent davantage l'accent sur la dépendance économique à l'égard des pays industrialisés. Cette dépendance découle du fait que les pays du tiers monde importent plus qu'ils n'exportent. Il en résulte un déséquilibre entre leurs revenus et leurs dépenses qui se traduit par un déficit dans la balance des paiements.

Ce déficit ne peut-être comblé qu'en faisant appel à des crédits et à des prêts supplémentaires de l'étranger. Si ces prêts et crédits permettent aux pays du tiers monde de payer les importations de biens nécessaires aux besoins domestiques, ils conduisent rapidement à l'endettement si leur capacité de paiement ne connaît aucune augmentation. Cette capacité de paiement est d'autant réduite si les profits réalisés par les entreprises multinationales sont rapatriés à leur siège social.

Le problème de l'endettement prend dès lors des proportions énormes du fait que les nouveaux prêts demandés servent d'abord à payer la dette accumulée. Acculés à la faillite, certains pays doivent alors se plier aux exigences des grandes institutions comme le FMI et la Banque mondiale, détenues à plus de 50 % par les pays les plus riches.

Celles-ci imposent alors les conditions économiques qui doivent mener à un redressement de la situation. Il s'agit pour l'essentiel de conditions qui visent le gel des salaires, la diminution des mesures sociales de l'État (ce qui touche des services comme l'éduction, la santé, la sécurité sociale), la suppression des subventions et, dans certains cas, la dévaluation de la monnaie.

Ces mesures, en plus de subordonner les économies du tiers monde aux exigences et aux intérêts des pays industrialisés, conduisent souvent à l'appauvrissement de la population et peuvent provoquer de vives tensions sociales. De telles politiques économiques obligent alors les régimes à réprimer violemment les revendications populaires et à favoriser plus encore l'instauration de régimes militaires.

La seconde cause du sous-développement réside dans l'échange inégal. Les pays sous-développés tirent souvent la plus grande part de leur revenu de l'exportation d'une seule matière première (le pétrole, le café, le cacao, le coton, etc.). Sauf pour le pétrole, les prix des produits de base ne sont pas contrôlés par les pays du tiers monde, mais sont fixés sur les marchés internationaux. Ils sont ainsi à la merci des fluctuations de l'offre et de la demande. De plus, les multinationales régissent souvent la distribution des matières premières, ce qui leur permet de déterminer la quantité de matières exportées de même que le prix pour leur transport.

Cette situation engendre une dégradation des termes de l'échange, c'est-à-dire qu'il en coûte toujours plus cher à un État du tiers monde pour acheter une quantité donnée de biens manufacturés parce que la marchandise vendue en contrepartie ne cesse de voir sa valeur diminuer sur les marchés internationaux. Par exemple, alors qu'il suffisait à un pays producteur de cacao d'en vendre 4,2 kg pour acheter 10 L d'essence en 1960, il lui fallait en vendre 6,4 kg en 1972 pour se procurer la même quantité d'essence.

L'échange inégal accentue en somme la dépendance commerciale des pays du Sud à l'égard des pays du Nord.

3.1 EXERCICE 125

Sur quoi reposent les inégalités économiques entre pays riches et pays pauvres?

3.1 EXERCICE 126

À quelle époque remontent les causes du sous-développement du tiers monde?

3.1 EXERCICE 127

Quelle conséquence a eu le développement d'une économie de type colonial sur le développement des pays du tiers monde?

L'ÉMERGENCE DU TIERS MONDE

C'est en 1955 dans la ville de Bandung (Indonésie) que se manifeste pour la première fois la présence politique du tiers monde. Organisée par la Birmanie, le Ceylan (devenu le Sri Lanka), l'Inde, l'Indonésie et le Pakistan, la Conférence de Bandung réunit alors 24 pays d'Afrique et d'Asie qui représentent un milliard et demi de personnes et compte pour 8 p. 100 du revenu mondial.

À cette époque, la décolonisation est le sujet de l'heure pour tous les peuples des anciennes colonies européennes. Aussi la Conférence de Bandung sera-t-elle marquée principalement par les questions du colonialisme, du racisme et de l'indépendance politique. On y abordera également des problèmes liés aux prix des matières premières et au type de développement économique et culturel souhaité. Des revendications seront formulées sur ces sujets, mais la Conférence aura surtout permis d'établir la position que doivent adopter les pays du tiers monde par rapport à la confrontation Est-Ouest.

Les débats sur cette question seront animés, les pays participants étant divisés selon trois tendances, l'une pro-occidentale, une autre pro-communiste et une dernière, neutraliste.

Les pays du groupe pro-occidental (Philippines, Japon, Sud-Viêt-nam, Laos, Thaïlande, Turquie, Pakistan, Éthiopie, Libye, Liban, Libéria, Irak et Iran) viennent d'adhérer au système d'alliance américain de l'OTASE et du Pacte de Bagdad ou ont conclu des accords de défense bilatéraux avec les États-Unis. Aussi voient-ils d'un mauvais oeil se dessiner un consensus autour du principe du neutralisme selon lequel la mission historique des pays afro-asiatiques est de s'interposer entre les deux blocs, celui de l'Est et celui de l'Ouest.

Le second groupe, formé des pays de tendance pro-communiste (Chine et Nord-Viêt-nam), veut que soit adoptée une position qui reprenne les principes de la coexistence pacifique, laquelle constitue alors la politique étrangère officielle de l'URSS.

Pour les pays neutralistes (Birmanie, Égypte et Inde), le mot d'ordre est «ni Moscou, ni Washington». Autrement dit, ils sont d'avis que les pays du tiers monde ne doivent pas faire le jeu des superpuissances en décidant d'opter pour l'un ou l'autre camp. À leurs yeux, devenir satellite de l'une ou l'autre des superpuissances non seulement compromettrait leur développement politique, mais accroîtrait les risques de guerre.

On trouvera finalement un compromis qui associera aux principes du neutralisme les tendances pro-occidentale et pro-communiste. Tout en déclarant qu'ils ne formeront pas un troisième bloc, mais plutôt un groupe de pays non alignés, et qu'ils entendent pratiquer une politique de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, les signataires se réservent la possibilité, comme en témoigne le communiqué final de la Conférence de Bandung, de nouer des alliances militaires.

La Conférence de Bandung a marqué un tournant dans les affaires internationales. Malgré les divergences de vue exprimées pendant la Conférence, les pays participants s'étaient entendus pour se désengager de la confrontation Est-Ouest. Cette position s'accompagnait de revendications économiques qui rejoignaient les dispositions de la *Charte des Nations Unies* en ce qui concerne la coopération et l'aide économique internationale. Désormais, les puissances industrialisées ne pouvaient plus ignorer qu'un mouvement des pays pauvres était en marche et qu'elles devraient dorénavant en tenir compte dans leurs relations internationales.

Une fois franchie à Bandung l'étape de l'affirmation de la solidarité entre les peuples du tiers monde, il restait à s'assurer que cet esprit survive aux tensions mondiales. Pour ce faire, une seconde conférence fut convoquée en 1961.

3.1 EXERCICE 128

A) Avec la Conférence de Bandung, en 1955, à la naissance de quel mouvement international sommes-nous en train d'assister?

_____

B) Trois tendances se manifestent au moment de la Conférence. Quelles sont-elles?

_____

_____

_____

C) Quels ont été les sujets traités pendant la Conférence?

_____

_____

_____

LA NAISSANCE DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS

C'est à Belgrade (Yougoslavie) que se tient du 1er au 6 septembre 1961 la conférence à l'origine du mouvement des pays non alignés. Déjà discutée à Bandung, la question du non-alignement va devenir la pierre angulaire de la politique internationale des pays réunis à Belgrade. Fait à remarquer, la Conférence de Belgrade réunit trois pays n'appartenant ni à l'Afrique, ni à l'Asie, soit Cuba, Chypre de même que la Yougoslavie, pays hôte de la Conférence.

Après Bandung, la Conférence de Belgrade va surtout porter sur l'établissement des conditions du non-alignement. Les conditions en vertu desquelles les pays peuvent se réclamer du mouvement des non-alignés sont alors définies comme suit:

1. Devoir de fournir un soutien total aux mouvements de libération nationale.

2. Obligation de mener une politique indépendante fondée sur la coexistence pacifique ou lui étant favorable.

3. Refus d'adhérer à un système d'alliance militaire issu des conflits entre les deux superpuissances et d'établir sur son territoire, des bases militaires étrangères.

4. Rejet de toute alliance bilatérale avec une grande puissance.

Plus qu'un simple repli des pays du tiers monde qui ne désirent pas se mêler des affaires des superpuissances, le non-alignement, tel qu'il a été défini à Belgrade, insiste sur le rôle de médiateur que peuvent jouer les pays non alignés dans les relations politiques entre les superpuissances.

Signe de la volonté de définir le non-alignement comme une politique propre aux pays du tiers monde, la Conférence de Belgrade exclura de ses participants d'une part la Chine et le Nord Viêt-nam communistes, et d'autre part, la Turquie et le Pakistan pro-occidentaux. On refuse, en somme, le droit d'entrée aux pays liés à la politique des blocs de l'Est et de l'Ouest.

3.1 EXERCICE 129

À la Conférence de Belgrade, en 1961, quel rôle les non-alignés veulent-ils jouer dans la politique internationale?

_____

_____

LE MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

C'est au Caire, en Égypte, que le second sommet des pays non alignés s'est déroulé, du 5 au 10 octobre 1964. Le mouvement a alors pris de l'ampleur puisqu'il regroupe 47 participants, soit dix-sept de plus qu'à Belgrade trois ans plus tôt, et dix observateurs.

Pour la première fois, au cours de la Conférence du Caire, on trouve à l'ordre du jour le problème du sous-développement. Les thèmes déjà abordés à l'occasion des premiers sommets sont à nouveau discutés. Sur proposition de Cuba, il est adopté que les pays non alignés peuvent choisir l'idéologie qui correspond à leur évolution, ce qui, dans les faits, revient à permettre un «réalignement» politique en faveur de l'un ou l'autre des deux blocs. L'esprit des résolutions de Bandung et de Belgrade était chose du passé.

Quant à la question du développement économique, une conférence tenue au printemps 1964 par les Nations Unies avait permis de devancer les travaux du Caire. Cette conférence, la première Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), réunissait les 77 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine qui avaient formé, en 1963*, le Groupe des 77 (qui compte aujourd'hui 125 pays).

Voilà en somme pourquoi on s'est limité à déplorer, à l'occasion de la Conférence du Caire, que la tenue de la première CNUCED n'ait pu dépasser l'affrontement entre pays industrialisés et pays sous-développés.

À la suite de la Conférence du Caire, le mouvement des non-alignés se trouve paralysé, de 1964 à 1970. Le dégel des relations américano-soviétiques enlève en effet au mouvement une partie de sa raison d'être.

En somme, l'évolution du mouvement étant retardée, ce sont toutes les nations du tiers monde qui souffrent de ne pouvoir s'organiser pour discuter de développement économique.

Ce ne sera qu'en 1970, à la Conférence de Lusaka au Zambie, en Afrique, que le mouvement des non-alignés, qui compte sept nouveaux membres (ce qui porte à 54 le nombre des participants), arrive enfin à reprendre les discussions. Les non-alignés prennent alors la décision de s'engager dans la voie de l'institutionnalisation du mouvement. Autrement dit, on décide donc de surmonter les difficultés qui faisaient piétiner le mouvement en convenant de la nécessité de se rencontrer périodiquement. À partir de la Conférence de Lusaka, le mouvement des non-alignés rompt avec la diplomatie des sommets et opte plutôt pour une action continue et structurée.

---

* C'est d'ailleurs cette année-là que l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) a été constituée. L'OUA endossait les principes du non-alignement pour en faire sa plate-forme politique.

De la Conférence de Lusaka, il ressort également la Déclaration des non-alignés qui établit, pour la première fois, le lien entre les problèmes du sous-développement et ceux du non-alignement. Les résolutions de la Déclaration de Lusaka réclament une modification du système économique international de façon à réduire l'écart entre pays riches et pays pauvres. Ces résolutions préfigurent ce qui deviendra la revendication principale des pays du tiers monde : l'instauration d'un nouvel ordre économique international.

3.1 EXERCICE 130

De 1964 à 1970, le mouvement des non-alignés se trouve paralysé. Pour quelle raison?

_____

_____

_____

3.1 EXERCICE 131

À la Conférence de Lusaka, en 1970, les non-alignés adoptent une série de résolutions à caractère économique. Que réclame à ce moment le mouvement des non-alignés?

_____

_____

_____

CARTE XVIII - LES PAYS NON ALIGNÉS

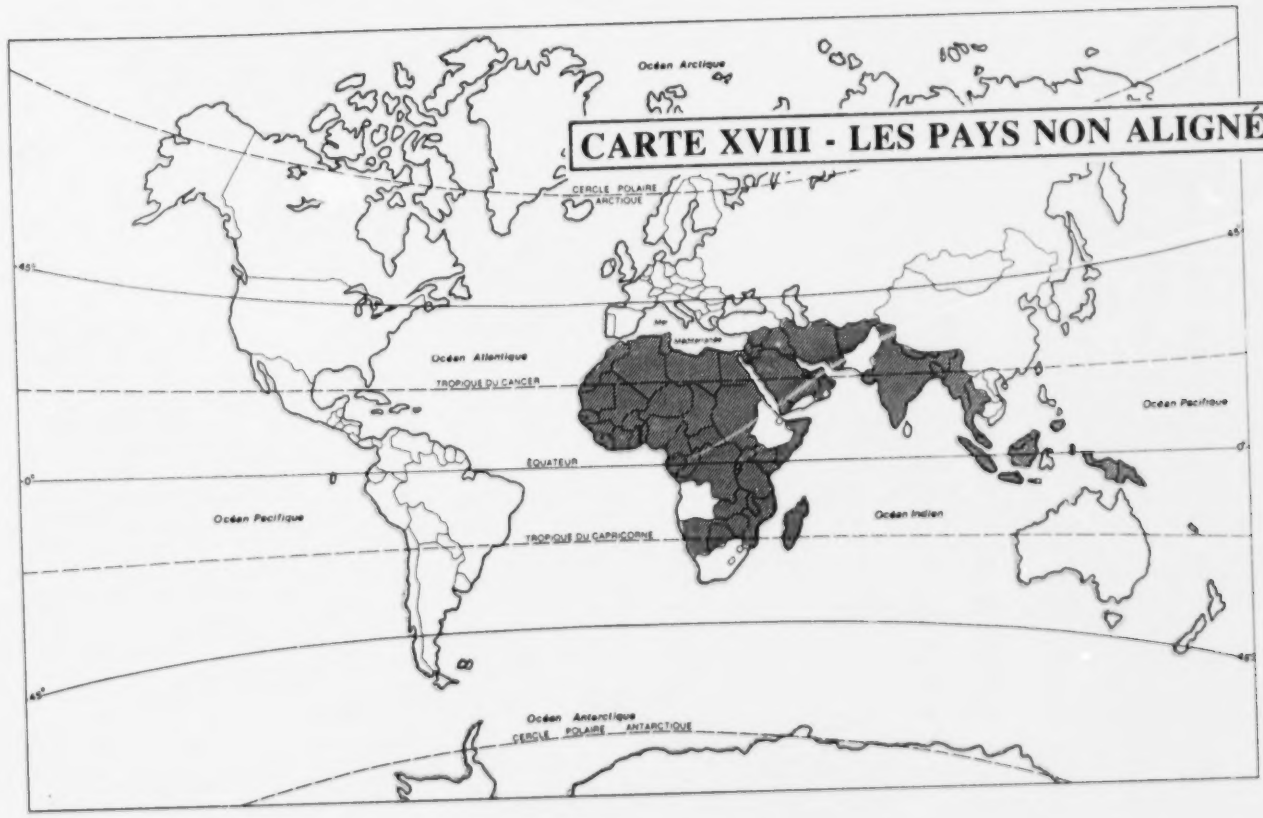

LE NOUVEL ORDRE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

Avec la Conférence d'Alger (Algérie), en 1973, le mouvement des non-alignés atteint une plus grande dimension internationale : en plus des 75 pays membres du mouvement et des neuf observateurs latino-américains, une douzaine de mouvements de libération et trois importantes organisations internationales (l'ONU, l'OUA et la Ligue arabe) assistent aux travaux.

La Conférence d'Alger sera celle de la revendication de droits économiques pour le tiers monde. Ayant pris conscience que l'indépendance politique n'est rien sans indépendance économique, le mouvement réclame l'instauration du nouvel ordre économique international (NOEI).

Il faut donc retenir que la Conférence d'Alger donne priorité au NOEI comme stratégie centrale du mouvement des non-alignés. Dans le but d'atteindre cet objectif de refonte du système économique international, les membres du mouvement vont créer le Fonds de solidarité pour le développement économique et social des pays non alignés et un Centre d'information sur les sociétés internationales.

Parallèlement, le mouvement des non-alignés s'impose comme porte-parole idéologique du tiers monde. Le Groupe des 77 avait, quant à lui, permis au tiers monde d'accéder à la tribune des Nations Unies par la convocation d'une conférence sur le commerce et le développement.

De plus, l'accession à l'indépendance politique des anciennes colonies européennes avait donné une place majoritaire aux pays du tiers monde au sein de l'ONU. En l'espace de quelques années, celle-ci était passée de 51 à 159 États membres, dont 80 p. 100 provenaient du tiers monde. Le Sud était donc majoritaire au sein de l'Assemblée générale (nous aborderons les structures de l'ONU au prochain objectif intermédiaire), ce qui lui conférait un poids considérable au moment des débats. L'ONU devenait ainsi la tribune privilégiée des nations du Sud.

Mais cet avantage numérique ne donnait pas de résultats concrets. La condamnation, par le tiers monde, de l'ordre international dominé par les deux superpuissances n'avait pas réussi à amener ces dernières à discuter d'un rééquilibrage économique entre le Nord et le Sud. En raison du discours anti-impérialiste tenu par les pays du tiers monde, le Nord industrialisé n'avait guère envie de donner des suites concrètes à leurs revendications, d'autant plus qu'il ne se sentait pas économiquement menacé par le Sud.

Néanmoins, les États du tiers monde ont réussi à relancer le NOEI, par la convocation, en mai 1974, d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée exclusivement à cette question.

Au terme des travaux de la session, l'ONU adopte une déclaration sur l'instauration du NOEI. Cette déclaration se voit codifiée, en décembre de la même année, par l'adoption par l'ONU de la *Charte des droits et devoirs économiques des États*.

Une illustration concrète des conséquences de la *Charte des droits et devoirs économiques des États* nous est donnée par l'adoption, en 1975, de la *Convention de Lomé*, au Togo, en Afrique.

La *Convention de Lomé* résulte d'un accord de coopération entre 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (dits pays de l'ACP) et les États membres de la Communauté économique européenne (CEE). La Convention de 1975 est la première d'une série de quatre (reconduction de la convention en 1981, 1986 et 1990) qui vont lier économiquement ces pays du tiers monde (ils sont 69 en 1990) aux douze pays industrialisés de la CEE. Elle vise à faciliter aux pays de l'ACP l'accès au marché européen et à garantir la stabilité de leurs revenus d'exportation.

La *Convention de Lomé* doit être vue comme un événement historique qui inaugure ce qui sera connu comme le dialogue Nord-Sud.

3.1 EXERCICE 132

Quel est le principal sujet à l'ordre du jour de la Conférence d'Alger de 1973?

_____

_____

3.1 EXERCICE 133

On considère la signature de la Convention de Lomé comme un événement historique d'importance. Dites pourquoi.

_____

_____

_____

LE DIALOGUE NORD-SUD

Souvent, on entend dire que le dialogue Nord-Sud est un dialogue de sourds. Cette boutade souligne en fait la difficulté d'arriver à combler les inégalités économiques entre les pays pauvres et les pays riches. Ces inégalités reposent non seulement sur un échange inégal entre les pays industrialisés et les pays du tiers monde, mais aussi sur l'endettement de ces derniers.

C'est à la Conférence sur la coopération économique internationale (CCEI) tenue à Paris (1975-1977) que le dialogue Nord-Sud s'amorce entre huit pays industrialisés et dix-neuf pays du monde sous-développé. Les participants à la Conférence s'entendent alors pour créer un fonds spécial d'aide, doté d'un budget d'un milliard de dollars, de même qu'un fonds destiné à régulariser les fluctuations des prix des matières de base. Quant à la question de l'endettement, le tiers monde demande un moratoire de ses dettes de même que l'annulation de ses remboursements. Si la France et la Suède acceptent, les États-Unis refusent.

Le dialogue Nord-Sud, amorcé à Lomé, va dès lors se poursuivre à Manille, aux Philippines, à l'occasion de la cinquième CNUCED, en 1979-1980. Cette cinquième Conférence donne lieu à la publication d'un rapport qui relance le dialogue Nord-Sud à un niveau politique encore jamais atteint. Pourtant, les pays industrialisés ont de nouveau rejeté la notion de négociations globales sur les problèmes du sous-développement. Le Nord considère que les problèmes du tiers monde devraient être traités cas par cas par les organismes spécialisés et déjà existants : le FMI, la Banque mondiale et le GATT. Or, ce sont précisément ces organismes qui sont visés par le NOEI.

L'année suivante (1981) se tient le Sommet de Cancun (Mexique). Y sont réunis les chefs d'État des pays les plus industrialisés* et de quatorze pays en voie de développement.

Si des progrès ont été faits sur les questions de l'interdépendance énergétique et de la nécessité de globaliser les négociations, il apparaît que le camp des pays industrialisés est encore divisé sur les solutions à adopter pour contrer le sous-développement. Mais déjà le Mexique et le Brésil sont au bord de la faillite.

À la sixième CNUCED, tenue à Belgrade en 1983, les pays en voie de développement ne parlent plus du NOEI. L'effondrement des prix des matières premières et le problème de l'endettement ont fait s'évanouir les espoirs de voir un jour l'instauration d'un ordre économique qui permettrait au tiers monde de se sortir du marasme dans lequel il est plongé. Au bord de la faillite, les pays du tiers monde essaient de s'accommoder tant bien que mal des remèdes que lui administre le FMI (essentiellement le rééchelonnement des dettes qui ne fait que repousser le jour de la banqueroute). La confrontation Nord-Sud ne semble en aucune façon s'orienter vers un assouplissement des politiques imposées aux pays en développement par les pays industrialisés.

C'est en 1987, à la septième CNUCED tenue à Genève, en Suisse, que survient un déblocage. Les 125 pays membres du Groupe des 77 adoptent alors, dans leurs discussions avec les pays industrialisés, une approche moins idéologique et plus terre à terre des rapports Nord-Sud. Les pays du Sud proposent un compromis : au lieu de privilégier, comme dans le passé, des rapports économiques Nord-Sud basés sur la réduction de droits de douane, ils acceptent d'adhérer à la politique de la libéralisation des échanges.

---

* Allemagne, Grande-Bretagne, Canada, France, Italie, Japon, États-Unis.

Cet esprit de compromis manifesté par les pays du Sud au cours de la septième CNUCED a permis d'aborder le problème de la dette. Les pays du tiers monde et les pays industrialisés ont convenu que la responsabilité du problème de l'endettement doit être partagée.

Il reste toutefois que l'endettement du Sud est un problème loin d'être résolu et qu'il demeure un frein à sa croissance économique et à son développement social. Avec 1 000 milliards de dollars de dette (1990), le tiers monde est en quelque sorte pris à la gorge. Comment alors parvenir à réduire l'endettement tout en permettant au Sud de se développer? En accordant une aide publique au développement? Serait-ce une porte de sortie pour le tiers monde? Voyons voir.

3.1 EXERCICE 134

A) Quelle Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a permis un déblocage?

_____

B) Quel compromis les pays du Sud ont-ils proposé au Nord?

_____

3.1 EXERCICE 135

Quel problème freinant le développement des pays du tiers monde reste-il à résoudre dans les rapports économiques Nord-Sud?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

L'aide au développement est souvent assimilée à l'assistance technique et à la coopération. Elle comprend aussi des transferts d'argent sous forme de dons, de prêts à long terme et à bas taux d'intérêt (source d'endettement) ou de subventions. L'aide peut être privée lorsqu'elle provient d'organismes non gouvernementaux (comme Oxfam et la Croix-Rouge), ou elle peut être publique lorsque ce sont des gouvernements qui l'octroient.

L'aide publique au développement prend deux formes : elle est bilatérale (de pays donateur à pays receveur) ou multilatérale (fournie dans ce cas à un pays par un ensemble d'États par l'intermédiaire d'une organisation internationale).

L'aide publique au développement peut aussi s'accompagner de conditions que le pays demandeur doit respecter pour la recevoir. C'est ce que l'on nomme l'«aide liée». L'aide liée comporte l'obligation pour le pays receveur de dépenser une partie ou la totalité de la somme reçue pour l'achat de biens produits par le pays donateur. Par exemple, si un pays a besoin de tracteurs, le Canada peut lui accorder une aide, à condition que les tracteurs achetés soient de fabrication canadienne.

Dans les faits, l'aide liée constitue une façon de subventionner les entreprises du pays donateur tout en permettant au pays receveur de s'équiper en biens manufacturés. Elle retire donc au pays receveur toute discrétion sur la façon de dépenser l'argent reçu. Cela constitue un avantage pour le pays donateur qui est ainsi assuré que les sommes versées seront utilisées en respect des termes de l'entente et que les besoins exprimés ne seront pas modifiés.

La grande partie de l'aide publique au développement (80 p. 100) est fournie par les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE qui rassemble dix-sept pays industrialisés dont entre autres les États-Unis, le Canada, la RFA, le Japon, la France et la Grande-Bretagne. Les pays de l'OPEP accordent 11 p. 100 de l'aide publique mondiale, le reste provenant des pays ex-membres du bloc de l'Est. En 1985, l'aide publique au développement était estimé à 36 milliards de dollars.

Cela dit, il est légitime de se demander si l'aide publique au développement profite au tiers monde et quels sont ses effets réels sur son développement.

L'aide publique constitue un instrument de la politique étrangère des États leur permettant de tisser des liens étroits avec les pays avec qui ils traitent. Voilà pourquoi de nombreux pays du tiers monde jugent sévèrement les formes d'aide que leur accordent les pays industrialisés. Dans cette optique, l'aide au développement est perçue moins comme une solution aux problèmes de sous-développement que comme un moyen pour les pays riches de maintenir leur emprise sur le développement des États du Sud.

Il est intéressant de constater que selon les intérêts politiques, économiques ou stratégiques des États donateurs, certains pays du tiers monde ont bénéficié davantage d'aide que d'autres. Par exemple, au cours des dernières décennies, les États-Unis, tout comme l'URSS, concentrèrent leur aide dans des régions présentant pour eux un intérêt stratégique ou commercial. Ainsi, au Moyen-Orient, les premiers bénéficiaires de l'aide américaine furent l'Israël, l'Égypte, l'Arabie Saoudite et la Turquie, et ceux qui reçurent l'aide soviétique sont la Libye et la Syrie. En Asie, le Pakistan et les Philippines reçurent aussi une part importante de l'assistance américaine, tandis que le Viêt-nam bénéficia de l'aide soviétique. De façon générale, alors que l'URSS apporta son aide prioritairement à des régimes socialistes du tiers monde, les États-Unis l'accordèrent à des régimes à économie de marché.

L'aide aux pays sous-développés provient aussi d'institutions spécialisées des Nations Unies comme le FMI, la Banque mondiale et le PNUD. Le FMI et la Banque mondiale accordent tous deux de l'aide sous forme de prêts, lesquels sont subordonnés à un certain nombre d'engagements de la part des pays sous-développés. Ces pays doivent, pour les recevoir, s'engager à supprimer ou à atténuer les mesures dirigistes de leur politique économique et sociale*. L'aide sera par exemple refusée si elle doit servir à la nationalisation d'industries, ce qui entrave la libre entreprise. De plus, l'aide accordée par la Banque mondiale ou le FMI est souvent accompagnée d'un programme de développement auquel le pays emprunteur doit souscrire, sans quoi il ne pourra bénéficier de l'aide. Ainsi, le Brésil a-t-il été contraint à exploiter la région amazonienne alors que la famine sévissait dans la province du Nordeste.

3.1 EXERCICE 136

Nommez les deux grandes sources de l'aide au développement.

_____

_____

_____

_____

Les effets de l'aide publique ne sont finalement pas très positifs. Non seulement l'aide accroît la dépendance financière, mais elle est aussi responsable de la dépendance technologique et alimentaire des économies du Sud à l'égard de celles du Nord.

---

* Malgré tout, on accorde souvent de l'aide à des régimes autoritaires, comme les dictatures, qui ne respectent pas les droits de la personne.

La dépendance est d'abord financière lorsque le prêt consenti sous forme d'aide n'engendre pas une croissance économique à l'intérieur du pays. Autrement dit, pour que le prêt soit remboursé, il faut que le pays emprunteur ait un volume d'exportations suffisant pour obtenir les devises nécessaires au moment du remboursement.

Par exemple, un prêt risque de compromettre le processus de développement économique si le pays emprunteur ne peut accroître suffisamment sa part mondiale de marché, ce qui, pour les pays du tiers monde, suppose une pénétration massive des marchés du Nord.

Sur le plan technologique, la dépendance se manifeste par l'inadéquation des techniques offertes. Par exemple, le Nord favorisera des projets de développement faisant appel à une technologie de pointe qui ne convient pas toujours aux besoins des pays qui la reçoivent. Ainsi, l'envoi de machinerie ou d'outillage qui exigent certaines compétences techniques ne peut qu'accroître la dépendance si la main-d'oeuvre sur le terrain n'est pas formée à leur utilisation ou à leur entretien. Dans le meilleur des cas, ces techniques bénéficieront à la fraction de la population la mieux nantie.

Les techniques sont souvent coûteuses économiquement et socialement : d'une part, elles exigent des investissements très importants, ce qui accentue le surendettement de la société, d'autre part, elles nécessitent une main-d'oeuvre peu considérable pour leur application, ce qui augmente le taux de chômage déjà très élevé dans le tiers monde.

En dernier lieu, on note la dépendance alimentaire. L'aide publique au développement vise d'abord l'exploitation des secteurs agricoles les plus rentables. Or, ce type de développement a pour effet de détourner l'aide de toute forme de production agricole à petite échelle. Dans les faits, cela signifie que les paysans du tiers monde ne peuvent bénéficier de cette aide puisque leur production se fait à petite échelle. En somme, ce sont les multinationales de l'alimentation qui en profitent, puisque leur capacité de financement correspond aux programmes mis en place par les pays industrialisés.

Par ailleurs, l'aide alimentaire en nature, c'est-à-dire l'envoi par le Nord de denrées comme les céréales, vient souvent déstabiliser l'agriculture du pays receveur. Par exemple, si au cours d'une année la récolte est médiocre, le Nord fournira alors des milliers de tonnes de vivres aux populations du Sud afin d'éviter les risques de famine. Mais si, l'année suivante, la récolte s'avère bonne et que les quantités de vivres expédiées l'année précédente ont été largement supérieures au besoin réel de la population ou n'ont pas été entièrement distribuées, l'aide alimentaire risque alors de provoquer un ralentissement de la production agricole. En effet, les agriculteurs ne voient pas la raison de faire la culture, puisque les pays développés la feront pour eux. Cette réaction s'applique d'ailleurs à toute forme d'aide. Il y a danger que l'aide devienne une habitude et que le receveur s'installe dans l'attentisme.

Dans le pire des cas, cette aide pourrait aussi faire s'effondrer les cours du marché si le pays receveur est aux prises avec un excédent de production qui, cumulé avec l'aide reçue, dépasse la demande sur les marchés mondiaux.

Comme nous pouvons le constater, le tiers monde est aux prises avec des problèmes dont les solutions semblent toujours mener à un cul-de-sac. Si son émergence dans les années 1950 en a fait un acteur sur la scène internationale, il semble qu'il soit aujourd'hui confiné dans un rôle secondaire. On serait tenté de conclure que si le tiers monde ne recevait aucune aide internationale, il ne s'en porterait pas plus mal. En fait, l'aide internationale n'est pas en soi responsable de l'état de dépendance qu'elle crée dans le tiers monde. Ce sont davantage les formes que prend son attribution qui sont défectueuses, puisqu'elles visent avant tout à résoudre des problèmes ponctuels sans s'attaquer aux problèmes structurels.

De plus, on ne saurait demander au tiers monde de se développer en quelques années alors que les pays du Nord ont mis plus d'un siècle à atteindre leur niveau de développement actuel. La solution au décollage économique du tiers monde réside donc dans un effort de solidarité encore plus grand de la part des pays du Nord. Ceux-ci doivent d'abord hausser substantiellement leur budget d'aide internationale en plus de manifester une volonté politique de régler la question du sous-développement sans chercher à en retirer des avantages économiques, idéologiques ou politiques.

Il faut souligner, en dernier lieu, que l'aide internationale n'a pas que des effets négatifs lorsque l'on constate les progrès réalisés dans l'alphabétisation des peuples du tiers monde. Par exemple, l'UNESCO, organisme de l'ONU, a donné priorité à l'alphabétisation dans les années 1980 en mettant sur pied des programmes d'éducation qui ont profité à de nombreux pays du tiers monde. Cette forme d'aide est loin d'être négligeable puisqu'elle permet la scolarisation de populations qui seront ainsi mieux préparées à absorber les nouvelles techniques que le Nord transfère au Sud.

En somme, l'aide internationale donne des résultats positifs du moment où elle tient compte des besoins fondamentaux des pays du tiers monde au lieu de chercher à imposer des schémas de développement qui sont plus adaptés aux réalités des pays industrialisés. L'aide internationale est certes indispensable, mais il revient aux pays du tiers monde de décider des voies que prendra leur développement.

Sans tomber dans un pessimisme aveugle, nous devons reconnaître que le dialogue Nord-Sud s'est révélé être, jusqu'à maintenant, plus un monologue Nord-Sud. L'effacement du conflit Est-Ouest permet toutefois d'entrevoir un recentrage des rapports entre pays riches et pays pauvres dans les relations internationales. Autrement dit, le conflit Est-Ouest étant pour l'instant chose du passé, les années qui viennent seront sans doute celles de la recherche d'un équilibre entre pays du Nord et pays du Sud. Il ne reste qu'à voir quelle tournure prendront les événements.

3.1 EXERCICE 137

On constate que l'aide publique accordée au tiers monde n'est pas très efficace, car elle concourt plus à accroître leur dépendance qu'à favoriser leur développement. Nommez les types de dépendance qui découlent de cette forme d'aide.

_____

_____

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

Nous avons abordé, dans cet objectif intermédiaire, deux aspects fondamentaux des relations internationales : les relations entre les puissances et les rapports Nord-Sud.

Comme nous l'avons vu, les relations entre les grandes puissances ont été constituées des rapports entre les blocs de l'Est et de l'Ouest, dominés par l'ex-Union soviétique et les États-Unis.

Deux grandes périodes ont été dégagées : la période de la guerre froide et celle de la détente. La guerre froide a débuté au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et a duré dix-sept ans. Au cours de ces années, l'ex-URSS et les États-Unis ont entretenu des rapports tendus qui ont culminé dans des crises politiques (Berlin, Corée et Cuba). Ces crises ont révélé la volonté des deux superpuissances de protéger leur sphère d'influence respective tout en cherchant à étendre leur hégémonie à l'extérieur des zones d'influence acquises à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

C'est dans ce but que les États-Unis ont mis sur pied des systèmes d'alliance militaire (OTAN, OTASE et Pacte de Bagdad) dont la fonction première était de contrer l'expansionnisme soviétique. Suivant la doctrine Truman, la politique étrangère américaine a réussi à contenir les visées expansionnistes de l'URSS jusqu'à ce que celle-ci réplique diplomatiquement par la doctrine de la coexistence pacifique. Cette doctrine annonce l'ère de la détente qui s'amorce au début des années 1960.

La seconde partie de notre étude des relations entre les grandes puissances nous a montré que la détente a principalement consisté, dans un premier temps, à limiter l'accès à l'arme nucléaire. C'est ce que nous avons nommé la détente mécanique. Nous avons pu relever que pendant cette période, les deux superpuissances ont continué leur lutte pour l'hégémonie mondiale en intervenant indirectement dans des conflits régionaux.

(SUITE)

Les pays du tiers monde ont fait les frais de l'affrontement Est-Ouest. Toutefois, comme il a été noté, la rivalité américano-soviétique semble s'accommoder fort bien des dissensions qui s'expriment au Sud. C'est ainsi qu'ont été engagés des pourparlers sur la limitation des armements stratégiques (accords SALT), et signés les accords d'Helsinki (CSCE) qui viennent entériner trente années de partage de l'Europe en deux camps adverses.

Enfin, avec les années 1980 s'ouvre une période que nous avons qualifiée d'ère de l'entente, les deux superpuissances mettant pratiquement fin à leur course à l'armement sur laquelle se fondait l'équilibre de la terreur. Avec la dislocation du bloc de l'Est, nous avons pu constater l'effacement progressif du conflit Est-Ouest. L'axe horizontal de la confrontation Est-Ouest cède dès lors le pas devant la confrontation verticale Nord-Sud.

Cela nous a conduit à l'étude des rapports Nord-Sud. Comme nous l'avons noté, les rapports Nord-Sud concernent les pays du tiers monde aux pays industrialisés. La caractéristique principale des pays du tiers monde est le sous-développement.

L'émergence du tiers monde sur la scène internationale remonte à 1955. En tant qu'acteur dans les relations internationales, le tiers monde a cherché à rééquilibrer le rapport de forces en sa faveur, d'abord en formant le mouvement des non-alignés, puis en cherchant à entreprendre un dialogue avec les États du Nord au sein d'instances internationales (CNUCED).

Les efforts du tiers monde pour arriver à se sortir de son état de sous-développement se heurtent à la structure économique du système international mis en place au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale par les pays industrialisés. Malgré l'aide privée et publique que les États du Nord leur octroient, les pays du tiers monde sont aux prises avec des problèmes d'endettement qui retardent leur développement économique et social. Nous avons également constaté que si le sous-développement résulte en grande partie de la dépendance financière, technologique et alimentaire des pays du Sud, des progrès ont été par ailleurs réalisés dans le domaine de l'alphabétisation. La fin du sous-développement n'est possible que si l'on accroît l'aide internationale et si l'on dirige davantage les efforts de solidarité sur les besoins fondamentaux du tiers monde.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 3.1

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

Décrire les dominantes des relations internationales depuis 1945 jusqu'au début des années 1990.

3.1 EXERCICE 138

Qui suis-je? Que suis-je?

A) Président américain, je suis l'auteur de la «théorie des dominos».

_____

B) Alliance économique des pays communistes de l'Europe de l'Est, je suis la riposte à la création de l'OECE, à laquelle succédera en 1961, l'OCDE.

_____

C) Énoncé de politique internationale des Américains, mon objectif est d'endiguer le communisme en empêchant que des pays glissent dans le camp soviétique.

_____

3.1 EXERCICE 139

Choississez, parmi les expressions suivantes, celle qui exprime les rapports entre l'Occident et les pays du bloc communiste.

A) Rapports Nord-Sud
B) Rapport Bélanger-Campeau
C) Rapports Est-Ouest
D) Rapport sur l'état actuel des relations internationales
E) Aucune de ces réponses.

3.1 EXERCICE 140

Après la Deuxième Guerre mondiale (1945), les Américains craignent un déferlement communiste sur le monde. Aussi adoptent-ils une politique d'endiguement du communisme à l'échelle internationale. En quoi consiste cette politique d'endiguement?

3.1 EXERCICE 141

Qu'entend-on par «crise des missiles de Cuba»?

3.1 EXERCICE 142

Élu premier secrétaire de l'Union soviétique en 1985, Gorbatchev relance le dialogue avec les États-Unis et réactive la politique de détente qui allait permettre, en 1989, à l'Europe de l'Est de se libérer de la domination soviétique. Qu'est-ce qui motive principalement, selon vous, les deux superpuissances à reprendre le dialogue?

3.1 EXERCICE 143

Quelles sont les causes historiques du sous-développement du tiers monde?

3.1 EXERCICE 144

En quoi l'aide au développement n'est pas efficace?

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

Décrire les regroupements internationaux.

OBJECTIF TERMINAL 3.

Expliquer l'état des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

Décrire les dominantes des relations internationales depuis 1945 jusqu'au début des années 1990.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

Décrire les regroupements internationaux.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

Expliquer les relations internationales du Canada et du Québec.

Réunis autour d'une immense planisphère, M^me^ Rosemonde et M. Janus épinglent des drapeaux lorsque survient M. Ottolente.

— Mais qu'êtes-vous en train de faire?, demande M. Ottolente.

— Nous sommes à localiser les systèmes d'alliance dans le monde, répondit M^me^ Rosemonde. Savez-vous que de cette façon, nous arrivons à avoir un portrait exact des intérêts des puissances en différents points du globe?

— C'est juste, reprend M. Janus. Vous lirez notre rapport. Vous verrez que les regroupements d'États constituent un moyen efficace pour venir à bout de problèmes ou d'ennemis communs.

— Si je vous comprends correctement, dit M. Ottolente, vous avez déjà terminé votre travail.

— Pas tout à fait, dit M. Janus, il nous reste à rédiger l'introduction dans sa forme finale. Nous y présenterons les thèmes abordés dans notre rapport. Pour l'essentiel, notre rapport fait le tour de la question en montrant les types de regroupements d'États qui caractérisent les relations internationales. Ils prennent la forme de systèmes d'alliance ou de clubs d'États et d'organisations régionales ou à vocation mondiale.

— C'est cela, continue M^me^ Rosemonde. De plus, nous y avons présenté les buts et objectifs de l'ONU ainsi que ses organes de décision. Lisez-le M. Ottolente, c'est très enrichissant.

Ce qu'il s'empresse de faire.

LES SYSTÈMES D'ALLIANCE ET LES CLUBS D'ÉTATS

L'étude des relations entre grandes puissances et des rapports Nord-Sud nous a montré que la politique internationale des États est fonction des objectifs qu'ils poursuivent ou des intérêts qu'ils défendent sur la scène mondiale. Nous avons aussi pu constater que les rapports de forces internationaux prennent principalement corps dans les coalitions politiques et économiques d'États.

Retenons, par exemple, que les États-Unis et l'ex-URSS ont mis sur pied des systèmes d'alliance afin de garantir leur hégémonie à l'intérieur de leurs sphères d'influence respectives. De même, les pays du tiers monde se sont regroupés à l'intérieur du mouvement des non-alignés ou encore, se sont servis du cadre des Nations Unies pour coordonner leurs revendications à l'égard des pays industrialisés.

On définit une alliance comme un «accord conclu entre États [...] en vue d'atteindre un ou des objectifs communs sans perdre leur autonomie*».

La nature et les fonctions des alliances sur la scène internationale sont variées. Ainsi, des États peuvent s'allier sur les plans politique et militaire. Le fondement de leurs alliances est en général issu du contexte politique international, c'est-à-dire des rapports de forces qui les poussent à se regrouper afin de faire face à un problème ou à un adversaire commun. En tant que systèmes, les alliances sont utilisées pour compenser la faiblesse des États ou pour renforcer leur puissance.

Les alliances entre les États peuvent être permanentes ou temporaires. Une alliance est temporaire lorsque des États sont amenés à se regrouper momentanément pour se défendre contre une menace qui dépasse leurs intérêts nationaux. Par exemple, la Grande Alliance des puissances liguées contre le fascisme s'est désagrégée dès la fin de la Deuxième Guerre mondiale. L'alliance entre les États-Unis et l'URSS était, en ce sens, occasionnelle puisque ces deux pays, sur les plans idéologique et économique étaient rivaux avant le début de la guerre et que cette rivalité, comme nous l'avons vu, a ressurgi dès la fin des hostilités. Plus près de nous, la coalition armée des pays occidentaux et de certains pays arabes contre l'Irak, dans le conflit irako-koweïtien (1990-1991), s'est dissoute dès que l'objectif a été atteint (l'évacuation des troupes irakiennes du Koweït).

---

* Madeleine GRAWITZ. *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1983, p. 12.

CURIEUSES ET CURIEUX

Historiquement d'autres alliances se sont révélées décisives : l'alliance d'une grande partie de l'Europe est venue à bout de Napoléon et, au Canada, l'alliance des Français avec les Hurons ou des Anglais avec les Iroquois découle de la mise à profit par chacun des rivalités interethniques.

Par contre, une alliance est dite permanente si la politique menée par un ensemble d'États est perçue par un autre groupe d'États comme une menace à long terme contre leurs intérêts. La permanence des alliances repose en ce sens sur le fait que ces ensembles d'États sont si diamétralement opposés qu'ils ne peuvent s'imaginer se trouver dans l'autre camp. Cette perception de la sécurité peut être réciproque, comme nous l'a démontré l'étude des relations entre grandes puissances. L'OTAN est un exemple d'alliance militaire permanente* dont la création, à l'ère atomique, répond au besoin de mener une politique de dissuasion.

On peut aussi répartir les États, comme le souligne Daniel Colard dans son ouvrage sur les relations internationales, en un certain nombre de «clubs» militaires, politiques et économiques qui ne sont pas des alliances, à proprement parler, mais des regroupements dont le but est de protéger certains intérêts.

Ainsi, sur le plan militaire, on trouve le club nucléaire qui regroupe les États qui possèdent l'arme atomique. Ce club comprenait au départ les États-Unis et l'URSS et s'est par la suite élargi pour inclure la France, la Grande-Bretagne, la Chine et l'Inde.

Du point de vue politique, trois clubs existaient jusqu'à encore tout récemment : le club des superpuissances (États-Unis et URSS), le club des alignés (les puissances socialistes et capitalistes, alliées des superpuissances) et le club des non-alignés (les pays du tiers monde). Il nous faut noter que le club des pays socialistes (l'URSS et ses satellites) s'est disloqué, ainsi qu'il a été mentionné à l'objectif intermédiaire précédent. Néanmoins, nous pouvons dire que tant que les rapports de forces entre les puissances américaine et soviétique n'auront pas été entièrement redéfinis, cette classification des clubs politiques demeurera pertinente.

---

* Sur le plan militaire, une alliance se définit comme «un engagement que prennent deux ou plusieurs États de se porter mutuellement secours, au cas où l'un d'entre eux viendrait à être attaqué ou menacé, par des moyens militaires ou autres», voir Daniel COLARD et Jean-François GUILHAUDIS. *Le droit de la sécurité internationale*, Paris, Masson, 1986, p. 145.

Enfin, en ce qui concerne les membres des clubs économiques, la distinction se fait entre les pays appartenant au club des pays développés, le Nord, et au club des pays sous-développés, le Sud. Le premier est formé des États industrialisés (capitalistes et socialistes) et technologiquement avancés, le second, des pays pauvres et technologiquement en retard.

Signalons que les sept pays les plus industrialisés du monde se sont regroupés au sein d'un club très sélect, dit le G-7 (ou Groupe des sept). Ce groupe, formé en 1985, comprenait au départ cinq pays : les États-Unis, le Japon, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, auxquels se sont rajoutés, en 1987, le Canada et l'Italie. Quant à eux, les États du Sud se sont réunis au sein du G-77 (ou Groupe des 77), qui aujourd'hui se compose de 125 pays du tiers monde.

Comme nous le voyons, les systèmes d'alliance sont nombreux et diversifiés. Temporaires ou permanentes, les alliances traduisent l'interdépendance des États et les rapports de forces qui s'exercent sur la scène internationale.

Nous allons maintenant aborder le cadre politique de ces alliances par l'étude des organisations internationales. Comme nous le précisions à l'objectif intermédiaire 1.1, ces organisations ont un rôle à jouer dans les relations internationales. Rappelons que les organisations internationales sont des structures de coopération dont la fonction est de régler les différends entre les États en même temps que de servir leurs intérêts.

3.2 EXERCICE 145

Donnez la définition d'une alliance.

_____

_____

3.2 EXERCICE 146

Nommez les deux types d'alliance que nous trouvons sur le plan international.

_____

3.2 EXERCICE 147

Quels sont les trois clubs politiques qui regroupent les États?

_____

_____

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

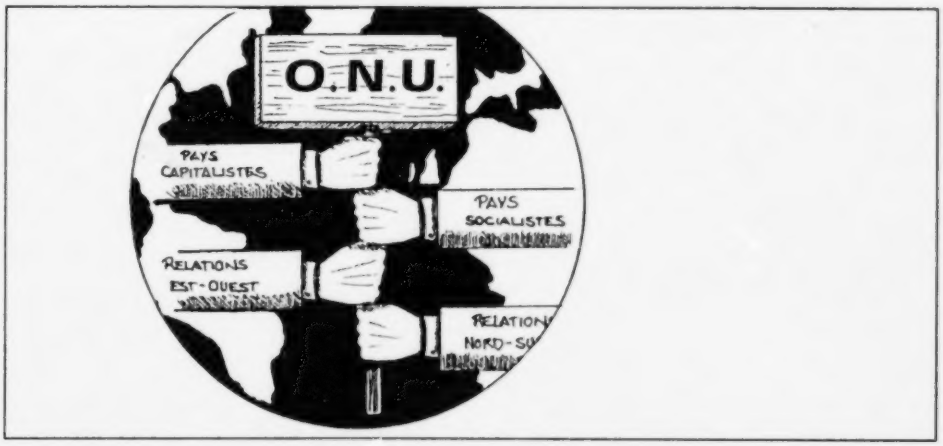

En tant qu'actrices de second plan sur la scène mondiale, les organisations internationales se divisent en deux groupes : certaines agissent sur le plan régional, d'autres sur le plan mondial.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

Une organisation internationale est dite mondiale lorsqu'elle admet en son sein, à certaines conditions, tous les États du monde sans distinction fondée sur l'appartenance géographique, idéologique ou politique. À ce jour, les seules organisations de ce type sont l'ONU* et ses institutions spécialisées.

L'idée de la création de l'Organisation des Nations Unies remonte à la Deuxième Guerre mondiale. À cette époque, les Alliés formulent le projet d'instituer, aussitôt le conflit réglé avec l'Allemagne et le Japon, une organisation internationale chargée d'empêcher toute nouvelle guerre. Des négociations entre l'URSS, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la Chine s'engagent à l'automne 1944, dans la ville de Dumbarton-Oaks (en banlieue de Washington), sur la forme que pourrait prendre la future organisation.

---

* L'ONU a succédé à la Société des nations (SDN) créée après la Première Guerre mondiale. Cette société avait les mêmes buts et le même mandat mais avec un nombre de membres plus restreint.

Puis en février 1945, au cours de leurs entretiens à Yalta (au bord de la mer Noire en URSS), les trois Grands (Staline, de l'URSS, Roosevelt, des États-Unis et Churchill, de la Grande-Bretagne) annoncent la convocation d'une conférence préparatoire à la création des Nations Unies. Cette conférence se tiendra à San Francisco le 25 avril de la même année. Elle réunit alors 51 pays qui reçoivent le mandat de rédiger la charte de l'Organisation.

Le 26 juin 1945, après deux mois de travail, ces 51 pays adoptent la *Charte des Nations Unies*, donnant naissance à l'Organisation des Nations Unies. Rappelons encore une fois que l'ONU diffère des autres organisations mondiales en ce qu'elle s'est donnée une vocation universelle.

3.2 EXERCICE 148

En quelle année fut créée l'Organisation des Nations Unies?

3.2 EXERCICE 149

À quels trois chefs d'État revient l'initiative de la création de l'ONU?

Les objectifs de l'ONU

C'est dans la *Charte des Nations Unies* que sont énoncés les objectifs de l'Organisation. Ceux-ci sont inspirés du désir des membres fondateurs de préserver la paix et la sécurité dans le monde.

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales constitue le principe directeur des Nations Unies. Il s'appuie sur l'engagement des membres à unir leurs forces pour mettre en échec toute menace à la paix et à la sécurité internationales.

La réalisation de cet objectif est liée à la proclamation de certains principes comme l'inviolabilité des droits de la personne voir la *Déclaration universelle des droits de l'homme*) et l'égalité des nations devant la loi. On reconnaît également qu'il n'est pas possible de poursuivre cet objectif sans d'abord mettre en place les conditions favorables au développement économique et social des nations.

Favoriser le progrès social et économique des nations signifie enfin qu'un troisième objectif doit être atteint : l'émancipation politique des peuples sous domination coloniale.

En adhérant à l'ONU, les États s'engagent donc à poursuivre ces objectifs. Le but visé par l'ONU consiste à établir et à entretenir des liens de coopération entre les États membres par la résolution des problèmes internationaux d'ordre économique, politique, social et humanitaire. Pour cela, l'ONU privilégie la multiplication des contacts entre les États. Elle se veut un forum international où tous les États peuvent revendiquer ou faire valoir leurs droits.

La coopération entre les membres de l'ONU, associée au maintien de la paix et de la sécurité internationales, repose sur le principe de l'égalité des États. Cette reconnaissance de l'égalité des nations s'accompagne de devoirs auxquels doivent souscrire les États membres. Ainsi, ces derniers s'engagent à régler leurs différends par des moyens pacifiques (la négociation) et, conséquemment, ils s'interdisent tout recours à la menace ou à la force.

Enfin, dans le même ordre d'idée, les États conviennent, en adhérant aux Nations Unies, de prêter assistance à l'Organisation dans toute action qu'elle entreprendrait pour atteindre les objectifs qu'elle s'est donnés. Ce qui revient à dire qu'un État ne peut se soustraire à l'obligation d'assistance lorsque l'Organisation tente, par des mesures préventives ou coercitives, de contrer une agression ou une menace à la paix et à la sécurité internationales.

Deux exemples peuvent illustrer ce devoir d'assistance : la guerre de Corée (1950-1953) et la guerre du Golfe Persique (1991). Ces deux guerres ont été menées sous la bannière des Nations Unies, après un vote des membres du Conseil de sécurité. Dans les deux cas, les Nations Unies ont autorisé le recours à la force parce qu'elles estimaient que les actes d'agression perpétrés par la Corée et l'Irak constituaient des ruptures de la paix. Il s'agissait en effet d'invasions du territoire d'États souverains, la Corée du Nord ayant envahi la Corée du Sud, et l'Irak ayant envahit le Koweït pour l'annexer ensuite à son territoire.

3.2 EXERCICE 150

Quel est le principe directeur des Nations Unies?

_____

3.2 EXERCICE 151

Quel est le but visé par l'ONU?

_____

_____

3.2 EXERCICE 152

VRAI ou FAUX?

L'ONU ne reconnaît pas l'égalité des États. _____

Les structures de l'ONU

L'Organisation des Nations Unies s'est dotée de moyens lui permettant de répondr : aux objectifs qu'elle s'est fixés dans sa Charte.

L'ONU comprend six organismes principaux : l'Assemblée générale, le Secréta iat général, le Conseil de sécurité, le Conseil économique et social, le Conseil de tutelle et la C our internationale de justice. De ces six organismes, trois jouent des rôles de premier plai . Il s'agit de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Secrétariat général.

- <u>L'Assemblée générale</u>

L'Assemblée générale tient une session par an. C'est le seul organe à réunir tous les pays membres de l'ONU, c'est-à-dire 175* États (plus de 98 p. 100 de la population mon liale). Chacun d'eux dispose d'un droit de vote et est représenté par cinq délégués. Le princ e selon lequel chaque État a droit à un vote prévaut au moment des délibérations, quelle que s it la puissance économique, politique ou militaire de l'État ou la population qu'il représente. ar exemple, la Chine, qui compte plus d'un milliard d'habitants, dispose d'une seule voix au m ème titre qu'un pays aussi petit que l'archipel des Seychelles, avec 70 000 habitants.

Les décisions sont prises par un vote majoritaire des membres de l'Assemblée (50 p. 100 des voix plus une). Mais dans le cas où l'on doit débattre de questions qui touche t à la paix et à la sécurité, à l'adoption du budget, à l'admission de nouveaux membres, à la r ise sous tutelle d'un État ou à un amendement à apporter à la Charte, la majorité exigée équiva t aux deux tiers des États présents et exerçant leur droit de vote.

Les pouvoirs politiques de l'Assemblée générale sont plutôt limités. On pourrait comparer le rôle de l'Assemblée générale au rôle législatif que joue un parlement, c'est-à-dire q 'elle est amenée à voter sur des résolutions présentées par ses membres. Mais comme les États n'abdiquent pas leur souveraineté en devenant membres de l'ONU, les décisions prises en asser blée générale ne sont que des recommandations, même pour les États qui ont appuyé la résolu on qui leur était soumise. En somme, les décisions votées en assemblée n'ont pas force de loi

---

* Le 2 mars 1992, l'ONU comptait 175 États membres.

Sans doute l'Assemblée générale est-elle plus reconnue pour son rôle de tribune sur les problèmes mondiaux. Pour bon nombre de pays du tiers monde, l'Assemblée générale est le seul lieu où ils peuvent porter à l'attention des autres États les problèmes auxquels ils font face.

- Le Conseil de sécurité

Le rôle du Conseil de sécurité pourrait se comparer à celui d'un conseil de ministres. En d'autres mots, c'est l'organe décisionnel le plus important de l'ONU. Le Conseil de sécurité réunit quinze États. Tous disposent d'un droit de vote.

On trouve au sein du Conseil de sécurité deux types de membres, soit les membres permanents et non permanents.

Le Conseil de sécurité comprend dix membres non permanents. Les États qui se portent candidats pour siéger au Conseil de sécurité sont choisis en fonction de critères géographiques et politiques, ce qui, chaque fois, soulève des difficultés. Ils sont élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans. L'élection porte, chaque année, sur cinq des dix sièges de membres non permanents.

Les membres permanents sont au nombre de cinq. Ce sont les États vainqueurs de la Deuxième Guerre mondiale, c'est-à-dire les États-Unis, la Russie*, la Grande-Bretagne, la France et la Chine (jusqu'en 1971, la Chine était représentée par le gouvernement de Taiwan; depuis, c'est la Chine populaire qui siège au Conseil de sécurité).

Ils sont les seuls à disposer d'un droit de veto. Ce droit n'est reconnu qu'aux membres permanents de façon à ce que les décisions prises par le Conseil n'aillent pas à l'encontre des intérêts des cinq grandes puissances.

Le droit de veto confère aux cinq puissances le droit de s'opposer, au moment du vote, à l'adoption d'une résolution. Une abstention ou une absence n'est pas considérée comme un veto. Le droit de veto, lorsqu'il est exercé, a pour effet de bloquer le mécanisme du vote, ce qui revient à paralyser la décision du Conseil.

Comme les décisions prises par le Conseil de sécurité requièrent une majorité de neuf voix, y compris celles des cinq membres permanents, il faut donc qu'il y ait unanimité des cinq membres permanents.

Les décisions qui sont prises en cas de rupture de la paix ou d'acte d'agression s'appliquent obligatoirement à tous les États membres de l'ONU. Le plus souvent, quand il s'agit du règlement pacifique des différends, le Conseil agit par voie de recommandations.

---

* Le 31 janvier 1992, lors d'une réunion du Conseil de sécurité, la Russie remplace l'URSS comme membre permanent du Conseil.

Retenons, en terminant, que le Conseil de sécurité est l'organe suprême des Nations Unies en tout ce qui concerne le maintien de la paix dans le monde. Dominé par les cinq puissances victorieuses à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Conseil de sécurité permet à celles-ci de demeurer en contact direct et permanent, en même temps qu'il leur donne accès au plus puissant organe décisionnel de l'ONU.

- Le Secrétariat général

Le Secrétariat général est l'organe administratif de l'ONU. On trouve à sa tête le secrétaire général, nommé par l'Assemblée générale sur recommandation du Conseil de sécurité. En raison de ce mode de nomination, qui exige l'assentiment des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, le secrétaire général jouit de la confiance de la communauté internationale.

Son mandat de cinq ans est renouvelable. Depuis la création de l'ONU en 1945, six secrétaires généraux ont été nommés : Trygve Lie (Norvège), Dag Hammarskjöld (Suède), U Thant (Birmanie), Kurt Waldheim (Autriche), Javier Perez de Cuellar (Pérou) et, en 1992, Boutros Ghali (Égypte).

Plus haut fonctionnaire de l'ONU, le secrétaire général remplit deux fonctions. Sur le plan administratif, il dirige l'Organisation des Nations Unies qui comprend plus de 14 000 fonctionnaires*. Mais c'est sur le plan politique que le secrétaire général est appelé à jouer un rôle important. La *Charte des Nations Unies* l'investit du pouvoir de saisir le Conseil de sécurité sur toute question relative à la paix dans le monde. Chaque année, il présente à l'Assemblée générale son rapport sur les problèmes internationaux et sur les solutions envisagées pour les régler.

Avec les années, le secrétaire général s'est vu confier la direction opérationnelle des forces de police des Nations Unies (les Casques bleus) et s'est chargé de missions diplomatiques capitales. Au moment de crises importantes, il est souvent appelé à faire se rencontrer les États en conflit et parfois à agir à titre de médiateur entre les parties. On attribue ainsi la fin de la guerre entre l'Irak et l'Iran, en 1989, à la médiation de Perez de Cuellar.

3.2 EXERCICE 153

Parmi les six organes des Nations Unies, lequel réunit tous les États membres?

---

* Dont 5 000 à New York et 9 000 ailleurs dans le monde.

3.2 EXERCICE 154

VRAI ou FAUX?

L'application des décisions prises par l'Assemblée générale des Nations Unies est obligatoire. Justifiez votre réponse.

_____

_____

3.2 EXERCICE 155

Quel est l'organe le plus important des Nations Unies?

_____

3.2 EXERCICE 156

Quels sont les États qui occupent un siège permanent au Conseil de sécurité et qui disposent d'un droit de veto?

_____

_____

Les institutions spécialisées de l'ONU

En premier lieu, il est important de souligner que les institutions spécialisées de l'ONU forment des organisations internationales autonomes. En d'autres mots, même si elles sont liées à l'ONU, elles jouissent d'une liberté d'action dans les domaines pour lesquels elles ont été créées. Ensemble, elles forment ce que l'on nomme le système des Nations Unies. On pourrait les comparer aux ministères d'un gouvernement. Cela dit, elles ne sont pas moins importantes que les six organes de l'ONU que nous avons nommés au début de notre étude.

Par ailleurs, tout comme l'Organisation des Nations Unies a une charte dans laquelle sont énumérés ses buts et objectifs, chacune de ses institutions spécialisées possède aussi sa propre charte. De surcroît, plusieurs de ces organisations avaient été fondées avant même que naisse l'ONU.

Autre fait significatif, les États membres des institutions spécialisées ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de l'ONU. Enfin, les sièges des organisations sont répartis dans plusieurs villes de pays différents : l'UNESCO à Paris, l'OMS à Genève, l'OACI à Montréal, le FMI et la Banque mondiale à Washington, etc.

Les rôles des institutions spécialisées sont aussi nombreux qu'il existe de réalités économiques, sociales, culturelles et scientifiques dans la vie politique internationale. À titre d'exemple, voici les principales institutions spécialisées présentées par domaine d'activité.

Activités économiques: Outre le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale dont nous avons déjà parlé, il existe la Société financière internationale (SFI), l'Agence internationale pour le développement (AID), l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

Activités sociales: On compte l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Activités dans le domaine des communications internationales: On y trouve l'Union postale universelle (UPU), la plus ancienne, fondée en 1874, l'Union internationale des télécommunications (UIT), créée en 1932, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et l'Organisation maritime internationale (OMI).

Activités culturelles et scientifiques: La plus connue est l'UNESCO, mais on trouve aussi l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Toutes ces institutions spécialisées gèrent leur propre budget, dont les fonds proviennent de la contribution de leurs États membres. Cette autonomie financière est toutefois soumise au contrôle du Conseil économique et social qui, une fois l'an, examine le budget des institutions spécialisées et émet des recommandations. En ce sens, l'ONU conserve donc, sur le plan strictement financier, des liens assez étroits avec les institutions spécialisées, liens qui sont renforcés par la transmission des rapports annuels et l'échange d'observateurs.

LES ORGANISATIONS RÉGIONALES

Les organisations régionales sont des institutions intergouvernementales dont la vocation est plus restreinte. Contrairement aux organisations à vocation mondiale, les organisations régionales regroupent des États en fonction de critères d'appartenance géographique ou géopolitique, quel que soit leur domaine d'activité (religieux, idéologique, économique, politique ou militaire).

De ce fait, ces organismes possèdent souvent une plus grande efficacité de fonctionnement parce que leurs structures sont mieux adaptées aux réalités et aux besoins immédiats de leurs membres.

Le but des organisations régionales est d'assurer la défense des intérêts d'un groupe d'États. Ces intérêts peuvent être autant politiques que militaires ou économiques.

Là encore, les organisations régionales exercent diverses activités. Elles peuvent se comparer de ce point de vue à l'ONU et à ses institutions spécialisées. Ce qui fait dire à plusieurs que les organisations régionales se trouvent à concurrencer l'Organisation des Nations Unies.

Citons, parmi les organisations régionales fondées sur des affinités économiques, la CEE (au caractère supranational), comme il a été vu à l'objectif intermédiaire 1.2, l'OCDE et l'OPEP. Par ailleurs, la Ligue des États arabes (LEA), l'Organisation des États américains (OEA), qui comprend les États-Unis, le Canada (depuis 1990) et des États d'Amérique latine ainsi que l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sont des organisations régionales politiques.

Dans un domaine qui englobe les affaires culturelles, économiques et politiques, l'OUA fournit un bel exemple d'organisation régionale dont les objectifs ne sont pas seulement le maintien de la paix et le règlement des différends entre pays membres, mais aussi l'établissement de liens de coopération économique et culturelle entre les États africains.

Il faut toutefois reconnaître l'impuissance de l'OUA à contrer les interventions étrangères (interventions cubaine en Angola et au Mozambique, soviétique en Éthiopie et française au Tchad et au Zaïre) de même qu'à empêcher l'éclatement de conflits entre ses États membres (intervention de la Libye au Tchad; conflit entre la Mauritanie et le Maroc sur le Sahara occidental; conflit entre la Tanzanie et l'Ouganda).

Dans le domaine militaire, nous avons déjà abordé ces organisations au cours de l'étude sur les relations entre les grandes puissances. L'OTAN, l'ANZUS, la CENTO (dissoute en 1979), l'OTASE (dissoute en 1975) et le Pacte de Varsovie sont des organisations régionales militaires. Mentionnons que l'OTAN regroupe seize États* qui appartiennent à des zones géographiques différentes (Europe et Amérique).

Il est important de souligner la disparition, depuis mars 1991, du Pacte de Varsovie. Les pays membres, l'ex-URSS en tête, ont en effet accepté de démembrer l'organisation depuis l'extinction de l'antagonisme Est-Ouest.

---

* Les membres fondateurs sont les États-Unis, le Canada, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal; puis se sont ajoutées la Grèce et la Turquie en 1952, l'Allemagne de l'Ouest en 1955, et l'Espagne en 1982.

3.2 EXERCICE 157

Quel but poursuivent les organisations régionales?

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

L'étude des regroupements internationaux nous aura fait voir la répartition des forces internationales au sein d'alliances et de clubs d'État. Nous avons ainsi distingue des alliances et des clubs fondés sur des intérêts militaires, économiques et politiques.

Puis nous nous sommes attardés à l'étude des organisations internationales. Nous avons vu que certaines agissent sur la plan mondial, alors que d'autres interviennent sur le plan régional.

Dans la catégorie des organisations à vocation mondiale, il est ressorti que seuls l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées peuvent prétendre jouer un rôle universel, puisqu'elles réunissent l'ensemble des États du monde autour d'objectifs de développement et de coopération politique, économique et sociale entre les États.

L'ONU constitue également le seul regroupement institutionnel d'États dont le but est d'abord la préservation et le maintien de la paix et de la sécurité internationales. L'ONU comprend six organes, dont les trois plus importants sont l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Secrétariat général.

Quant aux organisations régionales, elles regroupent des États en fonction de critères d'appartenance géographique ou géopolitique. Leur rôle consiste le plus souvent à assurer la défense des intérêts d'un groupe d'États dans les domaines militaire, économique ou politique.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 3.2

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

Décrire les regroupements internationaux.

3.2 EXERCICE 158

En quoi une alliance peut-elle être vue comme permanente?

3.2 EXERCICE 159

L'ONU a proclamé certains principes dans le but de réaliser son objectif principal, qui est le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Quels sont ces principes?

3.2 EXERCICE 160

Que signifie, pour un État qui est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, de disposer d'un droit de veto sur les décisions de ce conseil?

3.2 EXERCICE 161

En 1991, quelle alliance militaire importante a été dissoute par ses membres?

3.2 EXERCICE 162

Quel est le nom de l'organisation régionale regroupant les États africains?

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

Expliquer les relations internationales du Canada et du Québec.

OBJECTIF TERMINAL 3.

Expliquer l'état des relations internationales.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

Décrire les dominantes des relations internationales depuis 1945 jusqu'au début des années 1990.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

Décrire les regroupements internationaux.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

Expliquer les relations internationales du Canada et du Québec.

M. Ottolente examine les rapports officiels du ministère des Affaires extérieures et du commerce extérieur du Canada. Il est impressionné par le fait qu'un pays comme le Canada ait pu maintenir une certaine indépendance politique sur la scène internationale alors que son voisin immédiat, les États-Unis, pèse si lourd dans la conduite des affaires internationales. Réfléchissant tout haut, il se dit :

— Les relations internationales du Canada doivent être abordées dans leur dimension géopolitique avant tout. Il faut aussi que je tienne compte des facteurs politiques, économiques et idéologiques qui déterminent également la conduite de ses relations sur la scène mondiale. De cette façon, je pourrai montrer comment la politique étrangère du Canada s'est orientée, au fil des années, par rapport aux relations Est-Ouest et...

— Et n'oubliez pas les rapports du Canada avec le Sud, laisse entendre une voix.

— Vous m'avez fait sursauter, M. Janus. J'étais à me demander ce qui composerait mon rapport.

— Eh bien, si je puis vous être d'une aide quelconque, mon cher M. Ottolente, cela me fera plaisir.

— Certes oui! Vous pourriez m'éclairer sur la question des relations internationales du Québec. N'est-il pas une province du Canada? Comment se fait-il alors qu'il ait pu établir des relations avec l'extérieur, s'il n'est pas un État souverain?

— Ah! Ces questions, le gouvernement canadien les a posées bien avant vous. Il faut chercher la réponse dans le statut particulier du Québec au sein de la fédération canadienne. Voyez aussi avec quels pays il a noué des relations, quelle était la nature de ces relations et comment elles ont évolué.

— Pas si vite, je prends note. Poursuivez maintenant.

— Mais j'ai terminé! N'est-ce pas suffisant? Bon, attendez, je vais vous donner un coup de main. Vous disiez donc à propos des relations du Canada...

LES RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA

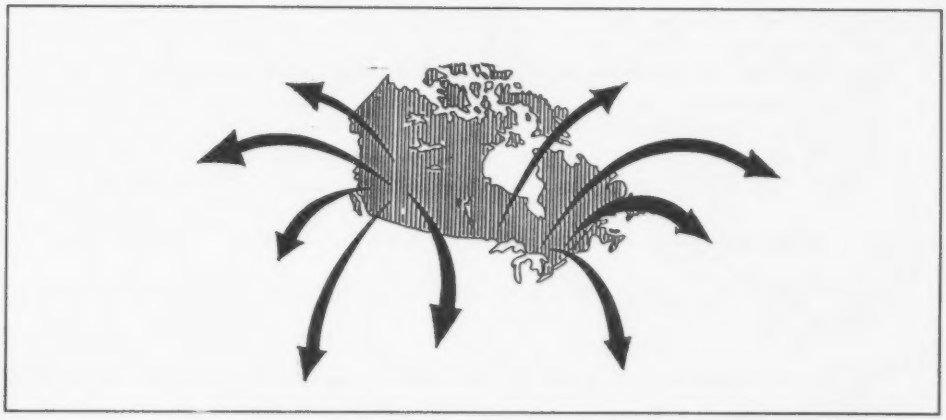

Sous ce thème, nous nous intéresserons aux relations du Canada sur la scène internationale. Nous nous pencherons, dans un premier temps, sur les facteurs géographiques, politiques, économiques et idéologiques qui déterminent la conduite du Canada dans les relations internationales. Puis, dans un deuxième temps, nous examinerons les instruments de sa politique étrangère et ses grandes orientations en ce qui concerne les relations entre les grandes puissances et les pays du tiers monde.

LES FACTEURS DÉTERMINANTS DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU CANADA

Le facteur géographique

L'immensité du territoire canadien mérite qu'on s'y attarde. Géographiquement, le Canada est borné au nord par l'océan Arctique, à l'est par l'océan Atlantique, à l'ouest par l'océan Pacifique et au sud par les États-Unis. À lui seul, il couvre la moitié du continent nord-américain.

Voisin immédiat de la plus grande puissance mondiale, le Canada partage avec les États-Unis une frontière politique unique. Cette situation géopolitique particulière inscrit le Canada dans la mouvance de la politique américaine, ce qui n'est pas sans influer sur les relations qu'il entretient avec le reste du monde.

La souveraineté territoriale canadienne s'étend aussi jusqu'au cercle polaire arctique. Celui-ci se divise en quatre territoires appartenant à des pays différents. En plus du Canada, on y trouve le Danemark (Groenland), les États-Unis (État de l'Alaska) et l'ex-Union soviétique.

En tant que pays allié des États-Unis, le Canada profite de sa situation géopolitique pour se placer sous la protection du système militaire américain. Par contre, d'un point de vue géostratégique, cette situation soumet le Canada à certaines obligations, notamment celle de jouer un rôle défensif par la surveillance aérienne et maritime de la zone polaire. Voilà qui explique aussi la participation du Canada au système de défense radar et aérienne NORAD (fonction de pré alerte par le repérage et la destruction de missiles).

Enfin, son ouverture sur les océans Atlantique et Pacifique le situe à l'intersection des mondes européen et asiatique. Ces fenêtres sur les continents d'Europe et d'Asie offrent des avantages surtout commerciaux.

3.3 EXERCICE 163

VRAI ou FAUX? Commentez.

La situation géopolitique du Canada influe peu sur ses relations sur le plan international.

_____

_____

Le facteur politique

L'organisation politique fait du Canada un État fédéral, au même titre d'ailleurs que son voisin américain. Sur le plan international, le fédéralisme canadien pose le problème de la multiplication des acteurs sur la scène internationale et des conflits possibles résultant de ce dédoublement des pouvoirs entre les deux ordres de gouvernement (fédéral et provincial).

En effet, si le gouvernement fédéral semble le seul autorisé, en vertu de la Constitution, à pouvoir entretenir des relations extérieures complètes (c'est-à-dire signature de traités, représentation diplomatique) avec des gouvernements étrangers, le Québec revendique lui aussi le droit d'établir des liens, dans ses domaines de compétence, avec d'autres pays. Nous aborderons ce sujet plus loin au cours de l'étude des relations internationales du Québec.

Nous avons vu précédemment, à l'objectif intermédiaire 3.2, que le Canada est membre de l'OTAN. Il doit, à ce titre contribuer à assurer la défense des pays occidentaux, notamment par le maintien de troupes en Europe. Cette intégration du Canada au dispositif militaire occidental est encore plus marquée dans ses relations avec les États-Unis. Ainsi, lorsque le Canada a

accepté, en 1963, de stocker des armes nucléaires pour la défense du territoire américain, il a suscité de vives critiques. Plus récemment, les essais des missiles de croisière américains (missiles Cruise) dans le Nord canadien ont provoqué, là encore, une levée de boucliers de la part des groupes pacifistes.

Malgré tout, le Canada a su maintenir, depuis 1945, une indépendance relative à l'égard des États-Unis au cours de crises internationales. Bien que reconnu comme puissance moyenne alignée sur la politique du camp occidental, le Canada s'est illustré dans les relations entre les grandes puissances comme État oeuvrant pour la paix et le désarmement. C'est pourquoi il a été invité, comme membre de l'ONU, à participer à toutes les missions de maintien de la paix (Chypre, crise de Suez, etc.). Le Canada est même à l'origine de la création, en 1956, des forces de police des Nations Unies, les Casques bleus, ce qui valut au premier ministre d'alors, L.B. Pearson, un Prix Nobel de la paix.

Cette forme de «neutralité engagée» a permis au Canada de gagner la confiance de la communauté internationale dans la résolution de conflits.

Enfin, l'absence d'un passé colonial qui l'aurait engagé dans des guerres d'indépendance et son abstention à intervenir militairement dans les conflits qui opposaient les blocs de l'Est et de l'Ouest, au plus fort de la guerre froide, font que le Canada n'a pas d'ennemis.

3.3 EXERCICE 164

Quel autre ordre de gouvernement au Canada revendique le droit d'entretenir des relations avec des gouvernements étrangers?

_____

3.3 EXERCICE 165

Comment est perçue la politique internationale du Canada dans le monde?

_____

_____

_____

Le facteur économique

Pays à économie capitaliste, le Canada fait partie de la zone limitrophe des États-Unis. La proximité des États-Unis influe en effet largement sur la politique économique du Canada. Plus de 75 p. 100 des échanges commerciaux du Canada se font avec les États-Unis.

La signature récente de l'accord de libre-échange (1988) avec les États-Unis est venue accélérer l'intégration des deux économies; on parle dans ce cas de «continentalisation» des marchés.

Pour certains, la libéralisation des marchés des deux pays fait craindre une perte d'autonomie politique du Canada parce que celui-ci devra harmoniser sa législation avec celle que vote Washington. En somme, la continentalisation de l'économie canadienne risquerait d'être plus profitable aux Américains, car leur marché, plus vaste, leur confère des structures industrielles plus fortes. L'échange entre le Canada et les États-Unis (Nord-Sud) aggraverait la dépendance de l'économie canadienne par rapport à l'économie américaine, au détriment des échanges inter-provinciaux (Est-Ouest). Il s'ensuivrait une perte d'autonomie politique du Canada[1].

Pour d'autres, le libre-échange États-Unis/Canada ne peut que stimuler plus encore la productivité et ainsi contribuer à la croissance de l'économie canadienne. En d'autres mots, les barrières tarifaires n'ayant pu empêcher l'intégration de l'économie du Canada à l'économie américaine, la libéralisation des échanges ne peut que lui être profitable, puisqu'il lui sera désormais possible de pénétrer le marché américain avec encore plus de facilité. La prospérité de l'économie canadienne rendrait en quelque sorte le pays moins vulnérable aux changements dans les politiques commerciales américaines. Cela se traduirait par une politique étrangère affranchie des décisions prises à Washington, favorisant ainsi une désatellisation[2] progressive du Canada de l'orbite américaine.

Quoi qu'il en soit de la véracité de ces deux thèses, un fait en ressort : la dépendance de l'économie canadienne envers l'économie américaine. Nous retiendrons donc que l'intégration économique du Canada au marché américain a des incidences sur ses relations internationales.

3.3 EXERCICE 166

Quel pays est le principal partenaire commercial du Canada?

_____

_____

1 Pensons aux conséquences d'une alliance entre l'éléphant et la souris...

2 Une plus grande autonomie économique et politique.

Le facteur idéologique

Le Canada est une démocratie libérale. Cela signifie qu'il partage avec l'ensemble des pays occidentaux des valeurs qui marquent sa politique étrangère. Sur la scène internationale, l'adhésion du Canada aux thèses libérales signifie qu'il se fait le promoteur des grands principes suivants : la libre circulation des biens et des personnes et la défense des droits de la personne.

Dans les faits, que le Canada soit une démocratie libérale l'a amené à adhérer à des institutions internationales comme le GATT, l'OTAN, et, bien sûr, l'ONU.

Comme signataire de la *Charte des Nations Unies*, le Canada fait siens les buts et les principes. Rappelons que, dans leurs grandes lignes, les objectifs visés par la *Charte des Nations Unies* sont le maintien de la paix et de la sécurité internationales et le développement de la coopération entre les peuples.

Aussi, l'action du Canada sur la scène internationale a-t-elle été guidée par les grands principes exposés dans la Charte. Nous nous rappellerons que le maintien de la paix repose sur le principe de l'égalité entre les nations. Ce principe se traduit, dans l'idéologie libérale, par l'égalité des personnes. Dans cette perspective, le Canada est demeuré fidèle aux valeurs qui le guident sur le plan interne quand, en 1955, il réussissait à forcer la main aux deux superpuissances qui opposaient, depuis 1950, leur veto à toute nouvelle demande d'adhésion aux Nations Unies. Grâce à l'intervention du Canada auprès des États-Unis et de l'URSS, l'ONU s'enrichissait d'une vingtaine de nouveaux États membres.

Cet exemple illustre bien la volonté du Canada de s'interposer comme conciliateur dans la conduite des affaires internationales. Nous avons dit plus tôt que la politique canadienne prenait la forme d'une neutralité engagée. Il faut ajouter que, sans être un pays neutre, ni un pays non aligné, le Canada a toujours fait preuve d'ouverture à l'égard du bloc de l'Est sur le plan diplomatique, même au plus fort de la guerre froide.

Contrairement à l'URSS, dont la politique internationale se fondait sur les principes idéologiques du marxisme, ou aux États-Unis, qui se sont investis après la Deuxième Guerre mondiale de la mission de sauvegarder le monde libre du péril communiste, le Canada n'a pas cherché à porter l'étendard d'une idéologie pour justifier ses actions sur la scène internationale. En somme, la manière dont le Canada aborde les relations internationales est plus faite de pragmatisme qu'inspirée d'idéologie. Le Canada a toujours préconisé des solutions pacifiques aux problèmes qui se posent sur l'échiquier politique mondial. C'est cette réputation qu'il s'est acquise.

3.3 EXERCICE 167

De quelle idéologie la politique extérieure du Canada s'inspire-t-elle?

_____

3.3 EXERCICE 168

Quel coup d'éclat le Canada a-t-il réalisé en 1955 sur la scène internationale?

_____

_____

_____

_____

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CANADA

Le Canada n'a jamais été indifférent aux questions qui touchent aux relations entre les grandes puissances. De même, a-t-il élaboré avec le tiers monde des programmes de coopération. Toutefois, le voisinage immédiat des États-Unis lui a toujours fait problème quant à son statut politique sur la scène internationale. Ainsi, la période de la guerre froide a grandement limité sa place dans les relations internationales, le reléguant à un rôle de puissance moyenne, à l'ombre de la superpuissance américaine. Avec la détente, son rôle s'est affermi à mesure que le système international bipolaire évoluait vers la multipolarité*.

Le dégel des relations soviéto-américaines au début des années 1970 a permis au Canada d'affirmer une plus grande autonomie sur la scène mondiale, même si ses décisions en matière de politique internationale demeuraient souvent subordonnées à la politique américaine.

C'est en 1972 que le gouvernement fédéral publie un document qui laisse entendre que le Canada recherche une voie nouvelle qui le dégage de l'emprise américaine. Ce document, connu sous le nom de *Troisième option*, énonce les orientations possibles pour le Canada dans ses relations avec les États-Unis. À noter que *Troisième option* met de l'avant des hypothèses pour desserrer l'emprise des États-Unis sur l'économie canadienne. La *Troisième option* présente l'analyse suivante:

1re option : le Canada peut chercher à maintenir plus ou moins l'état actuel de ses relations avec les États-Unis en ne modifiant ses politiques que le moins possible;

2e option : le Canada peut s'acheminer délibérément vers une intégration plus grande avec les États-Unis;

3e option : le Canada peut adopter une stratégie générale à long terme visant à développer et à raffermir son économie et les autres aspects de la vie au pays et, ce faisant, réduire sa vulnérabilité actuelle.

Il va sans dire que c'est la dernière des trois options qui fut retenue et qui guida pendant plus d'une décennie la politique du Canada à l'égard des États-Unis. Cette politique avait pour but de renforcer l'indépendance politique et économique du Canada. Depuis la signature de l'accord sur le libre-échange, la troisième option a été écartée, puisqu'elle contredit, dans ses termes, l'esprit même qui préside à la libéralisation des marchés canado-américains.

---

* Système basé sur des relations entre deux pôles (États-Unis et ex-URSS par exemple) et qui évolue vers des relations entre plus de deux pôles.

Cette affirmation du nationalisme canadien ne reniait toutefois pas les engagements du Canada envers les États-Unis et le bloc occidental. Elle n'effrayait pas non plus la puissance américaine, bien consciente que le Canada avait été, depuis les débuts de la guerre froide, un allié indéfectible. Le Canada avait appuyé la doctrine Truman et le plan Marshall par l'octroi d'une aide économique de 325 millions de dollars aux pays européens. Mais parallèlement, il reconnaissait à l'URSS les ambitions de vouloir étendre sa zone d'influence sur les pays d'Europe de l'Est.

Cette situation permettait au Canada de conserver des ponts avec le bloc de l'Est tout en gardant une certaine distance avec les États-Unis. En d'autres mots, le Canada disait : «Nous sommes des alliés inconditionnels de la puissance américaine, mais nous ne sommes pas un de ses satellites.»

L'adhésion du Canada à l'OTAN se comprend dans cette optique. Il faut savoir que c'est le Canada qui est à l'origine de la création de l'organisation militaire. C'était pour lui un moyen habile de profiter du parapluie défensif américain tout en augmentant indirectement le nombre de ses alliés. De plus, en adhérant à l'OTAN, le Canada brisait son isolement par rapport aux États-Unis, n'étant plus le seul à être pris sous l'aile américaine.

3.3 EXERCICE 169

En 1972, le Canada cherche à renouveler sa politique sur le plan international. Décrivez en quelques mots en quoi consiste cette nouvelle politique internationale du Canada.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

3.3 EXERCICE 170

De quelle organisation militaire le Canada est-il l'instigateur?

_____

Sans couvrir toutes les crises qui ont opposé l'Est et l'Ouest, nous pouvons dire, de manière générale, que le Canada a adopté, au cours des années de guerre froide, une attitude lui permettant de dénoncer les sources de tension entre les deux blocs. Sa politique étrangère lui laissait une certaine latitude sur la scène internationale. Ainsi, au moment de la crise des missiles de Cuba (1962), le premier ministre d'alors, John Diefenbaker, a accepté de mettre en alerte le système canadien de défense NORAD seulement quarante heures après que le système américain a été mis en marche.

Il faut tout de même comprendre que la latitude du Canada, quand les intérêts des États-Unis sont en jeu, est très relative. Aussi le Canada a-t-il privilégié, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, une politique étrangère prenant pour cadre les Nations Unies. C'est là le lieu de manifestation de son indépendance. De cette façon, le Canada préconisait, et préconise encore, une action multilatérale jugée plus efficace lorsque la paix mondiale est menacée. Il s'agit en somme pour le Canada d'étendre le dialogue à toutes les nations du monde et non de le restreindre à deux superpuissances.

L'amorce de la détente dans les années 1970 n'est pas venue modifier la politique canadienne. Comme le Canada entretenait depuis le milieu des années 1950 des relations commerciales, scientifiques et technologiques avec l'URSS, et que la détente permettait justement aux Américains d'établir des relations de cette nature, rien de neuf ne ressortait de cette situation, sinon l'assurance que les tensions Est-Ouest allaient profiter à l'ensemble des pays. Cependant, la détente allait permettre au Canada d'établir, en 1970, des relations diplomatiques avec la Chine, deux ans avant que ne le fassent les États-Unis.

À la suite de l'amélioration des relations Est-Ouest, c'est-à-dire la fin de l'opposition URSS — États-Unis, le Canada poursuit une politique étrangère davantage tournée vers les pays du tiers monde.

Dans les rapports Nord-Sud, l'action du Canada, en tant que pays industrialisé, s'effectue de façon multilatérale. Membre du Commonwealth et de la Francophonie, le Canada a pu tisser des liens avec de nombreux pays d'Asie et d'Afrique et ainsi élaborer des programmes de coopération et d'aide, notamment par l'intermédiaire de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).

Le Canada est par ailleurs un des principaux pays donateurs sur la scène internationale. L'aide alimentaire occupe une place importante dans les programmes canadiens de coopération.

En matière de prêts, le Canada, comme membre du FMI et de la Banque mondiale, soutient les politiques de ces grands organismes internationaux. Le Canada accorde également une aide bilatérale par le biais de projets définis par l'ACDI. Ces projets lient le pays receveur à certaines conditions. C'est ce qu'on appelle l'aide liée.

Une aide financière est aussi offerte par l'ouverture de lignes de crédits, c'est-à-dire que le Canada octroie à des pays du tiers monde une aide économique qui ne les oblige pas à acheter des biens d'entreprises canadiennes (ce qui serait de l'aide liée). Enfin, par l'intermédiaire de la Société pour l'expansion des exportations (SEE), le gouvernement canadien accorde directement des prêts à des importateurs publics ou privés étrangers.

Comme pour tous les États industrialisés, l'aide au développement que fournit le Canada au tiers monde n'est pas sans accroître le phénomène de la dépendance financière, technologique et alimentaire. Néanmoins, l'effort de coopération du Canada, même s'il n'atteint pas encore 1 p. 100 de son PNB* (à peine 0,7 p. 100), lui vaut d'être perçu comme un des pays du Nord dont la contribution au développement du tiers monde est reconnue.

3.3 EXERCICE 171

VRAI ou FAUX? Commentez vos réponses.

A) Le Canada a cherché, dans sa politique étrangère, à dénoncer les sources de tension entre le bloc de l'Est et celui de l'Ouest.

_____

_____

B) Le Canada, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, s'est aligné sans condition sur la politique étrangère des États-Unis.

_____

_____

3.3 EXERCICE 172

Depuis les années 1980, de quel côté la politique étrangère canadienne s'est-elle tournée?

_____

* Le PNB, produit national brut, désigne l'ensemble des valeurs, des biens et des services produits par un pays, divisé par le nombre d'habitants de ce pays. C'est un instrument de mesure de la croissance d'un pays.

LES RELATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC

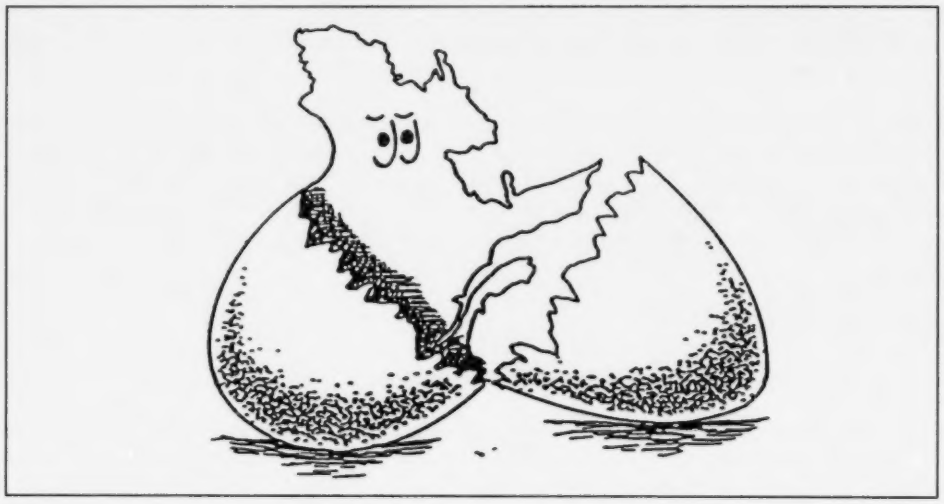

Il faut d'abord dire que le Québec n'est pas un État souverain, mais une province membre de la fédération canadienne. De ce point de vue, rien, en principe, ne saurait l'autoriser à nouer des relations avec d'autres États de la communauté internationale, puisqu'il ne possède pas la capacité juridique de la souveraineté. Autrement dit, le Québec ne pourrait signer de traité ni adhérer à des organisations internationales sans obtenir au préalable l'accord du gouvernement canadien. Seul le gouvernement fédéral est juridiquement et politiquement habilité à le faire.

Néanmoins, l'affirmation du Québec sur la scène internationale est un fait désormais acquis pour quiconque se penche sur l'évolution de l'État québécois depuis le début des années 1960. Affirmer que le Québec agit comme s'il était souverain n'est pas complètement erroné. Dans les faits, toutefois, ses relations internationales sont limitées par les compétences attribuées aux provinces canadiennes dans la Constitution de 1867.

C'est pourquoi le Québec a toujours insisté pour que le gouvernement fédéral n'intervienne pas dans les ententes qui portent sur des domaines de sa compétence. C'est aussi la raison pour laquelle le gouvernement canadien n'a pas toujours vu d'un très bon oeil que le Québec traite avec des gouvernements étrangers.

Au début des années 1960, le gouvernement fédéral objectait en effet que lui seul possédait la reconnaissance internationale. Ainsi, il était la seule autorité politique apte à conclure des traités et à représenter les provinces de la fédération canadienne tant dans les organisations internationales qu'auprès de gouvernements étrangers.

Pour sa part, le gouvernement du Québec prétendait avoir le droit d'établir des relations avec l'extérieur. Se fondant sur des jugements rendus par le Comité judiciaire du Conseil privé de Londres[1], alors que le Canada était encore une colonie britannique, le Québec opposait à la thèse fédérale celle selon laquelle les compétences reconnues aux provinces dans la Constitution pouvaient se prolonger sur le plan externe. Cette thèse prit le nom de «doctrine Gérin-Lajoie», du nom du ministre de l'Éducation du Québec dans le gouvernement de Jean Lesage (1960-1966). Suivant cette doctrine, le Québec considérait, et considère encore de nos jours, que les ententes signées avec des gouvernements étrangers constituent des accords internationaux.

C'est avec la France que vont surtout se développer les relations internationales du Québec. C'est ainsi que le Québec et la France signent, en 1965, des ententes en matière d'éducation et de coopération culturelle, technique et scientifique, deux compétences reconnues aux provinces par la Constitution canadienne. Grâce à la signature de ces ententes, le Québec s'engageait officiellement sur la scène internationale.

Aussi, afin de limiter la portée de l'action du Québec sur la scène internationale, le gouvernement fédéral a conclu, peu de temps après la signature des premières ententes entre la France et le Québec, un accord-cadre visant essentiellement à régir les relations du Québec avec la France. De cette façon, le gouvernement fédéral chapeautait à l'avance les initiatives du Québec, ce qui lui permettait, selon l'ancien ministre québécois des relations intergouvernementales, Claude Morin, d'«intégrer le monde francophone à la politique étrangère canadienne et [de] couper l'herbe sous le pied à l'activisme québécois[2]».

3.3 EXERCICE 173

Dans quels domaines le Québec peut-il entretenir des relations avec l'extérieur?

_____

_____

---

1 Le Comité judiciaire du Conseil privé a constitué, jusqu'en 1949, le plus haut tribunal du pays. Depuis, la Cour suprême du Canada, créée en 1875, est le tribunal de dernière instance, c'est-à-dire que ses jugements sont finals et sans appel. Le Québec se référait à deux jugements du Conseil privé, datant de 1892 et de 1916.

2 Claude MORIN, *L'art de l'impossible, la diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal, 1987, p. 47.

3.3 EXERCICE 174

VRAI ou FAUX?

Le gouvernement fédéral ne s'est jamais objecté aux relations du gouvernement québécois avec la France. Commentez.

_____

_____

_____

Depuis la signature du premier accord entre la France et le Québec, en 1965, on dénombre quelque 230 ententes par lesquelles le Québec s'est lié avec des gouvernements étrangers dans des domaines aussi variés que la culture, les communications, l'éducation, la science, l'immigration et l'économie.

Parallèlement à la signature d'accords, le gouvernement québécois a mis sur pied des délégations qui jouent ni plus ni moins le rôle d'ambassades dans les pays avec qui il entretient des relations. Pour l'essentiel, ces délégations exercent des fonctions de représentation culturelle et économique. La première Délégation générale du Québec a été ouverte à Paris, en 1961. La même année, le bureau de New York, créé en 1943, est transformé en délégation. Une autre est mise sur pied à Londres en 1962 et un bureau économique est établi à Milan, en Italie, en 1965. L'établissement d'autres représentations extérieures a suivi dans des villes comme Los Angeles en 1969, Düsseldorf (Allemagne) et Abidjan (Côte-d'Ivoire, Afrique) en 1970, Bruxelles (Belgique) en 1972, Tokyo (Japon) en 1973, Port-au-Prince (Haïti) en 1976 et Washington en 1978. Au total, on comptait en 1991, 27 délégations et bureaux, répartis dans plus d'une quinzaine de pays sur quatre continents, qui forment un véritable réseau diplomatique.

Quelle appréciation peut-on faire de la volonté du Québec d'entretenir avec l'étranger des relations diplomatiques? Pourquoi, en somme, le Québec veut-il participer à la vie internationale? La réponse à ces questions réside avant tout dans le caractère particulier du Québec au sein de la fédération canadienne.

En tant que seule province francophone du Canada, le Québec considérait que le gouvernement fédéral ne pouvait répondre adéquatement à ses besoins et défendre convenablement les intérêts de sa population, qui représente à peine 26 p. 100 de la population canadienne. De plus, la modernisation de la société et de l'État québécois, au début des années 1960, ne pouvait se réaliser sans que l'on recherche une ouverture sur le monde : la coopération dans les domaines culturel et technique lui apportait un savoir-faire que, seul, il aurait mis des années à acquérir. Dans le domaine économique, les représentations du Québec à l'étranger lui permettaient d'aller

chercher les capitaux nécessaires à sa croissance industrielle et financière. Cela est particulièrement vrai dans les relations du Québec avec les États-Unis. Ceux-ci sont en effet le partenaire économique le plus important du Québec. En plus de représenter une source considérable de capitaux indispensables au développement économique du Québec, les États-Unis comptent pour les deux tiers de son commerce international. Il ne faut donc pas se surprendre que les États-Unis aient été le premier pays avec qui le Québec a noué des relations. Depuis l'ouverture de l'Agence générale du Québec à New York, en 1943, les relations américano-québécoises ont évolué au point que le Québec entretient maintenant des relations diplomatiques avec huit États américains par l'intermédiaire de délégations et de bureaux.

Soulignons, à ce propos, que le Québec a signé des ententes avec des États de la Nouvelle-Angleterre (New York, Maine, Massachusetts, Vermont) dans les domaines de l'énergie (vente d'hydro-électricité), de l'environnement, du transport, du commerce et du tourisme.

Les États-Unis sont, sur le plan économique, un partenaire de première importance au même titre que l'est la France dans le domaine des échanges culturels, scientifiques ou techniques.

Il faut voir enfin que le Québec, en tant que seule province francophone du Canada, percevait le ministère fédéral des Affaires extérieures comme la chasse gardée des Canadiens anglais. De là, le ministère québécois des Affaires intergouvernementales fut créé, en 1967 et transformé, en 1985, en ministère des Relations internationales. Ce dernier est devenu, en 1988, à la suite de la fusion des ministères du Commerce et des Relations internationales, le ministère des Affaires internationales. Il est depuis à même de mieux coodonner ses actions sur la scène internationale.

L'action du Québec sur la scène mondiale s'est principalement effectuée dans la communauté francophone internationale. Déjà la France avait été la première à signer des ententes de coopération avec le Québec (depuis ce premier accord, une quarantaine d'autres ont été conclus avec la France). Mais en élargissant son champ d'action à l'ensemble de la Francophonie, le Québec cherchait à dépasser le stade des relations bilatérales pour en arriver à tisser des relations multilatérales. Des spécialistes des relations internationales du Québec considèrent de fait que la Francophonie est le noyau des relations extérieures du Québec.

3.3 EXERCICE 175

Par quel moyen le Québec entretient-il des relations avec l'étranger?

_____

_____

3.3 EXERCICE 176

Avec quel groupe de pays l'action du Québec sur la scène mondiale s'est-elle particulièrement manifestée?

_____

CARTE XIX - LE QUÉBEC DANS LE MONDE

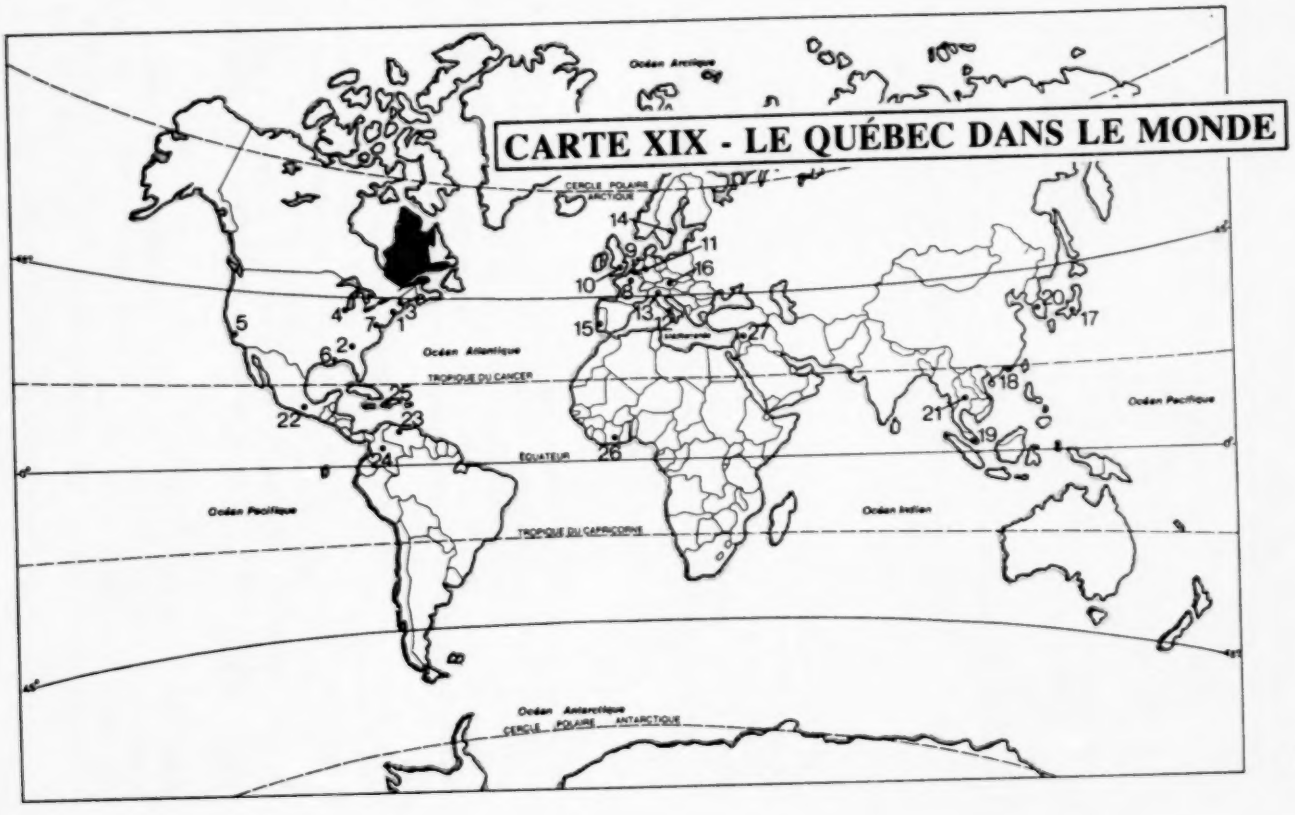

LÉGENDE DE LA CARTE XIX :

1. New York	10. Londres	19. Singapour
2. Atlanta	11. Düsseldorf	20. Séoul
3. Boston	12. Rome	21. Bangkok
4. Chicago	13. Milan	22. Mexico
5. Los Angeles	14. Stockholm	23. Caracas
6. Lafayette	15. Lisbonne	24. Bogota
7. Washington	16. Vienne	25. Port-au-Prince
8. Paris	17. Tokyo	26. Abidjan
9. Bruxelles	18. Hong Kong	27. Damas

Source : Ministère des Affaires internationales, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*. Gouvernement du Québec, 1991.

Les premiers pas du Québec vers la Francophonie se font en 1969 et en 1970 pendant la Conférence de Niamey (Niger), qui donnera naissance à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Le désir du Québec de participer à la Conférence de Niamey suscite, de la part du gouvernement canadien, de vives protestations. On ne tolérait pas, à Ottawa, qu'un État non souverain puisse prendre part à la création d'une organisation internationale. Le litige est résolu grâce à la médiation de la France qui propose de créer le statut de gouvernement participant. En 1971, les gouvernements canadien et québécois signent une entente qui confirme l'entrée du Québec à l'ACCT.

Le différend entre Québec et Ottawa ressurgit à nouveau lorsqu'on suggère la tenue d'un sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones, qui sera plus tard connu sous le nom de Sommet de la Francophonie. Il faudra plus d'une dizaine d'années avant que ne se concrétise ce sommet. Les différends entre le gouvernement fédéral et le Québec sont en partie responsables du report de ce sommet, dont la tenue avait été décidée au début des années 1970.

C'est finalement en 1986 que se tient, à Paris, le premier Sommet. Le Québec avait conclu, l'année précédente, une entente avec le gouvernement fédéral l'autorisant à participer, en tant qu'observateur intéressé, aux débats sur les questions politiques. Après concertation et accord avec le fédéral, il s'était vu accorder le même droit de participation en ce qui a trait aux questions économiques. En ce qui touche à la coopération et au développement, le Québec avait plein droit de participation. D'autres sommets se tiendront par la suite à Dakar (au Sénégal) à Québec et à Paris.

Il faut donc retenir que la participation du Québec, même si elle demeure encadrée par le gouvernement canadien, constitue une reconnaissance politique de son statut de nation francophone de la part de la communauté internationale. Les Sommets de la Francophonie ouvrent également au Québec une porte sur le monde, l'obligeant à préciser son action sur la

scène internationale et à se prononcer sur les enjeux de l'heure, notamment dans le domaine de l'aide et de la coopération internationales.

En somme, le Québec est désormais partie constituante du système mondial, lequel influe sur les décisions politiques qu'il est appelé à prendre, un peu à la façon d'une caisse de résonance. Autrement dit, les relations du Québec avec la communauté internationale doivent être vues comme déterminantes dans la conduite de sa politique, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Tous ces liens ont une incidence sur la vie politique, économique, culturelle et sociale du Québec.

Retenons, en conclusion, que la présence du Québec sur la scène mondiale depuis les trente dernières années lui a permis d'affirmer son autonomie politique, aussi bien sur le plan national qu'international. En ce sens, l'action du gouvernement du Québec dans les relations internationales et la reconnaissance de son droit de traiter avec des pays étrangers confèrent une légitimité à ses revendications dans des domaines essentiels à son développement, tant à l'égard de ses partenaires étrangers que du gouvernement fédéral.

3.3 EXERCICE 177

À quels regroupements d'États le Québec appartient-il?

_____

_____

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

Les relations internationales du Canada sont déterminées par des facteurs géographiques, économiques, politiques et idéologiques. État fédéral adhérant aux valeurs du libéralisme politique et économique, le Canada n'est pas un pays neutre, mais aligné sur la politique du camp occidental. À ce titre, il est membre de l'OTAN, du NORAD et du GATT. En tant que voisin des États-Unis, le Canada voit sa politique étrangère subir une influence qui l'oblige à se démarquer de son puissant voisin.

Depuis 1945, le Canada a cherché à diversifier sa politique sur la scène internationale, privilégiant la tribune de l'ONU pour conserver une certaine autonomie. Il n'a pas hésité à dénoncer le jeu des deux superpuissances lorsque celui-ci provoquait des tensions sur la scène internationale. Son action est en somme guidée par les principes et les buts de la *Charte des Nations Unies*.

Dans les rapports Est-Ouest, le Canada a réussi à maintenir des ponts avec les pays du bloc de l'Est. Dans ses relations avec le tiers monde, le gouvernement canadien a principalement axé sa politique sur le développement de la coopération et de l'aide internationales.

Ne se connaissant pas de véritables ennemis et n'ayant pas de passé colonial, le Canada s'est gagné la confiance de la communauté internationale. Il a été, en ce sens, invité à participer à toutes les missions de maintien de la paix depuis 1945.

Le Québec n'étant pas un État souverain, ses relations internationales sont limitées par les compétences dévolues aux provinces en vertu de la Constitution. Sa volonté de nouer des relations avec des États souverains n'a pas été sans créer des différends avec le gouvernement fédéral.

(SUITE)

Les relations internationales du Québec sont relativement récentes. Elles remontent au début des années 1960, alors que le gouvernement québécois signait une première entente de coopération en matière d'éducation, de science et de culture.

Depuis, les relations du Québec ont grandement évolué, grâce à l'établissement de nombreuses délégations et de nombreux bureaux qui représentent ses intérêts à l'étranger. Plus de deux cents accords internationaux ont été signés avec des gouvernements étrangers, dans des domaines qui touchent aussi bien à la culture et à la coopération qu'à l'économie. Le Québec a aussi créé le ministère des Affaires internationales afin de coordonner son action sur la scène mondiale.

Le monde francophone est au centre de ses relations extérieures. Son adhésion à des institutions internationales et sa participation à des sommets de chefs de gouvernement sont venues renforcer son statut de province distincte au sein de la fédération canadienne. La Francophonie joue en cela un rôle essentiel dans l'affirmation de son autonomie politique.

EXERCICES DE SYNTHÈSE 3.3

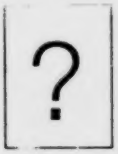

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

Expliquer les relations internationales du Canada et du Québec.

3.3 EXERCICE 178

Comment le Canada est-il perçu sur le plan international?

3.3 EXERCICE 179

Quelle est la principale crainte formulée par les opposants à l'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis? Expliquez.

3.3 EXERCICE 180

Dans leurs grandes lignes, quels sont les principes qui guident le Canada dans l'élaboration de sa politique étrangère?

3.3 EXERCICE 181

Dans l'orientation de sa politique étrangère, le Canada manifeste une certaine ambivalence. Qu'est-ce que cette ambivalence lui a permis de faire?

3.3 EXERCICE 182

Comment décririez-vous la politique étrangère canadienne depuis 1980?

3.3 EXERCICE 183

En principe, le Québec aurait-il le droit d'entretenir des relations internationales? Expliquez.

3.3 EXERCICE 184

Pour quelles raisons le Québec tient-il autant à établir ses propres relations avec la communauté internationale?

RÉSUMÉ DE L'OBJECTIF TERMINAL 3.

Depuis 1945, les relations internationales ont évolué radicalement. Passant de la guerre froide à la détente, puis à la post-détente, les relations entre les grandes puissances ont été dominées par la consolidation de leur hégémonie sur leurs zones d'influence respectives. La rivalité entre les États-Unis et l'ex-URSS s'est exprimée soit dans des affrontements par pays interposés, soit dans des négociations sur le contrôle des armements.

Avec l'effondrement du bloc de l'Est et l'effacement du conflit Est-Ouest, on assiste à un recentrage des relations internationales. Il semble que, désormais, les relations entre les États se feront suivant l'axe Nord-Sud.

Les pays du tiers monde ont émergé sur la scène internationale au milieu des années 1950, alors que le mouvement de décolonisation battait son plein. Regroupés au sein du mouvement des non-alignés, les pays du Sud ont cherché, au cours des dernières décennies, à instituer un nouvel ordre économique mondial. Les problèmes de sous-développement et d'endettement chroniques retardent leur décollage économique. Si le dialogue Nord-Sud a réussi à sensibiliser le Nord aux difficultés économiques et sociales que connait le Sud, il demeure que ce dialogue, amorcé dans les années 1970, est loin d'avoir obtenu le succès escompté, le tiers monde voyant l'écart de richesse se creuser davantage avec les pays du Nord.

Afin de mener à bien leur politique internationale, les États ont créé des systèmes d'alliance. Ces systèmes concernent aussi bien la défense de leur intérêts stratégiques que politiques, économiques ou culturels. Parallèlement aux systèmes d'alliance, les organisations internationales jouent, sur la scène mondiale, un rôle de coopération entre groupes d'États. Parmi ces organisations, on distingue l'ONU, la seule dont la vocation est mondiale. Créée en 1945, l'ONU s'est donnée comme principe directeur le maintien de la paix et de la sécurité internationales de même que le développement de la coopération entre les peuples.

(SUITE)

L'étude des relations internationales du Canada nous a montré qu'il a été possible pour le gouvernement canadien de mener, sur la scène internationale, une action distincte de celle des États-Unis. En tant que pays appartenant au camp occidental, le Canada adhère aux grandes organisations économiques, politiques et militaires de l'Ouest. C'est toutefois dans les domaines du maintien de la paix et de l'aide au développement que le Canada s'est fait connaître sur la scène mondiale.

Enfin, le Québec est lui aussi, bien qu'il ne soit pas souverain, un acteur des relations internationales. Depuis 1960, il s'est doté d'instruments politiques qui lui ont permis de signer des accords et d'établir des relations avec de nombreux pays, répartis sur quatre continents. Ses relations avec la Francophonie lui ont permis d'affirmer son autonomie politique et de devenir partie prenante du système mondial.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF TERMINAL 3.

OBJECTIF TERMINAL 3.

Expliquer l'état des relations internationales.

1. La guerre froide provoqua la création de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, alliance militaire connue sous le sigle de l'OTAN. Quel but poursuivait-on en créant cette organisation?

2. Qu'entend-on, lorsqu'on parle des deux superpuissances, par l'expression «affrontements par alliés interposés»?

3. La détente débute à l'aube des années 1970 et culmine à la fin des années 1980 par la signature de traités visant à désamorcer le rapport de force entre l'Est et l'Ouest sur le plan militaire. Pouvez-vous donner des exemples qui illustrent l'évolution de la détente depuis les années 1970?

4. Qui suis-je? Que suis-je?

A) Alliance militaire des pays du bloc de l'Est, je fus créé en riposte à l'entrée de l'Allemagne au sein de l'OTAN.

_____

B) Je désigne un ensemble de pays géographiquement situés au sud de la planète et dont l'économie est sous-développée.

_____

FICHE DE PARTICIPATION COURS GSP-156

OBJECTIF TERMINAL 3.

Expliquer l'état des relations internationales.

ÉVALUATION

J'ai répondu correctement à_____exercices sur l'ensemble des exercices de synthèse de l'objectif terminal. Selon moi, j'ai réussi cet objectif à _____p. 100.

EFFORTS

	Cochez
J'ai fait tous les efforts nécessaires pour réussir.	_____
J'ai fait plus ou moins d'efforts pour réussir.	_____
J'ai fait peu d'efforts pour réussir.	_____

PRISE EN CHARGE

J'ai eu peu recours à la formatrice ou au formateur.	_____
J'ai eu régulièrement recours à la formatrice ou au formateur.	_____
J'ai eu très souvent recours à la formatrice ou au formateur.	_____

DÉMARCHES ENTREPRISES

_____
_____
_____
_____

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

_____
_____
_____
_____

SUITES

Je peux poursuivre mon apprentissage. _____

Avant de poursuivre, je dois revoir les parties suivantes de l'objectif terminal :

_____
_____
_____

TROISIÈME SECTION

EXERCICES DE RÉVISION

EXERCICES DE RÉVISION

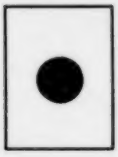

OBJECTIF TERMINAL 1. **Décrire les fondements et la nature des relations internationales.**

1. Répondez par **VRAI ou FAUX**.
Commentez vos réponses.

   A) En relation internationale, l'État est l'autorité suprême.

   _____

   _____

   B) En relation internationale, les rapports conflictuels empêchent tout rapport de coopération entre les États.

   _____

   _____

   _____

   _____

   C) La séparation entre les entités politiques et économiques a rendu possible la formation d'un système mondial.

   _____

   _____

2. Décrivez en quoi la souveraineté des États représente une caractéristique fondamentale des relations internationales.

3. Les rapports conflictuels et la volonté de coopération et de collaboration entre les États caractérisent l'ordre international actuel. Décrivez-les.

A) Les rapports conflictuels :

B) La volonté de coopération et de collaboration :

4. L'évolution des relations internationales a rendu les États de plus en plus interdépendants. À l'aide des mots donnés, complétez le texte suivant qui traduit concrètement ce phénomène d'interdépendance dans les relations internationales actuelles.

circulation	immigration
commerce	mondialisation
Communauté économique européenne (CEE)	politique
coopération	ressources
économique	souveraineté
énergie	traités
États	

L'interdépendance se traduit pas la création des mouvements d'intégration _____ et _____ provoquée, entre autres, par la _____de l'économie.

L'intégration, à l'échelle internationale, est un processus par lequel des _____ s'associent dans le but de créer une structure intergouvernementale. Cette structure ne doit son existence qu'à leur volonté de mettre en commun leurs _____ et elle traduit une volonté de _____ assez marquée. Elle est formée d'institutions qui regroupent les États afin qu'ils puissent en arriver à coordonner étroitement leurs politiques sur des questions aussi variées que _____, la défense, _____, l'agriculture, le _____.

C'est sur le plan économique que, dans un premier temps, l'intégration se réalise le plus souvent. Il s'agit, pour les États désirant se regrouper, d'en arriver, par des ententes ou des _____, à éliminer les obstacles à la libre _____ des biens, dans le but de préserver leurs intérêts. Le meilleur exemple d'intégration économique est celui de la _____.

L'intégration économique appelle l'intégration politique. Celle-ci, toutefois, est plus difficile à réaliser, car elle exige des États qu'ils se départissent d'une partie de leur _____, pour la déléguer à un organisme supranational qui l'exercera à leur place dans des domaines particuliers.

5. La présence de nombreux acteurs sur la scène internationale renvoie à l'expression «système mondial». Pourquoi ce système est-il dit mondial?

6. Grâce à leur développement technologique et à leur force économique, les grandes puissances jouissent d'une influence politique dans la conduite des affaires internationales. Quel effet cela a-t-il?

7. Décrire les problèmes et les enjeux dans les relations internationales sur les plans suivants :

Politique _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Militaire _____

_____

_____

_____

_____

_____

Économique _____

_____

_____

_____

_____

_____

OBJECTIF TERMINAL 2.

Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

8. Parmi les facteurs qui déterminent la politique extérieure des États, le développement économique est celui qui permet de mesurer la puissance d'un pays sur la scène mondiale. Expliquez comment ce facteur intervient dans la politique menée par les États en matière de relations internationales.

9. Sur quels principes du libéralisme politique et économique s'appuie la politique internationale des démocraties libérales? Expliquez.

Les principes du libéralisme politique :

Les principes du libéralisme économique :

10. Distinguer dans les énoncés suivant, ceux qui appartiennent à :

A) l'idéologie marxiste,

B) l'idéologie de l'ordre et de la violence.

1. Les inégalités sociales et économiques entre les personnes reposent sur la propriété privée des moyens de production. _____

2. Je suis populiste et militariste. _____

3. L'importance accordée à la Nation place celle-ci au-dessus des individus et des classes sociales. _____

4. C'est une idéologie collectiviste. _____

5. L'État a toute l'autorité voulue pour étendre son emprise non seulement sur la vie politique mais aussi sur la vie économique, sociale et culturelle des individus. _____

6. Je m'oppose à tout changement politique qui pourrait remettre en cause l'ordre social existant. _____

7. Cette idéologie prend la part de la majorité exploitée, les travailleuses et les travailleurs. _____

8. Le renversement par la force de l'État bourgeois permettra à une société socialiste de naître. _____

9. Mon chef est l'autorité suprême, seul apte à décider de ce qui est bon ou mauvais pour le peuple. _____

10. La Nation commande la discipline et l'obéissance pour défendre ses intérêts. _____

11. Pour qu'un régime politique soit démocratique, sur quels principes doit s'appuyer l'organisation du pouvoir?

OBJECTIF TERMINAL 3. | **Expliquer l'état des relations internationales.**

12. Afin de décrire les relations entre l'Est et l'Ouest pendant la période de la guerre froide, complétez le texte à l'aide des mots suivants :

- alliance
- antagoniste
- bipolaire
- communisme
- économique
- expansionnisme
- militaire
- OTAN
- Pacte de Varsovie
- pays alliés
- superpuissance
- territoriale

La guerre froide débute au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et va durer jusqu'en 1962. La guerre froide peut se définir comme une opposition entre deux systèmes politiques dont les fondements économiques et idéologiques sont _____. Cette rivalité a conduit à la formation d'un monde _____ opposant le bloc de l'Ouest au bloc de l'Est.

Durant cette période, les États-Unis et l'Union soviétique entretiennent des rapports fondés sur la rivalité et la concurrence pour la domination du monde. Les conflits entre l'Est et l'Ouest, pendant cette période, n'éclatent jamais ouvertement mais se manifestent plutôt par des crises violentes touchant leurs _____. Les deux superpuissances poursuivent deux objectifs : conserver à l'intérieur de leur sphère d'influence les États qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes institutions politiques et étendre leurs zones d'influence par l'annexion _____ ou par le jeu des systèmes _____.

C'est ainsi que la politique internationale des États-Unis, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, va consister à endiguer _____ soviétique dans le monde. C'est la doctrine Truman, formulée en 1947. Celle-ci comporte deux volets : un volet _____, concrétisé par l'octroi d'une aide financière et militaire aux troupes en lutte contre les communistes, et un volet _____, énoncé dans le plan Marshall. Plus tard, sous la présidence d'Eisenhower, la politique d'endiguement sera renforcée par l'adoption de la politique du refoulement du _____ (*roll back*).

De son côté, l'URSS réplique à l'offensive diplomatique américaine en créant, la même année, le Kominform, puis en 1949, le COMECON. Enfin, elle élabore sa propre doctrine, la doctrine Jdanov.

L'adoption des doctrines Truman et Jdanov aura permis de préciser les rapports entre les deux _____, mais elle aura aussi contribué à figer leurs relations dans une logique des blocs. À partir de ce moment, l'antagonisme entre Moscou et Washington va se traduire par des crises qui accentueront plus encore les rivalités entre les deux superpuissances soit le blocus de Berlin (Allemagne) en 1948, la guerre de Corée, de 1950 à 1953, la construction du mur de Berlin et le coup de la baie des Cochons en 1961, et enfin, la crise des missiles de Cuba en 1962.

De plus, l'antagonisme entre Moscou et Washington donne lieu à la mise sur pied par les deux superpuissances, de systèmes d'alliance, _____, en 1949, à l'Ouest et le _____ , en 1955, à l'Est.

La guerre froide aura été une période pendant laquelle, en dépit de toutes les crises survenues depuis la constitution, en Europe, des deux blocs, les deux Grands n'auront entrepris aucun pourparler pour régler leurs différends. L'incommunicabilité et l'incompréhension résument en quelque sorte les relations entre les superpuissances soviétiques et américaines à cette époque.

13. La détente constitue une étape cruciale dans les relations Est-Ouest.

A) Expliquez ce que l'on entend par la détente mécanique.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

B) Expliquez ce que l'on entend par la limitation des armements stratégiques.

C) Expliquez le passage des relations de bipolarité aux relations de multipolarité.

D) **Expliquez le passage de l'ère de la détente à l'ère de l'entente.**

14. **Répondez par VRAI ou FAUX et commentez vos réponses.**

A) L'expression «dialogue Nord-Sud» renvoi aux négociations entre les pays du tiers monde et les pays industrialisés capitalistes. _____

B) C'est à la Conférence sur la coopération économique internationale à Paris que le dialogue Nord-Sud s'amorce. _____

C) Les pays du Sud se sont prononcé contre l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. _____

D) Le dialogue Nord-Sud vise uniquement à définir des ententes commerciales entre les multinationales et les pays du tiers monde. _____

E) L'esprit de compromis manifesté par les pays du Sud au cours de la septième CNUCED a permis d'aborder le problème de la dette. _____

15. Pourquoi les systèmes d'alliance sont-ils considérés comme révélateurs des rapports de forces dans les relations internationales?

16. Nous rencontrons sur la scène internationale deux principaux types de regroupements: les alliances et les «clubs». Donnez en les caractéristiques.

Les alliances :

Les «clubs» :

17. Quels sont les avantages, pour le Québec, d'entretenir des relations internationales?

FICHE DE PARTICIPATION — COURS GSP-156

(POUR L'ENSEMBLE DU COURS)

Date du début	Date de fin prévue	Date de fin réelle
_____	_____	_____

TEMPS REQUIS

J'ai consacré_____heures sur un total de_____heures à l'apprentissage de cours.

J'y ai consacré suffisamment de temps. _____
J'y ai consacré plus ou moins de temps. _____
Je n'y ai pas consacré assez de temps. _____

ÉVALUATION

Selon moi, j'ai réussi les exercices de révision à _____ p. 100

RENDEMENT

	Cochez
Je suis hautement satisfaite ou satisfait de mes résultats.	_____
Je suis très satisfaite ou satisfait de mes résultats.	_____
Je suis moyennement satisfaite ou satisfait de mes résultats.	_____
Je suis peu satisfaite ou satisfait de mes résultats.	_____
Je ne suis pas du tout satisfaite ou satisfait de mes résultats.	_____

EFFORTS

J'ai fait tous les efforts nécessaires pour réussir.	_____
J'ai fait plus ou moins d'efforts pour réussir.	_____
J'ai fait peu d'efforts pour réussir.	_____

SUITES

Je peux me présenter à l'examen du ministère de l'Éducation. _____

Avant de me présenter à l'examen du ministère, je dois revoir les parties suivantes de ce cours :

_____

_____

QUATRIÈME SECTION

ANNEXES

CORRIGÉ DES EXERCICES DES OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1

Décrire les fondements des relations internationales.

1.1 EXERCICE 1

Comparez vos trois événements ou questions avec ceux qui ont été trouvés par les autres élèves et discutez avec votre formatrice ou votre formateur.

1.1 EXERCICE 2

En fait, le Canada et le Québec doivent constamment tenir compte de l'état des relations internationales dans leur politique interne parce qu'ils échangent des biens et des services avec d'autres pays et entretiennent des relations diverses avec ceux-ci. Discutez de votre réponse avec votre formatrice ou votre formateur.

1.1 EXERCICE 3

Ce sont les rapports d'ordre politique, économique, militaire ou culturel qu'entretiennent entre eux les différents acteurs de la scène internationale. Parfois ces rapports sont de coopération, parfois ils sont conflictuels.

1.1 EXERCICE 4

La première caractéristique des relations internationales est l'absence d'une autorité mondiale qui puisse faire régner un certain ordre sur la scène internationale. La deuxième caractéristique est la volonté des États de coopérer afin d'harmoniser leurs relations.

1.1 EXERCICE 5

La réunion d'États dans des organisations internationales, la formation d'alliances ou l'aide internationale.

1.1 EXERCICE 6

A) Les États sont égaux, du moins sur le plan juridique. Dans la réalité, le principe de l'égalité ne se vérifie que très rarement, sinon dans le droit de vote que les États possèdent dans les organisations internationales.

B) Les États, comme acteurs principaux des relations internationales, ont un poids politique qui varie, entre autres, en fonction de facteurs comme leur puissance militaire, leur position géographique, leur développement économique, leur démographie ou leurs alliances.

1.1 EXERCICE 7

A) Ce sont les structures de coopération qui permettent aux États d'être constamment en contact et de pouvoir régler rapidement leurs différends.

B) Des liens de coopération qui peuvent être militaires, économiques, idéologiques, géographiques, culturels, etc.

1.1 EXERCICE 8

A) Les activités des forces internationales sont de caractère privé. Les buts qu'elles poursuivent et les intérêts qu'elles défendent n'engagent qu'un nombre limité de personnes.

B) On entend par organismes privés à vocation internationale les organisations internationales non gouvernementales (ONG) qui, par leur action auprès des gouvernements, tentent d'influencer, voire de modifier leur politique internationale dans des domaines comme la paix, l'environnement, l'aide internationale, les droits de la personne, etc.

1.1 EXERCICE 9

A) Ce sont maintenant les chefs d'État qui mènent la diplomatie. Ils se rencontrent régulièrement en tête à tête ou à l'occasion de conférences internationales.

B) Comparez votre exemple avec ceux des autres élèves et discutez avec votre formatrice ou votre formateur.

1.1 EXERCICE 10

Les diplomates représentent les gouvernements à l'étranger. Leur rôle consiste à chercher des compromis acceptables sur des questions d'ordre politique, économique ou culturel, de même qu'à promouvoir et à défendre les intérêts de leurs pays.

1.1 EXERCICE 11

A) La stratégie de la dissuasion repose sur le fait que l'adversaire est découragé de recourir à l'arme nucléaire à cause de la riposte qui pourrait lui être adressée par une autre puissance nucléaire et qui équivaudrait à lui causer des pertes aussi grandes que celles qu'il pourrait lui-même infliger à son adversaire.

B) Les armes classiques (mitraillettes, canons, fusils), les armes chimiques et les armes bactériologiques.

C) Les principaux producteurs d'armes sont les pays industrialisés du Nord, qui trouvent un marché lucratif dans les pays du tiers monde.

1.1 EXERCICE 12 Parce que les échanges commerciaux engendrent une plus grande interdépendance des États, ce qui les pousse à se regrouper dans des ensembles économiques, comme la CEE. Par contre, cette interdépendance peut créer des conflits lorsqu'un État cherche à dominer ou à contrôler des marchés. L'instrument économique peut aussi donner lieu à des représailles contre des États qui n'observent pas l'ordre politique instauré dans une région par une puissance économique ou étatique.

1.1 EXERCICE 13 L'aide peut être matérielle ou technique (nourriture, équipements agricoles, formation de spécialistes) et financière (prêts, investissements, capitaux).

1.1 EXERCICE 14 L'aide ne correspond pas toujours aux vrais besoins de la population, elle est souvent insuffisante. Elle doit être remboursée et augmente la dette nationale. Le mode de vie traditionnel se trouve bouleversé et le mode de vie occidental devient un modèle avec la remise en question des valeurs culturelles et des rapports sociaux.

1.1 EXERCICE 15 Parce que les médias constituent le véhicule privilégié des nombreuses cultures du monde. Ils servent de relais pour transmettre à l'opinion publique les derniers développements des relations entre les États. Ils jouent aussi le rôle de diffuseur de valeurs culturelles. Les gouvernements se servent aussi des médias pour faire connaître leurs politiques non seulement à leur population, mais également à celle des autres pays, qu'ils entretiennent des relations ou non avec eux.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.1

1.1 EXERCICE 16 Les rapports entre les États sont tantôt faits d'affrontements, tantôt faits de coopération.

1.1 EXERCICE 17 Parce que les États sont souverains, ils sont libres de mener comme ils l'entendent leurs relations sur la scène internationale. Comme il n'existe pas de gouvernement mondial pour faire régner l'ordre entre les États, les rapports entre les nations ne reposent dans certains cas que sur la force et dégénèrent presque toujours en conflits violents.

1.1 EXERCICE 18 Les États sont tous souverains et égaux, ce qui veut dire que les États ont tous les mêmes droits et les mêmes obligations à l'égard de la communauté internationale; cependant, il y a des facteurs qui restreignent cette égalité.

1.1 EXERCICE 19 Les entreprises multinationales sont des acteurs importants sur la scène internationale parce qu'elles détiennent, grâce à leurs investissements, un grand pouvoir sur l'économie et la politique des pays où elles sont implantées. Elles conditionnent à divers degrés le développement économique de ces pays.

1.1 EXERCICE 20 Les États devraient accepter de se départir de certains privilèges liés à leur souveraineté.

1.1 EXERCICE 21 Les instruments des relations internationales sont : la diplomatie, l'armement, les échanges commerciaux, l'aide internationale, la culture et l'information.

1.1 EXERCICE 22 De représailles économiques, comme le boycottage, l'embargo ou le blocus économique.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

Décrire la nature des relations internationales.

1.2 EXERCICE 23 L'industrialisation progressive et le besoin de développer le commerce.

1.2 EXERCICE 24 La colonisation.

1.2 EXERCICE 25 La relation entre les acteurs internationaux constitue la particularité du système mondial. Toute décision prise par un acteur ou un ensemble d'acteurs des relations internationales est susceptible d'avoir un effet sur la totalité du système. De plus, toute action sur la scène mondiale posée par un acteur ou un groupe d'acteurs aura des répercussions sur l'environnement politique, économique, écologique, international, etc.

1.2 EXERCICE 26 Les buts des États sont de préserver leur position sur le marché mondial et de réduire leur dépendance économique à l'égard des puissances étrangères. De plus, ils veulent s'assurer contre la concurrence que pourraient leur livrer d'autres ensembles économiques.

1.2 EXERCICE 27

A) Dans les domaines économique, politique, militaire, social ou culturel.

B) L'intégration vise à permettre aux États de coordonner étroitement, au moyen d'institutions intergouvernementales, leur politique dans des domaines très variés comme le commerce, l'agriculture, la défense.

1.2 EXERCICE 28 C'est une politique qui vise à dominer et à exploiter des États pour leurs ressources et leur main-d'oeuvre. Un État qui a des visées impérialistes cherche à étendre son influence politique dans une région du monde ou à conquérir de nouveaux marchés, parfois contre d'autres États impérialistes.

1.2 EXERCICE 29 On parle de système multipolaire, c'est-à-dire constitué de plus de deux grandes puissances.

1.2 EXERCICE 30 Les États alliés servent en quelque sorte de piliers à la supériorité militaire et économique de la grande puissance et règlent plusieurs de leurs politiques sur celles de la grande puissance.

1.2 EXERCICE 31 L'ordre mondial repose le plus souvent sur la recherche d'un équilibre entre les grandes puissances et leurs alliés.

1.2 EXERCICE 32 Le droit international est formé des traités et de coutumes qui finissent par devenir des règles.

1.2 EXERCICE 33 La Cour internationale de justice.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 1.2

1.2 EXERCICE 34 L'impérialisme peut être politique, économique, idéologique ou culturel.

1.2 EXERCICE 35 Parce que les transformations dans la structure du pouvoir sur le plan international s'appuient principalement sur le caractère anarchique des rapports entre les États.

1.2 EXERCICE 36 Les pays européens, regroupés dans la Communauté économique européenne, et le Japon.

1.2 EXERCICE 37 Le fait qu'il n'existe pas d'autorité supérieure aux États qui pourrait l'appliquer et imposer des sanctions.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

Définir les facteurs déterminant la politique extérieure des États.

2.1 EXERCICE 38

La politique extérieure d'un État repose sur des valeurs (l'idéologie) et est fonction des facteurs internes tels que la démographie, l'économie, la géographie (configuration, situation et ressources naturelles), le leadership politique, la technique et la science. Il apparaît également que la politique extérieure est animée par la volonté de préserver l'identité nationale, d'assurer la sécurité militaire et de tirer des avantages des échanges avec les autres États.

2.1 EXERCICE 39

Rencontrez votre formatrice ou votre formateur.

2.1 EXERCICE 40

A) La configuration géographique (relief), la situation géographique (point stratégique) et l'étendue d'un territoire.

B) Ce sont les frontières créées par les éléments naturels comme la mer, les fleuves, les montagnes.

C) La situation géographique.

2.1 EXERCICE 41

Non. Il faut aussi qu'il puisse les exploiter. Il doit pour cela maîtriser des techniques et posséder une capacité financière, sans quoi l'extraction et la transformation, à des fins de consommation, de ces ressources naturelles demeurent difficiles.

2.1 EXERCICE 42

Vous avez pu nommer : les ordinateurs, les télécommunications, les satellites et l'aérospatiale en général.

2.1 EXERCICE 43

A) Il manque à ces pays la technologie nécessaire pour transformer les ressources naturelles en produits finis.

B) Il permet aux chefs d'État de communiquer entre eux.

C) À cause des risques d'accidents que représentent les centrales nucléaires. Tous les pays veulent s'assurer que les centrales sont sécuritaires et que leurs citoyennes et citoyens ne risquent pas l'irradiation en cas d'accident.

2.1 EXERCICE 44

Vous avez pu nommer : les capitaux, les techniques et la main-d'oeuvre qualifiée, et surtout une volonté politique de développement.

2.1 EXERCICE 45

A) Dans les pays appartenant au tiers monde.

B) Dans les pays industrialisés, la population vieillit.

2.1 EXERCICE 46

Parce que les chefs politiques peuvent intervenir pour modifier le cours des événements ou utiliser ceux-ci dans la poursuite des objectifs internationaux qu'ils ont fixés pour leur pays.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.1

2.1 EXERCICE 47

A) En plus de tracer les frontières naturelles des pays, elle assurait la sécurité en isolant les États les uns des autres (îles, chaînes de montagnes).

B) Parce que plusieurs frontières naturelles n'existent plus. La colonisation, les guerres et les ententes ont créé des frontières artificielles entre les États. De plus, grâce aux moyens modernes de communication, les obstacles naturels qui restent sont facilement franchis.

2.1 EXERCICE 48

L'ouverture sur la mer, comme point stratégique, constitue un avantage considérable. Les grands pays puissants exercent une pression sur les petits pays qui sont à proximité.

2.1 EXERCICE 49

Parce que pour développer les richesses naturelles, il faut en plus des capitaux, de la main-d'oeuvre spécialisée et des techniques.

2.1 EXERCICE 50

La pollution traverse les frontières et oblige les États à adopter des lois communes pour y mettre fin.

De plus, les installations nucléaires peuvent devenir des sources dangereuses de pollution si des mesures de sécurité ne sont pas appliquées. Cette situation commande le dialogue entre les États.

2.1 EXERCICE 51

A) Dans les États industrialisés du Nord, le taux de natalité est très bas. Les populations vieillissent.

Dans les pays du tiers monde, on assiste à une explosion démographique qui a comme conséquence le rajeunissement de la population et, en bout de ligne, une augmentation de la population toujours plus forte et difficile à maîtriser.

B) Parce que si, aujourd'hui, on limitait les naissances sur toute la terre, la population continuerait d'augmenter à cause du grand nombre de femmes en âge de procréer.

C) - La procréation.

- La diminution de la mortalité, attribuable à une meilleure alimentation et à des mesures de salubrité (hygiène) publique.

2.1 EXERCICE 52

A) Les techniques et la main-d'oeuvre spécialisée. Vous auriez pu également répondre : l'éducation, la volonté politique de développement, la paix intérieure, l'hygiène publique. Discutez de vos réponses avec votre formatrice ou votre formateur.

B) Au Nord, dans les régions tempérées à l'exception de l'Australie.

2.1 EXERCICE 53

Une idéologie est un système de pensée qui fournit une explication du monde, propose des valeurs et un mode d'organisation sociale.

2.1 EXERCICE 54

A) L'anticommunisme et l'anticapitalisme ont joué un rôle important dans la conduite des affaires étrangères des États-Unis et de l'URSS. D'autres réponses sont possibles.

B) Oui. Le catholicisme et l'islam sont de puissants leviers idéologiques dans des pays dominés par de grandes puissances. En Pologne, le catholicisme a soutenu le mouvement Solidarité dans sa lutte contre la tutelle de Moscou. L'islam mobilise les populations des pays arabes qui se sentent bafouées par les politiques des puissances occidentales au Moyen-Orient.

2.1 EXERCICE 55

A) Humain.
B) Économique.
C) Démographique.
D) Situation géographique.
E) Développement économique.
F) Technologique.
G) Idéologique.
H) Idéologique.

2.1 EXERCICE 56

A) Richesses naturelles et développement économique.

B) Démographique, ressources naturelles, développement économique.

C) Développement économique, facteur idéologique.

2.1 EXERCICE 57 La politique intérieure d'un État touche aux affaires nationales, alors que sa politique extérieure concerne les relations que cet État entretient avec les autres pays.

2.1 EXERCICE 58 Actuellement, les faits démontrent une évolution de plus en plus marquée vers une vision plus globale de la politique des États. Les décisions prises par l'État pour régler des problèmes internes sont influencées par le contexte international.

2.1 EXERCICE 59 Les États qui partagent le même système idéologique ou économique ont tendance à se regrouper en alliances militaires.

2.1 EXERCICE 60 L'intérêt réside dans le fait que ces grands chefs politiques prennent des décisions qui modifient le cours des événements ou qu'ils utilisent une situation qui sert leurs intérêts.

2.1 EXERCICE 61 Non. La prospérité d'un État est liée à bien d'autres facteurs que la seule propriété de grandes ressources naturelles. Pour prospérer, il faut à un pays des ressources financières, la connaissance scientifique et technologique ainsi qu'une main-d'oeuvre qualifiée.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

Décrire les grandes idéologies politiques.

2.2 EXERCICE 62

A) La révolution commerciale.

B) Les ateliers se transforment en manufacture. L'artisan devient ouvrier. Avec l'arrivée de la manufacture, l'économie primaire cède la place à l'économie de marché. L'Europe entre de plain-pied dans l'ère du capitalisme.

C) La France et les États-Unis.

2.2 EXERCICE 63

A) La liberté consiste en l'affirmation de l'indépendance de l'individu par rapport au pouvoir politique. L'individu est libre de s'exprimer, de penser, d'agir, etc. L'égalité signifie que toutes les personnes sont égales devant la loi et qu'elles possèdent toutes les mêmes droits.

B) Sur le plan politique, aucune personne ne peut gouverner sans le consentement des autres membres de la société, c'est-à-dire le peuple.

2.2 EXERCICE 64

A) Ce sont les principes de la libre entreprise, du libre échange et de la libre concurrence.

B) Vrai. La propriété privée étant proclamée droit, le propriétaire d'une entreprise a donc le droit d'en disposer comme il l'entend.

2.2 EXERCICE 65

A) Au XIX^{e} siècle, pendant la Révolution industrielle, à une époque où l'idéologie libérale était triomphante.

B) Le prolétariat est formé de la classe ouvrière, c'est-à-dire de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs qui ne possèdent rien d'autre que leur force de travail à échanger contre un salaire.

C) Parce qu'il expliquait comment et pourquoi le capitalisme engendre la misère et l'exploitation de la classe ouvrière et qu'il proposait des moyens pour que le prolétariat en arrive un jour à se libérer de la classe qui l'exploite, la bourgeoisie.

2.2 EXERCICE 66 La révolution, la dictature du prolétariat, le communisme.

2.2 EXERCICE 67

A) Les marxistes croient que c'est en renversant par la force l'État bourgeois qu'une société socialiste pourra naître.

B) La dictature du prolétariat permettrait, selon les marxistes, d'abolir la propriété privée, de socialiser l'économie, d'éliminer tout ce qui se rapporte au capitalisme, de briser l'opposition bourgeoise et de mettre en place tous les éléments économiques, sociaux et politiques pour construire le communisme.

C) Il n'y aurait plus de classes sociales ni d'État.

2.2 EXERCICE 68 Les partis communistes, y compris celui de l'ex-URSS, ont perdu leur monopole de la scène politique. De plus, les pays communistes se dirigent vers des formes de propriété qui font une large place aux principes de l'économie de marché.

2.2 EXERCICE 69

A) La notion de légitimité se définit par rapport aux valeurs et aux croyances dominantes dans une société donnée. Un gouvernement est légitime lorsque les citoyennes et les citoyens acceptent de lui obéir sans qu'il ait à utiliser des moyens de contrainte physique.

B) Il y a crise de légitimité quand le consensus social sur les règles du jeu politique n'existe plus.

2.2 EXERCICE 70 Ces régimes ne tolèrent pas de partis d'opposition, ils suppriment les institutions politiques où ceux-ci pourraient s'exprimer (comme le Parlement), ils concentrent le pouvoir entre les mains d'un seul homme ou d'un petit groupe et abolissent les libertés publiques fondamentales.

2.2 EXERCICE 71 Les régimes fondés sur l'ordre et la violence :

- s'opposent au changement, ils sont conservateurs;
- croient au principe qu'on ne doit pas faire confiance au peuple;
- cultivent le culte de la personnalité d'un Chef qui détient la vérité;
- utilisent les notions de Nation et d'État.

2.2 EXERCICE 72 La propagande, la terreur psychologique et la répression physique.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.2

2.2 EXERCICE 73 La bourgeoisie.

2.2 EXERCICE 74 Le profit.

2.2 EXERCICE 75 L'égalité et la liberté.

2.2 EXERCICE 76

A) Le libéralisme économique consiste en la reconnaissance de la propriété privée et en la liberté d'entreprise et de commerce.

B) Le libéralisme politique prône la liberté et l'égalité de toutes les personnes devant la loi.

2.2 EXERCICE 77 Le libéralisme a donné lieu à des inégalités sociales, d'où le besoin de recourir à l'État pour remédier à ce problème. Réponses variables, rencontrez votre formatrice ou votre formateur pour en discuter.

2.2 EXERCICE 78

A) La classe bourgeoise ou capitaliste.

B) La classe ouvrière ou le prolétariat.

2.2 EXERCICE 79 Parce que la propriété privée est source d'exploitation du prolétariat par la bourgeoisie.

2.2 EXERCICE 80 En s'emparant des commandes de l'État, à la suite de la révolution.

2.2 EXERCICE 81

A) Le fascisme, le national-socialisme (ou nazisme), l'autoritarisme et le totalitarisme.

B) Voir votre formatrice ou votre formateur.

2.2 EXERCICE 82 La valorisation de l'idée de la Nation a pour conséquence de placer celle-ci au-dessus des individus et des classes sociales. L'identité des individus ou des groupes disparaît donc au profit de la Nation. Les membres de la communauté n'ont par conséquent d'autre identité que celle de la Nation.

2.2 EXERCICE 83

A) Ces régimes acquièrent leur légitimité en prônant des valeurs comme la Nation, l'État et le Chef. Ces valeurs politiques permettent de légitimer la lutte contre l'ennemi intérieur (races, ethnies, groupes ou partis qui ne répondent pas à l'idéologie officielle) ou extérieur (autres États qui menacent l'intégrité du territoire de la Nation).

B) Vous avez pu répondre : Ku klux Klan, jeunesse arienne, mouvements néo-nazis, skin heads, etc. Voir votre formatrice ou votre formateur.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

Expliquer les principaux systèmes politiques.

2.3 EXERCICE 84

On entend par cette expression la possibilité, pour des candidates et candidats d'allégeance politique différente, de se concurrencer à l'occasion d'élections libres.

2.3 EXERCICE 85

Par séparation des pouvoirs, on entend la séparation des fonctions de l'État en trois branches distinctes : la fonction législative (le pouvoir de faire des lois), la fonction exécutive (le pouvoir de faire appliquer les lois), la fonction judiciaire (le pouvoir d'interpréter les lois et de trancher les litiges). Chaque fonction est exercée de façon autonome par des institutions différentes.

2.3 EXERCICE 86

Vrai. Car autrement le pouvoir politique pourrait tomber entre les mains d'une seule personne ou entre les mains d'un petit groupe. On aboutirait alors à la dictature.

2.3 EXERCICE 87

	RÉGIME PARLEMENTAIRE	RÉGIME PRÉSIDENTIEL
Qui est le chef de l'État?	La reine représentée au Canada par le gouverneur général	Le président
Qui est le chef du gouvernement?	Le premier ministre	Le président
Comment est choisi le chef du gouvernement?	Il n'est pas élu au suffrage universel. C'est le chef du parti majoritaire qui forme le gouvernement.	Il est élu au suffrage universel.
Caractéristique des liens entre le gouvernement et le Parlement ou le Congrès	Le gouvernement est responsable devant le Parlement. Le Parlement peut obliger le gouvernement à démissionner. Le gouvernement peut dissoudre le Parlement.	Le Congrès ne peut pas obliger le président à démissionner. Le président ne peut pas dissoudre le Congrès.

2.3 EXERCICE 88

A) Faux. Les démocraties populaires sont des régimes à parti unique.

B) Faux. C'est l'unité du pouvoir d'État qui est appliquée. Le pouvoir prend appui sur le centralisme démocratique.

2.3 EXERCICE 89

Les militaires peuvent renverser un gouvernement par un coup d'État. Ils se portent alors à la direction de l'État. Ils peuvent aussi intervenir pour favoriser l'élection d'un parti ou, encore, déloger du pouvoir le parti qui formait le gouvernement. C'est ce que l'on appelle un *pronunciamiento*.

2.3 EXERCICE 90

A) La dictature militaire conservatrice et la dictature militaire révolutionnaire constituent les deux types. La première vise à maintenir l'ordre établi alors que la seconde a pour but de provoquer des changements radicaux sur les plans social et politique.

B) Réponses variables, voir votre formatrice ou votre formateur.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 2.3

2.3 EXERCICE 91 Pour empêcher la concentration des pouvoirs entre les mains d'une seule personne ou d'un petit groupe.

2.3 EXERCICE 92 À la condition que les dirigeantes et les dirigeants soient élus au suffrage universel dans des élections libres et qu'il y ait pluralisme politique.

2.3 EXERCICE 93 Le premier ministre.

2.3 EXERCICE 94 Le régime présidentiel.

2.3 EXERCICE 95 Le parti communiste incarne l'idée de révolution. Il joue aussi le rôle de guide de cette révolution. C'est le parti qui dirige la dictature du prolétariat et qui décide également des grandes orientations politiques et économiques de l'État.

2.3 EXERCICE 96 Non. Il existe des élections, mais celles-ci opposent des candidates et des candidats qui représentent tous le même parti politique, le parti communiste.

2.3 EXERCICE 97 Le rôle du Parlement est de ratifier par vote les décisions prises, sur avis du parti, par le pouvoir d'État.

2.3 EXERCICE 98 Non. Après son intervention, l'armée se retire et laisse gouverner le parti qu'elle soutenait jusqu'à ce qu'elle juge nécessaire de se prononcer à nouveau.

2.3 EXERCICE 99 Toutes les dictatures militaires ont en commun l'utilisation de la force pour conserver le pouvoir. De plus, les élections, s'il y en a, ne sont pas libres. Les dirigeants (des généraux ou des colonels) ou les partis portés au pouvoir par l'armée ne peuvent en être délogés autrement que par un nouveau coup d'État ou un nouveau *pronunciamiento*. Les droits sont bafoués, l'opposition n'est pas tolérée et le pluralisme politique, factice ou inexistant.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

Décrire les dominantes des relations internationales depuis 1945 jusqu'au début des années 1990.

3.1 EXERCICE 100 La «guerre froide» est l'expression qui a été utilisée pour décrire l'état d'opposition entre l'URSS et les États-Unis, chacune de ces superpuissances représentant des systèmes politiques, économiques et idéologiques antagonistes.

3.1 EXERCICE 101 Il s'agissait de dénazifier l'Allemagne, de la démilitariser, d'exiger des réparations pour les dommages causés par la guerre, de démanteler son industrie lourde et, enfin, de procéder à son unité économique.

3.1 EXERCICE 102 L'objectif de la doctrine Truman est d'empêcher l'expansion du communisme, c'est-à-dire que des pays glissent dans le camp soviétique.

3.1 EXERCICE 103 Les deux volets du plan Marshall sont le volet militaire, qui consiste à contenir la progression du communisme dans les pays menacés par les forces communistes, et le volet économique, qui prévoyait l'octroi d'une aide financière pour la reconstruction économique de l'Europe.

3.1 EXERCICE 104 La doctrine Jdanov : 1) reconnaît que le monde est divisé en deux camps opposés; 2) proclame que l'URSS est à la tête du camp de la paix et de la démocratie; 3) affirme que le devoir des partis communistes du monde est de prendre le pouvoir partout où ils le peuvent.

3.1 EXERCICE 105 Vrai. Lorsque les Américains énoncèrent cette politique extérieure que l'on nomme la «doctrine Truman» et qui visait à endiguer le communisme, les Soviétiques réagirent en énonçant ce que l'on appelle la «doctrine Jdanov».

3.1 EXERCICE 106 Le COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle).

3.1 EXERCICE 107 Faux. L'OTAN est une organisation de défense militaire par laquelle les pays membres se promettent une assistance mutuelle en cas d'agression armée et dont le but principal est la protection des pays de l'Europe de l'Ouest contre les Soviétiques.

3.1 EXERCICE 108 La guerre de Corée (1950-1953).

3.1 EXERCICE 109 On appelait cette théorie du président Eisenhower la «théorie des dominos».

3.1 EXERCICE 110 L'URSS s'engageait à ne pas exporter la révolution socialiste en dehors des pays appartenant à sa sphère d'influence. Mais elle s'attendait, en contrepartie, à ce que les Américains n'interviennent pas contre les mouvements révolutionnaires.

3.1 EXERCICE 111 Vous avez pu choisir deux des décisions suivantes :

- autorisation du Parti communiste cubain;
- confiscation et partage des terres de la United Fruit Company;
- répression violente des partisans de l'ancien dictateur Batista;
- accusations contre les États-Unis au sujet des attaques qu'ils ont organisées contre le régime cubain à partir des côtes de la Floride.

3.1 EXERCICE 112 Le coup de la baie des Cochons.

3.1 EXERCICE 113 La doctrine de Monroe, du nom du président américain qui l'a formulée.

3.1 EXERCICE 114 Les Soviétiques installaient des missiles sur l'île de Cuba, à 150 km des côtes américaines.

3.1 EXERCICE 115 Il s'agit de la maîtrise des armements.

3.1 EXERCICE 116 On pourrait dire que la détente est une période de coopération, où les deux Grands cherchent à réduire les points de friction entre eux.

3.1 EXERCICE 117 Le dialogue qui s'installe entre l'URSS et les États-Unis ne concerne que la prolifération et la maîtrise de l'armement nucléaire.

3.1 EXERCICE 118 Cela se produisit surtout au moment de la décolonisation, c'est-à-dire au moment où les puissances colonisatrices européennes se retirèrent d'Afrique et d'Asie et libérèrent leurs anciennes colonies. Américains et Soviétiques voulaient mutuellement se démontrer que l'un ou l'autre ne pourra pas occuper impunément le vide politique laissé par le retrait des puissances coloniales européennes. Ce faisant, l'appui financier et militaire offert aux forces nationales en lutte pour le

pouvoir était une tentative d'attirer dans son orbite le pays en guerre civile une fois le conflit réglé.

Discutez de votre réponse avec votre formatrice ou votre formateur.

3.1 EXERCICE 119 Pour deux raisons. Premièrement pour des raisons économiques : la course aux armements leur était ruineuse. Deuxièmement pour des raisons stratégiques ou militaires : les progrès réalisés en matière d'armement rendaient illusoire la recherche d'une supériorité sur l'adversaire.

3.1 EXERCICE 120 L'objectif est de trouver une solution aux problèmes de sécurité et de coopération économique découlant du partage de l'Europe en deux blocs de pays à la suite de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre froide.

3.1 EXERCICE 121 Vrai. Alors que l'effort de réarmement du président américain Reagan entrepris en 1981 coûte aux États-Unis 1 000 milliards de dollars, en quatre ans, et accable l'économie nationale, Gorbatchev, de son côté, devenu en 1985 secrétaire général de l'URSS, cherche à réduire les dépenses militaires de son pays afin d'assainir sa situation économique.

3.1 EXERCICE 122 Vrai. La précarité de l'économie soviétique ne permettait pas à ce pays de fournir un effort financier pour la création de nouvelles armes.

3.1 EXERCICE 123 La chute du mur de Berlin, symbole de la division de l'Europe et du monde en deux camps adverses, signifie la fin de la lutte idéologique dans les relations internationales, la dislocation de la domination soviétique sur les pays de l'Europe de l'Est et l'abandon des affrontements par pays du tiers monde interposés. Bref, la mort de la guerre froide et peut-être le début de la coopération américano-soviétique.

3.1 EXERCICE 124 Cette expression désigne les pays généralement situés dans la zone équatoriale ou dans l'hémisphère sud de la planète et dont l'économie est peu développée.

3.1 EXERCICE 125 Les inégalités économiques entre pays riches et pays pauvres reposent sur deux choses : l'inégalité de l'échange entre les pays industrialisés et les pays du tiers monde et le manque de capitaux qui se traduit par l'absence d'une élite sur le plan économique.

3.1 EXERCICE 126 Les causes du sous-développement remontent au XIX[e] siècle, c'est-à-dire à l'époque coloniale.

3.1 EXERCICE 127 L'économie de type colonial a profondément structuré le développement des pays du tiers monde en fonction d'intérêts extérieurs qui ont créé des liens de dépendance très serrés entre le Nord et le Sud.

3.1 EXERCICE 128

A) À la naissance du mouvement des non-alignés.

B) Les pays participants sont divisés en trois groupes. L'un est formé des pays de tendance pro-occidentale, un autre de tendance pro-communiste et un dernier, de tendance neutraliste.

C) Le colonialisme, le racisme, l'indépendance politique et le développement économique et culturel souhaité par les pays présents à la Conférence.

3.1 EXERCICE 129 Dans la définition que les pays participants donnent au non-alignement, ils insistent sur le rôle de médiateur entre les superpuissances.

3.1 EXERCICE 130 Le dégel des relations américano-soviétiques enlève au mouvement une partie de sa raison d'être, lui qui voulait jouer un rôle de médiation entre les deux Grands.

3.1 EXERCICE 131 Les non-alignés réclament, à Lusaka, une modification du système économique international de façon à réduire l'écart entre les pays riches et les pays pauvres.

3.1 EXERCICE 132 La Conférence d'Alger sera celle de la revendication de droits économiques pour le tiers monde.

3.1 EXERCICE 133 La signature de la Convention de Lomé est historique parce qu'elle inaugure ce qui sera connu comme le dialogue Nord-Sud.

3.1 EXERCICE 134

A) La septième CNUCED, tenue à Genève en 1987.

B) Les pays du Sud acceptent d'adhérer à la politique de libéralisation des échanges.

3.1 EXERCICE 135 Le problème de l'endettement des pays du tiers monde.

3.1 EXERCICE 136 L'aide au développement est privée ou publique. Dans le premier cas, elle provient d'organismes privés, comme la Croix-Rouge; dans le second cas, elle provient des gouvernements des pays riches.

3.1 EXERCICE 137 L'aide au développement provoque la dépendance financière, technologique et alimentaire.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.1

3.1 EXERCICE 138

A) Eisenhower.
B) Le COMECON.
C) La doctrine Truman.

3.1 EXERCICE 139

C) Rapports Est-Ouest.

3.1 EXERCICE 140

Cette politique d'endiguement du communisme comprend deux volets. Une aide militaire est accordée aux pays aux prises avec des forces communistes et une aide économique, connue sous le nom de plan Marshall, est accordée aux pays européens dévastés par la guerre. Cette aide économique servait à garantir qu'aucun de ces pays ne bascule dans le camp soviétique.

3.1 EXERCICE 141

Les relations entre les Américains et Fidel Castro étant au plus mal, ce dernier cherche un appui auprès des Soviétiques pour sauver son régime contre l'agression constante des États-Unis. Dans cet effort pour soutenir Castro, l'URSS ira jusqu'à lui fournir, en plus de bombardiers, des missiles et leurs rampes de lancement. Se sentant menacés par cette présence communiste dans leur zone d'influence (l'Amérique), les Américains décrètent un blocus contre Cuba et annoncent qu'ils couleront tout navire qui tentera de s'en approcher. Devant cette fermeté des États-Unis, l'URSS fait marche arrière, heureusement, car le monde était placé au bord de la guerre nucléaire.

3.1 EXERCICE 142

La reprise du dialogue entre les deux superpuissances, en 1985, est principalement due au fait que chacune ne peut plus obtenir un soutien financier suffisant pour soutenir son effort d'armement. Alors que le programme militaire du président Reagan, qui représente une dépense de 1 000 milliards de dollars en quatre ans, accable l'économie américaine, Gorbatchev doit, de son côté, réduire les dépenses militaires de son pays au bord de la faillite.

3.1 EXERCICE 143

Les causes du sous-développement du tiers monde remontent au XIX^{e} siècle, à l'époque coloniale, au moment où l'Europe dominait l'Afrique et l'Asie. Elles sont principalement d'ordre économique: en effet, l'économie de type colonial a profondément structuré le développement des pays du tiers monde en fonction d'intérêts extérieurs qui ont créé des liens de dépendance très serrés entre le Nord et le Sud. Il s'en est suivi une spécialisation des marchés du

Sud qui n'a pas rendu possible la mise en place d'une structure industrielle susceptible de permettre la concurrence avec les puissances économiques du Nord.

3.1 EXERCICE 144

Contrairement à ce que l'on devrait s'attendre, l'aide internationale accroît la dépendance financière, mais elle est aussi responsable de la dépendance technologique et alimentaire des économies du Sud à l'égard de celles du Nord. Par exemple, il pourra en résulter une dépendance financière si le prêt consenti sous forme d'aide n'engendre pas une croissance économique à l'intérieur du pays. Sur le plan technologique, la dépendance peut se manifester par l'inadéquation des techniques offertes. Enfin, il y a la dépendance alimentaire. Comme l'aide publique au développement vise d'abord l'exploitation des secteurs agricoles les plus rentables, ce type de développement a pour effet de détourner l'aide de toute forme de production agricole à petite échelle.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

Décrire les regroupements internationaux.

3.2 EXERCICE 145 Une alliance est un accord conclu entre États en vue d'atteindre un ou des objectifs communs sans qu'ils ne perdent leur autonomie.

3.2 EXERCICE 146 Il y a les alliances temporaires et les alliances permanentes.

3.2 EXERCICE 147 On retrouve le club des superpuissances, le club des alignés et le club des non-alignés.

3.2 EXERCICE 148 En 1945.

3.2 EXERCICE 149 Le premier ministre de la Grande-Bretagne, Churchill; le président américain, Roosevelt et le chef soviétique, Staline.

3.2 EXERCICE 150 Le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

3.2 EXERCICE 151 Établir et entretenir des liens de coopération entre les États membres.

3.2 EXERCICE 152 Faux. Dans la *Charte des Nations Unies*, il est reconnu en droit que les nations sont égales.

3.2 EXERCICE 153 L'Assemblée générale.

3.2 EXERCICE 154 Faux. Comme les États membres de l'ONU ne renoncent pas à leur souveraineté, les décisions de l'Assemblée générale n'ont pas force de loi.

3.2 EXERCICE 155 Le Conseil de sécurité.

3.2 EXERCICE 156 Cinq États occupent un siège permanent au Conseil de sécurité et disposent d'un droit de veto. Il s'agit des États-Unis, de la Russie qui a remplacé l'URSS en janvier 1992, de la Chine, de la Grande-Bretagne et de la France.

3.2 EXERCICE 157 Le but des organisations régionales est d'assurer la défense des intérêts d'un groupe d'États. Ces intérêts peuvent être autant politiques que militaires ou économiques.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.2

3.2 EXERCICE 158 Une alliance d'États est dite permanente lorsque la politique menée par un ensemble d'États est vue par un autre groupe d'États comme une menace à long terme contre leurs intérêts. Les alliances se maintiennent aussi longtemps que l'antagonisme entre les deux groupes existe.

3.2 EXERCICE 159 Il s'agit de l'inviolabilité des droits de la personne, de l'égalité des nations devant la loi, de la mise en place de conditions favorables au développement économique et social des nations et de leur émancipation politique.

3.2 EXERCICE 160 Pour les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, disposer d'un droit de veto signifie que n'importe lequel de ces cinq membres peut s'opposer, au moment du vote, à un projet de résolution et ainsi bloquer le mécanisme du vote pour empêcher l'adoption de la résolution.

3.2 EXERCICE 161 Le Pacte de Varsovie qui regroupait militairement, sous la domination de l'URSS, les six pays socialistes d'Europe de l'Est.

3.2 EXERCICE 162 L'Organisation de l'unité africaine (OUA).

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

Expliquer les relations internationales du Canada et du Québec.

3.3 EXERCICE 163 Faux. La situation géographique du Canada, voisin immédiat de la plus grande puissance du monde, influe sur ses relations avec le reste du monde.

3.3 EXERCICE 164 Le gouvernement des provinces.

3.3 EXERCICE 165 Dans ses relations internationales, le Canada est perçu comme un pays privilégiant la paix et le désarmement.

3.3 EXERCICE 166 Les États-Unis, avec qui le Canada entretient plus de 75 p. 100 de ses échanges commerciaux.

3.3 EXERCICE 167 Du libéralisme.

3.3 EXERCICE 168 En 1955, le Canada réussit à convaincre les deux superpuissances de cesser de s'opposer à l'adhésion de nouveaux membres à l'ONU, ce qui a permis à une vingtaine de pays d'y faire leur entrée.

3.3 EXERCICE 169 Le Canada établit les bases de sa nouvelle politique internationale dans un document intitulé *Troisième option*. Dans ce document, on peut lire que le Canada adoptera, afin de réduire sa vulnérabilité, une stratégie générale à long terme pour développer et raffermir son économie ainsi que les autres aspects de sa vie nationale. Le but était de renforcer l'indépendance politique et économique du Canada.

3.3 EXERCICE 170 Le Canada est à l'origine de la création de l'OTAN.

3.3 EXERCICE 171

A) Vrai. Au cours des années de guerre froide, par exemple, le Canada avait une attitude lui permettant de dénoncer les sources de tension entre les deux superpuissances.

B) Faux. Après la Seconde Guerre mondiale, le Canada a privilégié une politique étrangère prenant pour cadre les Nations Unies, précisément pour conserver son indépendance.

3.3 EXERCICE 172 Du côté du tiers monde.

3.3 EXERCICE 173 Dans les domaines de compétence reconnus aux provinces canadiennes par la Constitution.

3.3 EXERCICE 174 Faux. Le gouvernement fédéral signa avec la France, peu de temps après la signature des premières ententes entre la France et le Québec, un accord-cadre visant essentiellement à régir les relations du Québec avec la France.

3.3 EXERCICE 175 Par l'établissement de délégations et de bureaux dans les grandes villes du monde, par l'intermédiaire de son ministère des Affaires internationales.

3.3 EXERCICE 176 Avec les pays membres de la communauté francophone.

3.3 EXERCICE 177 En tant que membre de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), le Québec participe aux Sommets de la Francophonie.

EXERCICES DE SYNTHÈSE DE L'OBJECTIF INTERMÉDIAIRE 3.3

3.3 EXERCICE 178 Malgré son voisinage avec la plus grande puissance mondiale, les États-Unis, le Canada a maintenu, depuis 1945, une relative indépendance dans sa politique étrangère à l'égard de son puissant voisin. Bien que reconnu comme pays aligné sur la politique du camp occidental, le Canada s'est illustré dans le monde comme un État oeuvrant pour la paix et le désarmement. C'est pourquoi il est presque toujours invité à participer à toutes les missions de maintien de la paix.

3.3 EXERCICE 179 Ils craignent une perte d'autonomie politique pour le Canada. Pour eux, cet accord favorisera davantage l'économie des États-Unis dont le marché, plus vaste que celui du Canada, leur confère une structure industrielle plus forte. Une plus grande dépendance économique du Canada s'en suivra et inévitablement, une perte d'autonomie politique.

3.3 EXERCICE 180 L'action du Canada sur la scène internationale est guidée par les grands principes exposés dans la *Charte des Nations Unies*. Il s'agit du maintien de la paix et de la sécurité internationales et du développement de la coopération entre les peuples.

3.3 EXERCICE 181 Dans l'affrontement Est-Ouest, le Canada a pu éviter de devenir un satellite des États-Unis, garder une certaine autonomie par rapport à son puissant voisin, et conserver des ponts avec le bloc de l'Est. Cela lui a permis de dénoncer les sources de tension que le jeu d'influence des deux Grands provoquait.

3.3 EXERCICE 182 Depuis 1980, le Canada poursuit une politique étrangère tournée vers les pays du tiers monde. Dans les rapports Nord-Sud, l'action du Canada s'effectue sous de multiples facettes : aide alimentaire, prêts et aide financière, assistance technique sont autant de champs de son activité d'aide au développement. Mais comme tous les pays industrialisés, il concourt également, par son action, au développement de la dépendance économique et technique du tiers monde à l'égard des pays du Nord.

3.3 EXERCICE 183 En principe, le Québec n'aurait pas le droit de nouer des relations avec les membres de la communauté internationale, car il n'est pas un État souverain et ne possède pas, par conséquent, la capacité juridique de le faire.

3.3 EXERCICE 184

Le motif principal réside dans le caractère particulier du Québec dans la fédération canadienne. Seule province francophone au Canada, le Québec considère que le gouvernement fédéral ne répond pas adéquatement aux besoins de la population québécoise et ne défend pas convenablement ses intérêts sur le plan international. De plus, la modernisation du Québec depuis les années 1960 ne pouvait se réaliser sans une ouverture sur le monde et des contacts internationaux. Enfin, dans le domaine économique, les représentations du Québec à l'étranger lui permettent d'aller chercher les capitaux nécessaires à sa croissance économique et de promouvoir la vente de ses produits à l'étranger.

CORRIGÉ DES EXERCICES DES OBJECTIFS TERMINAUX

OBJECTIF TERMINAL 1. **Décrire les fondements et la nature des relations internationales.**

1. **VRAI ou FAUX** :

   A) Vrai. La souveraineté des États conduit à l'absence d'une autorité politique mondiale, ce qui occasionne un certain désordre dans les relations internationales.

   B) Vrai. Les États sont souverains en ce sens qu'il n'existe pas une autorité politique mondiale qui leur soit supérieure.

   C) Faux. Les relations internationales se définissent d'abord par les rapports qu'entretiennent entre eux les acteurs de la scène internationale.

   D) Vrai. Outre le désordre qui caractérise les relations internationales, il y a la volonté des États de coopérer.

   E) Vrai. General Motors et Greenpeace sont des forces internationales, car on considère comme forces internationales les multinationales et les organisations privées à vocation internationale.

   F) Faux. Les rapports entre pays riches et pays pauvres (que l'on appelle rapports Nord-Sud) constituent le principal problème économique auquel font face les États dans leurs relations.

   G) Vrai. En effet, la mondialisation de l'économie est, sur le plan économique, une manifestation du courant d'intégration, ce dernier se définissant comme le processus par lequel les États s'associent dans le but de créer des structures intergouvernementales de coopération.

2. A) Les États.
   B) Les forces internationales.
   C) Diplomatie.
   D) Mondialisation économique.
   E) Le nationalisme.

3. Les relations internationales se définissent par les rapports d'ordre politique, économique, militaire ou culturel qu'entretiennent entre eux les différents acteurs de la scène internationale. Ces rapports sont parfois faits de coopération, mais parfois ils sont conflictuels.

4. - Les relations internationales se caractérisent en premier lieu par l'absence d'une autorité mondiale qui puisse faire régner un certain ordre sur la scène mondiale.

   - Deuxièmement, elles se caractérisent par la volonté des États de coopérer afin d'harmoniser leurs relations.

5. Voir votre formatrice ou votre formateur.

6. A) L'Europe.

   B) Vous avez pu répondre :

   - Allemagne
   - Belgique
   - Danemark
   - Espagne
   - France
   - Grande-Bretagne
   - Grèce
   - Irlande
   - Italie
   - Luxembourg
   - Pays-Bas
   - Portugal

7. L'aide internationale, car elle oblige les pays à coopérer. C'est d'ailleurs la forme la plus parfaite de coopération internationale. Elle est un instrument essentiel au développement économique du tiers monde. L'aide internationale comprend toutes les formes de coopération visant à permettre aux pays du tiers monde de sortir de cet état de sous-développement.

8. - Les pays pauvres reprochent aux pays riches d'assortir leur aide de conditions qui avantagent le pays riche plus que le pays pauvre.

   - De plus, ils contestent le fait que les pays riches imposent des types de développement qui ne correspondent pas à leur culture. En fait, cette aide assujettirait le développement et le mode de vie des pays pauvres au mode de vie occidental.

OBJECTIF TERMINAL 2. **Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.**

1. Vous avez pu nommer : les ressources naturelles, la configuration et la situation géographiques des États, le développement, l'idéologie, la science et la technologie, la personnalité des leaders politiques, la politique intérieure des États qui se projette dans leur politique extérieure.

2. La découverte de l'Amérique (1492) et son exploitation au début du XVI[e] siècle, de même que l'établissement de liens maritimes et commerciaux avec l'Inde, la Chine et le Japon bouleversent la vie économique de l'Europe occidentale. C'est la révolution commerciale. Cette expansion mondiale du commerce transforme les bases de l'activité économique, qui modifie à son tour l'édifice social européen : le travail libre et de nouvelles formes de propriété paysanne apparaissent, une puissante bourgeoisie commerçante naît, les ateliers se transforment en manufactures, l'artisan devient ouvrier. Des transferts technologiques (l'imprimerie, la boussole, la poudre à canon venue de Chine) et des inventions techniques (la machine à tisser, la machine à vapeur) viendront appuyer et accélérer le processus.

3. Sur le plan politique, le principe de l'égalité implique que personne ne peut gouverner sans le consentement des autres membres de la société, c'est-à-dire le peuple. Le principe de la liberté se traduit, sur le plan politique, par la liberté d'expression, d'opinion, d'association, de réunion, de manifestation, etc.

4. Comme le système économique se fonde sur l'économie de marché, l'État ne doit intervenir que pour faire respecter les règles de la concurrence et assurer la protection des biens et des personnes. La politique (l'État) doit être séparée de l'économie. C'est la politique économique du «laissez-faire».

5. En ce qu'il vise à renverser par la force la société capitaliste pour la remplacer par une société où la propriété privée des moyens de production sera abolie. Le marxisme entend mettre fin aux inégalités économiques en remplaçant la propriété privée par la propriété collective des moyens de production.

6. La période socialiste de la révolution correspond à l'instauration de la dictature du prolétariat. Le socialisme consiste à abolir la propriété privée des moyens de production afin de préparer le terrain à l'arrivée du communisme. Le communisme se caractérise par la fin de la lutte des classes et le dépérissement de l'État.

7. 1) C
   2) A
   3) B

8. Les dictatures militaires.

9. A) Dans un système de démocratie libérale.
   B) À un système politique autoritaire et à un régime fondé sur la dictature militaire.

10. A) La propriété privée des moyens de production.
    B) La propriété collective des moyens de production.

OBJECTIF TERMINAL 3. **Expliquer l'état des relations internationales.**

1. Les pays du bloc de l'Ouest ont comme préoccupation principale la recherche d'un équilibre militaire avec le bloc soviétique. Comme l'URSS disposait d'une zone tampon entre elle et les pays européens de l'Ouest alignés sur Washington, il devenait impérieux pour le camp occidental de combler le vide militaire en Europe de l'Ouest. Les pays d'Europe de l'Ouest craignaient d'être pris en otage si des hostilités se déclaraient. Aussi, ces pays, avec les États-Unis et le Canada convinrent-ils de se doter d'un mécanisme de défense qui puisse garantir la sécurité de l'Europe de l'Ouest et la coordination des actions militaires.

2. La course aux armements nucléaires est une terrible menace que les deux Grands (États-Unis - URSS) ont fait peser sur le monde. L'effroyable multiplication des moyens nucléaires de destruction força les États-Unis et l'URSS à établir des ententes partielles dans le domaine des essais et de la prolifération de l'arme nucléaire. Une série de traités ont été signés dans les années 1960, du *Traité sur la limitation des essais nucléaires*, en 1963, au *Traité de non-prolifération des armes nucléaires* en 1968. Malgré cela, les antagonismes se maintiennent. La lutte pour l'hégémonie mondiale s'est poursuivie, mais elle a pris des formes plus subtiles. L'URSS et les États-Unis se sont battus alors par l'entremise de petits pays alliés dont ils exploitent les dissensions. C'est ainsi qu'on retrouvera les deux adversaires lors de la guerre du Viêt-nam, du conflit angolais, etc.

3. En premier lieu, les États-Unis et l'URSS signent les accords SALT. Puis, ils conviennent, dans le cadre de la négociation de la CSCE, de reconnaître la division de l'Europe, depuis 1945, en deux camps idéologiques. C'est l'*Acte final d'Helsinki*, signé en 1975. Enfin, les deux superpuissances en viennent à conclure un traité sur la destruction des armes nucléaires à portée intermédiaire basées en Europe. Ce traité, dit Traité FNI, marque le début de l'effacement des relations Est-Ouest alors que l'on voit le bloc des pays de l'Est rompre avec la doctrine communiste. La dislocation du bloc de l'Est est accomplie quand, le 8 novembre 1989, tombe le mur de Berlin et qu'en octobre 1990, les deux Allemagnes sont réunifiées. Enfin, le démantèlement du Pacte de Varsovie, en 1991, ouvre la voie à un rapprochement encore plus étroit entre les deux superpuissances. Discutez-en avec votre formatrice ou votre formateur.

4. A) Le Pacte de Varsovie.
   B) Le tiers monde.

CORRIGÉ DES EXERCICES DE RÉVISION

OBJECTIF TERMINAL 1. **Décrire les fondements et la nature des relations internationales.**

1. A) Vrai. Les États sont souverains.

   B) Faux. Il existe un certain désordre dans les relations internationales, mais ces relations sont aussi marquées par une volonté de coopération et de collaboration entre les États.

   C) Faux. C'est justement l'interaction entre les entités politiques et économiques qui a conduit à la formation d'un système mondial.

2. La souveraineté des États signifie que, dans les relations internationales, il ne saurait y avoir d'autorité supérieure à celle des États. C'est la raison pour laquelle on ne trouve pas, sur la scène internationale, de gouvernement mondial qui, au même titre qu'un gouvernement national, détiendrait le pouvoir de faire régner l'ordre et la justice dans les relations interétatiques.

   L'absence de gouvernement mondial signifie en quelque sorte que les États sont libres de mener comme ils l'entendent leurs relations sur la scène internationale. Étant souverains, ils ne sont pas soumis au respect de lois comme le sont les citoyennes et les citoyens de n'importe quel État.

3. A) L'état actuel des relations internationales se caractérise entre autre par des rapports conflictuels. Puisque les États ne reconnaissent pas l'existence d'un pouvoir politique qui leur serait supérieur, et en raison de l'absence d'une autorité politique mondiale, il s'ensuit un certain désordre dans les relations internationales. Ce désordre risque de conduire à une situation anarchique qui ne laisserait la place qu'à une seule loi, la loi de la jungle, selon laquelle le plus fort l'emporte. Les rapports entre les nations ne reposeraient donc que sur la force et dégénéreraient presque toujours en des conflits violents. En somme, l'ordre dans les relations internationales n'existerait qu'à la suite de la victoire d'un ou de plusieurs États qui imposeraient leurs lois aux États vaincus et dicteraient leur conduite dans les affaires internationales.

Si les menaces de conflit demeurent et que le recours à la force est encore au nombre des moyens dont disposent les États pour défendre leurs intérêts nationaux, il faut aussi tenir compte de la recherche commune d'instruments qui permettent le rapprochement des peuples du monde.

B) L'ordre international actuel se caractérise aussi par une volonté de coopération et de collaboration entre les États. Du simple fait que les relations interétatiques sont de plus en plus marquées par des phénomènes complexes et interdépendants, les États cherchent à se regrouper et à unir leurs efforts, soit qu'ils partagent une idéologie ou des valeurs communes, soit que leurs intérêts immédiats (économiques, politiques ou culturels) se joignent.

Il existe, on le sait, une communauté internationale dont les membres, les États, ont des intérêts et des objectifs nationaux qui souvent s'opposent. Si cette division est réelle et qu'elle donne lieu à des affrontements violents, il est aussi vrai que les États cherchent de plus en plus à coopérer afin de minimiser les risques de conflits.

4. L'interdépendance se traduit par la création des mouvements d'intégration économique et politique provoquée, entre autres, par la mondialisation de l'économie.

L'intégration, à l'échelle internationale, est un processus par lequel des États s'associent dans le but de créer une structure intergouvernementale. Cette structure ne doit son existence qu'à leur volonté de mettre en commun leurs ressources et elle traduit une volonté de coopération assez marquée. Elle est formée d'institutions qui regroupent les États afin qu'ils puissent en arriver à coordonner étroitement leurs politiques sur des questions aussi variées que l'immigration, la défense, l'énergie, l'agriculture, le commerce.

C'est sur le plan économique que, dans un premier temps, l'intégration se réalise le plus souvent. Il s'agit, pour les États désirant se regrouper, d'en arriver, par des ententes ou des traités, à éliminer les obstacles à la libre circulation des biens, dans le but de préserver leurs intérêts. Le meilleur exemple d'intégration économique est celui de la Communauté économique européenne (CEE).

L'intégration économique appelle l'intégration politique. Celle-ci, toutefois, est plus difficile à réaliser, car elle exige des États qu'ils se départissent d'une partie de leur souveraineté, pour la déléguer à un organisme supranational qui l'exercera à leur place dans des domaines particuliers.

5. Depuis une cinquantaine d'années, il s'est constitué un système mondial qui se caractérise par la présence de nombreux acteurs. Ce système est dit mondial parce que les entités économiques et politiques (les États, les organisations internationales et les forces internationales) qu'il réunit forment un réseau à l'intérieur duquel elles interagissent.

   Cette interaction constitue la particularité du système mondial. Toute décision prise par un acteur ou un ensemble d'acteurs dans les relations internationales, qu'elle soit d'ordre politique, économique, militaire, culturelle ou d'un autre ordre, est susceptible d'avoir une incidence sur la totalité du système. De surcroît, toute action, posée sur la scène mondiale, par un acteur ou un groupe d'acteurs aura des répercussions sur l'environnement politique, économique, écologique, international, etc.

6. Dans le système mondial actuel, les grandes puissances jouissent d'une influence politique considérable sur la conduite des affaires internationales grâce à leur développement technologique et à leur force économique. Aussi leurs relations ne se limitent pas à des rapports bilatéraux, mais elles s'étendent à des régions du monde où l'influence de l'une sera prépondérante sur l'influence des autres. Parce que des puissances dominent des ensembles de pays appartenant à différentes régions du monde, on parle alors de sous-systèmes régionaux. Ceux-ci constituent le lieu des jeux d'influence des puissances.

7. Les problèmes et les enjeux dans les relations internationales vont de pair. Ces problèmes et ces enjeux ont une dimension mondiale, c'est-à-dire qu'ils touchent tous les États.

   Politiquement, le fait que les États soient souverains tend à empêcher une coopération efficace entre ceux-ci et l'établissement d'une sorte de gouvernement mondial qui pourrait intervenir dans les affaires des États.

   Sur le plan militaire, il y a le problème de la prolifération des armements. L'enjeu est la maîtrise des armements, voire le désarmement des États.

   Sur le plan économique, il y a le problème de l'inégalité entre les États riches et les États pauvres. L'enjeu consiste à parvenir à sortir les États pauvres de leur situation de sous-développement. On note en dernier lieu le problème de la pollution et l'enjeu de la qualité de vie.

OBJECTIF TERMINAL 2. **Expliquer les facteurs déterminant la politique extérieure des États.**

8. Pour qu'un pays puisse croître, il doit disposer de ressources naturelles, de techniques et de capitaux. Il importe également qu'il ait une main-d'oeuvre qualifiée, capable d'utiliser les techniques. L'industrialisation d'un pays résulte en quelque sorte de la combinaison de l'ensemble de ces facteurs. Mais il peut arriver que certains facteurs fassent défaut. Dans ce cas, ces pays doivent aller chercher à l'étranger les ressources financières, humaines, techniques ou naturelles qui leur permettront de développer leur économie. Mais le développement économique ne s'étend pas également sur la surface de la terre. Certains pays, qui pourtant ne manquent pas de ressources exploitables, sont aux prises avec de graves problèmes de sous-développement.

   Une forte industrialisation permet à un État de réduire, sans pour autant l'éliminer, sa dépendance technologique et financière de même que sa vulnérabilité aux changements brusques de l'économie mondiale.

   Le facteur économique est en interaction constante avec toutes les questions d'ordre politique soulevées par les relations internationales comme celles qui touchent entre autres à l'environnement, à la santé, à la paix et à la guerre ainsi qu'au développement. C'est pourquoi, il faut tenir compte des objectifs économiques poursuivis par les États ou encore par des organismes privés, comme les multinationales. En somme, la politique menée par un État sur la scène internationale reflète souvent la vitalité de son développement économique.

9. La politique internationale des démocraties libérales s'appuie sur les principes du libéralisme politique et du libéralisme économique.

   Les principes du libéralisme politique sont l'égalité et la liberté. L'égalité signifie que toutes les personnes sont égales devant la loi, qu'elles possèdent toutes les mêmes droits. L'individu est au centre de la société. Cela a pour conséquence, sur le plan politique, qu'aucune personne ne peut gouverner sans le consentement des autres membres de la société, c'est-à-dire le peuple.

   La liberté signifie que chaque être humain peut penser, agir et s'exprimer comme il l'entend, avec comme seule limite la liberté des autres. Cela se traduit, sur le plan politique, par la liberté d'expression et d'opinion, la liberté d'association, de réunion, de manifestation, etc. Les lois encadrent et protègent ces libertés. La liberté implique que le pouvoir politique ne doit pas entraver l'expression des individus. Au contraire, l'État est le garant des libertés individuelles.

Les principes du libéralisme économique donnent lieu au droit à la propriété privée. Trois principes découlent de ce droit : ce sont la libre entreprise, le libre échange et la libre concurrence. Ils reconnaissent à chaque individu le droit de posséder, d'acquérir des biens et d'en disposer en toute liberté. Ces trois principes ne valent que si le système économique se fonde sur l'économie de marché, c'est-à-dire une économie où les quantités de biens produits et les prix sont fixés par le jeu de l'offre et de la demande. Parce que le principe du libéralisme suppose une séparation de la politique et de l'économie, l'État n'intervient sur le plan économique que pour faire respecter les règles de la concurrence et assurer la protection des biens et des personnes. C'est la politique économique du «laissez-faire».

10.

1.	A	6.	B
2.	B	7.	A
3.	B	8.	A
4.	A	9.	B
5.	B	10.	B

11. D'abord le mode de désignation des chefs politiques doit donner au pouvoir sa légitimité. C'est donc en permettant au peuple, par des élections libres, de choisir ses représentantes ou ses représentants qu'on obtiendra un consentement. Par les élections, le peuple choisit qui exercera en son nom le pouvoir politique pendant une période donnée, déterminée par la loi. C'est une délégation de pouvoir rendue possible par le droit de vote au suffrage universel.

Une deuxième règle s'ajoute à celle des élections libres : la concurrence entre les candidates et les candidats. Il faut que les électrices et les électeurs aient le droit de choisir entre plusieurs candidates et candidats d'allégeance politique différente. Sans cette possibilité la question de la représentation politique est faussée. C'est ce que l'on nomme le pluralisme politique.

Finalement l'exercice du pouvoir dans les régimes démocratiques est fondée sur la théorie de la séparation des pouvoirs. C'est pourquoi les fonctions de l'État sont divisées en trois branches : la fonction législative, la fonction exécutive et la fonction judiciaire. Chacune de ces fonctions est exercée de façon autonome par des organes différents. En distinguant, sur le plan institutionnel, qui aurait la charge de faire les lois, qui serait autorisé à les faire exécuter et qui pourrait punir les violations, on écarte le risque de l'abus de pouvoir qui éventuellement se produirait si le pouvoir relevait d'une seule et même personne. Cette théorie met en échec la concentration des pouvoirs qui caractérisait les régimes absolutistes.

OBJECTIF TERMINAL 3. **Expliquer l'état des relations internationales.**

12. La guerre froide débute au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et va durer jusqu'en 1962. La guerre froide peut se définir comme une opposition entre deux systèmes politiques dont les fondements économiques et idéologiques sont antagonistes. Cette rivalité a conduit à la formation d'un monde bipolaire opposant le bloc de l'Ouest au bloc de l'Est.

Durant cette période, les États-Unis et l'Union soviétique entretiennent des rapports fondés sur la rivalité et la concurrence pour la domination du monde. Les conflits entre l'Est et l'Ouest, pendant cette période, n'éclatent jamais ouvertement mais se manifestent plutôt par des crises violentes touchant leurs pays alliés. Les deux superpuissances poursuivent deux objectifs : conserver à l'intérieur de leur sphère d'influence les États qui partagent les mêmes valeurs et les mêmes institutions politiques et étendre leurs zones d'influence par l'annexion territoriale ou par le jeu des systèmes d'alliance.

C'est ainsi que la politique internationale des États-Unis, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, va consister à endiguer l'expansionnisme soviétique dans le monde. C'est la doctrine Truman, formulée en 1947. Celle-ci comporte deux volets : un volet militaire, concrétisé par l'octroi d'une aide financière et militaire aux troupes en lutte contre les communistes, et un volet économique, énoncé dans le plan Marshall. Plus tard, sous la présidence d'Eisenhower, la politique d'endiguement sera renforcée par l'adoption de la politique du refoulement du communisme (*roll back*).

De son côté, l'URSS réplique à l'offensive diplomatique américaine en créant, la même année, le Kominform, puis en 1949, le COMECON. Enfin, elle élabore sa propre doctrine, la doctrine Jdanov.

L'adoption des doctrines Truman et Jdanov aura permis de préciser les rapports entre les deux superpuissances, mais elle aura aussi contribué à figer leurs relations dans une logique des blocs. À partir de ce moment, l'antagonisme entre Moscou et Washington va se traduire par des crises qui accentueront plus encore les rivalités entre les deux superpuissances soit le blocus de Berlin (Allemagne) en 1948, la guerre de Corée, de 1950 à 1953, la construction du mur de Berlin et le coup de la baie des Cochons en 1961, et enfin, la crise des missiles de Cuba en 1962.

De plus, l'antagonisme entre Moscou et Washington donne lieu à la mise sur pied par les deux superpuissances, de systèmes d'alliance, l'OTAN, en 1949, à l'Ouest et le Pacte de Varsovie, en 1955, à l'Est.

La guerre froide aura été une période pendant laquelle, en dépit de toutes les crises survenues depuis la constitution, en Europe, des deux blocs, les deux Grands n'auront entrepris aucun pourparler pour régler leurs différends. L'incommunicabilité et l'incompréhension résument en quelque sorte les relations entre les superpuissances soviétiques et américaines à cette époque.

13. A) La détente mécanique correspond à la période qui va de la fin de la crise de Cuba à la fin des années 1970. Le dialogue entre les deux Grands se limite à des questions qui concernent la prolifération et la maîtrise de l'armement nucléaire. Elle s'est traduite par la signature de traités qui visaient à encadrer la possession de l'arme nucléaire à l'intérieur de limites juridiques reconnues par tous. Ces traités constituent la mise en pratique de la théorie de la maîtrise des armements (en anglais *Arms Control*).

B) La limitation des armements stratégiques débute en 1969, lorsque sont lancées les négociations sur la limitation des armements stratégiques. Les relations entre l'Est et l'Ouest vont alors progresser de façon dynamique et de façon plus ou moins soutenue jusqu'au début des années 1980. Signé le 26 mai 1972, le Traité SALT est la reconnaissance politique, par les deux superpuissances, de leur responsabilité mutuelle pour prévenir le déclenchement d'une guerre nucléaire et, à un degré moindre, pour éviter que ne ressurgissent des tensions qui pourraient dégénérer en crises menant le monde au bord du gouffre.

C) Quelques mois après la signature du Traité SALT, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) s'ouvre à Helsinki, en Finlande, le 22 novembre 1972. Les négociations proposées dans le cadre de la CSCE vont réformer considérablement les relations Est-Ouest. Il est en effet convenu par les participants à la Conférence que les négociations sur la situation géopolitique de l'Europe ne seront pas abordées de bloc à bloc (pays de l'OTAN contre pays du Pacte de Varsovie), mais plutôt de pays à pays. Il sortira de cette négociation, en 1975, un document connu sous le nom d'*Acte final d'Helsinki*. Cet acte élimine, pour la première fois depuis 1945, le carcan de la bipolarité pour faire place, à la multipolarité.

D) En 1985, Gorbatchev se montre favorable à une reprise des pourparlers pour la réduction des armements stratégiques, laissés en plan depuis 1983. Puis en décembre 1987, le sommet américano-soviétique conduit les deux superpuissances à une entente sur l'élimination de tous les missiles de portée intermédiaire (de 500 km à 5 000 km), basés en Europe. Le traité portant sur les forces nucléaires intermédiaires, dit Traité FNI, est signé le 8 décembre 1987 par les deux chefs d'État. La ratification du Traité FNI, en mai 1988, annonce la fin de la guerre froide et le passage de l'ère de la détente à l'ère de l'entente.

Puis l'annonce faite le 7 décembre 1988 par Gorbatchev concernant le retrait unilatéral de 500 000 militaires soviétiques cantonnés en Europe de l'Est et de 10 000 chars, confirme que l'URSS n'entend plus s'opposer au processus démocratique qui balaie l'Europe de l'Est. La désagrégation du Pacte de Varsovie est amorcée.

Enfin, l'ouverture à Vienne, au début de 1989, de pourparlers sur la réduction des forces conventionnelles (FCE), en Europe, débouche sur l'annonce par les soviétiques du démantèlement de 500 ogives nucléaires tactiques. De leur côté, les Américains, prêts aussi à jouer la carte de la coopération, enterrent définitivement la doctrine MAD quand ils enjoignent l'OTAN d'abandonner la stratégie de la «riposte graduée». Pilier de la défense américaine en Europe, l'OTAN devient le centre de réforme de la nouvelle coopération américano-soviétique.

Les relations Est-Ouest en cette fin de siècle auront été marquées par une «désidéologisation» des rapports internationaux, par une réduction des arsenaux, par un recentrage de l'Europe dans les relations entre les Grands, par la dislocation du glacis soviétique en Europe de l'Est, par la fin des affrontements par pays du tiers monde interposés, bref par une entente sur des questions qui, autrefois, semblaient impossibles à résoudre.

14. A) Vrai. L'expression «dialogue Nord-Sud» renvoie aux négociations entre les pays du tiers monde et les pays industrialisés capitalistes. Le dialogue Nord-Sud est une reconnaissance politique des besoins du tiers monde pour venir à bout de l'état de sous-développement dans lequel il est plongé.

B) Vrai. C'est à la Conférence sur la coopération économique internationale à Paris (1975-1977) que le dialogue Nord-Sud s'amorce entre huit pays industrialisés et dix-neuf pays du monde sous-développé.

C) Faux. Les pays du Sud, depuis leur regroupement à Bandung en 1955, n'ont jamais cessé de réclamer l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial.

D) Faux. Le dialogue Nord-Sud vise à définir les moyens par lesquels les pays du tiers monde pourraient régler les problèmes de surendettement et de dépendance qui caractérisent les rapports Nord-Sud. Par exemple, les participants de la Conférence de Paris s'étaient entendus pour créer un fonds d'aide spéciale, doté d'un budget d'un milliard de dollars, de même qu'un fonds destiné à régulariser les fluctuations des prix des matières de base. Quant à la question de l'endettement, le tiers monde demandait un moratoire de ses dettes de même que l'annulation de ses remboursements. Si la France et la Suède étaient d'accord avec ces propositions, les États-Unis les ont, pour leur part, refusées.

E) Vrai. Au cours de la septième CNUCED (1987), tenue à Genève, en Suisse, est survenu un déblocage qui a permis un rapprochement entre pays en voie de développement et pays industrialisés. Les 125 pays membres du Groupe des 77 ont proposé un compromis. Au lieu de privilégier, comme dans le passé, des rapports économiques Nord-Sud basés sur la réduction de droits de douane, les pays du Sud acceptent d'adhérer à la politique de la libéralisation des échanges. Ainsi, les pays du tiers monde et les pays industrialisés ont convenu que la responsabilité du problème de l'endettement doit être partagé. Il reste toutefois que l'endettement du Sud (1 000 milliards de dollars en dettes, en 1990) est un problème loin d'être résolu et qu'il demeure un frein à sa croissance économique et à son développement social.

15. Les systèmes d'alliance sont considérés comme révélateurs des rapports de forces dans les relations internationales parce que leur création résulte en général du contexte politique international, c'est-à-dire des rapports de forces qui poussent des États à se regrouper afin de faire face à un problème ou à un adversaire commun. En tant que systèmes, les alliances sont utilisées pour compenser la faiblesse des États ou pour renforcer leur puissance. Ainsi, des États peuvent s'allier sur les plans politique, idéologique, militaire, économique, culturel et social.

16. Les alliances : On rencontre des alliances entre les États qui peuvent être permanentes ou temporaires. Une alliance est temporaire lorsque des États sont amenés à se regrouper momentanément pour se défendre contre une menace qui dépasse leurs intérêts nationaux (par exemple, la coalition armée des pays occidentaux et de pays arabes contre l'Irak, dans le conflit irako-koweïtien en 1990-1991). Une alliance est dite permanente si la politique menée par un ensemble d'États est perçue par un autre groupe d'États comme une menace à long terme contre leurs intérêts (par exemple, l'OTAN et le Pacte de Varsovie). La permanence des alliances repose en ce sens sur le fait que ces ensembles d'États sont si diamétralement opposés qu'ils ne peuvent s'imaginer de se retrouver dans l'autre camp.

Les «clubs» : On peut aussi répartir les États en un certain nombre de «clubs» militaires, politiques et économiques qui ne sont pas des alliances à proprement parler, mais des regroupements dont le but est de protéger certains intérêts. Sur le plan militaire, on trouve le club nucléaire, qui regroupe les États qui possèdent l'arme atomique. Sur le plan politique, trois clubs existaient encore jusqu'à tout récemment : le club des superpuissances (États-Unis et URSS), le club des alignés (les puissances socialistes et capitalistes, alliées des superpuissances) et le club des non-alignés. Enfin, sur le plan économique, la distinction se fait entre les pays appartenant au club des pays développés, le Nord, et au club des pays sous-développés, le Sud. Le premier est formé des États industrialisés (capitalistes et socialistes) et technologiquement avancés, le second, des pays pauvres et technologiquement en retard.

17. Il faudra retenir que les relations internationales du Québec, même si elles sont encadrées par le gouvernement canadien, constituent une reconnaissance politique de son statut de nation francophone de la part de la communauté internationale. Les Sommets de la Francophonie ont offert également au Québec une porte sur le monde, l'obligeant à préciser son action sur la scène internationale et à se prononcer sur les enjeux de l'heure, notamment dans le domaine de l'aide et de la coopération internationales.

Le Québec est désormais partie prenante du système mondial, lequel influe sur les décisions politiques qu'il est appelé à prendre, un peu à la façon d'une caisse de résonance. Ses relations avec la communauté internationale doivent être vues comme déterminantes dans la conduite de sa politique, tant sur le plan intérieur qu'extérieur. Tous ces liens ont une incidence sur la vie politique, économique, culturelle et sociale du Québec.

La présence du Québec sur la scène mondiale depuis les trente dernières années lui aura permis d'affirmer son autonomie politique, aussi bien sur le plan national qu'international. En ce sens, l'action du gouvernement du Québec dans les relations internationales et la reconnaissance de son droit de traiter avec des pays étrangers confèrent une légitimité à ses revendications dans des domaines essentiels à son développement, tant à l'égard de ses partenaires étrangers que du gouvernement fédéral.

LECTURES ET ACTIVITÉS SUGGÉRÉES

CHALIAND, Gérard et RAGEAU, Jean-Pierre. *Atlas stratégique, géopolitique des rapports de force dans le monde*, 2e édition, Bruxelles, Édition complexes, 1988.

Collectif. *L'état du monde*, Montréal/Paris, La Découverte, Boréal (parution annuelle depuis 1981).

Lecture quotidienne des actualités internationales de votre journal favori.

Émissions télévisées sur les actualités internationales.

Ces ouvrages et activités ne sont pas matière à examen.

BIBLIOGRAPHIE

BOSC, Robert. *Guerres froides et affrontements, analyse et prospective internationales de 1950 à 1980*, Paris, Aubier-Montaigne, Coll. Recherches économiques et sociales, 1973, 251 p.

BOURDERON, Roger. *Le fascisme, idéologie et pratiques (essai d'analyse comparée)*, Paris, Éditions sociales, Coll. Problèmes d'histoire, 1979, 219 p.

CHALIAND, Gérard et RAGEAU, Jean-Pierre. *Atlas stratégique, géopolitique des rapports de force dans le monde*, 2e édition, Bruxelles, Éditions Complexe, 1988, 224 p.

CLERC, Jean-Pierre, IORCETTE, Paul. *Le duel USA-URSS dans l'espace; guerre des étoiles: l'Europe entre les deux Grands*, Paris, Édition Autrement, Coll. Enjeux et Stratégies, 1986, 190 p.

COLARD, Daniel. *Le mouvement des pays non-alignés*, Paris, La Documentation française, 1981, 168 p.

COLARD, Daniel. *Les relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Masson, 1991, 392 p.

DEBBASCH, Charles et DAUDET, Yves. *Lexique de politique*, Paris, Dalloz, 1988, 439 p.

DELMAS, Claude. *Armements nucléaires et guerre froide*, Paris, Flammarion, Coll. Questions d'histoire, 1971, 183 p.

DE TINGUY, Anne. *USA-URSS la Détente*, Bruxelles, Éditions Complexe, Coll. La mémoire du siècle, 1985, 252 p.

DUPUIS, Monique. *Crise mondiale et aide internationale, stratégie canadienne et développement du Tiers Monde*, Montréal, Nouvelle Optique, 1984, 182 p.

DUROSELLE, Jean-Baptiste. *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, 8e édition, Paris, Dalloz, Coll. Études politiques économiques et sociales, 1981, 943 p.

DUVERGER, Maurice. *Institutions politiques et droit constitutionnel*, 12e édition, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Thémis, 1971, 520 p.

FONTAINE, André. *Histoire de la guerre froide*, tome 1 «De la révolution d'Octobre à la guerre de Corée, 1917-1950», Paris, Fayard, 1965, et tome 2 «De la guerre de Corée à la crise des alliances, 1950-1971», 1967.

GONIDEC, P.F. *Relations internationales*, Paris, Éditions Montchrestien, Coll. Université nouvelle, 1977, 557 p.

GRAWITZ, Madeleine. *Lexique des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 1983, 376 p.

GUILLAUME, Pierre. *Le monde colonial, XIX^e^-XX^e^ siècles*, Paris, Armand Colin, Coll. U, 1974, 295 p.

JOUVE, Edmond. *Le Tiers Monde dans la vie internationale*, Paris, Berger-Levrault/Publisud, Coll. Mondes en devenir, série Documents et essais, 1983, 294 p.

KORANY, Baghat (et collaborateurs). *Analyse des relations internationales, approches, concepts et données*, Montréal, Gaëtan Morin Éditeur/Centre québécois de relations internationales, 1987, 361 p.

LÉVESQUE, Jacques. *L'URSS et sa politique internationale de 1917 à nos jours*, 1^re^ édition, Paris, Armand Colin, Coll. U, 1980, 335 p.

LINTEAU, Paul-André, DUROCHER, René, ROBERT, Jean-Claude et RICARD, François. *Histoire du Québec contemporain, le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal Express, 1986, 739 p.

MARCOU, Lilly. *La guerre froide, l'engrenage*, Bruxelles, Éditions Complexe, Coll. La mémoire du siècle, 1987, 275 p.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, *Le Québec et l'interdépendance. Le monde pour horizon. Éléments d'une politique d'affaires internationales*, Québec, Gouvernement du Québec, 1991.

MORIN, Claude. *L'art de l'impossible, la diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Éditions du Boréal, 1987, 470 p.

PACAUT, Marcel et BOUJU, Paul. *Le monde contemporain, 1945-1975*, Paris, Armand Colin, Coll. U, 1974, 413 p.

PAINCHAUD, Paul (dir). *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Montréal, Presses de l'Université du Québec/Centre québécois de relations internationales, 1977, 643 p.

SOPPELSA, Jacques et SOPPELSA, Michèle. *Lexique de géopolitique*, Paris, Dalloz, 1988, 277 p.

SOULET, Jean-François et GUINLE-LORINET, Sylvaine. *Précis d'histoire immédiate, le monde depuis la fin des années 60*, Paris, Armand Colin, Coll. U Histoire, 1989, 480 p.

ZORGBIBE, Charles. *Les relations internationales*, Paris, Presses universitaires de France, Coll. Thémis, 1975, 388 p.